

Biblioteka
U. M. K.
Toruń

316185

27

ER
LOGN

~~180~~

3R

2 yunam

~~9162~~

5499



BIBLIOTHÈQUE
CHRÉTIENNE, MORALE
ET HISTORIQUE.

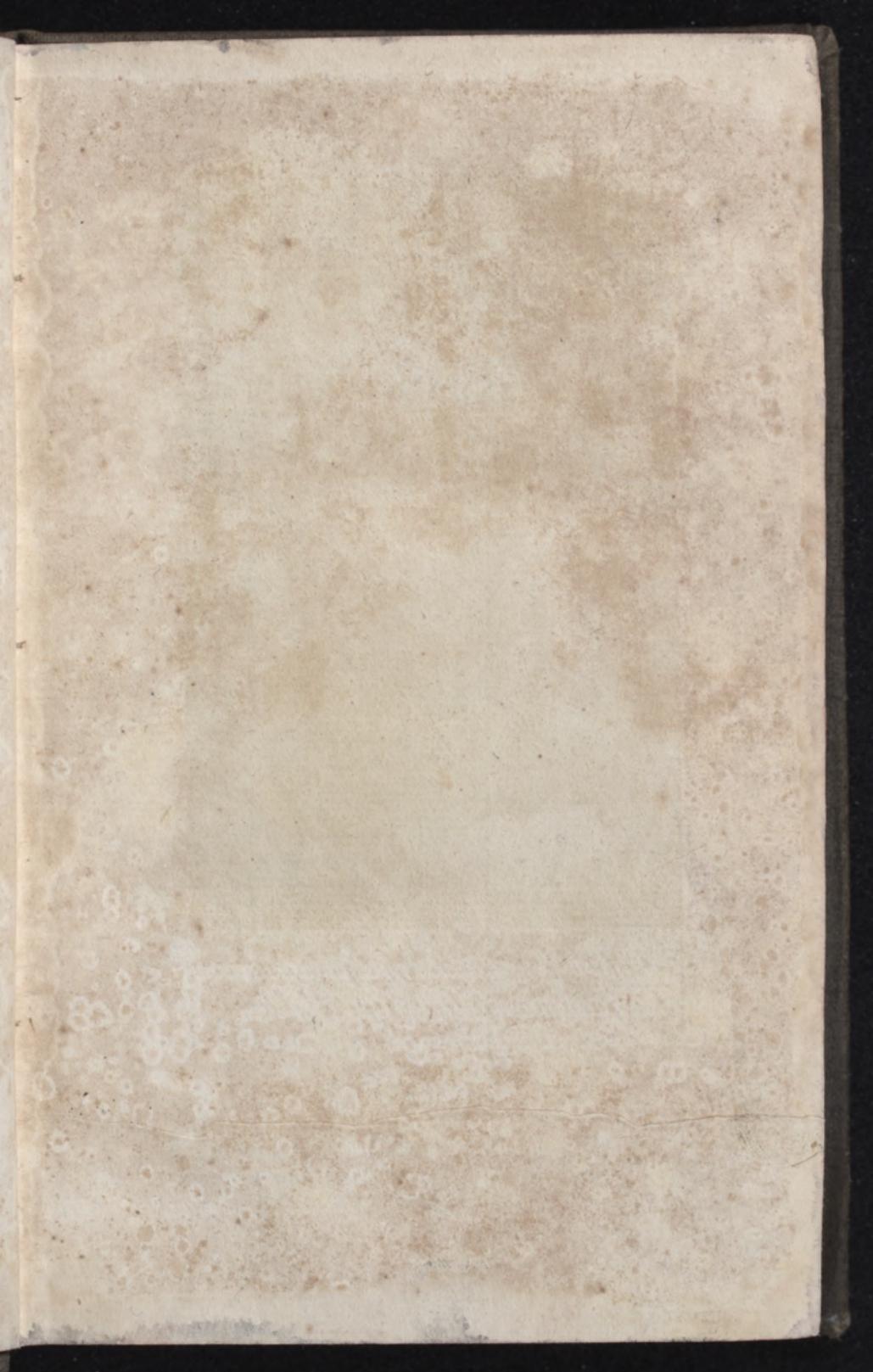


DE LA BIBLIOTHÈQUE DE
M. DE LAUNAY

BRUNOT
CHRISTIAN
ET



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.





*L'assemblée attendrie jusqu'aux larmes,
lui jura une fidélité inviolable.*

1-1 1-1
Histoire
DE
STANISLAS 1^{ER}
ROI DE POLOGNE
Duc de Lorraine et de Bar
Par
L'ABBÉ PROYART.



Page 108.

Stanislas en présence de Charles XII.

Paris

Beiste fils aîné Libraire, Rue de Sorbonne, N^o 12.
Dufour et Comp^{te} Libraires, Rue du Paon, N^o 1.
Mcquignon Navard, et Comp^{te} Rue des S^{rs} Peres, N^o 10.

1826.

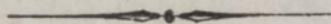
BIBLIOTEKA
UNIwersytecka
w Torunlu

516185

K. 1102/60

HISTOIRE
DE
STANISLAS I^{ER},
ROI DE POLOGNE,
DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

PAR M. L'ABBÉ PROYART.



PARIS,
BOISTE FILS AINÉ, LIBRAIRE,
RUE DE SORBONNE, N° 12.
DUFOUR ET C^{ie}, LIBRAIRES,
RUE DU PAON, N° 1.
MÉQUIGNON-HAVART ET C^{ie}, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

1825.

HISTOIRE
DE
STANISLAS I^{er}
ROI DE POLOGNE
DUC DE LORRAINE ET DE BARROIS
PAR M. L'ABBÉ PROYART

PARIS,
BOISTE FILS AINE, LIBRAIRE,
RUE DE SORBONNE, N. 12.
DUBOIS ET C^o, LIBRAIRES,
RUE DE MAON, N. 1.
MONGEON-HAVAT ET C^o, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PERES, N. 10.

1822.

AU ROI.

SIRE,

Si mes ouvrages jouissent de quelque considération dans le public, ils ne le doivent pas moins, sans doute, à l'indulgence avec laquelle VOTRE MAJESTÉ daigna les accueillir, qu'à l'importance des sujets que j'eus l'avantage de traiter. J'ose y prétendre de nouveau, SIRE, à cette flatteuse indulgence, d'autant plus as-

suré de l'obtenir, que je la réclamerai aujourd'hui au nom d'un prince qui jamais n'en eut besoin pour lui-même. OUI, SIRE, ce sera avec toute la satisfaction des âmes sensibles et vertueuses qu'un roi père de ses peuples verra, dans l'Histoire de Stanislas, cet heureux assemblage de talens et de vertus qui doivent placer ce Monarque, dans la postérité, à côté des plus grands princes qui aient jamais régné pour le bonheur des hommes.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Si mes ouvrages jouissent de quelque considération dans le public, ils ne le doivent pas moins, sans doute, à l'indulgence avec laquelle

Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

L'ABBÉ PROYART,
principal de votre collège du Puy.

NOTE DES ÉDITEURS.

EN réimprimant dans la *Bibliothèque chrétienne, morale et historique* les ouvrages de ces hommes illustres et pieux qui ont consacré leurs talens et leur plume à la défense de la sublime et sainte religion de nos pères, notre désir étoit d'alimenter cette flamme pure et sacrée qui commençoit à s'éteindre dans le cœur de tous les jeunes Français, et qu'un concours heureux de circonstances, qu'a fait naître sans doute la Providence divine, vient de rallumer, à la satisfaction générale de tous les hommes sincèrement attachés à ce culte, objet de la vénération de nos ancêtres depuis Clovis jusqu'à l'époque de nos dissensions civiles.

Dans ce plan, les ouvrages du savant abbé Proyart devoient occuper une place distinguée; son attachement aux vrais principes de la plus saine morale, la force de ses raisonnemens, la profondeur de ses vues, la justesse de ses pensées, son amour ardent pour la vérité, son attachement inviolable aux légitimes successeurs de Saint-Louis et de Henri IV, méritoient dans la *Bibliothèque chrétienne* l'honneur des premiers rangs.

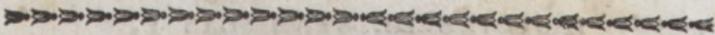
Parmi ces nombreux écrits, tous dignes de l'estime, de la reconnaissance même des chrétiens orthodoxes, se distingue la Vie de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, dont la fille devint reine de France, et fut sur le trône le modèle de toutes les vertus. La vie d'un tel prince, si recommandable même dans ses infortunes, inspire le plus vif intérêt; ses malheurs et sa fermeté au milieu des orages qui bouleversoient sa patrie, sa constance et sa résignation aux volontés du ciel quand l'ambition vint le précipiter d'un trône où l'avoient placé ses concitoyens, enthousiastes de sa grandeur d'âme et de ces qualités du cœur dont il donna tant de preuves dans le cours d'une vie, hélas! trop agitée; voilà des tableaux dignes d'être mis sous les yeux et des princes et de leurs sujets.

Mais notre Collection nous impose des devoirs à

remplir; la sphère dans laquelle nous circonscrit le plan que nous avons adopté nous oblige de supprimer tout ce qui n'appartient pas aux écrivains dont nous copions les ouvrages. Autant est utile le premier volume de l'abbé Proyart dans sa *Vie du roi de Pologne*, autant sont inutiles les pièces insérées dans le second.

Ce ne sont point les ouvrages du prince que nous réimprimons : ses écrits politiques sont certainement précieux, ses tableaux sur le gouvernement de la Pologne peuvent intéresser les publicistes qui se livrent à l'étude difficile et grave de l'art qui apprend à gouverner les hommes; ses opinions littéraires peuvent éclaircir des doutes, rectifier des faits et des événemens qu'avoient sans doute intérêt à nous cacher quelques philosophes du dix-huitième siècle; quelques portraits des hommes qui entouroient le roi assez bien dessinés, des principes d'administration civile fort bien entendus, encore mieux développés, seroient sans doute lus avec quelque intérêt, mais il est impossible de renfermer dans un livre qui a pour titre *Bibliothèque chrétienne*, des opinions, des traités, des aperçus, entièrement étrangers à la religion et à la morale.

Tels sont les motifs qui nous ont engagés à ne pas mettre à la suite de la *Vie de Stanislas* les pièces qui composent le second volume de l'abbé Proyart, pièces dont ce savant n'est que l'éditeur. Par cette déclaration, on doit sentir que nous ne cherchons point à multiplier le nombre de nos volumes; tout ce qui est utile, mais rien que ce qui est utile; telle est notre profession de foi, puisse-t-elle nous mériter la bienveillance du public éclairé! cette récompense sera la plus flatteuse que nous puissions obtenir.



HISTOIRE

DE

STANISLAS I^{ER},

ROI DE POLOGNE.

LIVRE PREMIER.

UN homme avantageusement connu dans le monde savant, le P. Louis de Poix, capucin, directeur de la Société Hébraïque établie au couvent de Saint-Honoré, m'a mis la plume à la main pour travailler à l'histoire que j'offre aujourd'hui au public. « Je ne puis vous exprimer, m'écrivait ce savant religieux, le plaisir que m'a fait la lecture de votre manuscrit (1). Elle m'a singulièrement réchauffé l'imagination sur un plan que je traçai en 1766, et que vous trouverez ci-joint. C'est celui d'un roman. D'un roman?... vous récriez-vous; mais songez, monsieur, qu'il est d'utiles romans.

(1) De la vie du Dauphin, père de Louis xv.

Lisez, je vous prie, et vous conviendrez que celui dont j'ai conçu l'idée, et dont je ne crains pas de vous proposer à vous-même l'exécution, sera de ce nombre. Ne faut-il pas que les talens, pour servir plus utilement leur siècle, sachent condescendre à propos à ses foiblesses? Plus Français, plus légers que jamais, nous devenons de jour en jour plus avides de merveilleux : nous n'aimons, à la manière des enfans, que ce qui surprend et étonne l'imagination; et il faut qu'une histoire, pour trouver grâce à nos yeux, nous offre des scènes singulières, des situations forcées, des révolutions éclatantes, en un mot un enchaînement de faits qui sortent de l'ordre commun des choses. Eh bien, monsieur, c'est précisément, comme vous le verrez, ce qu'offrirait mon roman. Mandez-moi, s'il vous plaît, ce que vous en pensez, et si vous seriez d'humeur à vous exercer sur le sujet que je n'aurois moi-même ni le temps, ni le talent de traiter?.... »

TASSALNIS.

« Mon héros, que j'appelle *Tassalnis*, réunit aux grâces prévenantes d'une physionomie distinguée la force du génie et les talens de l'esprit, les plus belles qualités du cœur et toutes les vertus de l'âme.

Jeune encore, on le voit dur à lui-même, appliqué au travail, avide de connoissances et brûlant déjà du noble désir de se rendre utile à la *Nolpoge* sa patrie. Bientôt ses talens développés jettent le plus grand éclat, et ses vertus à peine écloses paroissent dans leur maturité. C'est alors que *Rhéclas*, roi de *Duese*, après avoir détroné *Suégaut*, roi de *Nolpoge*, son ennemi, porte les concitoyens de *Tassalnis* à lui déférer la couronne, sans qu'il ait lui-même d'autre part à son élévation que de s'en être rendu digne.

« La cause du détronement de *Suégaut* apprendra aux maîtres du monde combien ils doivent craindre de commettre une injustice. Je leur offre, à cette occasion, le tableau des malheurs inséparables des guerres. Ils voient des peuples soulevés contre l'autorité, des sceptres brisés, des princes rivaux, successivement victorieux et vaincus, une nation armée contre elle-même, des campagnes désolées, des places prises et reprises, des sacs de villes, des pillages, des incendies, et, dans cent lieues d'étendue, la terre couverte d'horreur et abreuvée de sang.

« Dans cette triste situation des affaires, on voit *Tassalnis*, plus touché des maux de sa nation, que flatté de la gloire de ré-

gner sur elle, s'affliger d'être roi. Pour mieux faire ressortir son caractère de modération et d'humanité, je l'oppose au caractère altier et inflexible de son fidèle allié, et je fais naître entre ces deux héros un combat de générosité dont l'histoire entière du monde ne fournit point d'exemple. *Tassalnis*, pour mettre fin aux misères publiques et arrêter l'effusion du sang humain, veut ménager lui-même le rétablissement de *Suégaut*, et conjure son allié d'agréer qu'il remette à son rival une couronne qu'il ne pourroit conserver lui-même sans prolonger des maux qui l'affligent depuis trop longtemps. Mais *Rhéclas*, ami généreux jusqu'à l'importunité, ne peut goûter ces conseils de la modération : aussi *Tassalnis* sera-t-il le seul qui en recueillera les doux fruits. En effet, le roi de *Duese*, en s'opiniâtrant à combattre pour son ami malgré son ami, éprouve les plus fâcheux revers à la suite des plus brillans succès : il meurt dans les combats, et laisse en mourant ses propres états dans l'épuisement et la confusion. *Tassalnis*, au contraire, qu'aucun intérêt n'a pu retenir dans la carrière sanglante des armes, va chercher dans une terre étrangère des hommes amis de la paix : il aborde au royaume de *Narfec*. Un jeune prince nommé *Islou* régnoit alors sur cette nation puis-

sante : *Islou* avoit l'âme bonne : on lui raconte les aventures de cet illustre étranger : il est touché de ses vertus, il s'intéresse à ses malheurs. D'abord son protecteur, bientôt après il veut devenir plus que son ami. Il étoit libre encore, *Tassalnis* étoit père d'une fille unique nommée *Ermia*, princesse accomplie. « Vertueux étranger, lui « dit-il, le roi de *Duese* est mort en combattant pour vous donner une couronne, « si j'en avois deux moi-même, je vous en « donnerois une, et celle que j'ai je veux la « partager avec la vertueuse *Ermia* ; je serai « votre gendre, vous m'appellerez *mon* « *fi*ls. » *Ermia* devint reine de *Narfec*.

« Ce changement dans la fortune du roi de *Nolpoge* offre le plus beau triomphe de la vertu. Les nations étonnées demandent par quelle politique *Tassalnis* a su placer sa fille sur le plus beau trône du monde. Toujours modeste, toujours religieux, *Tassalnis* répond qu'il reconnoît, dans cette révolution, le doigt d'une Providence qui préside à tous les événemens. L'éclat du trône sur lequel est assise sa fille, et qui rejailloit sur lui, ne l'éblouit pas : il ne calcule le bonheur de sa chère *Ermia* que sur le pouvoir plus étendu qu'elle acquiert de faire des heureux.

« Cependant lorsque *Tassalnis* goûte le

bonheur pur à la cour du roi de *Narfec*, content d'aider ce jeune prince des conseils de la sagesse, je mets sa vertu à de nouvelles épreuves, pour lui préparer de nouveaux triomphes. *Suégaut* laisse le trône de *Nolpoge* vacant par sa mort. On se ressouvient alors de *Tassalnis* : les vœux de ses concitoyens le rappellent dans sa patrie. Il hésite, il ne se rend qu'aux plus vives instances. A peine paroît-il sur les terres de la *Nolpoge* qu'il est de nouveau proclamé roi par le suffrage unanime de la nation. Mais bientôt tous les peuples voisins se soulèvent contre lui, et le prince *Cérifred-Suégaut*, fils du roi *Suégaut*, soutenu de la puissante maison d'*Uchérita*, lui dispute le trône. *Tassalnis*, obligé de combattre non seulement pour sa couronne, mais pour sa propre vie, donne des preuves éclatantes de valeur et de modération. Prêt enfin à succomber sous les efforts de ses nombreux ennemis, il se dérobe à leur fureur; et, comme un autre Ulysse, il se sauve par sa sagesse à travers mille dangers.

« Cependant le roi de *Narfec*, justement irrité du traitement fait à son beau-père, déploie ses forces contre la maison d'*Uchérita*; et, en peu de temps, il la réduit à la nécessité de lui demander la paix. Il l'accorde, mais à condition que *Tassalnis* sera

dédommagé du sacrifice qu'il fait de la couronne de *Nolpoge* par l'investiture des états de *Ranilore*, dont il transmettra la souveraineté à ses descendans.

« Les ennemis de *Tassalnis*, voyant qu'ils ne lui font jamais plus de bien que lorsqu'ils voudroient lui nuire davantage, le laissent enfin régner en paix sur ses nouveaux sujets. C'est alors que, guidé par son génie, et instruit par les utiles leçons de l'adversité, *Tassalnis* met en action tous ses talens et ses vertus pour le bonheur du genre humain. Sage et judicieux dans ses vues, il établit un ordre admirable de police d'où résulte la paix intérieure de l'état, et une aisance qui s'étend jusqu'aux dernières classes du peuple. Efficacement ami des hommes, il voudroit, en épuisant ses trésors, tarir, s'il étoit possible, jusqu'à la source des misères humaines. Prince religieux et chéri de ses peuples, il ne paroît jaloux de posséder leur cœur que pour le plaisir d'en diriger plus sûrement les affections vers l'Être suprême. Provoqué par l'orgueilleuse folie des philosophes de son siècle, il trouve dans un zèle ardent dirigé par le génie, des foudres pour terrasser l'audace de ces nouveaux Titans. Car je veux que *Tassalnis* sache écrire aussi bien qu'il sait agir; en sorte qu'après avoir été le modèle des bons

rois par ses exemples, il leur laisse encore dans des écrits lumineux et bien pensés, l'expression de son bon esprit, et la plus touchante invitation à toutes les vertus qui font la gloire des rois et le bonheur des sujets.

« Enfin, pour rendre plus vif encore, s'il est possible, l'intérêt que doit exciter mon héros, je veux que sa mort, non moins extraordinaire que sa vie, répande un nouvel éclat sur toutes ses vertus. On ne le verra donc pas mourir de la mort paisible du commun des hommes, ni de la mort plus douce encore que les héros vulgaires vont chercher dans les combats ; il expirera dans les supplices, et au milieu des flammes, non pas insensible, comme le stoïcien dans le taureau de Phalaris, mais toujours patient, toujours tranquille et sans foiblesses, attendant courageusement avec la mort la récompense de ses vertus et le prix de ses souffrances. »

Cette ingénieuse esquisse me charma. Je reconnus sans peine Stanislas dans *Tassalnis*, et les autres personnages sous le masque qui les couvroit. Mais tout ce merveilleux que devoit offrir l'histoire de Stanislas dans sa plus grande simplicité, im-
posoit à celui qui se chargeoit de la com-

poser, une obligation plus étroite d'en garantir la vérité, et j'avois besoin pour cela de Mémoires sûrs et fidèles. L'homme de lettres qui avoit conçu le plan, me procura encore les moyens de l'exécuter. « Les Mémoires, m'écrivit-il, ne vous manqueront pas, et soyez sûr que vous puiserez à la bonne source. Je connois particulièrement M. Aliot, fermier-général, qui a passé sa vie avec le roi de Pologne, dont il avoit toute la confiance : je l'ai vu dimanche dernier, et je lui ai parlé vous. Il m'a assuré qu'il feroit, avec le plus grand plaisir, en faveur de l'auteur de *la Vie de M. le Dauphin*, ce qu'il n'a jamais voulu faire pour personne : il vous ouvrira son portefeuille. Vous y trouverez, outre les Mémoires qu'il a recueillis lui-même, ceux qu'avoit pris soin de rassembler le chevalier de Solignac, écrivain connu, comme vous savez, et qui se proposoit depuis long-temps de donner l'histoire du monarque qu'il avoit suivi tant en Pologne qu'en Lorraine.

« Je vous avoue, monsieur, qu'à la vue de ces précieux matériaux, que j'ai feuilletés pendant une journée entière, je me suis senti plus d'une fois attendri jusqu'aux larmes, dans la pensée que l'ouvrage qu'ils composeront pourra tomber entre les mains de quelques souverains et de leurs minis-

tres : que du moins il sera lu à la cour de France; et que nos princes sans doute se procureront le doux plaisir d'admirer dans le roi leur bisaïeul le modèle accompli des bons rois.

« Comme je me propose de partir incessamment pour Brunoy, où je dois faire quelque séjour, vous pouvez, à votre retour à Paris, vous présenter chez M. Alliot, qui demeure près de la place Louis xv; vous y serez le bienvenu. Il veut avoir avec vous quelques conférences qui ne vous seront pas inutiles; et vous le trouverez toujours disposé à éclaircir les difficultés que vous pourriez rencontrer dans les Mémoires qu'il vous remettra.

« Ceux du chevalier de Solignac sont sûrs, et, en général, très judicieux; mais ils vous paroîtront comme à moi trop diffus. Quand on a été témoin oculaire, tout intéresse, tout paroît important : on embrasse trop de détails. En suivant ces Mémoires, vous composeriez un volume entier pour nous faire connoître la Pologne, un autre pour amener l'événement qui porta Stanislas sur le trône, et ce qui seroit l'histoire de ce prince n'en formeroit pas un troisième. Ne seroit-ce pas, je vous prie, planter le Portail de Saint-Sulpice devant votre Chapelle de Louis-le-Grand? Je désirerois que

sans étrangler la matière, et sans rien omettre d'essentiel au développement de la révolution que vous avez à décrire, vous puissiez néanmoins resserrer et l'histoire de cette révolution, et celle des vertus pacifiques de Stanislas dans un seul volume. Vous en formeriez ensuite un autre des écrits du prince, que vous choisiriez entre ceux qui ont déjà été publiés, et ceux que vous communiquera M. Alliot. Ce second volume, non moins intéressant que le premier, en seroit comme le supplément. Et vous pourriez, ce me semble, par des rapprochemens entendus, en former un vrai traité de politique et de morale, ouvrage d'autant plus utile pour ce siècle, qu'il n'y en auroit point de plus propre à désespérer nos précepteurs philosophes, et à les guérir de la manie épidémique de vouloir endoctriner les peuples et les rois.

« Je ne puis vous exprimer, monsieur, combien je désirerois de voir enfin paroître cet important ouvrage, dont on nous a vainement flatté depuis si long-temps. Et sûrement la France et toute l'Europe partagent mon impatience.... »

Autre Lettre du même.

« J'ai vu hier M. Alliot... Il m'a fait part d'une anecdote des plus curieuses relative à M. de Voltaire, et qui ne doit pas être indifférente pour l'historien du roi de Pologne. Elle vous apprendra, monsieur, jusqu'à quel point vous devez compter sur l'exactitude du seigneur de Ferney, malgré tout son charlatanisme, malgré les quatre-vingt-dix mortelles pages de précautions oratoires qu'il a étalées à la tête de son *Histoire de Charles XII*, pour se faire croire le plus véridique comme le plus judicieux de tous les écrivains. Voici le fait :

« M. de Voltaire, après l'impression de son *Histoire du roi de Suède*, s'empressa d'en aller rendre hommage au roi de Pologne. Il se promettoit des complimens flatteurs, il ne reçut que des reproches humilians. Le roi lui demanda de quel front il osoit présenter à un témoin, et à un acteur un livre qui outrageoit la vérité en mille manières? L'historien supplia, conjura; et le roi voulut bien lui pardonner, à condition qu'il rectifieroit, dans une seconde édition, les faussetés de la première. M. de Voltaire trouva même à la cour de Lorraine un protecteur généreux qui, ayant représenté au roi que le jugement qu'il avoit porté de l'*Histoire de Charles XII* nui-

roit au pauvre auteur, obtint de sa majesté Polonoise un témoignage en faveur de la nouvelle *édition de Genève*, qui seroit corrigée. « Le vif intérêt que nous prenons
« à la gloire de M. de Voltaire, dit M. le
« comte de Tressan, nous a pressé de de-
« mander au roi de Pologne la permission
« d'envoyer à M. de Voltaire un certificat,
« etc. » Le roi consentit à l'envoi de ce cer-
tificate, « avec prière à M. de Voltaire,
« ajoute M. le comte de Tressan (c'est-à-
« dire avec permission), d'en faire usage
« toutes les fois qu'il le jugera à propos. »
D'après cette dernière clause du certificat,
vous n'imaginerez pas, monsieur, le rai-
sonnement que fit M. de Voltaire; le voici :
« Le roi m'autorise à faire usage du certificat
« *toutes les fois que je le jugerai à propos;*
« eh bien, je juge à propos de le mettre à la
« tête de l'histoire du *czar Pierre*, que, par
« un tour d'adresse, j'appellerai le *Supplé-*
« *ment* de l'histoire de Charles XII. Le roi
« sera tôt ou tard informé de ma supercherie;
« mais, en attendant, mon édition se sera
« glissée dans le public, à la faveur de son
« certificat : le tour sera beau; et *le vif in-*
« *térêt* que M. le comte de Tressan prend à
« ma gloire, pourroit bien encore me faire
« trouver grâce une seconde fois auprès de
« sa majesté. »

« En effet, l'Histoire du czar de Russie paroît; le roi de Pologne veut la lire; mais quel est son étonnement, lorsqu'à la première page d'un livre dont il n'a ouï parler que depuis qu'il est public, il aperçoit le certificat qu'il a autrefois accordé pour un autre ouvrage! Dans le premier mouvement de son indignation, ce prince minute lui-même sur une petite feuille volante que M. Alliot vous remettra, une lettre qui, suivant son intention, devoit être adressée à l'auteur de l'*Année littéraire*, et publiée sous le nom d'un officier de la cour de Lorraine. Vous ne pouvez vous dispenser, monsieur, de transcrire dans votre préface une pièce (1) qui, outre qu'elle sera piquante pour le public, préparera de plus en plus vos lecteurs à n'être pas surpris lorsqu'ils vous trouveront en opposition avec l'histo-

(1) « Lettre écrite de la main du roi de Pologne pour être
« adressée à M. Freron, et rendue publique en France
« sous le nom d'un des officiers de sa majesté.

« Vous jugez, monsieur, combien le roi a été surpris et révolté de l'usage du certificat de M. Tressan que M. Volterre a mis à la tête de son Histoire de Russie. Sa majesté souhaiteroit que le public fût instruit de ce qui a donné occasion à ce certificat : en voici l'éclaircissement. M. Volterre a fait l'Histoire de Charles XII pleine de faussetés, et très injurieuse à la mémoire de ce grand prince. Le roi, en ayant été indigné, fit des réprimandes très sévères à M. Volterre, alors présent à sa cour, et qui parut sentir l'énormité de sa faute. Il donna au public une

rien de Russie. Ce sera chose assez curieuse encore de voir comment M. de Voltaire, tout brave et aguerri qu'il est, pourra parer cette botte. Attendez-vous à quelque *calembourg* de nouvelle fabrique, surtout si vous lui faites la politesse de lui offrir communication de la pièce (1) en original.... »

Tout me paroît si sage et si bien ordonné dans le plan qui m'est ici proposé, comme dans les vues particulières qui y sont relatives, que j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de les adopter sans réserve, et de donner tous mes soins à les remplir.

Je divise mon histoire en six Livres.

Dans le premier, je conduis Stanislas depuis son enfance jusqu'à l'élection d'Auguste II.

Le second renferme ce qui se passa depuis l'élection d'Auguste jusqu'à sa dépo-

« seconde édition : le roi en a marqué de la satisfac-
 « tion ; et c'est ce qui a donné occasion au certificat
 « conforme aux sentimens du roi par rapport à la
 « seconde édition de l'Histoire de Charles XII. Mais à
 « quel propos M. *Volterre* a-t-il rendu ce certificat
 « relatif à son Histoire de Russie?... Je voudrois,
 « monsieur, que le public sentît toute la bassesse et
 « l'absurdité de ce procédé d'après la connoissance que
 « je vous en donne par ordre du roi. »

(1) L'offre que j'eusse pu faire à M. de Voltaire, il y a quelques années, je la fais aujourd'hui aux personnes qui croiroient devoir prendre quelque intérêt à sa gloire.

sition, qui fut suivie de l'élection de Stanislas.

Dans le troisième, on voit la suite des mouvemens qui agitèrent le Nord depuis l'élection de Stanislas jusqu'à sa retraite en France.

Le quatrième offre l'histoire des nouvelles révolutions que ce prince éprouva dans sa fortune depuis cette époque jusqu'après sa seconde élection.

Le tableau des vertus royales que Stanislas fit briller sur le trône de Lorraine fait la matière du cinquième.

Dans le sixième enfin, le plus heureux assemblage des qualités du cœur et des vertus de l'âme nous montrent, en la personne de ce prince, le souverain de son siècle qui fit le plus d'honneur à la religion et à l'humanité.

STANISLAS LECKZINSKI naquit le 20 octobre 1682, à Léopold, capitale du palatinat de la Russie Rouge. Sa maison, originaire de Moravie, s'étoit établie en Bohême, lorsqu'en 965, Philippe de Perztyn vint en Pologne à la suite de Dambrouka, fille du duc de Bohême, et sa tante maternelle, qui épousa Miécislas, duc des Polonais. Cette princesse, ainsi que le seigneur de Perztyn,

professoit la religion chrétienne. Tous deux de concert formèrent le dessein d'éclairer Miécislas sur les absurdités du paganisme, et ils y réussirent. Ce prince, qui ne connoissoit que les vertus païennes, fut frappé de celles que pratiquoit sa nouvelle épouse, et se persuada facilement que la religion qui les enseignoit étoit la véritable. Mais cette religion condamnoit la polygamie, et Miécislas étoit attaché à sept femmes du second ordre. Il balançâ quelque temps avant de les répudier; mais dès qu'il eut fait ce premier sacrifice, rien ne lui coûta pour vivre en prince chrétien (1). Il se fit baptiser; il demanda au pape Jean XIII des évêques et des missionnaires pour instruire ses peuples, qui, à son exemple, s'empresèrent de briser leurs idoles. C'est ainsi que les ancêtres de Stanislas jetèrent les premiers fondemens de la foi dans la Pologne.

Perztyń joignoit à ses vertus religieuses de grandes qualités, que Miécislas sut apprécier et mettre utilement en action. Après

(1) Miécislas mourut couvert de gloire, et fut pleuré de ses sujets, quoique son gouvernement eût été fort austère. Jamais prince ne fit des lois si sévères contre les scandales. Tout Polonais, par exemple, qui étoit convaincu d'avoir mangé de la viande pendant le carême, étoit condamné à avoir les dents arrachées. Que de gens dans notre France, dira quelqu'un, n'auroient plus de dents à Pâques, si l'infraction des lois du carême s'y punissoit suivant le code de Miécislas !



l'avoir fait chef de ses conseils pendant la paix, il le fit général de ses armées pendant la guerre. Plusieurs victoires signalées qu'il remporta sur les Russes lui frayèrent le chemin aux premières dignités de l'état ; et il laissa à ses enfans un grand nom à soutenir et de grandes vertus à imiter.

Bientôt les descendans de Perztyń fondèrent la ville de *Leckno*, d'où ils prirent, suivant l'usage des Polonais, le nom de *Leckzinski*. Les historiens parlent de plusieurs grands hommes issus des seigneurs ou comtes de *Leckno*. Les Raphaël, les Venceslas, les André, les Boguslas furent, dans ces derniers temps, des personnages distingués dans la république, et par leurs emplois, et par leur mérite personnel.

Raphaël *Leckzinski*, troisième du nom, comte de *Leckno*, d'abord staroste de *Fraumstad*, ensuite grand-enseigne du royaume, occupa successivement les palatinats de *Kalisk*, de *Posnanie* et de *Lencici*. Il réunit à ce dernier le généralat de la Grande-Pologne, et enfin la charge de grand-trésorier de la couronne. Raphaël épousa la fille de *Stanislas Jablonouski*, palatin de Russie, et grand-général de l'armée de la couronne. C'est de ce mariage que naquit le prince dont j'écris l'histoire.

Stanislas avoit apporté en naissant une

complexion foible et languissante. Mais la fille de Jablonouski, fidèle au premier devoir que la nature prescrit aux mères, parvint, en élevant elle-même son fils, à lui affermir le tempérament. Elle eût cru surtout n'être mère qu'à demi, si elle eût confié à des cœurs étrangers le soin de faire éclore dans celui de son fils le germe des vertus héréditaires dans sa famille.

A l'âge de six ans, l'enfant passa des mains de sa mère entre celles de son père, qui se fit son gouverneur. Né avec d'heureuses dispositions, nourri des leçons les plus propres à les développer, il donna bientôt lieu d'augurer qu'il ne dégénérerait pas de la vertu de ses ancêtres ; mais nous sommes fort éloignés de croire que la chiromancie eût prédit dès-lors jusqu'où il porteroit un jour la gloire de son nom (1). A une physionomie ouverte, qui respiroit la candeur et l'ingénuité, Stanislas joignoit des manières aisées et la plus noble franchise. Jamais, dans son enfance, on n'eut à

(1) Un Italien versé dans la chiromancie, si l'on en croit un historien, dit à Raphaël Leckzinski, après avoir examiné les mains de son fils : *Bis solium ascendet, et vitam mœrore mixtam aget*. A quoi Raphaël ayant répondu : *Quod Deus avertat*, le diseur de bonne aventure poursuivit : *Sed tandem diadema regium bello assecutus summâ animi tranquillitate discedet*; et le palatin ajouta : *Fiat voluntas Domini*.

lui reprocher le mensonge, ni les moindres déguisemens qui l'avoisinent. Il étoit d'un caractère liant et enjoué; il avoit l'esprit juste et pénétrant, le jugement droit et sûr, une âme forte et courageuse, et surtout un cœur sensible et bon.

Le fils de Leckzinski étoit fort jeune encore lorsque, voyant conduire en prison, par ordre de son père, un domestique infidèle, il courut, les larmes aux yeux, solliciter sa grâce. On la lui refusa : il en fut désolé. Le lendemain, s'étant échappé seul, il alla demander comment se trouvoit le prisonnier. « Comme un homme qu'on « nourrit au pain et à l'eau, » lui répondit-on. Il essaie, par prières et par promesses, de corrompre le geôlier, et il y réussit en partie, en obtenant de lui qu'il avertira son prisonnier de paroître à sa fenêtre à une heure marquée. Stanislas retourne au château, met un domestique dans sa confiance, et concerte avec lui les moyens d'exécuter le projet qu'il a formé. On se procure des provisions de bouche, on se munit d'une longue perche, et l'on se rend sous les fenêtres de la prison. Nouvel embarras : la perche est trop courte; comment faire ? Le domestique ne voit point d'autre parti à prendre que de s'en retourner : « Attendez, lui dit l'enfant, il me vient une idée :

« élevez-moi sur vos bras, peut-être alors
« pourrai-je porter la perche jusqu'à la fe-
« nêtre. » Il l'y porta en effet ; et l'on ima-
gine mieux qu'on ne pourroit l'exprimer la
joie qu'il ressentit alors d'avoir triomphé
d'un obstacle qui paroissoit s'opposer in-
vinciblement au soulagement du malheu-
reux. Capable d'un pareil trait dès l'âge de
huit ans, Stanislas devoit mériter, étant sur
le trône, le surnom de *Bienfaisant*.

La plupart des pères, en Pologne, ne
se contentent pas de donner de vive voix
leurs instructions à leurs enfans, ils les
leur laissent par écrit ; et ces pièces, con-
servées avec respect dans les familles, y
sont un continuel encouragement à la vertu.
On nous saura gré de placer ici quelques
fragmens de celles que laissèrent à Sta-
nislus, Raphaël son père, et Joblonouski
son aïeul maternel (1). « Mon fils, lui dit
Raphaël, je vous aime avec tendresse ;
mais si je vous voyois indifférent pour
notre sainte religion, vous seriez dès-lors
à mes yeux au-dessous du dernier des
étrangers, et je me regarderois comme le
plus malheureux des hommes, si j'étois
père d'un fils qui ne sentît pas qu'il est
né pour le ciel. Le rang que nous tenons

(1) Ces pièces sont écrites en latin. *Miss. du chevalier
de Solignac.*

dans la république nous oblige à plus de vertus que le commun de nos citoyens. La religion est le plus ferme soutien des états ; mais il faut pour cela que celle des hommes constitués en dignité soit plus que sincère ; elle doit aller jusqu'au zèle...

« Nommé ambassadeur à la Porte, pour traiter de la paix avec le Grand-Seigneur, je partis de Pologne, ayant pour cortège deux mille hommes, tant soldats que domestiques. Arrivé à Iassy, j'appris que deux de mes cavaliers avoient déserté, et que, pour se ménager la protection du bacha, ils avoient renoncé leur foi et embrassé le mahométisme. Plus touché de la perte que ces malheureux faisoient de leurs âmes que de celle que je faisois moi-même de leurs personnes, je résolus de les arracher à l'erreur, à quelque prix que ce fût, et de les faire mourir repentans, s'il étoit possible, plutôt que de les voir vivre infidèles. Je vais moi-même réclamer mes soldats. « La loi du Grand-Prophète, me « dit le bacha, me défend de te les rendre. « Et à moi, lui répartis-je, la loi du seul « Grand-Dieu m'ordonne de les arracher « par la force si tu refuses de me les rendre « de gré. » Ils me furent rendus sur-le-champ. Je reprochai alors à ces malheureux

l'énormité de leur crime. Je leur déclarai qu'il n'étoit pas en mon pouvoir de les soustraire à la punition que méritoit le double scandale de la désertion jointe à l'apostasie. Je les exhortai à songer sérieusement au salut de leurs âmes. Je leur fis donner un confesseur, pour les préparer à la mort : et, afin que le crime fût expié dans l'endroit même où il avoit été commis, y fis ranger ma troupe en bataillon carré sur la place de Iassy. Mes deux renégats y furent amenés, et y eurent la tête cassée, malgré les prières du bacha et les murmures de six mille janissaires qui formoient la garnison de la place. Je crus cet exemple nécessaire, tant pour soutenir les foibles que pour contenir les méchans.

« Avant d'entrer dans Constantinople, j'avois fait demander au Grand-Seigneur, et j'avois obtenu la distinction jusqu'alors refusée à nos ambassadeurs, de faire mon entrée dans sa capitale, armes hautes, étendards déployés. A peine eûmes-nous fait quelques pas dans la ville en cette ordonnance, que je fus frappé d'un spectacle dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire : je vis une infinité de gens qui se prosternoient sur notre passage avec toutes les démonstrations d'une

joie extraordinaire : je demandai ce que cela pouvoit signifier, et si l'on nous prenoit pour des dieux. « Ces bonnes gens que vous voyez, me dit-on, sont des chrétiens qui, ravis de voir la croix figurée sur vos étendards, se prosternent par respect pour ce signe adorable. » Je me sentis dans ce moment attendri jusqu'aux larmes. Je fis ralentir la marche de ma troupe, autant pour favoriser la piété de ces fervens chrétiens, que pour prolonger la jouissance du sentiment qui me pénétoit. Je compris alors, mon fils, que la foi n'a nulle part plus d'énergie que dans les lieux où elle est plus contrainte ; et je formai des vœux pour qu'elle fût moins languissante parmi nous où elle jouit de la plus entière liberté.

« J'appris, pendant mon séjour à Constantinople, qu'une multitude de chrétiens y gémissent dans le plus dur esclavage, continuellement exposés à la tentation de renoncer leur foi pour adoucir la rigueur de leur sort. J'employai à leur rachat tout l'argent dont je pouvois disposer. Ces pauvres gens, dans le transport de leur reconnaissance, vinrent se jeter à mes genoux, m'appelant leur libérateur et leur sauveur. Jamais, je l'avoue, je n'éprouvai de si douce satisfaction, ni ne sentis

si bien le plaisir qu'il y a de rappeler la joie dans des cœurs qui ont perdu jusqu'à l'espérance de la goûter jamais....

« C'est un devoir pour nous, mon fils, de seconder les vues du roi et de l'aider à soutenir ses entreprises toutes les fois qu'elles n'ont pour but que le bien public. Mais le roi, parmi nous, n'a que le pouvoir que nous lui donnons, et il ne doit user de ce pouvoir qu'en la manière que le lui prescrivent les lois, dont il a juré l'observance. Si donc il entreprenoit ou de borner nos privilèges ou de restreindre notre liberté, tout bon Polonais doit se mettre en devoir de l'arrêter. Personne n'a marqué au roi Sobieski plus d'attachement et de fidélité que moi ; et jamais je ne mettrai de bornes à mon zèle pour sa gloire, tant qu'il n'aura lui-même en vue que celle de la nation. Ce prince cependant m'ayant un jour donné occasion de me souvenir que j'étois Polonais, je ne l'oubliai pas. Dans une de nos assemblées du sénat il avoit fait asseoir à côté de lui sur son trône le prince Jacques son fils ; et, par un discours artificieusement apprêté, il insinuoit qu'il seroit avantageux pour la tranquillité de l'état, que cet enfant fût désigné son successeur. Déjà je voyois qu'au mépris de nos lois, on alloit donner

les mains à ce projet destructeur de notre plus beau privilège, lorsque m'adressant au roi et à l'assemblée, je m'écriai d'un ton de voix qui déceloit mon émotion : « Et « moi, mes frères, je vous déclare que j'ai « merai toujours mieux ma liberté, avec « tous ses périls, qu'un paisible esclavage. » (1)

Ces paroles en effet firent échouer le projet du roi ; et Raphaël, en les prononçant, préparoit, sans y penser, l'accès du trône à son fils.

Les instructions que le jeune Stanislas recevoit de son aïeul n'étoient pas moins propres à le former aux vertus morales et patriotiques. Aussi grand capitaine qu'orateur éloquent et habile négociateur, Jablonouski étoit un personnage distingué parmi ses concitoyens. Il s'étoit signalé contre les Suédois, les Russes et les Cosaques. Il avoit porté la république à réprimer les incursions des Turcs par une guerre ouverte. Il avoit battu les armées ottomanes, et forcé le Grand-Seigneur à des traités honorables à la Pologne. On l'avoit vu en 1695, à la tête d'un corps de trois mille hommes de troupes réglées, et de ses domestiques, mettre en déroute,

(1) *Malo periculosam libertatem quàm quietum servitium.*

après huit heures de combat, une armée de soixante mille Tartares, qui menaçoit Léopold, dont elle occupoit déjà les faubourgs. Ce grand homme prenoit plaisir à faire à son petit-fils le récit de ses brillans exploits. Les instructions particulières qu'il lui adresse, sont l'expression de la noble franchise et du désintéressement d'un vertueux républicain. « Mon fils (1), lui dit-il, j'ai été associé aux travaux du roi Sobieski, et j'ai eu l'avantage de partager ses triomphes. Lorsqu'en 1674, après la mort du roi Michel, les puissances voisines, semant l'argent à l'envi, formèrent divers partis en faveur de princes étrangers, je connoissois un homme en Pologne supérieur en mérite à tous ces prétendans empressés; c'étoit Sobieski. Il étoit mon égal; je formai le projet de le faire mon roi, et malgré mille obstacles j'eus le bonheur d'y réussir. J'eusse pu songer à mes intérêts, tout m'y sollicitoit; mais je pensai qu'il n'étoit rien qu'un vrai Polonais ne dût sacrifier au bien de sa patrie, et qu'il étoit plus beau de faire donner une couronne au vrai mérite, que de la briguer pour soi-même....

« Quoique j'aie toujours été assez heu-

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

reux à la guerre, je n'ai jamais été tenté de tirer vanité de mes succès, sachant que le hasard préside souvent à la victoire, ou plutôt que le dieu des armées la donne à qui il lui plaît... Il n'est permis de concourir à l'effusion du sang humain, que lorsqu'on a été provoqué par des ennemis injustes. Les forcer alors à des traités raisonnables, c'est assurer la tranquillité des nations.

« Ce n'est point par les beaux discours qu'on débite dans nos diètes, c'est par un noble désintéressement qu'on sert utilement la patrie. Dans des temps où le trésor public ne put me fournir de quoi faire subsister l'armée de la couronne, je partageai mes revenus avec mes soldats, j'empruntai de mes amis, et plus d'une fois j'engageai mes terres pour fournir à leur subsistance. Je les traitois comme mes enfans, ils me chérissoient comme leur père.

« Dans des temps plus heureux, où mes revenus ont surpassé mon nécessaire; au lieu de songer à m'agrandir, j'ai cru devoir m'occuper des besoins de la patrie : j'ai fait construire à mes dépens le fort de la Trinité, poste nécessaire pour réprimer les excursions des Turcs, maîtres de Kaminiek. Et croyez-vous, mon fils, que si tous les seigneurs qui partagent les terres de la ré-

publique aimoient d'un amour désintéressé cette tendre mère, à laquelle ils doivent tout ce qu'ils sont; croyez-vous, dis-je, que nous ne verrions pas bientôt s'élever sur nos frontières des places-fortes qui mettroient nos provinces à couvert des incursions et des brigandages des peuples qui nous avoisinent.... »

Ces instructions dictées par la tendresse, et soutenues par les exemples, ne pouvoient manquer de faire la plus heureuse impression sur l'âme de Stanislas. Aussi le vit-on bientôt se passionner pour le bien et s'attacher à la vertu. L'époque à laquelle il reçut son éducation devoit aussi contribuer à en assurer le succès. La nation polonoise, jusqu'au règne d'Auguste II, avoit conservé la simplicité de ses mœurs antiques. Elle vivoit dans l'heureuse ignorance de la plupart des besoins et des vices dont s'applaudissoient les autres peuples de l'Europe. On voyoit parmi elle moins de politesse qu'aujourd'hui, mais aussi plus de franchise; moins de bel esprit, mais plus de religion; moins de luxe et de faste, mais plus de richesses réelles; moins de superficie en tout, et plus de fond. En sorte qu'au-dehors, comme dans le domestique, tout concouroit à inspirer à un jeune homme cette candeur, cette frugalité, cette

simplicité de religion qui firent le fond du caractère de Stanislas. (1)

L'altération des mœurs chez les pères, influa bientôt sur l'éducation des enfans; et je ne sais si, dans un demi-siècle, la nation polonaise n'aura pas perdu le droit de reprocher à la nôtre le ridicule de donner à des enfans, qui ne savent pas encore parler, une foule de domestiques chargés d'étudier leurs caprices naissans et d'obéir à leurs signes? Peut-être craindra-t-on alors d'apprendre à un jeune Polonais qu'il a des mains pour s'en servir, et qu'à l'âge de dix ans, si un valet de chambre oublie de le venir mettre au lit, on le verra aussi embarrassé que le seroit parmi nous, en pareil cas, un enfant élevé dans les palais des grands. Stanislas, pendant son éducation, n'eut aucun domestique particulièrement attaché à sa personne; et ceux de son père n'étoient point à ses ordres. Il falloit qu'il les priât, et souvent ils lui répondoient qu'ils n'avoient pas de temps à lui donner. Raphaël l'ordonnoit ainsi, afin que son fils apprît de bonne heure à savoir se passer, au besoin, de services étrangers.

Ce ne fut point par l'inaction d'une vie molle et oisive, ce fut par une continuité

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

d'exercices réglés et d'occupations sérieuses que le palatin se proposa d'affermir la complexion délicate de Stanislas. Il ne lui proposoit, pour délasserment de ses travaux d'esprit, que des exercices du corps. Il lui apprenoit à braver également les chaleurs de l'été et les froids de l'hiver. Dès qu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, il voulut l'accoutumer à souffrir la faim et la soif comme les autres incommodités naturelles. Et, pour consacrer ces privations volontaires par le motif le plus respectable, il lui proposa l'observance des lois du jeûne et de l'abstinence. Mais, ce que bien des mères ne pourront entendre sans frémir, c'est que dans toutes les saisons de l'année cet enfant chéri et délicat, l'unique héritier de deux grandes maisons, n'avoit pour lit qu'une pailleasse. Aussi l'homme qu'avoit formé cette éducation mâle, étoit-il le mieux constitué, et le plus robuste, peut-être, que l'on eût vu en France depuis un siècle.

L'esprit se développoit dans le jeune Leckzinski à mesure que le tempérament se fortifioit. Le goût qu'il prit, presque dès l'enfance, pour les sciences et les arts, étonna souvent ses maîtres; et ces fleurs précoces surpassèrent encore l'attente de ceux qui craignoient de les voir sitôt

éclore (1). A l'âge de dix-sept ans, Stanislas instruit des arts agréables, autant qu'il lui convenoit de l'être, savoit parfaitement bien écrire et parler la langue latine. Il avoit appris le français, et beaucoup mieux l'italien. Versé dans les connoissances mathématiques, il avoit, par un goût particulier, approfondi la mécanique au point qu'au jugement des connoisseurs, il eût pu, simple particulier, se faire un nom par cette science. Il parloit sa langue avec grâce, et l'écrivoit élégamment en prose et en vers. Dans une république, où tout dépend de la multitude, l'art de persuader est un des plus utiles à ceux à qui leur naissance permet d'aspirer aux grandes dignités de l'état; aussi n'en laissa-t-on pas négliger l'étude à Stanislas. Mais, averti par son génie plus encore que par ses maîtres, au lieu d'étudier ses modèles domestiques, il ne songea qu'à se former sur ceux de l'ancienne Rome. Et c'est sans doute à ce discernement qu'il dut les brillans succès qui, comme nous le verrons bientôt, accompagnèrent son début dans la carrière de l'éloquence.

Depuis long-temps le comte Leckzinski, ne voyant plus rien dans son fils qui se res-

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

sentît de l'enfance, le traitoit en tout comme un ami. Pour lui donner un gage de sa confiance à la fin de son éducation, il lui offrit de le faire voyager dans les principaux états de l'Europe. Un jeune homme ne se refuse pas à cette offre. Mais, où la plupart des voyageurs de son âge ne se proposent que la douceur d'une vie libre et agréablement variée, Stanislas vit un nouveau genre d'étude dont l'agrément ne diminueroit pas l'importance. Il se proposa pour but capital d'observer l'état actuel des arts et des sciences chez les peuples qu'il devoit voir, de se former à la connoissance des hommes, et d'étudier sur les originaux, si l'on peut ainsi parler, ce caractère propre, ce génie distinctif des nations que le pinceau le plus délicat saisit rarement avec toutes les nuances qui le différencient.

De tous les pays que parcourut le jeune voyageur, aucun ne l'intéressa comme la France. Outre qu'il partageoit une affection héréditaire dans sa famille pour cette nation, depuis qu'un ambassadeur de sa maison y avoit été conclure le mariage du roi Uladislas avec Marie de Gonzague, la France étoit véritablement de tous les états de l'Europe celui qui pouvoit lui offrir alors le plus d'objets propres à l'instruire et dignes de piquer sa curiosité. Il y voyageoit

peu de temps avant la guerre d'Espagne, c'est-à-dire à l'époque la plus brillante du règne de Louis-le-Grand. Les sciences et les arts étoient alors portés dans ses états à ce degré de perfection après lequel on ne doit craindre que la décadence. Plus grand lui-même que tout ce qu'il avoit fait, le monarque, rassasié de triomphes, et au comble des prospérités humaines, sembloit donner à tout ce qui l'approchoit l'empreinte du grand et du merveilleux. Aussi, tant à la cour que dans la capitale, tout fut sujet d'admiration pour le jeune Polonais. Il racontait qu'une de ses jouissances à Versailles avoit été d'y voir cet illustre élève de Fénélon, prince à peu près de son âge, dont la renommée publioit déjà les rares qualités. Mais quelle distance presque infinie de l'un à l'autre, du duc de Bourgogne tout brillant de l'éclat du trône, à Stanislas Leckzinski, jeune étranger, inconnu à la cour, et confondu dans la foule (1)! Ces deux grandes âmes ne se touchoient que par leurs vertus; et les rapports qui devoient bientôt unir leur sang, étoient encore cachés dans un avenir impénétrable. Et en

(1) C'est sans aucun fondement qu'un historien a écrit que Louis XIV eût voulu attacher Stanislas à sa cour, et qu'il lui donna, à son départ, des marques d'un attachement distingué. Le jeune Polonais ne parla jamais à ce prince.

effet, qui eût imaginé alors que ce jeune et modeste étranger eût pu aborder le duc de Bourgogne, et lui dire : « Grand prince, « qui êtes né pour le trône, vous ne serez « jamais roi, et moi particulier, je le serai « dans peu. Vingt années ne se seront pas « écoulées, que le roi votre aïeul sera des- « cendu dans le tombeau : le dauphin votre « père l'y aura précédé : votre jeune épouse « l'y aura suivi ; vous-même les y aurez ac- « compagnés : les princes vos enfans y se- « ront aussi descendus, à l'exception d'un « seul ; et cet unique rejeton, assis sur le « trône de Louis-le-Grand, épousera la fille « unique du jeune inconnu qui vous parle ». Qu'un pareil discours, dis-je, eût alors choqué les vraisemblances, qu'il eût paru chimérique ! et il eût été vrai.

Les voyages que fit le jeune Leckzinski ajoutèrent aux connoissances qu'il avoit puisées dans son éducation l'expérience la plus propre à en diriger l'usage pour l'utilité de sa patrie. Aussi le comte Raphaël, aussitôt après le retour de son fils, ne craignit-il pas de l'initier aux grandes affaires de la république. Mais, avant de produire Stanislas sur le théâtre de la Pologne, il nous paroît indispensable de donner au lecteur une idée succincte de ce royaume et de son gouvernement.

La Pologne, l'un des plus grands royaumes de l'Europe, étoit bornée, à l'époque actuelle, au septentrion par la mer Baltique; à l'orient, par la Tartarie et la Moscovie; au midi, par le Pont-Euxin, la Valachie, la Moldavie, la Transylvanie et la Hongrie; à l'occident, par la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie et la Moravie. Par le partage célèbre convenu en 1772 entre les puissances voisines de la Pologne, et ratifié dans une assemblée générale de cette nation en 1774, la maison d'Autriche a formé son arrondissement au sud-ouest, en démembrant les palatinats de Cracovie, de Sandomir, de Lublin, de Beltz, de la Russie propre, de la Volhinie et de la Padoüe : le roi de Prusse s'est donné, au nord-ouest, la Prusse polonaise avec quelques cantons de la Grande-Pologne qui l'avoisinent; et la Russie, au nord-est et à l'est, a renfermé dans son enceinte plusieurs provinces du grand-duché de Lithuanie.

Le sol est fertile en Pologne, les blés et les pâturages y abondent. Les Polonais sont spirituels : ils joignent à une noble fierté la bravoure et la franchise. Naturellement généreux, s'ils paroissent avides de richesses, ce n'est que pour le plaisir de s'en faire honneur. Aucun peuple, après le Français, ne reçoit si bien les étrangers et ne sait

mieux s'en faire aimer. Ils ont un grand respect et un sincère attachement pour la religion.

Le peuple en Pologne est serf, sans se plaindre d'un état avec lequel l'habitude l'a comme naturalisé. Tout seigneur a sur ses vassaux le droit de vie et de mort; et celui qui abuseroit de ce droit barbare contre un innocent, en seroit quitte pour une amende de quinze livres.

Tous les nobles Polonais, sans distinction d'emploi, de dignités ou de fortune, se regardent comme égaux, et s'appellent *frères*. Ils composent deux ordres, celui des chevaliers et celui des sénateurs. L'ordre équestre comprend toute la noblesse qui n'est pas dans les grandes charges. Le sénat est composé des évêques, des palatins, des castellans et des grands-officiers de la couronne. Les lois fondamentales de la Pologne portent que les évêques seront admis au gouvernement de l'état, pour être les défenseurs de la religion, qui en est le plus ferme appui.

Les *palatins* sont les gouverneurs des provinces. Ils président les assemblées particulières qui s'y tiennent pendant la paix, et ils commandent la noblesse en temps de guerre. Le palatinat est le terme de l'ambition d'un Polonais. Les *castellans* sont les

lieutenans des palatins. Les grands-officiers sont le *grand-chancelier*, qui est chargé de tout ce qui concerne l'administration de la justice; le *grand-maréchal*, qui a l'inspection générale de la police; le *grand-général*, qui régit la partie militaire; et le *grand-trésorier*, qui a la direction des finances. Ces grands-officiers exercent à peu près les fonctions de nos ministres d'état, avec la différence qu'ils le font au nom de la république, qui les attache à la cour moins pour y être les conseillers du roi que pour y être les surveillans et les garans de la liberté publique. Maîtres dans leurs départemens, ils y peuvent tout sans le roi, qui lui-même n'y peut rien sans eux. Le grand-duché de Lithuanie a, comme la Pologne, ses grands-officiers.

Les Polonais sont en possession de se choisir leurs rois, privilège plus flatteur qu'avantageux; car il est rare que les élections des rois ne soient accompagnées ou suivies de troubles et de guerres civiles, qui mettent l'état à la discrétion des puissances voisines qui jugent à propos de se constituer les arbitres de ses divisions domestiques.

Le roi, après son élection et avant son couronnement, fait le serment solennel d'observer les lois du royaume, auxquelles

la noblesse ajoute ou retranche à chaque règne, selon les circonstances. Le traité réciproque qui contient ces lois s'appelle *Pacta conventa*. On y lit toujours la clause expresse que si le roi venoit à oublier ses engagements, la république seroit, par le fait, dégagée de son serment de fidélité, et libre de procéder à une nouvelle élection.

Le pouvoir législatif ne réside que dans le corps de la noblesse : c'est elle qui, dans ses assemblées, règle les impôts, qui statue sur la guerre ou la paix, et sur tout ce qui concerne la police générale du royaume. Le roi préside aux assemblées; il fait promulguer les décrets qu'on y a formés; et il veille à leur exécution.

Le roi est le premier dans la république, mais il n'en est pas le chef; et l'on ne manque jamais de l'en faire ressouvenir dans les assemblées générales. On y déclame, pour l'ordinaire, contre les abus réels ou imaginaires de son administration, avec une liberté qui va jusqu'à l'indécence. C'est ce que les Polonais appellent *essayer leur liberté* : ils se croiroient esclaves, s'il ne leur étoit plus permis de dire des injures à leur roi. Le roi, de son côté, sait apprécier ces vaines déclamations. Quelquefois même les plus véhémentes ont été concer-

tées dans son cabinet. En provoquant ainsi des reproches dont il lui est facile de se justifier, il affoiblit ceux qui pourroient tomber sur des torts plus réels, et d'ailleurs les plus emportés en public ne sont pas toujours ceux qu'il trouve les moins traitables en particulier. Il est de sa sagesse de ménager la vanité de la noblesse, et surtout de faire briller à propos à ses yeux les dignités et les charges dont il est le seul dispensateur. Belle et utile prérogative, surtout avant la restriction qu'elle a subie dans la dernière révolution. Aujourd'hui le roi ne confère plus, de pleine autorité, que les places inférieures. Dans la collation des évêchés, des palatinats et des grands-offices de la couronne, il est tenu de choisir entre trois sujets qui lui sont proposés par un conseil national qu'il préside, et qui est composé de trois évêques, des grands-officiers de la couronne, et d'un nombre déterminé de sénateurs et de chevaliers.

Ce conseil est appelé *permanent*, parce qu'il est le représentant toujours subsistant de la république, lorsqu'elle n'est pas assemblée. Il fut ajouté à la constitution polonaise, comme une nouvelle roue à une machine détraquée. Ce fut en 1773, qu'au grand étonnement de l'Europe, ces répu-

blicains ombrageux, toujours prêts à se faire égorger plutôt que d'accorder trop de confiance au roi qu'ils se sont choisi, adoptèrent avec soumission les nouvelles lois que jugèrent à propos de leur prescrire les officieux voisins qui venoient de les décharger du soin de gouverner leurs plus belles provinces.

Pendant les interrègnes, soit à cause de mort ou de déposition du roi, la régence de l'état est dévolue à l'évêque de Gnesne, primat du royaume, qui jouit alors de toutes les prérogatives attachées à la royauté. Il préside les conseils, il convoque les assemblées; et, dans celle qui se tient pour l'élection du roi, il recueille les suffrages, et proclame celui qui les a réunis. Les Polonais ont jugé qu'il étoit plus prudent de confier le dépôt de la couronne à un évêque qu'à un séculier, qui pourroit être tenté d'abuser des moyens qu'il auroit de se la mettre sur la tête.

Les assemblées de la nation s'appellent *diètes*. Il y en a d'ordinaires, qui se tiennent tous les deux ans, et qui durent six semaines; et d'extraordinaires, toutes les fois que les circonstances le requièrent. C'est le roi qui convoque les diètes par des lettres circulaires appelées *universaux*. Les diètes générales sont précédées de *diétines*, ou

diètes particulières tenues dans chaque palatinat. C'est dans ces diétines que la noblesse nomme pour la diète générale ses *nonces* ou députés, auxquels elle donne ses instructions.

Les diètes générales se tiennent alternativement à Varsovie en Pologne, et à Grodno dans le duché de Lithuanie. Les nonces, aussitôt après l'ouverture de la diète, procèdent à l'élection d'un *maréchal* ou président de l'assemblée. Ce maréchal est chargé de maintenir le bon ordre, d'apaiser les divisions, de déconcerter les brigues et les cabales. C'est le personnage qu'il importe le plus au roi d'avoir dans ses intérêts. Son élection se fait rarement sans les plus vives contestations.

Tout Polonais député à une diète, a le pouvoir d'en empêcher les résolutions par ce même mot si redoutable autrefois dans la bouche des tribuns romains : « Je proteste, *veto.* » Quand ce mot a été prononcé, on écoute les raisons de l'opposant, on le flatte, on le caresse, on s'efforce de l'amener à l'avis commun : mais si, par entêtement, par malice ou par d'autres motifs, il juge à propos de soutenir sa démarche, toute l'assemblée a les mains liées.

Certaines diètes extraordinaires, telles que celles dans lesquelles se font les élec-

tions des rois, se tiennent en pleine campagne. Les votans y assistent à cheval et sous les armes. Ces sortes de diètes, comme on l'imagine aisément, sont les plus tumultueuses, et elles offrent souvent des scènes tragiques.

Outre les diètes et les diétines, on voit souvent, en Pologne, d'autres assemblées qu'on appelle *confédérations*; ce sont des associations ou de mécontents dont on a méprisé le *veto* dans une diète, ou de particuliers qui voient ou qui croient voir dans l'état des abus dignes de réforme. Les promoteurs de la confédération ne manquent jamais d'inviter, par des lettres circulaires, toute la nation à seconder leur zèle pour le bien public. Ils nomment un maréchal, auquel ils donnent, autant qu'il est en eux, le pouvoir qu'avoit le dictateur à Rome. Il impose des taxes arbitraires sur les biens des particuliers; il lève des troupes qui sont à ses ordres; il exerce le droit absolu de vie et de mort. D'une confédération en naît souvent une seconde, et quelquefois plusieurs autres. Alors chaque parti casse et annule tout ce qu'ont fait ou pourront faire les autres. On se déclare réciproquement traîtres à la patrie: on se menace de confiscation de biens, de dégradation de noblesse; et le moindre désordre qui puisse

résulter de ces mouvemens, c'est la dévastation des campagnes.

De toutes les confédérations, la plus générale et la plus terrible est celle que les Polonais appellent *rokosz*. La publication du *rokosz* ne se fait que dans un danger imminent de l'état, et ordinairement contre le roi ou le sénat. Tous les Polonais alors sont obligés de courir aux armes. Les confédérations, quelles qu'elles soient, sont moins regardées comme des crimes d'état que comme un privilège de l'indépendance polonaise. La seule qui soit jugée punissable, est celle d'une armée contre ses chefs. Les décrets néanmoins qui ont été formés dans une confédération, n'ont de force qu'après qu'ils ont été confirmés dans une diète.

La Pologne n'entretient habituellement que deux petits corps d'armée, qui souvent encore sont incomplets par l'avarice des chefs qui les commandent. Dans les plus grands dangers de l'état, on convoque la *pospolite*; nous dirions en France *le ban* et *l'arrière-ban*. Alors deux cent mille braves Polonais, montés sur des chevaux richement caparaçonnés, paroissent au rendez-vous, pour ne former cependant qu'une armée plus brillante que formidable, parce qu'elle n'est pas disciplinée.

Enfin on voit, en Pologne, des tribunaux, mais où le riche coupable est sûr d'opprimer le foible innocent; des magistrats qui commandent, mais à des hommes qui se croient dispensés d'obéir; une caisse du trésor public, mais que personne ne veut contribuer à remplir.

Telles sont, en général, les lois et les coutumes par lesquelles se gouvernent les Polonais; tels sont les abus qui règnent chez eux, et que la suite de cette histoire nous rendra plus sensibles encore.

Stanislas Leckzinski n'étoit âgé que de dix-neuf ans, lorsque la Pologne perdit son roi Jean Sobieski, prince qui réunissoit beaucoup de grandes qualités, et qui eût été chéri de sa nation jusqu'à sa mort, si les Polonais ne craignoient toujours d'accorder trop de confiance à ceux même de leurs rois qu'ils jugent les plus dignes de leur estime. Stanislas, alors *staroste*, ou juge de la noblesse, du palatinat d'Odolanou, fut député par sa province pour la diète dans laquelle on devoit statuer sur les moyens que l'on prendroit pour procéder à l'élection d'un nouveau roi. Le jeune Polonais, en paroissant pour la première fois dans l'assemblée générale de la nation, ne songeoit qu'à étudier les grands intérêts de sa patrie, et à s'instruire en

écoutant les sages : les circonstances voulurent qu'il fit dès-lors le premier essai de ses talens. On devoit députer à la cour un des nonces de la Grande-Pologne, pour complimenter la reine sur la mort du roi son époux. Quelques membres de l'assemblée, qui connoissoient le staroste d'Odanou, le proposèrent avec tant de confiance, qu'il fut choisi d'une seule voix pour cette honorable députation. La manière dont il s'en acquitta surpassa l'attente générale. Le discours qu'il fit à la reine étoit un chef-d'œuvre dans son genre, et parut une espèce de *phénomène* (1) à ceux qui savoient que l'orateur de dix-neuf ans l'avoit lui-même composé en un jour.

De retour à la diète, il la trouva agitée des mouvemens les plus violens; il vit les anciens du sénat, comme les jeunes gens de son âge, livrés à la cabale et vendus à des intérêts particuliers. Il se flatta pendant quelque temps de voir renaître le calme; mais le mal allant toujours en croissant, il céda au sentiment qui l'inspiroit, et élevant la voix dans l'assemblée : « Je ne puis, mes
« frères, s'écria-t-il, vous dissimuler plus
« long-temps mon étonnement et ma dou-
« leur. J'avois cru jusqu'aujourd'hui qu'une

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

« assemblée de la nation ne formoit qu'une
« famille de *frères*, réunis par le plus ten-
« dre amour pour leur mère commune, la
« patrie; et je vois cette nation divisée en
« mille factions qui se combattent et se dé-
« chirent. J'avois cru, jeune encore et sans
« expérience, que je n'entendrois parler ici
« que le sentiment et la tendresse; je l'avois
« cru!... » Stanislas, dans tout son discours,
rappelle les Polonais aux grands principes
qui doivent les animer. Il ose reprocher des
torts manifestes à des hommes pour lesquels
il est honteux d'en avoir; et partout il parle
avec l'énergie d'une âme droite et péné-
trée, mais aussi avec ce ton de modestie et
ces sages ménagemens qui conviennent à
la jeunesse, et qui gagnent ceux mêmes
dont on ne peut approuver la conduite. La
multitude ne put s'empêcher d'applaudir
au jeune staroste; les sages l'admirèrent; et
bientôt l'on ne parla plus de lui qu'avec
une sorte d'enthousiasme. C'est ce dont
nous trouvons une preuve intéressante dans
les mémoires d'un savant évêque de War-
mie relatifs à cette diète. « Aujourd'hui,
« dit cet écrivain, Stanislas Leckzinski, fils
« unique du grand-général de la Pologne,
« est regardé parmi nous comme l'honneur
« de la patrie; déjà on l'appelle les délices
« du genre humain. Une heureuse facilité

« de mœurs, qui se produit dans ses dis-
« cours et dans ses manières, lui soumet
« généralement tous les cœurs. Je ne doute
« pas qu'il ne soit né pour la gloire de son
« siècle; du moins est-il dès à présent la
« joie de sa nation. Sa naissance, toute dis-
« tinguée qu'elle est, n'est point au-dessus
« de ses vertus; mais ses vertus sont infini-
« ment au-dessus de son âge. Dans la pre-
« mière fleur de la jeunesse, on voit paroî-
« tre les fruits de l'âge mûr; et, pour tout
« dire en un mot, tout est grand en lui,
« son génie, son caractère, ses sentimens,
« et jusqu'à l'espoir qu'il donne à nos peu-
« ples des avantages qu'il peut un jour leur
« procurer. »

Ce portrait, tout magnifique qu'il étoit, n'en étoit pas moins vrai. Déjà Stanislas mettoit le bien public au-dessus de sa propre gloire; et, sans se laisser éblouir par l'éclat de cette réputation précoce, il paroissoit moins flatté de réunir les suffrages de ses concitoyens, qu'affligé de voir continuer leurs divisions sur les plus grands intérêts de l'état. L'élection du maréchal avoit excité les premières contestations dans la diète; les prétentions opposées des nonces de Lithuanie augmentèrent les troubles; et les cabales des prétendants à la couronne ôtoient jusqu'à l'espérance d'en voir

la fin. La circonstance parut favorable aux ennemis de l'état; ils en profitèrent; et l'on vint annoncer à la diète que les Tartares avoient fait irruption sur les terres de la république. A cette nouvelle, le comte Jablonouski fit avancer l'armée de la couronne vers la Podolie. Le général de Lithuanie devoit se joindre à lui; mais son armée, soulevée par les conseils de quelques officiers ses ennemis personnels, refusa le service, sous le prétexte qu'elle n'étoit pas soudoyée. Bientôt ce dangereux exemple est suivi par l'armée de la couronne, qui pousse la révolte jusqu'à se confédérer contre son chef, auquel elle substitue le nommé *Baranouski*. Les confédérés envoyèrent des députés à la diète, qu'ils sommèrent insolamment de leur payer la solde de trente mille hommes pour l'espace de dix ans. Dans une défection si générale, on crut devoir user de ménagemens; on fit de grandes promesses: mais les rebelles, voyant qu'on les craignoit, n'en devinrent que plus audacieux; ils avoient fait le dégât dans les campagnes, ils mirent les villes à contribution.

Les députés, parmi cette confusion générale des affaires, n'avoient encore pris aucune résolution, lorsque le nonce Hodo-renski jugea à propos de se retirer, en frappant de son *veto* toutes les résolutions que

l'on pourroit prendre en son absence. L'assemblée, qui perdoit son activité par l'opiniâtreté de ce particulier, se changea en confédération, et convint, en se séparant, de deux points capitaux : l'un, que la diète dans laquelle on devoit élire le nouveau roi s'ouvriroit le 15 mai de l'année suivante 1697; le second, que, pour prévenir les nouveaux troubles que pourroit exciter la concurrence, tout citoyen seroit exclu du trône, et qu'on traiteroit en ennemi de l'état quiconque oseroit proposer de déférer la couronne à un Polonais.

Cependant Jablonouski, après bien des tentatives inutiles pour faire rentrer son armée dans le devoir, avoit fait des recrues d'infanterie, et levé à ses dépens douze compagnies de cosaques. Ces troupes, jointes à celles qui lui étoient restées fidèles, formoient un corps de douze mille hommes. Il se mit à leur tête, chercha les révoltés, les battit en deux rencontres, leur enleva leur caisse militaire, fit déclarer Baranouski ennemi de la patrie, et tous les confédérés coupables de rébellion. Ce coup de vigueur, par lequel la diète eût dû commencer, produisit le meilleur effet. Plusieurs compagnies vinrent se remettre à la discrétion de leur général, qui les reçut avec bonté. Il se mit ensuite en état de poursuivre plus vi-

vement que jamais ceux qui persistoient dans la révolte. Leur chef commença lui-même à craindre, dès qu'il vit qu'on ne le craignoit plus. Homme violent et sans conduite, il avoit aliéné les esprits au point que son armée n'eût pas été éloignée d'expié le crime de sa défection en livrant celui qui en avoit été le moteur. Baranouski fut cependant assez prudent pour prévenir le coup qui le menaçoit, en traitant lui-même avec le grand-général. Jablonouski lui promit de lui sauver la vie et les biens, pourvu qu'il vînt sans délai s'en remettre à sa clémence pour le reste. Baranouski n'hésita pas, et se rendit à Léopold, à la tête des troupes révoltées. L'humiliation qu'il subit fut proportionnée à l'attentat dont il s'étoit rendu coupable : il eut ordre de se rendre dans la principale église, où le peuple s'étoit assemblé en foule. Après qu'il eut vu rompre son bâton de maréchal, et lacérer l'acte de sa confédération, il alla placer lui-même son étendard sous les pieds du grand-général de la couronne, et il finit par demander pardon à haute voix à la république, prosterné aux pieds de Jablonouski, et touchant du front le marche-pied de son siège. Ce fut le 11 de mai 1697 que l'aïeul de Stanislas, par cet acte, où il entroit autant de fermeté que

de clémence, sauva l'honneur de la république, en lui rendant des citoyens utiles.

La circonstance ajoutoit un nouveau prix au service que ce seigneur rendoit à sa patrie. On touchoit au terme fixé pour la diète d'élection : l'ouverture s'en fit le 15 du même mois, quatre jours après la soumission des révoltés. Stanislas y fut encore député. L'évêque de Plocsko, dans un discours pathétique, conjura les nonces de sacrifier tout intérêt particulier au bien commun de la patrie, et de commencer par se souvenir, dans le choix qu'ils alloient faire du maréchal de la diète, qu'il s'agissoit de donner un président à la nation assemblée pour se choisir un roi. Les qualités qu'il demandoit dans cet officier public différoient peu de celles que l'on eût pu désirer dans un roi; et tout le monde convint que le Polonais qui les réuniroit seroit digne du maréchalat; mais on paroissoit désespérer en même temps de le trouver dans l'assemblée. C'est alors que plusieurs nonces, et ceux surtout du palatinat de Posnanie, s'écrièrent qu'ils connoissoient, et qu'ils s'engagoient à produire un sujet qui répondroit à la haute idée que l'évêque de Plocsko s'étoit formée d'un maréchal; et l'on commença à recueillir les suffrages. Les palatinats qui

opinèrent les premiers portèrent unanimement Stanislas. Stanislas n'étoit alors âgé que de vingt ans. Mais on n'avoit pas oublié que, l'année précédente, ce jeune seigneur s'étoit montré parmi ses concitoyens avec tout l'avantage que donna jamais le génie mûri par la plus longue expérience; et s'il fut assez modeste pour s'étonner de la résolution des nonces, il s'en étonna seul. Personne n'objecta sa jeunesse, personne ne pensa à élever le moindre doute sur sa prudence et sa capacité. Ceux mêmes qui se proposoient de lui faire donner l'exclusion commencèrent par faire un magnifique éloge de ses qualités personnelles. Le staroste d'Odolanou eût fait, selon eux, un maréchal accompli; mais le fils du palatin de Posnanie, et le petit-fils du grand-général de la couronne, devoit être suspect à la nation. L'attachement du premier pour la famille royale étoit connu; et Jablonouski, auquel on ne pouvoit refuser la gloire d'avoir bien servi la patrie dans l'affaire des révoltés, cachoit sans doute des vues d'ambition sous ces dehors de zèle patriotique. C'est ainsi que les malintentionnés faisoient un crime au jeune Leckzinski de ce qui eût dû rendre plus intéressant encore son mérite personnel.

Témoin de ces imputations vagues, Sta-

stanislas laissoit à ses amis le soin de les réfuter. L'impudence des calomniateurs put seule le forcer à rompre le silence. Le nonce Gruckzinski se fit fort de convaincre celui qu'on vouloit appeler au maréchalat des liaisons les plus étroites avec le principal auteur du soulèvement de l'armée de la couronne. Il vouloit parler du père de Stanislas, et il le désignoit assez; mais il ne le nommoit pas. Moins discret que Gruckzinski, un nonce du palatinat de Kalisch, dans la chaleur de ses invectives, laissa échapper le nom de Raphaël Leckzinski. Déjà la multitude, facile à s'enflammer, demandoit où étoit l'auteur de tant de maux; et il sembloit que chacun eût voulu se faire un mérite de lui porter le premier coup. C'est alors que Stanislas, pressé par le sentiment de la nature, s'élança au milieu de la foule; et, de ce ton de voix passionné qui se fait écouter (1): « Ne cherchez pas, mes frères, s'écrie-t-il, celui qu'on vous défère comme coupable de trahison, il n'est pas ici; mais il ne sauroit vous échapper: je connois le chemin de sa maison, je vous y conduirai. S'il s'est porté à ce noir attentat, il faut qu'il l'expie par son sang. Ce n'est pas assez encore: qu'un exem-

1) Mss. du chevalier de Solignac.

ple mémorable intimide à jamais les méchans citoyens : étendez vos vengeances jusque sur la famille du traître : vous avez en votre pouvoir son fils unique, c'est celui même qui vous parle....» Puis jetant un regard plein d'indignation et de mépris sur ses accusateurs : « Ames lâches, leur dit-il, pourquoi recourir à ces infâmes artifices, pour exclure le fils de Raphaël de la charge à laquelle semble vouloir l'appeler l'indulgence de nos concitoyens ? C'est à ma personne qu'il faut vous en prendre, et non pas à ma famille. Dites que ma jeunesse vous paroît une raison d'exclusion : dites que vous ne me croyez pas l'expérience que demanderoit ce difficile emploi. Nommez ensuite celui de nos frères que vous en croyez plus digne que moi : louez ses vertus, relevez ses talens, donnez-lui vos suffrages : c'est alors que, vous jugeant animés du zèle du bien public, je pourrai me joindre à vous. Mais quand la noire calomnie lancera ses traits contre l'innocence, quand de méchans citoyens attaqueront l'homme vertueux, je me souviendrai des leçons que m'a données mon père; je soutiendrai hardiment la cause de la vertu.

« Je pardonnerois aux accusateurs du palatin de Posnanie d'avoir oublié qu'en mille occasions ce généreux citoyen sacrifia ses

propres intérêts aux intérêts de la patrie. Je leur pardonnerois même d'avoir oublié qu'en cette circonstance mémorable, où le feu roi vouloit faire désigner pour son successeur un fils aujourd'hui peut-être digne de l'être, ce fut ce même Leckzinski, qu'on accuse aujourd'hui d'un dévouement aveugle aux intérêts de la famille royale; ce fut lui seul qui arrêta, par sa fermeté, les suffrages qui alloient consacrer cette dangereuse innovation. Mais sont-ils excusables, ces hommes passionnés, sont-ils excusables d'ignorer que le soulèvement des troupes contre le général de la couronne n'a pu être excité par mon père, le gendre de ce même général; par mon père, qui vit avec mon aïeul dans une union que tout le monde regarde comme un modèle parfait de la plus tendre amitié? Mais sont-ils excusables surtout d'ignorer qu'au temps du soulèvement, mon père, en sa qualité de général de la Grande-Pologne, fit publier contre les confédérés un décret qui portoit la défense expresse d'assigner les quartiers d'hiver aux compagnies qui ne produiroient pas un ordre signé du grand-général de la couronne. Étrange contradiction! Mon père a provoqué la révolte de l'armée contre son beau-père et son ami; et mon père a pris les mesures les plus efficaces pour empêcher

que les quartiers fussent assignés aux troupes que mon père a fait révolter!

« Et ce n'est pas, mes frères, le seul endroit par où l'iniquité se confond elle-même : car je m'aperçois que nos ennemis ne m'attaquent comme fils du palatin de Posnanie, qu'après avoir fait d'inutiles tentatives pour me rendre suspect comme petit-fils du général de la couronne. En sorte que l'aveugle passion me fait un crime égal d'être uni par le sang à deux hommes qu'elle suppose ennemis entre eux et divisés d'intérêts. Mais ma tâche unique est de venger mon père.

« Quand à l'attachement qu'on lui reproche pour la famille royale, prétend-on blâmer en lui cette inclination généreuse et bienfaisante qu'une juste reconnoissance inspire, et qui fait la gloire des grands cœurs? Si cela est, mon père est coupable, et je le suis aussi; et, ce qui paroîtra plus criminel encore, nous nous faisons un devoir de l'être. Vous tous, cependant, qui conspirez notre perte, gardez-vous de confondre une des vertus les plus louables avec la plus honteuse lâcheté. Il en est, je veux le croire, qu'une affection vénale et sordide attache au parti que nous soutenons; ceux-là ont été corrompus par l'argent de la reine : distinguez-les d'avec nous; et

jugez lequel est plus digne de votre haine, ou d'une âme mercenaire qui vend ses suffrages, ou d'un cœur noble qui, en les donnant à l'amitié, croit encore ne les donner qu'au mérite? »

Gruckzinski ayant osé répliquer à ce discours, Stanislas le prit à partie, le traita de calomniateur, s'engagea à démontrer ses noirceurs, et somma la diète de le punir comme un misérable qui prostituoit son caractère de nonce. L'éloquence du fils confondit les ennemis du père : on reconnut l'innocence de Raphaël Leckzinski; et ses accusateurs furent condamnés à une humiliante rétractation. Une âme vindicative n'en fût pas restée là ; mais, content de son triomphe, et craignant de marquer moins d'horreur de la calomnie que de haine contre ceux qui l'avoient mise au jour, le jeune orateur ne voulut pas en poursuivre plus loin la vengeance, qui est terrible en Pologne (1).

Cependant les nonces de la Grande-Pologne persistant dans la résolution de déférer le maréchalat à Stanislas, tandis que d'au-

(1) Celui qui est convaincu de calomnie, doit comparoître en plein sénat, se coucher entre les jambes de celui qu'il a calomnié, et dire, à haute et intelligible voix, en rapportant la calomnie qu'il a publiée : « J'en ai menti comme un chien. » Cette confession faite, il faut qu'il imite trois fois l'aboiement du chien.

tres prétendoient toujours lui donner l'exclusion, on proposa divers expédiens. Les uns demandoient que l'on continuât le maréchal de la diète précédente, d'autres proposoient qu'on s'en passât dans la diète actuelle, et l'on finit enfin par convenir que l'élection de cet officier se feroit, comme celle du roi, dans une *pospolite* ou assemblée à cheval, qui fut indiquée pour le 15 de juin.

On mit d'abord trois sujets sur les rangs. Stanislas fut du nombre; et les suffrages se déclaroient encore en sa faveur, lorsque, par un trait de modération qui lui fit beaucoup plus d'honneur que n'eût pu lui en faire le bâton de maréchal, il alla trouver les nonces qui les premiers lui avoient donné leurs voix: « Messieurs, leur dit-il, « ou votre affection pour moi va me faire « maréchal de la diète, et l'on croira que « j'ai brigué un emploi que je redoute infiniment, ou vous trouverez encore des « oppositions, et de nouvelles divisions « vont succéder aux premières. Faisons « mieux: on m'oppose deux concurrens; « réunissons-nous tous en faveur de celui « qui vous paroît le plus digne. » Le comte Biéliniski fut nommé.

Cette affaire, parmi les désagrémens qu'elle causa à Stanislas, eut cela d'avant-

tageux pour lui qu'elle contribua beaucoup à étendre sa réputation. Cet heureux tempérament de vigueur et de modération, qu'il faisoit paroître dans sa conduite, lui donnoit des admirateurs et des amis, et, sans qu'il s'en doutât, lui frayoit la voie au trône.

La nomination du maréchal de la diète avoit paru réunir les esprits ; mais bientôt un plus grand intérêt les divisa de nouveau. Stanislas et ses amis se proposoient de porter sur le trône le fils aîné du feu roi, *Jacques Sobieski*. La France, cette nation qui devoit prendre un jour un si vif intérêt à la gloire de Stanislas, en avoit alors un particulier de combattre le parti que soutenoit ce jeune seigneur. L'abbé, depuis cardinal de Polignac, le plus habile politique du siècle de Louis XIV, étoit, depuis trois ans, l'ambassadeur de ce prince auprès de la république. Attentif à démêler les intérêts de la cour qui l'employoit, il avoit remarqué que le prince Jacques n'aimoit pas les Français. Cette antipathie étoit fondée sur ce que la reine, qui étoit Française, n'avoit jamais eu pour lui cette tendresse de sentimens que la nature a coutume d'inspirer à une mère pour son fils. A la mort du roi, la reine, en changeant de fortune, avoit paru changer aussi

de sentimens pour son fils. Elle pria l'abbé de Polignac d'embrasser les intérêts d'un prince dont la mère étoit Française. « Je
« le ferois volontiers, Madame, répondit
« l'ambassadeur, si je pouvois ignorer que
« le fils n'a pas hérité de l'affection que
« sa mère conserve pour sa nation. » La
reine comprit qu'elle insisteroit inutilement, et parut n'en avoir pas moins de confiance en l'abbé de Polignac. Elle le consulta sur l'usage qu'elle pourroit faire des trésors que lui avoit laissés le feu roi. Il eût pu lui répondre : « Gardez-les pour
« acheter les suffrages de ceux qui ne voudront pas les donner gratuitement à votre
« fils. » Il lui donna le conseil, qu'elle suivit, d'en faire offre à la France, qui en avoit le plus grand besoin.

Cette princesse se flattoit toujours que si l'ambassadeur français n'appuyoit pas le parti de son fils, au moins il ne travailleroit pas à l'affoiblir; elle se trompoit. L'abbé de Polignac, pendant son séjour en Pologne, avoit étudié les caractères et démêlé les intérêts des seigneurs les plus accredités parmi la noblesse. Un génie pénétrant, une facilité séduisante de s'énoncer, un caractère plein d'aménité, des services essentiels rendus à plusieurs particuliers sous le règne précédent, tout contribuoit

à lui donner le plus grand ascendant sur les esprits. Il résolut d'en profiter en faveur du prince de Conti; et, le projet qu'il avoit formé de lui mettre la couronne sur la tête, il l'eût réalisé, sans doute, s'il n'eût eu contre lui le parti que soutenoit le jeune Leckzinski. Déjà il avoit su, par un ingénieux sophisme, disposer les principaux seigneurs de la Pologne à se désister des prétentions qu'ils pouvoient avoir à la couronne. « Je ne sais, Mes-
« sieurs, leur dit-il, si vous connoissez un
« sujet parmi vous à qui ses concitoyens
« rendent l'hommage d'un mérite transcen-
« dant. Si cela est, vous ne devez pas ba-
« lancer à vous le donner pour roi. Autre-
« ment, proposer un Polonais pour le trône,
« c'est, selon moi, faire insulte au mérite
« également distingué d'une infinité d'au-
« tres. » C'est d'après ce raisonnement, qui flattoit la vanité du grand nombre, que la confédération qui s'étoit formée à la suite de la dernière diète, avoit résolu de déclarer ennemi de l'état tout Polonais qui oseroit prétendre à la couronne.

La république, sur ces entrefaites, avoit besoin d'argent pour contenir les Tartares ses voisins : l'abbé de Polignac emprunta une grosse somme, dont il s'empressa de lui faire offre, au nom du roi son maître.

La plupart des palatins étoient d'avis qu'on l'acceptât. « Pour moi, dit le staroste d'O-
« dolanou, je pense que la circonstance
« de l'élection d'un roi n'est pas celle où
« nous devons contracter avec un prince
« étranger la dette d'une reconnoissance
« qu'il nous sera peut-être difficile d'ac-
« quitter sans que la liberté des suffrages
« en reçoive quelque atteinte. » On se réunit à cet avis, et l'on remercia l'ambassadeur de ses bons offices.

L'abbé de Polignac, comprenant par ce refus que la république en corps ne lui vendroit pas ses suffrages, ne pensa plus qu'à les acheter en détail, et il y réussit mieux. Prenant chacun par son foible, aux uns il offroit la perspective flatteuse de la reconnoissance du nouveau roi, auquel il ne laisseroit pas ignorer les noms de ceux qui lui auroient procuré la couronne : aux yeux des autres, il faisoit briller l'or que la république venoit de refuser : il donnoit à tous de si belles paroles, que personne ne sortoit de son cabinet sans lui avoir promis son suffrage et ceux de ses amis.

On comptoit alors jusqu'à dix prétendants à la couronne de Pologne ; et comme l'ambassadeur de France n'avoit pas encore nommé son candidat, le parti de Jacques

Sobieski étoit le plus apparent. Ce prince, quoique Polonais, avoit été mis sur les rangs, contre l'arrêté de la confédération de Varsovie, qui ne lioit que ceux qui avoient jugé à propos d'y souscrire. L'abbé de Polignac, entr'autres moyens qu'il employa pour affoiblir le parti qu'il redoutoit, proposa au sénat d'enjoindre à la reine de se retirer de Varsovie, où sa présence, disoit-il, ne pouvoit que gêner la liberté des suffrages. Le raisonnement qu'il faisoit contre la reine on pouvoit le lui opposer à lui-même, et le staroste d'Odolanou ne manqua pas de le faire. « Quelle « parité! répliquoit l'abbé de Polignac, la « reine porte pour roi son propre fils, un « prince dont je m'abstiendrai de parler, « parce que la nation le connoît assez; « au lieu que moi, on sait que je ne « travaille que de concert avec les sénateurs les mieux intentionnés, et par le « zèle le plus désintéressé pour la république. » Le sénat, qui ne savoit qu'applaudir aux vues du ministre français, pria la reine de se retirer; et ce fut alors que l'abbé de Polignac déclara publiquement ce dont il avoit toujours fait un secret : qu'il demandoit la couronne, au nom du roi son maître, pour *Louis de Bourbon-Conti*, qu'il présenta comme un

prince incomparable, et tel précisément qu'il le falloit à la Pologne dans les conjonctures où elle se trouvoit. Il ne craignoit qu'une seule chose, c'étoit que ce grand homme ne voulût pas se charger du poids d'une couronne.

Les motifs de sa crainte devoient être bien différens, au jugement des partisans de Sobieski. Dans une lettre qu'ils lui adressèrent, et qui fut souscrite par l'évêque de Cujavie, ils lui exposoient les raisons qu'ils avoient de douter qu'il réussît dans l'entreprise qu'il avoit formée en faveur du prince de Conti. Mais, loin de se laisser ébranler par ces avis, l'abbé de Polignac les regarda comme une occasion, aussi précieuse qu'elle étoit naturelle, d'offrir à la Pologne un portrait magnifique du prince qu'il lui proposoit. Et, dans une longue réponse qu'il fit à l'évêque de Cujavie, « Que cherchent les
« Polonais? dit-il entre autres choses; n'est-
« ce pas un grand roi, bon guerrier, sage,
« magnanime, libéral, modeste et affable;
« qui, par tant de riches talens, rende à
« la république son premier lustre et son
« ancienne félicité; qui, par la réputation
« de ses armes, contienne les ennemis de
« la patrie, réprime ses envieux, et oblige
« ses voisins à maintenir les alliances faites

« avec elle ; qui gouverne son peuple plus
« par son exemple que par son autorité ;
« qui paroisse le premier dans les conseils ,
« et qui soit dans les actions le modèle de
« la conduite des autres ; qu'aucun Polo-
« nais ne hâisse ni ne méprise ; et qui s'at-
« tache à bien manier un sceptre qu'il
« tiendra , non de la loi ni de la coutume ,
« mais de sa seule vertu ? » Après avoir
conclu que tel seroit le prince de Conti
sur le trône de Pologne, l'abbé de Polignac
s'applique à répondre aux difficultés que
lui propose l'évêque de Cujavie. Il assure
ensuite que son candidat assiégera et ré-
duira , avant son couronnement , le fort
de Kamienieck occupé par les Turcs ; et
qu'il procurera à la république les sommes
immenses dont elle a besoin pour acquitter
ses dettes. Il termine enfin son éloquent
manifeste, en protestant que l'intérêt qu'il
prend au bonheur des Polonais, joint aux
ordres qu'il a reçus du roi son maître, ne
lui permettront jamais d'abandonner la
poursuite de cette affaire.

Cette lettre fit grand bruit en Pologne ;
et plusieurs aimoient à se persuader qu'il
étoit impossible d'y répondre d'une ma-
nière satisfaisante. Le staroste d'Odolanou
n'en jugea pas ainsi. Quoique la crainte
de se compromettre dans une assemblée,

où il voyoit régner l'aigreur et l'animosité, lui eût fait prendre la résolution de ne plus s'y montrer publiquement, il n'en avoit pas moins de zèle lorsqu'il s'agissoit d'aider son parti de ses conseils ou de sa plume. Dans une réplique qu'il concerta avec l'évêque de Cujavie et quelques autres seigneurs dévoués au prince Sobieski, il affoiblit beaucoup, et il détruisit en partie ce qu'avoit établi l'abbé de Polignac. Il s'attache d'abord à rendre ce ministre suspect par le talent qu'il a eu de s'initier aux affaires les plus secrètes de l'état, et par la chaleur qu'il met à la poursuite de celle dont il s'agit. « Mille exemples, « dit-il, font voir que les ambassadeurs de « ce caractère, que Comines appelle d'hon- « nêtes espions, sont tout propres à trou- « bler les états où ils sont envoyés. » Il rend sensible l'inconséquence du sénat, qui exige que la reine s'éloigne de Varsovie, dans la crainte qu'elle ne fasse des démarches en faveur de son fils, et qui souffre en même temps qu'un ambassadeur intrigue en secret et en public pour un prince étranger, et cela par la raison, dont il ne fait pas mystère, que le roi son maître l'a chargé du soin de lui procurer la couronne de Pologne.

« L'abbé de Polignac trace à la vérité

« le portrait du roi tel qu'il le faudroit
« à la nation ; mais le prince de Conti
« a-t-il toutes les rares qualités que ce
« ministre lui suppose ? C'est ce qu'on
« ignore , et sur quoi il est fâcheux qu'on
« soit obligé de s'en rapporter aveuglé-
« ment à son panégyriste. » L'auteur de la
réplique remarque seulement que si le
prince français est un si grand guerrier,
Louis XIV, qui fait la guerre par ses géné-
raux en Allemagne et en Piémont, en Ca-
talogne et dans la Flandre, devroit bien
lui confier le commandement de quel-
qu'une de ses armées. « Pourquoi, conti-
nue-t-il, n'entend-on rien dire de ce prince ?
Pourquoi n'entend-on parler ni de ces
triomphes qu'on lui attribue, ni d'aucune
bataille qu'il ait donnée, ni, en un mot,
d'aucune action mémorable qu'il ait faite ?
Tout ce que nous savons, c'est que la
princesse son épouse, abîmée dans le luxe,
ne s'occupe que du soin d'inventer de
nouvelles modes, de nouveaux ajustemens,
et de nouveaux moyens de multiplier ses
profusions. Nos dames de Pologne ne man-
queroient pas de suivre cet exemple, et
d'épuiser leurs malheureux époux par ces
frivoles dépenses. Et ne sait-on pas que
les peuples les plus guerriers se sont abâ-
tardis par le luxe et les plaisirs?...

« Ne pourrions-nous pas craindre d'ailleurs qu'il n'en soit des magnifiques promesses que fait l'abbé de Polignac, au nom de son candidat, comme des six mille Gascons que le duc d'Anjou promit autrefois avec serment à la république, pour se faire élire son roi, et qui ne sont pas encore arrivés?... C'est un collier d'or pour nous assujettir, que ces millions dont on nous flatte. Et qui pourroit croire que la France, dans l'état d'épuisement où elle se trouve, veuille bien employer gratuitement tant de millions en notre faveur? Qui s'imaginera qu'elle nous aime assez généreusement pour exposer de si grandes sommes pour nous, sans en espérer aucun dédommagement?..... Cette cour promet de réduire Kamienieck avant le couronnement du nouveau roi! mais n'est-ce pas visiblement se moquer de nous? Comme si la réduction d'une place de cette force dépendoit uniquement des hommes, ou qu'on eût la parole de celui qui tient seul la victoire entre ses mains. Mais dans le cas où ce nouveau roi ne jugeroit pas à propos de remplir ses engagemens, qui est-ce qui pourroit y forcer celui qu'on nous présente comme un si puissant prince?...

« C'est bien mal à propos que M. l'ambassadeur de France rejette la cause de

tous nos troubles sur les femmes, pour en prendre occasion de blâmer la reine de Pologne, et de ternir la réputation du roi défunt, d'une manière fort hardie, et qui ne convient nullement au caractère dont il est revêtu. Et n'est-ce pas être bien téméraire que de faire, d'un tel génie un imbécile qui abandonnoit à la reine son épouse la conduite de son état de sa famille?..... Mais qu'avons-nous donc à faire d'étrangers? Pourquoi préférerions-nous un mérite que nous ne connoissons que sur la foi d'un ambassadeur, à celui que nous voyons de nos propres yeux?... Choisissons pour roi un prince qui ait à cœur les intérêts de la république. Or, qui est-ce qui peut mieux connoître le bien de l'état et s'y dévouer, que celui qui y est né, qui y a été élevé, et qui, fils d'un prince qui s'est sacrifié pour l'honneur de la patrie, se proposera toujours ce bel exemple pour modèle? » L'auteur de la réplique conclut enfin que, pour prévenir les divisions, le maréchal de la diète doit, suivant l'obligation de sa charge, avertir l'ambassadeur de France, non seulement de se conduire avec plus de réserve, mais même de s'abstenir de la Pologne, conformément aux statuts qu'il a lui-même réclamés contre la reine, et qui exigent l'éloignement de qui-

conque s'annonce pour porter exclusivement un candidat.

Tous ceux qui avoient intérêt à affoiblir le parti de la France ne parloient pas de son ambassadeur avec autant de modération que le font ici Stanislas et les principaux partisans du prince Jacques. La reine-mère, qui, sans doute, auroit gardé le silence, si l'abbé de Polignac se fût contenté de révéler les foiblesses de son sexe, ne lui pardonna pas d'avoir cité sa personne pour exemple, dans une pièce rendue publique. Le premier trait de vengeance qui lui échappa, et qui justifioit un peu l'auteur de la satire, fut de faire enlever de son appartement un portrait dont elle lui avoit fait présent. Mais elle parloit surtout, comme de la plus insigne perfidie, du conseil qu'il lui avoit donné de prêter son argent à une puissance qui devoit en faire usage pour fermer les avenues du trône à son fils. D'autres, aveuglés par le même esprit de parti, prenoient ombrage de toutes les démarches de l'abbé de Polignac. Ils prétendoient découvrir le jeu de sa politique dans les événemens les plus naturels, ou même les plus opposés; et, comme s'il eût dû être également coupable, soit qu'il excitât les troubles, soit qu'il en apaisât, ils lui imputoient, d'une part,

le soulèvement de l'armée de la couronne, et d'une autre, ils ne lui pardonnoient pas d'avoir interposé sa médiation pour rapprocher deux partis qui, depuis longtemps, causoient en Lithuanie d'affreux désordres, dont nous parlerons bientôt.

A peine Stanislas eut-il apaisé, par sa modération, les troubles qu'occasionnoit l'élection du maréchal, que de plus grands désordres agitèrent l'assemblée. On s'aigrissoit par des reproches mutuels : les séances devenoient de jour en jour plus tumultueuses, et les intrigues secrètes des partis opposés préparoient à des violences ouvertes. Un particulier fut tué d'un coup de pistolet, pour avoir dit qu'il donneroit sa voix au prince Jacques. Un autre, pour une imprudence du même genre, eût subi le même sort si le coup n'eût porté à faux. Mais on eut tout lieu de croire un jour que le champ électoral alloit se changer en un champ de bataille. Les nonces de quelques palatinats ayant crié *vive Conti*, d'autres répondirent *vive Jacques*, et chacun se mit sur la défensive. On voyoit le castellan de Kalisch, monté sur un cheval de bataille, parcourir les rangs le sabre d'une main, un crucifix de l'autre, et criant d'une voix de tonnerre : *Vive Dieu, vive Conti, vive la liberté!* Effrayés

du danger, et craignant pour quelque chose de plus précieux encore que la liberté, plusieurs nonces ecclésiastiques, et entre autres les évêques de Posnanie et de Cujavie, gagnèrent à toute bride la ville de Varsovie.

Lorsque les affaires de la diète étoient dans cette confusion, et que les amis de Stanislas en imputoient la cause à ce que ce jeune seigneur n'avoit pas été appelé au maréchalat, l'électeur de Saxe, profitant de la circonstance, se mit au rang des prétendants à la couronne. Son ministre Flemmeing, de concert avec le castellan de Culm, offrit d'abord à l'abbé de Polignac le remboursement des sommes qu'il avoit employées pour l'avancement des affaires de son candidat. Il l'assura, en même temps, que Louis XIV, prévenu par le cardinal Janson, approuvoit la démarche qu'il faisoit en faveur de l'électeur; et il ne manqua pas de lui laisser entrevoir que ce prince généreux mesurerait sa reconnaissance sur l'importance du service qu'il lui rendroit en lui procurant une couronne. C'étoit peu connoître l'ambassadeur de France, que de le croire capable de sacrifier une entreprise d'honneur à un intérêt personnel. Admis au sénat, il y déclama avec véhémence contre le projet de

mettre sur le trône un prince qui avoit été luthérien, et dont la conversion intéressée devoit paroître plus qu'équivoque. Mais il eut la douleur de lire sur les visages que l'éloquence pécunieuse du ministre de Saxe commençoit à devenir plus persuasive que la sienne. Il promit de nouveau, au nom du roi de France, de payer les arrérages dus à l'armée de la couronne. Flemmeing, en faisant les mêmes promesses, montrait de l'argent comptant; et plusieurs sénateurs, qui n'auroient pas voulu vendre leurs suffrages à leur profit, disoient hautement qu'ils croyoient ne pouvoir rien faire de mieux que de les donner à un prince assez riche pour acquitter les dettes de la république.

Jacques Sobieski, désespérant du succès de ses démarches, fit déclarer aux chefs de son parti qu'il ne vouloit plus être mis au rang des prétendans à la couronne. Flemmeing ne redoutoit plus alors que l'abbé de Polignac. Le 27 juin, jour de l'élection, il alla le trouver encore, pour lui renouveler les offres de dédommagement qu'il lui avoit déjà faites, s'il vouloit se désister de ses poursuites. Il en reçut pour réponse, que les affaires du prince de Conti étoient dans le meilleur état, et qu'il n'avoit nulle inquiétude. De leur côté,

le staroste d'Odolanou et les autres amis de Sobieski avoient arrêté que, s'ils ne réussissoient pas à placer ce prince sur le trône, ils se réuniroient pour en écarter le prince de Conti. D'après cette résolution, l'évêque de Cujavie, dans le moment même où l'assemblée se formoit dans le champ électoral, fit encore un dernier effort pour ébranler le primat, que l'abbé de Polignac avoit su retenir dans ses intérêts, et il lui fit parvenir ce billet : « Monsieur le primat, puisque votre attachement pour la France vous fait oublier la reconnoissance que vous devez à la maison royale, et que le prince Jacques succombe, je vous déclare que, si vous nommez le prince de Conti, nous avons quarante compagnies de noblesse conjurées pour élire le duc de Saxe. » Cependant le primat, ayant recueilli les voix, déclara, vers les six heures du soir, que la nation déféroit la couronne à *François-Louis de Bourbon, prince de Conti*. Les déclamations des opposans retentirent aussitôt de toutes parts; mais, sans y avoir égard, le prélat, accompagné de ceux qui avoient donné leurs voix au nouveau roi, se rendit à Varsovie pour y chanter un *Te Deum*.

Alors les amis du prince Jacques, restés

maîtres du champ d'élection avec les partisans de l'électeur de Saxe, se concertèrent pour opposer un rival au prince de Conti. Comme le primat étoit absent, ils firent une douce violence à l'évêque de Cujavie, pour l'obliger, suivant la prérogative de son siège, à recueillir les suffrages. Ils furent unanimes en faveur de *Frédéric-Auguste, électeur de Saxe*, en sorte que les Polonais, qui étoient sans roi le matin, en eurent deux le soir; et ils en auroient eu trois, si le parti que soutenoit le staroste d'Odolanou n'eût été plus modéré que les autres.

L'abbé de Polignac dépêcha à la cour de France, pour y annoncer l'élection du prince de Conti; et le ministre Flemeing fit parvenir dans le même temps à son maître la nouvelle de la sienne. L'électeur de Saxe avoit sur son rival un grand avantage, celui de la proximité des lieux. Déjà ce prince avoit fait avancer, à tout événement, un corps de troupes vers la Pologne. Bientôt une nombreuse et magnifique ambassade vint le prier de se rendre dans ses nouveaux états; et, pour ne pas s'y faire attendre, il se joignit aux députés, et prit avec eux la route de Cracovie.

Le primat, dans une assemblée qu'il tint le 26 août pour confirmer l'élection du

prince de Conti, publia en même temps un *rokosz* contre l'électeur de Saxe; et la *pospolite* eut ordre de se tenir prête le 15 de septembre pour marcher contre ce prince, s'il refusoit de sortir du royaume. Instruit de la résolution du *rokosz*, Auguste choisit le jour même où ses ennemis devoient le combattre, pour se faire couronner à Cracovie. La noblesse de son parti se rendit en foule auprès de sa personne : la cérémonie fut brillante, et personne n'entreprit de la troubler.

Ce ne fut que le 26 octobre que le prince de Conti aborda au port d'Olive, près de Dantzick. L'abbé de Polignac n'avoit rien négligé pour lui ménager les moyens de se soutenir; et la noblesse de son parti, dès qu'il fut arrivé, alla lui faire les offres de services les plus empressées. La difficulté fut de les réaliser. L'électeur de Saxe, maître dans le pays, avoit le plus grand intérêt à empêcher que son rival n'y pénétrât. Il fit avancer son armée vers Olive. Le général Brandt, qui la commandoit, surprit et força le camp des Français. La moitié des troupes qui le gardoient fut passée au fil de l'épée : les bagages du prince de Conti furent pillés; et quarante de ses domestiques furent du nombre des prisonniers, qui monta à deux cents. L'ambassadeur de

France, qui se trouvoit dans le camp, fut assez heureux pour échapper par la fuite, et gagner la rade de Dantzick. C'est là que le prince de Conti attendoit avec impatience un corps de troupes que le comte Sapiéha s'étoit engagé à lui fournir. Mais ce seigneur, au lieu de lui amener une armée, lui adressa une lettre d'excuses pour justifier ses délais, et lui représenter la nécessité d'attendre des circonstances plus favorables pour tenter quelque entreprise. Le prince de Conti, jugeant par là que l'affaire étoit manquée, et n'étant pas d'humeur à exposer sa personne et sa liberté pour soutenir un parti qui avouoit lui-même sa foiblesse, mit à la voile le 9 de novembre pour retourner en France.

Tout ce qu'on pouvoit attendre du zèle et de l'activité d'un habile négociateur, l'abbé de Polignac l'avoit mis en œuvre dans la conduite de cette affaire; mais on en jugea par le succès, et il fut coupable. Rappelé en France, il eut ordre de se retirer dans son abbaye de Bonport. Cette disgrâce nous valut l'*Anti-Lucrèce*; et ce poëme mérita à son auteur l'estime du duc de Bourgogne, qui sollicita son rappel.

LIVRE SECOND.

L'ÉLECTEUR de Saxe, après la retraite de son rival, se flattoit de gagner aisément le primat et la noblesse qui s'étoit déclarée pour le prince de Conti; mais il s'aperçut bientôt, à la tournure que prirent ses affaires, qu'elles n'étoient pas aussi avancées qu'il se l'étoit imaginé. Il n'éprouvoit, il est vrai, aucune contradiction de la part de ceux dont il avoit payé les suffrages; mais il en étoit d'autres qui les lui avoient donnés gratuitement, et d'autres encore qui, comme le staroste d'Odolanou, n'avoient concouru à son élection que dans le désespoir de n'avoir pu consommer celle de Sobieski. Tous alors, de concert, se rapprochèrent du primat; et, en le priant d'aviser aux moyens de légitimer la nomination de l'électeur, ils l'assurèrent qu'ils étoient résolus de prendre les mesures qu'il jugeroit lui-même les plus efficaces pour mettre en sûreté la religion catholique et la liberté de la nation.

Le premier essai que le nouveau roi fit de son pouvoir, fut bien propre à lui faire

sentir combien il étoit borné. Il indiqua une assemblée, qui devoit avoir pour objet de remédier aux désordres publics : personne ne s'y rendit. Il fit des invitations plus pressantes; on ne daigna pas y répondre. Le primat, de son côté, tenoit des assemblées auxquelles la noblesse se rendoit en foule; et Auguste fut obligé d'y envoyer lui-même ses députés. On commença par leur dire que leur maître n'avoit le droit ni de convoquer des assemblées, ni de faire aucun acte d'autorité royale, en vertu d'une élection qui étoit illégale et nulle de plein droit. Ce ne fut qu'après bien des pourparlers qu'il fut arrêté qu'Auguste, pour être reconnu roi de Pologne, commenceroit par donner des preuves non équivoques de son attachement à la religion catholique, preuves qui seroient soumises à l'examen du primat et du nonce du pape; qu'il congédieroit sans délai, de son armée et de la Pologne, tous les ministres luthériens qui l'avoient suivi; qu'il donneroit tous ses soins pour engager son épouse à abjurer l'erreur, et pour rappeler ses sujets saxons à la religion de leurs pères; qu'il ne feroit jamais payer, directement ni indirectement, à la république, les sommes immenses qu'il avoit répandues pour se procurer la couronne; qu'après

avoir fait tout ce qui dépendroit de lui pour recouvrer la forteresse de Kaminieck et la Podolie, il renverroit ses troupes en Saxe. A ces conditions, auxquelles Auguste souscrivit, le primat et la noblesse confédérée promirent de le regarder comme leur roi; et son élection fut enfin confirmée dans une diète générale.

Tandis que les Polonais traitoient à Varsovie avec leur nouveau roi, le grand-duché de Lithuanie étoit déchiré par deux puissantes factions, qui depuis long-temps se faisoient une guerre ouverte. Ces divisions intestines tiennent si essentiellement aux révolutions qui placèrent Stanislas sur le trône, que nous ne pouvons nous dispenser d'en rappeler ici le sujet.

Il n'en est pas en Pologne comme dans notre France, où les biens ecclésiastiques forment un revenu beaucoup plus assuré pour l'état que s'ils étoient entre les mains des séculiers. Le clergé polonais, en vertu d'immunités consacrées par les lois nationales, est exempt de toute espèce de contribution aux charges publiques. En 1693, le comte Sapiéha, grand-général de l'armée de Lithuanie, assigna des quartiers d'hiver à ses troupes sur les terres de l'évêque de Wilna. L'évêque réclama contre cette entreprise, pria d'abord, somma ensuite le

général de retirer ses troupes ; et, sur le refus qu'il en fit, il le frappa d'excommunication. Le roi ne désapprouva pas la conduite du prélat ; et le comte Oginski, grand-enseigne de la couronne, se porta pour vengeur de ses droits. Il fut secondé par une partie de la noblesse, qui craignoit que le général n'entreprît aussi sur ses privilèges, les mêmes que ceux du clergé. On s'aigrit d'abord, on s'insulta dans les assemblées ; et, comme les chefs des deux partis avoient des troupes à leurs ordres, on se chargea bientôt dans les rencontres. Tous les jours étoient marqués par quelque scène sanglante. Il s'en passa une de ce genre jusque dans le palais du roi. Quelques seigneurs, entre lesquels étoit le castellan de Lencici, ayant pris querelle à cette occasion avec les officiers de la cour, les chargèrent et les poursuivirent, le sabre à la main, jusque dans l'appartement de la reine. C'étoit la nuit. La princesse, éveillée par le bruit, veut en savoir la cause : elle fait ouvrir les portes ; elle voit que son antichambre est devenue un champ de bataille ; elle se croit dans l'horreur d'un songe ; et, sans rien approfondir, elle se retire avec frayeur, laissant ses gardes occupés du soin dangereux de séparer les combattans.

Ce ne fut que le lendemain qu'elle fut instruite du sujet de ce combat nocturne. Sobieski, alors vieux et infirme, craignoit les affaires. Depuis long-temps spectateur affligé, mais oisif, des troubles de la Lithuanie, il eut encore la foiblesse de dissimuler cet attentat, dont l'impunité prépara de nouveaux désordres, qui éclatèrent dans la diète de cette année. Les domestiques des seigneurs polonais épousoient, dans cette querelle générale, le parti de leurs maîtres. Dans le désœuvrement où ils se trouvoient pendant la diète, ils se rassembloient dans les cabarets où tous les jours ils en venoient aux mains, dès que les vapeurs du tabac et les fumées de la bière leur avoient échauffé la tête. Mais comme les divers succès de ces combats particuliers laissoient aux deux partis tout l'orgueil de leurs prétentions, il fut résolu qu'on en viendroit à une action générale. Ainsi, tandis que les maîtres sont assemblés pour une séance de la diète, les valets s'atroupent dans un des quartiers de Varsovie : ils forment deux corps, dont chacun élit son général ; et, sortant de la ville au son des instrumens de guerre, ils se rendent dans une vaste plaine. Là, les officiers rangent leurs troupes, disposent tout pour le combat, et l'action s'engage. Comme on n'avoit

pour armes que des bâtons, on avoit choisi pour champ de bataille un terrain qui fournissoit des pierres. On se les lance, on se les renvoie avec une égale fureur. On s'approche ensuite, on se mêle, on se pousse, on se retranche, on s'assiège dans les maisons des paysans. Enfin, les deux armées, épuisées de fatigue, se séparent de concert, et reprennent le chemin de la ville, où elles conduisoient moins de morts que de blessés.

Sur ces entrefaites, deux officiers lithuaniens, à la tête de cent cinquante cavaliers, viennent fondre sur cette troupe de valets, déclarant que les Lithuaniens n'ont rien à craindre; qu'ils n'en veulent qu'aux Polonais. Ils les chargent en même temps, et sont assez lâches pour user du sabre et du pistolet contre des hommes qui n'ont pour armes que des bâtons. En un instant la terre est jonchée de morts; et le nombre en eût été bien plus grand, si la nuit, qui survint, n'eût suspendu le carnage. Le lendemain, les domestiques polonais vont recueillir les corps de leurs camarades restés sur le champ de bataille, et les exposent à la porte du château où se tenoit la diète. Les officiers lithuaniens, auteurs du massacre, osent paroître en ce moment pour se rendre à l'assemblée : la livrée polonaise les

reconnoît; elle les charge, elle les poursuit; elle force la garde du château, et pénètre jusqu'à la chambre où la diète est assemblée. Les nonces, croyant que ces déterminés veulent faire main basse sur eux, prennent la fuite, et la diète est rompue.

Les Lithuaniens se retirent dans leur pays, mais la discorde les y accompagne. Les maisons de Sapiéha et d'Oginski font de nouveaux efforts pour se détruire; et la guerre civile, pour avoir changé de théâtre, n'en est pas moins ardente. C'est au milieu de ces troubles que mourut Sobieski. L'inter-règne qui suivit sa mort ne pouvoit qu'augmenter le désordre; et il étoit à son comble lorsque l'électeur de Saxe monta sur le trône. L'intérêt et le devoir engageoient également ce prince à interposer sa médiation pour rétablir le calme dans l'état; et c'est ce qu'il essaya d'abord : mais ne s'étant pas concilié lui-même la bienveillance de la république, il n'y jouit pas d'assez d'autorité pour contenir les chefs des factions; et chacun se croyoit dispensé de déférer aux volontés d'un roi auquel on reprochoit d'enfreindre les lois de l'état.

Auguste retenoit encore en Pologne les troupes saxonnes qu'il y avoit introduites pour soutenir son parti au temps de son élection. On lui avoit souvent représenté

que ses généraux s'emparoiert des quartiers destinés aux troupes nationales, et qu'ils ne respectoiert les privilèges ni du clergé ni de la noblesse. On lui avoit aussi député de plusieurs palatinats, pour le prier de réprimer la licence des soldats saxons. Auguste promettoit d'avoir égard à ces représentations, et s'en tenoit à des promesses. Le mécontentement devint général: l'armée de la couronne le somma de rendre compte à la république des motifs qui pouvoient l'engager à retenir encore ses troupes en Pologne. Auguste, ayant cru pouvoir renvoyer sans réponse les députés de l'armée, en vit bientôt arriver de nouveaux, qui le prièrent, à peu près comme on commande, de convoquer incessamment une diète générale, pour qu'il y soit avisé aux moyens de mettre fin aux désordres que lui avoient dénoncés tous les bons citoyens. Auguste, qui faisoit la loi en Saxe, ne pouvoit s'accoutumer à la recevoir en Pologne; et, quoiqu'il eût beaucoup de flexibilité dans le caractère, ces représentations continuelles le fatiguèrent; et, au lieu d'entrer en négociation avec son armée; il résolut de se mettre en état de lui prescrire des ordres. Dans cette vue, il traita avec l'empereur, le czar de Russie, le roi de Danemarck et le prince de Saxe-Gotha, qui s'en-

gagèrent à lui fournir des troupes. Ces traités, conclus sans la participation de la république, devenoient de nouveaux griefs contre lui. En vain allégua-t-il, pour justifier sa conduite, les engagements qu'il avoit pris à son couronnement, de travailler au recouvrement des domaines de la couronne usurpés par les Turcs. Personne ne prit le change; et les plus ardens de ceux dont il avoit méprisé les remontrances, ne parloient de rien moins que de faire main basse sur tous les soldats saxons, « sans attendre, disoient-ils, que de nouvelles troupes étrangères se réunissent à eux pour achever de désoler le pays, et d'opprimer la liberté. » Jablonouski eut besoin de sa prudence et de toute sa fermeté pour contenir le ressentiment de l'armée de la couronne, qui se seroit portée aux dernières extrémités, s'il ne lui eût promis, pour prix de sa modération, de faire valoir ses droits dans la prochaine assemblée.

En effet, dès la première séance de la diète générale, dont l'ouverture se fit le 16 de juin 1699, plusieurs nonces déclarèrent qu'ils ne traiteroient d'aucune affaire, et qu'ils ne nommeroient le maréchal de la diète qu'après que le roi auroit congédié ses troupes. L'assemblée lui députa, pour

savoir quelles étoient là-dessus ses intentions? « Les mêmes que celles de la république, répondit Auguste; et les mal-intentionnés me rendroient sans doute plus de justice, s'ils savoient que j'ai pris les mesures les plus précises pour faire repasser mes troupes en Allemagne»; et c'est à quoi il pensoit le moins. Cependant, pour pouvoir manquer à tant de promesses, et à des promesses si solennelles, il lui falloit au moins un prétexte: le ressentiment d'un particulier le lui fournit.

Le nommé Patkul, Livonien de nation, avoit été autrefois arrêté par ordre du roi de Suède Charles XI, pour lui avoir représenté, moins en sujet qu'en républicain, que ses compatriotes succomboient sous la pesanteur du joug qu'il leur imposoit. Ayant trouvé le moyen d'échapper de sa prison, Patkul s'étoit retiré en Pologne, ne respirant que la vengeance contre la domination suédoise. C'étoit un esprit hardi et entreprenant: il sut s'introduire à la cour d'Auguste, et gagner sa confiance. Il lui représenta que rien ne lui seroit plus facile que de conquérir sur la Suède la province de Livonie qui autrefois avoit appartenu à la Pologne. « Charles XI est mort, dit-il, Charles XII, son fils, n'est qu'un enfant; et les Livoniens, aigris par la du-

« reté du règne précédent, vous tendront
« les bras, dès que vous vous annoncerez
« pour leur libérateur. » Patkul (1) conseil-
loit une injustice, parce que la Livonie
avoit été cédée à la Suède, depuis un siè-
cle, par un traité solennel; mais Auguste
se laissa séduire par un projet qui devoit
le mettre au rang des conquérans, et dont
il se promettoit encore le double avantage
d'occuper au-dehors les Polonais, qui ne
cessoient de le fatiguer par leurs formali-
tés, et de retenir auprès de sa personne
des troupes sur la fidélité desquelles il pou-
voit compter. Sa politique le trompa. A
peine eut-il attaqué la Livonie, que les Po-
lonais lui demandèrent de quel droit il en-
treprenoit une guerre sans le consentement
de la république; et comment il osoit se
jouer des promesses qu'il lui avoit tant de
fois données de renvoyer ses Saxons dans
son électorat. Des députés de la Grande-
Pologne lui rappelèrent que, dans la diète
précédente, il avoit été arrêté, de son con-

(1) Ce Livonien, après avoir été successivement ambassadeur, général d'armée et ministre de deux souverains, tomba au pouvoir de Charles XII, qui ne vit en lui qu'un sujet traître, et qui crut, peut-être avec moins d'injustice que ne l'imagine M. de Voltaire, pouvoir lui faire expier sur la roue le crime d'avoir attiré à son souverain une guerre injuste, qui faisoit couler des flots de sang.

sentement, que, si les troupes saxonnes n'avoient pas évacué le royaume dans un temps fixé, les Polonais pourroient les en chasser à force ouverte; et ils le prièrent de ne pas les réduire à la triste nécessité d'user de leurs droits. Auguste, selon sa coutume, paya de belles paroles, et ne s'occupa en effet que des moyens d'accélérer le succès de son entreprise sur la Livonie.

C'est au commencement de l'année 1700 qu'il étoit entré dans cette province. Charles XII apprend en même temps que le roi de Pologne attaque ses états, et que le Danemarck et la Russie se sont déclarés contre la Suède. Ce jeune prince, qu'on regardoit comme un enfant dont on pourroit impunément envahir l'héritage, ne s'effraie ni du nombre ni de la force de ses ennemis; et, sans perdre de temps à délibérer ou à rechercher des alliances, il fait équiper sa flotte: il en prend lui-même le commandement; et, avant la fin de mai de cette même année, il paroît à la vue de Copenhague. Une flotte danoise, qui tenoit la mer, n'ose se commettre avec la sienne. Il fait sa descente, il rencontre un corps d'armée: il l'attaque et le taille en pièces, combattant partout lui-même, et s'exposant au plus grand feu de la mousqueterie. Il pou-

voit espérer de se rendre maître de la place; mais, pour ne pas consumer un temps précieux à un siège qui pouvoit traîner en longueur, il accepta une grosse rançon que lui offroient les bourgeois; et il fit demander au roi s'il vouloit la paix? Le traité en fut bientôt conclu, et aux conditions qu'il prescrivit lui-même.

Après cette expédition, qui fut l'ouvrage de six semaines, le vainqueur de Copenhague dirige sa course vers l'Estonie, province dépendante de la Suède. Nerva, qui en est la capitale, étoit alors assiégée par une armée de quatre-vingt mille Moscovites que le czar commandoit en personne. Charles parut à la vue de ses ennemis vers la fin de novembre, suivi seulement de l'élite de ses troupes, qui ne montoient qu'à huit mille hommes. Le bruit de sa marche avoit déjà répandu l'alarme dans le camp des Russes : il ose l'attaquer, il le force. Dix-huit mille hommes sont passés au fil de l'épée : un plus grand nombre rendent les armes sans combat; et les fuyards se précipitent en foule vers la rivière de Nerva, dans laquelle ils se jettent et se noient long-temps encore après qu'on a cessé de les poursuivre.

A peine Charles a-t-il triomphé du second de ses ennemis, qu'il se remet en

marche pour aller chercher le troisième, dont il avoit juré la perte, parce qu'il le regardoit comme le plus injuste des trois. Le roi de Pologne avoit déjà échoué dans le siège de Riga, qu'il avoit commandé en personne. Son armée, dont il avoit remis le commandement au général Stenau et au duc de Curlande, étoit postée près de la rivière de Dwina lorsque l'armée suédoise la joignit. Stenau alla bravement à la rencontre de son ennemi, et lui fit sentir, dans le premier choc, qu'il n'avoit pas affaire à des Moscovites. Charles, repoussé lui-même jusque dans la rivière, qui heureusement n'étoit pas forte en cet endroit, eut besoin de toute sa présence d'esprit pour rallier et rassurer ses troupes étonnées. Il les ramène à la charge : le combat se rétablit; et il remporte une victoire complète, d'autant plus douce, qu'elle a été plus long-temps disputée.

Pour punir le duc de Curlande de s'être joint à ses ennemis, il entre dans ses états, il se rend maître de sa capitale, et rançonne toutes les villes qui se trouvent sur son passage. Arrivé dans le duché de Lithuanie, il résolut de s'y établir, pour mieux concerter les moyens de tirer d'Auguste la vengeance qu'il méditoit. Il avoit besoin, pour faire subsister son armée dans un pays

étranger, d'y trouver de puissans amis : il ne fut embarrassé que du choix. Les deux partis qui divisoient alors la noblesse lithuanienne se disputèrent l'avantage de sa protection. Sa générosité lui conseilla de l'accorder au plus foible : c'étoit, depuis quelque temps, celui des Sapiéha. Il se déclara l'ennemi de leurs ennemis ; et son armée ayant défait un corps de dix mille hommes commandés par le grand-enseigne Oginski, ce seigneur n'osa plus tenir la campagne.

Cependant Charles, plus maître en Lithuanie que ne l'avoit jamais été Auguste, déclara à la république qu'il vouloit toujours vivre avec elle dans la plus intime alliance, et qu'il ne la regarderoit comme ennemie qu'autant qu'elle l'y forceroit elle-même, en prenant parti pour ceux qui lui faisoient une guerre dont elle connoissoit toute l'injustice. Il avoit déjà été arrêté, dans une diète tenue au mois de mai 1701, que le roi, qui gardoit toujours ses troupes saxonnes, auroit pour agréable de les renvoyer incessamment, et de terminer la guerre qu'il faisoit à la Suède, pour ne s'occuper que du soin de pacifier ses propres états. La nouvelle de la défaite de son armée par les Suédois confirma les Polonais dans leurs résolutions ; et la diète, qui s'ouvrit au

mois de décembre de la même année, déclara à ce prince que si ses troupes, qui se trouvoient alors sur les confins de la Pologne, entreprenoient d'y rentrer, l'armée de la couronne, suivant l'ordre que lui en donnoit la diète, les chargerait comme troupes ennemies. Dans la crainte d'aliéner irrévocablement les esprits, Auguste donna ordre à ses généraux de reconduire son armée en Saxe. Il demandoit en même temps que la république lui assurât assez de troupes pour qu'il pût se soutenir dans une guerre qu'il n'avoit entreprise, disoit-il, que pour l'intérêt commun. Mais la diète persista dans la résolution de l'obliger à faire la paix; et elle se disposoit à envoyer des députés au roi de Suède, pour entrer en négociation sur cette affaire, lorsque, le 7 février 1702, le *veto* d'un mécontent rompit l'assemblée.

Le conseil du sénat substitué à la diète ne se montra pas moins opposé aux desseins d'Auguste. Ce fut en vain qu'il sollicita son agrément pour rappeler douze mille Saxons qu'il vouloit opposer au roi de Suède. Il ne fut pas heureux dans les démarches qu'il fit pour se procurer l'appui de Raphaël Leckzinski, palatin de Pologne. La conquête de ce seigneur lui eût été d'autant plus avantageuse, qu'il étoit

général de la Grande-Pologne, gendre du général de l'armée de la couronne, et père de Stanislas, le Polonais de son temps le plus agréable à la multitude. Le palatin de Mariembourg vint trouver Leckzinski, pour lui faire, de la part d'Auguste, les offres les plus séduisantes. Mais Raphaël n'étoit pas homme à sacrifier son devoir à sa fortune. « Je suis Polonais, et mon fils l'est
« aussi, répondit-il à l'envoyé : dites au
« roi que nous sommes prêts à nous dé-
« vouer à son service, dès qu'il se sera
« rendu lui-même aux vœux de la nation. »

Mais rien n'inquiéta davantage le roi de Pologne, que la résolution que prit le sénat de traiter séparément avec le roi de Suède. Ne voyant plus alors de moyen pour se tirer d'embarras que de reconnoître l'injustice qui l'y avoit jeté, il songea à demander la paix : et, quoique toutes les circonstances nécessitassent sa détermination, il se flattoit encore de pouvoir s'en faire quelque mérite auprès de Charles, s'il prévenoit les députés que le sénat devoit lui envoyer ; il se trompa. Le roi de Suède avoit déjà refusé d'entendre en sa faveur la comtesse de Konigsmark, la personne de son temps la plus propre à ébranler par ses charmes la vertu d'un héros. Peu de temps après, Vizard, grand-chambellan d'Au-

guste, s'étant rendu dans le camp des Suédois, muni de pleins pouvoirs pour traiter au nom de son maître, Charles le fit arrêter comme espion, sous le prétexte qu'il n'avoit pas obtenu de sauf-conduit; et il le retenoit encore lorsque les députés du sénat arrivèrent. Ce prince affecta de leur marquer la plus grande considération; et le comte Piper, son ministre, les assura de sa part qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de vivre en bonne intelligence avec la république; mais qu'ayant résolu de se rendre à Varsovie, c'est là qu'il concluroit son traité avec elle. En effet il prit dès le jour même le chemin de cette capitale, faisant précéder sa marche par un manifeste, dans lequel il déclaroit qu'il n'étoit entré sur les terres de la république que par la nécessité d'y poursuivre son ennemi; mais que, bien loin de vouloir rien entreprendre contre la Pologne, il se proposoit de la servir gratuitement contre l'oppresser de sa liberté, et de l'aider de toutes ses forces à se donner un roi digne de l'être.

Auguste, à cette nouvelle, assemble un petit nombre de sénateurs qui se trouvoient à Varsovie, et, par prières et par promesses, il obtient d'eux un décret qui l'autorise à convoquer la pospolite, et à rappeler ses troupes saxonnes, mais au nombre

de six mille hommes seulement. Cependant, ne se sentant pas en forces pour tenir dans sa capitale, il prend la route de Cracovie, dont il fait sa place d'armes. Charles arrive peu de jours après le départ de son ennemi. On avoit rompu le pont sur lequel son armée devoit passer la Vistule, il le fait rétablir; et le 5 mai 1702, il se présente devant Varsovie, qui, à la première sommation, lui ouvre ses portes.

Le Roi de Suède prit son quartier à Praag, près de cette capitale. C'est là que le primat, du consentement d'Auguste, alla le trouver pour recevoir sa réponse aux propositions que lui avoient faites les députés du sénat. Charles, après avoir fait au prélat l'accueil le plus gracieux, lui dit que sa réponse étoit contenue dans son manifeste : il ajouta qu'il espéroit que la nation mettroit fin à ses irrésolutions, et que, par de nouveaux ménagemens pour un prince qui jamais n'en avoit gardés à son égard, elle ne le mettroit pas dans la nécessité de se prévaloir contre elle de la supériorité de ses armes; et, en quittant l'envoyé, il lui dit, de manière à être entendu de tous ceux qui étoient dans l'appartement : « Je vous
« le répète, M. le primat, je ne puis faire
« de paix avec les Polonais qu'ils n'aient élu
« un autre roi. »

Cependant Auguste, au lieu de six mille Saxons qu'on lui avoit permis d'appeler à son secours, en avoit introduit près de vingt mille en Pologne. C'étoit aggraver tous ses torts, et aliéner ceux même qui lui marquoient encore un reste d'attachement; mais il jugeoit, avec raison, que s'il succomboit dans cette circonstance, tout étoit perdu; et que, s'il étoit vainqueur, il lui seroit facile de légitimer les moyens qu'il auroit pris pour s'assurer la victoire.

Il avoit convoqué la *pospolite*, par des *universaux* qui portoient peine de mort contre ceux qui ne monteroient pas à cheval; mais les uns par haine, les autres par indifférence pour des intérêts qui leur paroisoient étrangers, tous sous le prétexte que leur roi méprisoit les lois de l'état, refusèrent de venir à son secours. L'armée de la couronne lui fournit à peine six mille hommes, et des hommes qui n'annonçoient pas une bien vive ardeur pour se mesurer avec les Suédois. Auguste, cependant, se voyoit à la tête de vingt-quatre mille combattans, et le roi de Suède n'en comptoit que douze mille. Les deux armées, commandées chacune par leur roi, se trouvèrent en présence le 13 de juillet 1702. Ce même jour le primat représenta à Auguste que la perte d'une bataille le laisseroit

sans ressources; et lui offrit d'aller trouver le roi de Suède, et de faire un dernier effort pour le disposer à la paix. Auguste répondit qu'il n'avoit nulle inquiétude, et qu'il étoit en force *pour châtier l'insolence du jeune Suédois.*

L'action s'engagea à une heure après midi, et dura jusqu'à cinq. Dès le premier choc l'armée suédoise rompit les bataillons saxons. Auguste se comporta dans cette rencontre comme un roi qui combattoit pour sa couronne. Se portant partout où il jugeoit sa présence nécessaire, il rallia jusqu'à trois fois ses troupes ébranlées. Mais la présence de Charles XII faisoit de tous ses soldats autant de héros auxquels rien ne résistoit. Bientôt les Polonais cherchent leur salut dans la fuite : les Saxons, découragés par cet exemple, n'opposent plus qu'une foible résistance; et toute la valeur d'Auguste ne peut empêcher la déroute générale de son armée. Il laissa deux mille hommes sur le champ de bataille : quinze cents furent faits prisonniers : sa caisse militaire, son artillerie, tous ses bagages tombèrent au pouvoir du vainqueur. Deux cents femmes polonaises et saxonnes s'étant trouvées parmi les prisonniers, on demanda au roi de Suède quel traitement il vouloit qu'on leur fit?

« Le meilleur possible, répondit le monarque ; il ne faut pas qu'elles perdent le goût de suivre nos ennemis à la guerre. » Elles furent reconduites sous sûre escorte jusqu'à Varsovie.

Le roi de Pologne avoit fait sa retraite vers Cracovie : Charles le suivit. Les portes de cette ville s'ouvrirent à ses ordres. Il croyoit trouver son ennemi renfermé dans le château ; mais Auguste continuoit de fuir du côté de Sandomir. Charles, sans s'arrêter, se met à sa poursuite ; mais à peine étoit-il sorti de Cracovie, que son cheval, s'étant abattu, lui fracassa la cuisse ; ce qui l'obligea de rentrer dans la ville, où il resta pendant six semaines entre les mains des chirurgiens.

Cet accident ne pouvoit arriver plus à propos pour Auguste. Ses émissaires publioient que, dans l'indifférence de ses sujets, le ciel avoit combattu en sa faveur ; et lui-même feignoit d'ajouter foi à la nouvelle qu'il fit répandre, que Charles XII étoit mort. Cependant il donnoit des ordres pour faire recruter son armée en Saxe ; et il mettoit tout en œuvre pour raffermir son parti en Pologne. Il convoqua à Marienbourg une diète générale, à laquelle on se rendit de tous les palatinats. Sa présence, des manières affables, l'état déplo-

nable de ses affaires, l'aveu même qu'il fit de quelques uns de ses torts, tout contribuoit à réveiller dans le cœur des Polonais un reste d'attachement pour leur roi. Ils se sentirent humiliés en sa personne, et ne purent le voir si malheureux sans oublier qu'il l'étoit par sa faute. Ils lui jurèrent une fidélité inviolable, et lui promirent de ne pas conclure leur traité avec la Suède sans qu'il y soit compris. C'étoit promettre beaucoup, et plus qu'ils ne pourroient tenir. Charles XII, qui, avant le gain de la bataille, demandoit pour condition aux Polonais qu'ils détronassent leur roi, ne fut pas d'humeur, après ce nouvel avantage, à se relâcher sur ce point capital. De nouveaux députés s'étant présentés à ce prince pour traiter de paix au nom de la république, il leur répondit qu'il n'avoit pu voir sans le plus grand étonnement, dans la dernière bataille, des Polonais ses alliés combattre contre lui parmi l'armée saxone : qu'il vouloit bien, cependant, oublier cette injure, qu'il n'attribuoit qu'à quelques particuliers; mais que, quant au projet de laisser Auguste sur le trône, il étoit persuadé que la république, en réfléchissant sur le passé, en reconnoîtroit elle-même tous les inconvéniens, et qu'elle

sentiroit, comme lui, qu'elle ne pouvoit se promettre ni tranquillité intérieure, ni paix solide au-dehors que par l'élection d'un nouveau roi: que c'étoit au reste sa dernière résolution.

Là-dessus on tint des conseils: on assembla des diètes: on déplora éloquemment les maux publics: on s'en accusa réciproquement, mais sans que personne en assignât le remède. Pour fixer ces irrésolutions, le roi de Suède, vers la fin d'avril 1703, se remet en campagne, et va chercher les Saxons. Tandis que ceux-ci calculent le temps qu'il emploiera pour jeter un pont sur une rivière rapide, Charles, qui l'a passée à la nage, vient fondre sur eux et les bat près de Pultusk. Après ce nouvel avantage, il fait demander à la république si elle a réfléchi sur le bon conseil qu'il lui a donné? et, en attendant sa réponse, il forme le siège de Thorn. C'est devant cette place que les députés polonais vinrent lui présenter un nouveau projet de paix. Mais, comme il renfermoit la condition de maintenir Auguste sur le trône, rien ne fut conclu. La ville de Thorn, après une longue et vigoureuse résistance, fut obligée de se rendre à discrétion. Dantzick, qui avoit refusé des vivres aux généraux suédois,

fut rançonnée. La ville d'Elbing, pour une semblable imprudence, subit le même sort, et reçut garnison suédoise.

Le roi de Pologne, voyant que tout cédoit à la bonne fortune de son ennemi, et ne comptant point assez sur les promesses qui lui avoient faites les Polonais de ne point abandonner ses intérêts, crut qu'il seroit prudent de chercher des appuis au-dehors. Il envoya un ambassadeur au czar de Russie pour confirmer leur ancienne alliance, et convenir du nombre de soldats qu'il feroit passer en Pologne. Cette démarche, faite à l'insu de la république, et qui tendoit à rendre inutiles les négociations qu'elle continuoit avec la Suède, déplut aux premiers officiers de l'armée de la couronne, et à plusieurs Polonais qui protestèrent, au nom de la république, contre le traité que l'envoyé du roi pourroit conclure avec la Russie. Ce nouveau germe de mécontentement va produire pour Auguste les fruits les plus amers. La Grande-Pologne fait éclater son ressentiment : elle s'adresse au primat, qu'elle prie de convoquer une assemblée générale à Varsovie, pour y délibérer sur les moyens de mettre fin aux maux qui désolent le royaume.

Cette assemblée, qui se nomma elle-même confédération, s'ouvrit le 30 jan-

vier 1704. On y examina la conduite du roi, qui fut jugée aussi injuste à l'égard de la Suède que préjudiciable aux intérêts de la Pologne. Les uns exaltoient les ménagemens dont Charles XII avoit toujours usé envers la république; les autres expoioient que le séjour des troupes étrangères, suédoises et saxonnes, avoit ruiné le royaume : tous convenoient que rien n'étoit plus urgent que de faire la paix avec la Suède; et enfin le 15 de février il fut conclu, à la pluralité des voix, que, puisque Auguste, au lieu de seconder le zèle que marquoit la république pour lui procurer la paix, ne songeoit qu'aux moyens de perpétuer la guerre, les Polonais, pour n'être ni les complices ni les victimes de son injustice, renonceroient à son obéissance; et l'acte de sa déposition fut dressé en cette forme : « Puisque le sérénissime roi Au-
« guste II, duc de Saxe, a méprisé nos lois
« et nos droits, et que par là, suivant les
« *Pacta conventa*, il nous a dégagés de
« son obéissance, nous y renonçons, pre-
« nant en mains la justice distributive
« et vindicative... et nous prions l'éminen-
« tissime primat de publier l'interrègne;
« de pourvoir à la justice et aux finances, et
« d'indiquer l'élection d'un nouveau roi. »
Cette résolution, quoique énoncée en

termes si formels , n'étoit pourtant regardée , par les membres les plus modérés de la confédération , que comme un acte comminatoire. Stanislas , surtout , et l'évêque de Warmie , se flattoient encore que le roi en préviendrait l'exécution , en s'occupant plus sérieusement qu'il n'avoit encore fait , des moyens de fléchir le roi de Suède. Stanislas , sur ces entrefaites , avoit perdu son père. Le roi de Pologne , qui ne s'accommodoit pas du zèle républicain de ce seigneur , lui avoit toujours accordé moins de confiance que d'estime. Il s'étoit même laissé persuader , sur le rapport calomnieux d'un vaivode de Mariembourg , que le comte Leckzinski entretenoit des intelligences secrètes avec le roi de Suède. Il reconnut enfin son erreur , mais peu de jours seulement avant la mort du palatin , qu'il fit assurer alors de sa bienveillance par l'évêque de Warmie. A la mort du père , le roi avoit accordé au fils le palatinat de Posnanie. Stanislas tenoit encore d'Auguste la charge d'échanson de la couronne. Aussi regardoit-il la reconnoissance envers ce prince comme un devoir au-dessus duquel il ne devoit mettre que celui de défendre les droits et les lois de la patrie. C'est ce dont il eut occasion de donner une belle preuve au roi dans les circonstances ac-

tuelles. Une partie de l'armée de la couronne, en accédant à la confédération, avoit demandé unanimement pour chef le palatin de Posnanie; et il lui avoit été accordé. Quoique Stanislas ne doutât pas que l'autorité ne résidât pleinement dans l'assemblée de Varsovie, il informa le roi de ce qui s'étoit passé, en assurant que, s'il exerçoit la charge de général, ce ne seroit jamais que pour le maintien de la tranquillité publique. « Puisque l'armée, ajoutoit-il, m'a promis de ne recevoir d'ordres que de moi, je promets moi-même à votre Majesté de n'en donner jamais de contraires à vos intérêts; » et la parole qu'il donna, il la tint fidèlement.

Cependant Auguste, informé de ce qui avoit été arrêté à Varsovie, assembla, de son côté, un conseil à Cracovie. Il n'étoit composé que d'un petit nombre de sénateurs qui lui étoient dévoués. Il les porta sans peine à annuler d'avance tout ce que la confédération, qu'il qualifioit d'assemblée séditieuse, pourroit conclure à son préjudice. On fut moins étonné de cette démarche que du contenu d'une lettre adressée au primat par le chancelier de Lithuanie. Elle portoit qu'on avoit produit dans le conseil de Cracovie des lettres de quelques seigneurs polonais, et nommé-

ment du palatin de Posnanie, qui renfermoient des preuves d'une conspiration tramée contre le roi. Il fut aisé à Stanislas, et aux autres accusés, de démontrer la supposition de ces pièces. Toute l'assemblée se récria contre l'indigne manœuvre à laquelle les partisans du roi avoient recours pour rendre odieux les membres les mieux intentionnés de la république.

Mais ce qui mit le comble à tous les torts d'Auguste, et ce qui précipita sa ruine, ce fut la violence dont il usa contre Jacques et Constantin Sobieski. Ces princes, au milieu d'une partie de chasse, avoient été enlevés par son ordre, et conduits à Leipsick, où on les gardoit dans une étroite prison. Le prince Alexandre, leur frère, échappé au même péril, adressa à l'assemblée de Varsovie une relation pathétique de l'enlèvement de ses frères, et réclama sa protection contre l'oppresseur de la liberté et de l'innocence. A cette nouvelle, toute l'assemblée indignée cria à la tyrannie. On arrêta qu'il falloit, sans autres délais, conclure la négociation entamée avec le roi de Suède; et l'on ne songea plus qu'aux moyens de le faire avec avantage. L'affaire étoit délicate et de la plus grande conséquence. Il falloit, pour y réussir, un homme qui sût se rendre agréable à Charles, et

ménager les intérêts de la république, qui étoient à sa discrétion. Tous les yeux se tournèrent sur le palatin de Posnanie : il fut député d'une voix unanime, avec titre d'ambassadeur de la république, et plein pouvoir de traiter en son nom. Ce fut à Heilsberg que Leckzinski alla trouver le roi de Suède. Il n'avoit jamais vu ce jeune héros, dès-lors l'arbitre du Nord ; il ne le connoissoit que par ses exploits. Admis à son audience, il vit, avec la plus grande surprise, un jeune homme en bottes fortes, qui portoit des cheveux courts et négligés. Il étoit vêtu d'une grosse casaque bleue et sans plis, dont les boutons étoient de cuivre. Un large ceinturon de buffle lui ceignoit les reins, et de gros gants de peau lui couvroient la moitié des bras. Il avoit pour cravate un crépon noir. Il portoit une épée d'une longueur démesurée, sur laquelle il avoit coutume de s'appuyer lorsqu'il étoit debout. Leckzinski, jugeant qu'un prince si ennemi du faste ne le seroit pas moins de la flatterie, ne s'étendit pas sur ses louanges, et en vint aussitôt à l'affaire qui faisoit le sujet de son ambassade. Il parla de la situation actuelle des affaires du Nord avec tant de sagesse, et surtout avec tant de modération de la personne d'Auguste, que le roi de Suède parut

prendre le plus grand plaisir à l'écouter. Il lui demanda s'il lui apportoit, comme il l'avoit demandé à la république, les noms de ceux qui s'étoient déclarés ouvertement ses ennemis. « Sire, répondit le jeune palatin, si c'est un crime à vos yeux d'avoir cherché à être utile à Auguste pendant ces troubles, j'ose vous avouer que vous trouveriez bien peu d'innocens parmi nos concitoyens; et peut-être que le nom de celui qui a l'honneur de parler à Votre Majesté grossiroit la liste des coupables. Mais les Polonais pouvoient-ils consentir à la déposition de leur roi, sans laisser à l'univers un monument ou de leur inconstance, ou de leur peu de discernement dans le choix de leur chef. — Il me semble, monsieur l'ambassadeur, répliqua Charles, que vous voudriez encore me conseiller de laisser sur le trône le prince le plus injuste qui ait jamais régné. — Il est vrai, sire, reprit Leckzinski, qu'Auguste fut injuste envers Votre Majesté, injuste envers la république, et plus injuste encore envers les fils du roi son prédécesseur. Mais Auguste, cependant, possède des qualités vraiment royales; et peut-être ne seroit-il pas indigne de la générosité du vainqueur, qui lui a déjà fait expier ses torts par tant de

« revers fâcheux , d'user aujourd'hui d'une
 « sage clémence à son égard, en se joignant
 « à la république pour le forcer à cacher ses
 « défauts et à ne montrer que ses vertus. »

Charles, sans se rendre à cet avis, ne put s'empêcher de concevoir plus que de l'estime pour celui qui le lui donnoit avec tant de grâces et de franchise; et, en l'assurant qu'il ne se départiroit jamais de la résolution qu'il avoit formée de faire déposer Auguste, il lui dit qu'il lui accorderoit, pour la république, toutes les conditions favorables qu'elle pouvoit se promettre d'un fidèle allié. Ainsi se termina la première conférence que le palatin de Posnanie eut avec le roi de Suède. Ce prince, en le quittant, dit à ses courtisans : « Je viens d'entretenir un Polonais qui sera toujours de mes amis. »

Sur ces entrefaites, Alexandre Sobieski vint faire à Charles XII le rapport circonstancié de l'enlèvement de ses frères. Ce qui avoit fait le crime de ces princes aux yeux d'Auguste, étoit précisément ce qui les rendoit plus recommandables auprès du roi de Suède : la nation leur étoit affectionnée; et le prince Jacques, malgré ses préventions contre les Français, qu'il ne connoissoit que par sa mère, n'eût pas été aussi indigne du trône que l'ambassadeur de

France l'avoit autrefois insinué. Aussi Charles XII s'étoit-il proposé de l'y faire monter, dès le moment qu'il avoit formé le projet d'en faire descendre Auguste. Il offrit alors à Alexandre de le substituer à son aîné; mais ce jeune prince eut la grandeur d'âme de refuser l'offre du roi de Suède, en protestant que rien au monde ne pourroit l'engager à profiter du malheur de son frère.

Cependant Charles XII voulut entretenir de nouveau l'ambassadeur de la république. Stanislas ne pouvoit plus se dissimuler que c'eût été perdre ses peines et manquer le but de son ambassade, que de combattre plus long-temps l'opiniâtreté d'un prince victorieux, qui avoit déclaré hautement qu'il resteroit plutôt cinquante ans en Pologne que d'en sortir sans avoir donné un successeur à Auguste. Il prit alors le parti de se renfermer dans les instructions que lui avoit données la république; et c'est dans cette seconde conférence qu'il eut avec le roi de Suède, qu'inspiré par le sentiment des maux de sa patrie, il traça en peu de mots au monarque le portrait d'un roi tel qu'il seroit urgent d'en donner un à la Pologne dans ces temps orageux : « Mais aujourd'hui, ajouta-t-il, que les
« princes Jacques et Constantin sont pri-
« sonniers, et que leur frère refuse d'être

« mis sur les rangs pour la couronne, le
 « moyen de faire notre élection? — Et si
 « vous ne faites promptement cette élec-
 « tion, reprit Charles, comment délivrer
 « votre patrie des maux qui la déchirent?»

C'est alors que le roi de Suède, comme il le raconta depuis à Stanislas, pensa à élever sur le trône celui qui lui avoit parlé avec tant de sagesse des devoirs de la royauté. Mais, sans s'ouvrir à personne de son dessein, il fit faire des informations secrètes sur le jeune palatin. Tout ce qu'il en apprit se trouva conforme à l'opinion qu'il avoit conçue de son mérite. On l'assura surtout qu'aucun seigneur en Pologne n'avoit autant d'amis que lui, et ne méritoit mieux d'en avoir par les qualités de son cœur. Flatté d'avoir si bien jugé, le monarque suédois n'attendit plus que le moment favorable pour rendre publiques ses intentions.

Leckzinski avoit pris congé de lui sans les soupçonner, satisfait d'avoir réussi dans son ambassade au-delà de ses espérances. Il avoit obtenu du roi de Suède « qu'il ne
 « parleroit plus de rechercher ceux qui
 « s'étoient déclarés contre lui en faveur
 « d'Auguste : qu'il ne prétendroit à aucun
 « démembrement de la Pologne, ni à au-
 « cune espèce d'indemnité de la part de la

« république pour la guerre actuelle : qu'il
« lui donneroit, au contraire, cinq cent
« mille écus pour payer l'armée de la cou-
« ronne : qu'aussitôt que le nouveau roi
« seroit élu et couronné, il retireroit ses
« troupes de la Pologne : qu'il relâcheroit
« sans rançon tous les prisonniers polonais
« qu'il avoit faits sur Auguste : et qu'enfin il
« soutiendrait la Pologne de toutes ses
« forces contre le czar, leur ennemi com-
« mun ; mais que les avantages qui pour-
« roient résulter de cette guerre tourne-
« roient uniquement au profit de la Po-
« logne. »

L'assemblée de Varsovie remercia son ambassadeur des conditions avantageuses qu'il avoit ménagées à la république ; et, sur ce qu'il marquoit encore du regret de n'avoir pu réussir à concilier les intérêts de la nation avec ceux d'Auguste, on alléqua, contre ce prince, de nouveaux griefs, qui portèrent l'assemblée à confirmer sur-le-champ la résolution déjà prise de déclarer le trône vacant. La publication de l'inter-règne se fit à Varsovie, au commencement de mai 1704. La confusion étoit déjà grande, elle fut alors à son comble. Auguste avoit encore quelques partisans, et vingt mille Saxons à ses ordres. Tout étoit en armes dans la Pologne. On ne voyoit que des par-

tis qui se chargeoient tour à tour, qui pilloient les châteaux, rançonnoient les villes et ravageoient les campagnes.

Auguste avoit déjà déclaré rebelles et traîtres à la patrie tous les membres qui composoient l'assemblée de Varsovie : dès qu'elle eut publié l'interrègne, il répandit de nouveaux manifestes : il invita tous les souverains à ne pas souffrir que les Polonais commissent en sa personne un attentat qui ne pourroit qu'être d'un dangereux exemple. Mais les princes de l'Europe, ou alliés de Louis XIV, ou occupés à lui faire la guerre, se contentèrent de plaindre le roi de Pologne. Le pape Clément XI et le czar de Moscovie furent les seuls qui purent prendre un sincère intérêt à sa cause.

Le souverain pontife écrivit au primat la lettre la plus pressante, pour l'engager à se faire médiateur entre le roi et la république. Le prélat lui répondit qu'il n'en étoit plus temps; et que ce n'étoit qu'après avoir inutilement tenté tous les moyens de rappeler Auguste à la justice et aux lois, qu'il s'étoit prêté à sa déposition. « Ce prince, dit-il, dans tout le cours de son règne, n'a pensé et travaillé à autre chose qu'à attirer tout à soi par la force et l'autorité, en violant tous nos droits et nos

libertés, afin d'exercer un pouvoir absolu sur ce royaume libre. Pour l'exécution de ce dessein, il a introduit dans le sein de la patrie une armée saxone qu'il a nourrie et engraisée de nos biens, afin que, nous ayant affoiblis et épuisés, elle pût nous attaquer et nous opprimer avec plus de facilité. Il a cent fois méprisé les décrets de la nation, qui ordonnoient qu'elle eût à se retirer sans délais. Il a entrepris la guerre contre les Suédois à l'insu de la république, et avec une énorme lésion de ses droits.... Il a pris soin de fomentier la discorde entre les citoyens; il a allumé des guerres domestiques; il a armé nos alliés contre lui-même, afin que, tous se détruisant les uns par les autres, il pût plus sûrement établir le despotisme et l'esclavage. Il n'a observé aucun point des *Pacta conventa*, qui sont le contrat de nos rois avec la république. Il y a long-temps que nous avons reconnu et senti ces plaies mortelles. Nous avons dissimulé notre douleur, dans l'attente du repentir.... Mais, quand nous avons vu que le mal étoit sans remède, nous avons fait une confédération générale; et nous en sommes venus à l'exécution des lois de la patrie, qui nous dégagent de l'obéissance. Cependant nous avons suspendu jusqu'à présent la publication de l'interrègne, dans l'espérance que

Sa Majesté, se voyant convaincue par des preuves évidentes et inexcusables de toutes ses entreprises contre la république, penseroit sérieusement à rétablir la liberté et les lois. Mais, bien loin de suivre le conseil que lui eussent inspiré la justice et la modération, il déclare, par des écrits violens, rebelles et traîtres à la patrie des citoyens libres qui défendent les droits sacrés de leur nation; et, par un de ces traits, dont le seul souvenir fait horreur, il fait arrêter et conduire en Saxe les princes Jacques et Constantin.... Si les fils du plus grand de nos rois n'ont pu être en sûreté, se reposant sur leur innocence, qui de nous n'aura pas à craindre pour sa liberté? Et le roi ne se croira-t-il pas en droit de faire enlever ceux qu'il lui plaira, et de les faire conduire dans son électorat comme des esclaves héréditaires? Qui est-ce qui, témoin de pareilles indignités, pourroit refuser sa compassion et son secours à la république?... Je prie Votre Sainteté d'être persuadée de la droiture de mes intentions, comme de ma sollicitude pour le bien public; et de croire qu'étant d'un âge à attendre de me voir de jour en jour cité au tribunal du juge suprême, je m'appliquerai à rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César.... »

Peu satisfait de cet justification, le pape enjoignit au primat, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques, de se rendre à Rome dans l'espace de trois mois, pour y rendre compte au Saint-Siège d'une conduite qu'il appeloit *la honte et le scandale de la religion*. Mais tout l'intérêt que prenoit Clément XI à la cause d'Auguste ne put suspendre l'effet de ce qui avoit été résolu dans l'assemblée de Varsovie.

Après la publication de l'interrègne, qui fut faite au nom de toute la république, on avoit nommé plusieurs prétendans à la couronne. Le prince de Conti parut de nouveau sur les rangs; on y mettoit plusieurs autres princes étrangers; et, entre les Polonais, le grand maréchal Lubomirski, et le palatin de Posnanie. Mais bientôt on ne parla plus des autres candidats (1), et les suffrages parurent se réunir en faveur de Leckzinski. Charles XII, qui jusqu'alors n'avoit rien manifesté de ses dispositions en faveur de ce jeune seigneur, n'eut pas plus tôt appris que la nation le mettoit elle-même au rang des candidats, qu'il lui fit donner avis, par le général Hoorn, qu'il avoit résolu d'employer tout son crédit pour lui assurer la couronne. Leckzinski

(1) Histoire d'Auguste, tome III, page 111; et Mss. de Solignac.

s'attendoit si peu à cette proposition, qu'il se récria d'abord : « Il n'y a que les suffrages
 « libres de la nation qui puissent me porter
 « sur le trône ; et que deviendra donc notre
 « liberté , si c'est Charles XII qui me fait
 « roi ? » Un si noble désintéressement étoit
 bien propre à confirmer le monarque sué-
 dois dans sa résolution. Il ordonna à son
 ministre de ne point laisser de repos au
 palatin qu'il n'eût obtenu son consente-
 ment. En effet, le général Hoorn alla le
 trouver de nouveau dans les premiers jours
 de juillet. Il lui représenta que le roi son
 maître faisoit profession de ne combattre
 que pour la gloire et la justice : que ce
 prince étoit bien éloigné de vouloir rien
 entreprendre sur la liberté polonoise ; et
 que , lorsqu'il se proposoit de concourir à son
 élection, il n'avoit d'autre but que de mettre
 fin à tous les maux qui, depuis trop long-
 temps, affligeoient la Pologne. Cette idée
 du soulagement de sa malheureuse patrie,
 jointe à l'espérance de pouvoir la réaliser
 avec le secours de la Suède, séduisit Leck-
 zinski : il consentit à devenir roi. « L'on
 « vit alors, dit un écrivain (1), se renou-
 « veler l'héroïque soumission de Trajan
 « adopté par Nerva , et appelé au trône

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

« des Césars. Il n'avoit fait , pour y par-
« venir , d'autre démarche que de le mé-
« riter ; il ne sut en faire d'autre que d'o-
« béir en le recevant : telle fut la conduite
« du palatin de Posnanie. Et peut-être ne
« fut-il jamais plus grand que par cet ac-
« quiescement au désir d'un prince qui ,
« comme Nerva , connoissant le mérite , se
« plaisoit à le rendre utile. »

Peu de jours avant celui qui avoit été fixé pour l'élection du nouveau roi, le bruit s'étant répandu que le roi de Suède se déclaroit en faveur de Leckzinski, le primat, qui n'avoit pas renoncé à l'espérance de faire élire, pour la seconde fois, le prince de Conti, alla trouver le roi de Suède pour conférer avec lui sur cette grande affaire. Charles lui demanda quels seigneurs en Pologne il croyoit dignes du trône ? Le prélat répondit qu'il n'en connoissoit que trois auxquels on pût penser ; et, en les nommant, il leur donna l'exclusion. Le comte de Sapiéha étoit d'un caractère trop impérieux pour gouverner un peuple libre : le maréchal Lubomirski avoit contre lui son grand âge, et il étoit soupçonné d'aimer l'argent : « Le palatin de Posnanie, ajouta-
« t-il, me paroîtroit, par ses qualités per-
« sonnelles, préférable aux deux autres ;
« mais il n'a pas encore assez d'expérience

« pour tenir les rênes d'un gouvernement
 « si difficile, il est trop jeune. — Moins
 « jeune que moi cependant, répliqua
 « Charles avec vivacité et en le quittant.
 « Je compte, monsieur le primat, lui dit-il,
 « que vous concurrez à le faire roi. » Ce
 jour même, le général Hoorn, nommé am-
 bassadeur auprès de la république, reçut
 ordre de déclarer à la diète que le roi son
 maître ne connoissoit personne plus digne
 du trône que le palatin de Posnanie. Cette
 déclaration, dans les circonstances actuelles,
 ressembloit assez à un ordre, mais que la
 plupart des membres de l'assemblée, qui
 portoient déjà ce seigneur, ne furent pas
 fâchés de recevoir.

Le roi de Suède, soit pour mieux assurer
 le succès de son entreprise, ou pour goû-
 ter de plus près le plaisir de donner une
 couronne, arriva à Varsovie le 11 de juillet,
 et s'y tint *incognito* chez son ambassadeur.
 L'élection avoit été fixée au 12 du même
 mois : le primat eût bien désiré qu'on la
 différât; mais, comme on savoit qu'il eût
 profité du délai pour agir contre Leckzinski,
 toutes les représentations qu'il put faire à
 cet égard furent inutiles; et, au jour mar-
 qué, on se rendit au *Colo*, lieu destiné aux
 élections.

A trois heures après midi, l'assemblée

se trouvant formée, on commença à recueillir les suffrages. Alors Jérusalski, député de la Podlaquie, s'éleva avec véhémence contre la résolution de nommer le roi ce jour-là; et il requit, au nom de son palatinat, que l'élection fût différée jusqu'à ce que, le roi de Suède ayant retiré ses troupes de la Pologne, on pût la faire en toute liberté. Jérusalski se faisoit écouter de l'assemblée, lorsque le nonce Bronikouski, prenant la parole, s'écria (1) : « Je ne comprends que
« trop, mes frères, que les armées étran-
« gères, suédoise et saxone, causent de
« grands dommages sur les terres de la ré-
« publique, et que le salut de l'état est
« attaché à leur retraite. Mais pouvons-
« nous ignorer que l'unique moyen d'ac-
« célérer cette retraite, c'est de nous don-
« ner un roi? Il est vrai que l'armée vic-
« torieuse de Charles XII est en Pologne,
« et il est vrai que Charles XII affectionne
« un des prétendans au trône. Mais, si l'ar-
« mée de Charles XII étoit l'armée du pro-
« tecteur et de l'ami de la république; si
« le palatin de Posnanie, auquel il désire-
« roit que nous déférassions la couronne,
« possédoit toutes les qualités que nous
« pouvons souhaiter dans un roi; si ce Po-

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

« lonais étoit sans contredit plus digne du
 « trône que tous les étrangers qui osent y
 « aspirer, faudroit-il donc lui donner l'ex-
 « clusion, par la seule raison que le roi de
 « Suède a jugé de son mérite aussi avanta-
 « geusement que nous en jugeons nous-
 « mêmes? Et, d'ailleurs, si quelqu'un peut
 « engager Charles XII à tenir la promesse
 « solennelle qu'il a faite à notre ambassa-
 « deur, de retirer ses troupes de la Pologne,
 « dès que notre élection sera consommée,
 « qui le fera plus sûrement que ce même
 « ambassadeur devenu notre roi? Pour moi,
 « je déclare au nom du palatinat qui m'a
 « député, qu'en bon Polonais, et pour le
 « salut de la patrie, je nomme roi de Po-
 « logne et du grand-duché de Lithuanie
 « *Stanislas Leckzinski, palatin de Pos-*
 « *nanie.* »

Le discours de Bronikouski détruisit ab-
 solument l'impression qu'avoit faite celui
 de Jerusalski. Comme le primat ne s'étoit
 pas rendu à l'assemblée, l'évêque de Pos-
 nanie, son suffragant, l'y suppléoit et re-
 cueilloit les suffrages. Vers les neuf heures
 du soir, ce prélat, malgré les protestations
 de Jerusalski et des autres nonces de son
 palatinat, déclara que la nation déféroit la
 couronne à Stanislas Leckzinski. A l'instant
 les décharges de l'artillerie et de la mous-

queterie des Suédois annoncèrent l'élection :
et la voix des opposans se perdit parmi les
acclamations de la multitude, impatiente
d'avoir un nouveau roi.

FIN DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

PEU de jours après l'élection du palatin de Posnanie, le grand-général de la couronne, Jérôme Lubomirski, déclara, par un manifeste, qu'il ne le reconnoîtroit pas pour roi. Il alléguoit, entre autres motifs de sa résolution, que Stanislas avoit été élu un samedi, jour *critique et fatal* à la Pologne qu'il avoit été proclamé après le coucher du soleil, ce qui étoit *de mauvais augure*. Il attaquoit, il est vrai, la légitimité de l'élection par des raisons plus plausibles, mais auxquelles des prétentions particulières ôtoient beaucoup de leur force. Il demandoit si l'on pouvoit encore regarder comme libre une république à laquelle un prince étranger venoit de désigner son roi ? « Et « moi, répondoit le monarque suédois, je « demande à tous les bons citoyens si un « fidèle allié de la Pologne peut lui rendre « un meilleur office que de fixer ses irrésolutions, et de diriger, pour son plus grand « bien, l'usage d'une liberté dont elle vou- « droit abuser pour se détruire (1). » La

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

même réponse, faite au même reproche, a été regardée de nos jours, par les Polonais, comme le sophisme du plus fort; mais elle étoit plus que spécieuse dans la bouche d'un prince généreux comme Charles XII, qui, sans songer à ses propres intérêts, ne savoit combattre que pour la gloire, et triompher au profit de ses alliés.

Plus de modération, cependant, auroit fait plus d'honneur au roi de Suède; et l'on souhaiteroit qu'après avoir humilié Auguste, il se fût contenté de se joindre à la Pologne, pour obliger ce prince à régner sur elle par les lois. C'est le sage conseil que Leckzinski lui-même s'étoit autrefois permis de lui donner. Charles, en le suivant, eût prévenu sa perte, et toutes les scènes sanglantes qui la préparèrent. Mais l'idée seule d'injustice révoltoit ce héros plein de droiture et de franchise, au point de lui persuader qu'un souverain ne pouvoit expier que par sa déposition le crime d'avoir engagé une guerre injuste. C'est ainsi qu'un zèle trop ardent à venger les droits de la justice, l'exposoit à les blesser lui-même. Les blessa-t-il en effet par l'influence qu'il eut dans l'élection du nouveau roi? c'est sur quoi je m'abstiendrai de prononcer. Mais, ce dont on ne peut disconvenir, c'est qu'à ne consulter que la constitution polo-

naise, qui demande liberté entière, et unanimité parfaite de suffrages dans l'élection des rois, celle de Stanislas fut irrégulière. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que cette irrégularité est le vice ordinaire et comme nécessaire de toutes les élections des rois de Pologne. Car celles même que l'on regarde comme les plus unanimes, se font-elles jamais, peuvent-elles même, moralement parlant, se faire, comme le prescrit la loi, sans qu'un seul Polonais s'y oppose, *nemine contradicente*? Quant à la liberté des suffrages, est-elle ordinairement plus respectée? On se rappelle par quelles voies l'abbé de Polignac parvint à faire élire le prince de Conti; et comment Auguste, aujourd'hui détrôné, supplanta lui-même son rival. Or, qu'importe que les suffrages soient captés par l'éloquence, ou surpris par l'intrigue: qu'ils se donnent aux promesses ou qu'ils cèdent à l'argent: qu'ils soient violents par les menaces d'un parti polonais ou par la présence d'une armée étrangère? Leur liberté, dans tous ces cas, n'en est pas plus respectée. Mais les résolutions libres des diètes subséquentes peuvent couvrir ce vice radical des élections; et c'est ainsi que nous verrons bientôt légitimer celle de Stanislas.

Le primat, qui n'avoit pas voulu concou-

rir à placer la couronne sur la tête d'un sujet qu'il jugeoit trop jeune pour en soutenir le poids, se détermina néanmoins à venir lui faire hommage dès le lendemain de son élection; et cet exemple fut suivi par un grand nombre de nobles Polonais qui s'étoient absentés, la veille, du champ électoral. Le roi de Suède envoya le même jour une brillante ambassade au nouveau roi; et, sans s'en tenir à de stériles complimens, il lui ouvrit ses trésors en même temps qu'il lui offroit ses troupes. Les généraux suédois se mirent en campagne pour donner la chasse à plusieurs partis saxons et polonais, tandis que Charles s'avança lui-même, avec l'élite de son armée, pour aller chercher celle qu'Auguste commandoit aussi en personne.

Viesnouiski, grand-général de Lithuanie, s'étoit déclaré contre Stanislas. Le 6 août 1704, le général Lévenhaupt, qui commandoit un corps de sept mille hommes, attaqua le Polonais, qui en avoit douze mille à ses ordres, sur les bords de la Duna. Tout l'avantage du combat fut du côté des Suédois, qui perdirent fort peu de monde, tandis que Viesnouiski laissoit trois mille morts sur le champ de bataille, avec son canon et son bagage. A peu près dans le même temps, le major-général Meyersfelds,

avec trois mille hommes de nouvelles levées, battit, près de Posen, un corps de plus de six mille Saxons.

Cependant le nouveau roi étoit resté dans Varsovie, pour y donner les premiers ordres qu'exigeoit la confusion des affaires. Le général Hoorn commandoit dans cette place, avec huit cents Suédois seulement; et le grand-général Lubomirski, que la crainte plutôt que l'affection retenoit auprès de Stanislas, commandoit un corps de six mille hommes sous les drapeaux de la couronne. Foible ressource contre l'ennemi puissant qui s'approchoit de Varsovie. Auguste, quoiqu'il fût alors à la tête d'une armée nombreuse, n'avoit osé attendre celle de Charles XII. Mais la nécessité même où il se trouva de fuir, lui fit concevoir un projet digne du héros qui l'y forçoit : ce fut d'aller enlever son rival dans sa capitale, où il savoit qu'il se trouvoit sans forces. Dans ce dessein, il quitte son camp, établi à Salock, la nuit du 21 août, et s'avance à grandes journées vers Varsovie.

A la nouvelle de l'approche d'Auguste, Stanislas assembla un conseil, où il proposa d'attendre l'ennemi, et de se disposer à le recevoir. Le général Hoorn appuyoit cet avis, assurant que le roi de Suède, informé de la marche de l'ennemi, ne manqueroit

pas de le suivre de près, et qu'il paroîtroit sans doute à la vue de la place, avant qu'elle pût être emportée. Tous les momens étoient précieux; et déjà les troupes polonaises, sur les ordres de Stanislas, s'étoient mises en marche pour aller couper le passage à l'armée saxone au poste avantageux de Lakowitz, lorsque le général de la couronne demanda que les bagages de l'armée la suivissent. Ni le roi ni le général suédois n'en étoient d'avis, tant à cause de la proximité du poste où l'on se rendoit que parce que ces effets, en restant à Varsovie, seroient un gage de la fidélité de Lubomirski. Mais celui-ci, persistant opiniâtrément dans sa résolution, Stanislas n'eut d'autre parti à prendre que de mettre cet homme, trop justement suspect, dans l'impuissance de le trahir. Il contremanda son avant-garde, et dirigea sa marche vers la Russie Rouge, où se trouvoit alors Charles XII. Auguste avoit dérobé sa marche à l'armée suédoise; Stanislas déroba la sienne à l'armée saxone, et le 15 de septembre il joignit le roi de Suède à Léopold.

Léopold, capitale de la Russie Rouge, aujourd'hui sous la domination de l'empereur, étoit une des plus belles et des plus riches villes de la Pologne. Auguste, après en avoir fait rétablir les fortifications, en

avoit fait sa place d'armes. On y avoit déposé, par ses ordres, tout l'argent qu'il avoit levé tant en Pologne que dans ses états héréditaires. Les seigneurs de son parti, les habitans des villes et des bourgs d'alentour, ne doutant pas que leurs richesses ne dussent être en sûreté dans une ville qui renfermoit celles du roi, y avoient fait conduire ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais Charles n'avoit pas plus tôt été informé de la retraite d'Auguste, qu'il s'étoit avancé vers Léopold. Il l'avoit fait investir le 5 de septembre, et dès le lendemain elle avoit été emportée d'assaut. Une partie de la garnison fut passée au fil de l'épée, l'autre resta prisonnière de guerre. Quatre cents caisses remplies d'or et d'argent, de vaiselles et d'effets précieux, tombèrent au pouvoir du vainqueur, et la ville ne se racheta du pillage que par une contribution proportionnée à la richesse de ses habitans.

Cependant le général Hoorn, que Stanislas avoit laissé à Varsovie avec ses huit cents Suédois, s'y vit assiégé le 1^{er} de septembre par une armée de vingt mille hommes, auxquels s'en joignirent bientôt quinze mille autres. Au bout de deux jours, le canon de l'armée saxone, par un feu continuel, avoit fait brèche aux murs de

la place, et le général Hoorn, pressé par les habitans, s'étoit retiré dans le château. Mais le château n'étant pas mieux fortifié que la ville, le Suédois, qui avoit à craindre pour chaque instant qu'on ne l'emportât d'assaut, fut obligé de se rendre prisonnier avec sa troupe. Auguste ressentit moins de joie de cet avantage que de chagrin de ce qu'il n'étoit pas complet. Tous ses principaux ennemis lui avoient échappé, à l'exception de l'évêque de Posnanie, qu'une maladie avoit retenu à Varsovie. Dans l'impuissance de sévir contre les personnes, il déchargea sa vengeance sur les biens. On fit, par ses ordres, la plus sévère recherche de tout ce qui appartenoit aux partisans du nouveau roi. Leurs maisons à la ville, leurs châteaux dans leurs terres, furent livrés au pillage. L'évêque de Posnanie, dépouillé de tout ce qu'il avoit, fut conduit en Saxe, et mourut dans sa prison. Les habitans de la ville, bien plus malheureux que coupables, furent aussi rançonnés.

Auguste triomphoit : son triomphe ne devoit pas être de longue durée. Le 24 du même mois de septembre, Stanislas, accompagné de Charles XII, partit de Léopold pour chercher à son tour l'ennemi devant lequel il avoit été obligé de fuir peu de jours auparavant. L'armée d'Auguste mon-

toit à plus de quarante-cinq mille hommes, et n'en étoit pas plus forte. Elle étoit composée, en grande partie, de Moscovites ou de Cosaques mercenaires, et de Polonais inconstans, qui tous trembloient au seul nom de Charles XII. Aussi Auguste prit-il le sage parti de ne pas se commettre dans une action générale avec l'armée des deux rois, quoique des deux tiers moins nombreuse que la sienne. Il divisa ses troupes en plusieurs corps. Il en confia un à Schullembourg, le plus habile de ses généraux, qui eut ordre d'aller faire le dégât dans le palatinat de Posnanie, où étoient la famille et les principaux partisans de Stanislas. Lui-même, à la tête d'une grande partie de sa cavalerie, prit la route de Cracovie. C'est dans cette ville que Lubomirski, justifiant les soupçons que l'on avoit toujours eu de sa fidélité, vint trouver Auguste avec sa famille, et une suite d'environ mille chevaux. La retraite d'un homme de ce caractère fut un gain pour Stanislas.

Les deux rois, ayant jugé à propos de se mettre à la poursuite du corps de troupes que commandoit le général Schullembourg, l'atteignirent, après une marche secrète et forcée, lorsqu'il les croyoit encore à cinquante lieues de distance. Schullembourg, en homme qui savoit prendre son parti,

range en bataille sa petite armée, qui n'étoit composée que d'infanterie, et lui ordonne de présenter la baïonnette et la pique aux escadrons ennemis. L'armée des deux rois, animée par la présence de ses maîtres, se livre à son impétuosité ordinaire; mais, dans le premier choc, les chevaux se cabrèrent au lieu d'avancer; et ce ne fut qu'après trois heures d'un combat opiniâtre, que la valeur suédoise triompha de la résistance des Saxons. Schullembourg, forcé de se retirer, le fit en bon ordre. Les deux rois, après l'avoir suivi pendant plus de trois lieues, sans pouvoir l'entamer, crurent enfin l'avoir enfermé entre le Partz et l'Oder. Leur cavalerie avoit passé à la nage la première de ces rivières, et se trouvoit à la vue de l'ennemi, lorsque la nuit les surprit. N'imaginant pas que Schullembourg pût leur échapper, d'après le rapport qui leur avoit été fait, qu'il lui falloit vingt-quatre heures pour passer l'Oder, ils résolurent de différer l'attaque jusqu'au lendemain. Mais l'habile Saxon, profitant du moment, distribua des corps-de-garde avancés, pour entretenir la confiance de son ennemi : il fit rassembler toutes les barques qui bordoient les rives de l'Oder, pour en construire un petit pont, sur lequel il fit défilér sa troupe avec autant d'ordre que de

silence. Avant le lever du soleil, les Suédois, impatiens d'en venir aux mains, coururent au premier poste des ennemis. C'étoit un moulin bien retranché : ils l'attaquent et l'emportent. Mais, au lieu de trouver une armée, ils ne voient devant eux qu'un fleuve à traverser. Charles et Stanislas rendirent à Schullembourg la justice qu'il méritoit. Ils s'avouèrent vaincus par cette retraite aussi adroitement conduite qu'elle avoit été sagement concertée.

Cependant tout fuyoit devant l'armée suédoise : elle faisoit la conquête d'autant de pays qu'elle en pouvoit parcourir ; et les affaires de Stanislas s'avançoient en raison de ses succès. Le nombre de ses partisans augmentoit tous les jours. Un palatin de Kiovie, nommé Potoski, avoit voulu, au milieu de ces troubles, faire parler de lui, et former un parti. Sans se déclarer contre Auguste, il ne tenoit pas pour Stanislas : il se donnoit pour le protecteur de la justice et le vengeur des lois. Il commandoit un corps de troupes que les deux armées ennemies ménageoient également. Potoski étoit de ces hommes qui ne se décident qu'après avoir examiné de quel côté souffle le vent de la fortune. Le parti du nouveau roi, dès qu'il fut le plus fort, lui parut le plus juste. Il vint, au commence-

ment de l'année 1704, lui remettre ses troupes et lui jurer obéissance. Le primat, qui, jusqu'alors, avoit montré plus d'ardeur à poursuivre Auguste que de zèle à seconder Stanislas, commença aussi à agir efficacement pour ses intérêts. Il convoqua, pour le 11 de juillet de la même année, une diète générale, qui n'avoit pour but que de reconnoître le nouveau roi, et d'aviser aux moyens de le soutenir. Les nonces, députés à cette assemblée, approuvèrent unanimement la confédération de Varsovie. Ils déclarèrent de nouveau Auguste déchu du trône, pour avoir violé les lois et les libertés du royaume; et ils confirmèrent en même temps l'élection de Stanislas, auquel ils promirent obéissance et secours.

Dans une nouvelle diète, tenue au mois de septembre, les nonces, en plus grand nombre que dans la précédente, parurent tous animés des mêmes sentimens; et les deux partis réconciliés renoncèrent à toute alliance avec Auguste, annulèrent les actes de l'assemblée que ce prince avoit tenue à Sendomir, et fixèrent le couronnement de Stanislas au 7 octobre suivant.

Le pape soutenoit encore, autant qu'il étoit en lui, le parti chancelant d'Auguste. Après avoir cité le primat à Rome, il avoit

menacé des censures ecclésiastiques les évêques de Pologne qui persisteroient dans la résolution de détrôner leur roi : dispositions dignes du père commun des fidèles. Aussi Stanislas, plus indulgent que M. de Voltaire (1), ne lui en fit-il jamais un crime. Pendant cette diète, on adressa de nouvelles instructions au souverain pontife : on lui représenta que ce n'étoit plus une confédération particulière, mais toute la république légitimement assemblée, qui confirmoit la déposition d'Auguste, et l'élection de Stanislas. On le conjuroit, enfin, de ne pas traverser la conclusion d'une affaire qui pouvoit seule apaiser les troubles de l'état. Dans cette disposition générale des esprits, Clément XI crut devoir garder le silence, mais que l'on savoit bien n'être pas celui de l'approbation.

Cependant on faisoit de grands préparatifs pour le couronnement du roi. La diète invita le primat, qui étoit alors à Dantzick, à en venir faire la cérémonie. Ce prélat s'en excusa sur le peu de sûreté qu'il y avoit sur les routes, et sur une indisposition qui lui étoit survenue, et qui se termina par sa

(1) Clément XI n'a pas le suffrage de l'historien de Charles XII, lorsqu'il s'oppose au détrônement d'un roi. Il ne l'auroit pas eu non plus, s'il l'eût favorisé : Clément XI étoit un pape.

mort. Charles Radziowski, primat de Pologne avant la mort du roi Sobieski, se trouva à la tête des affaires dans les circonstances les plus difficiles. Ce fut souvent sans succès, mais toujours avec droiture, qu'il travailla à prévenir ou à pacifier les troubles de la république. S'il ne se rendit célèbre dans aucun parti, c'est parce qu'il n'embrassoit lui-même que le parti de la modération et de la justice. Charles XII lui reprochoit de l'irrésolution et de la lenteur. Mais, en consultant la nation polonaise, l'historien du roi de Suède, qui nous présente Radziowski comme une âme versatile et artificieuse, l'eût appelé un citoyen vertueux, et l'un des plus grands hommes de son siècle. (1)

Dans l'absence du primat, l'archevêque de Léopold fut nommé par la diète pour sacrer le roi. Le 3 d'octobre ce prince fit le serment ordinaire d'observer les *Pacta conventa*, ou lois du royaume; et le lendemain son couronnement se fit dans le plus pompeux appareil, en présence de la haute noblesse, des députés de tous les

(1) M. de Voltaire prétend que le primat n'alléguait que de vains prétextes pour se dispenser de sacrer Stanislas. Mais je ne vois pas pourquoi l'on suspecterait la sincérité d'un vieillard qui se dit malade, et qui le prouve de la manière que le fit le primat, en mourant huit jours après.

palatinats du royaume, et parmi les acclamations publiques. Charles XII, qui s'étoit trouvé *incognito* à l'élection de Stanislas, assista de même à son sacre.

Le roi de Pologne et la république pensèrent alors à resserrer encore les nœuds qui les unissoient avec la Suède. On indiqua une diète générale, pour y confirmer les traités précédens, et y prendre, s'il étoit possible, des moyens plus efficaces de rétablir la tranquillité dans le royaume. Par un traité, signé au mois de novembre, et ratifié le mois suivant, il fut convenu que la Pologne et la Suède réuniroient leurs forces contre Auguste, et ne cesseroient de lui faire la guerre, jusqu'à ce qu'il eût reconnu solennellement Stanislas pour roi de Pologne; que l'on poursuivroit également le czar de Moscovie, jusqu'à ce qu'il eût réparé les dommages qu'il avoit occasionnés tant à la Pologne qu'à la Suède; que les deux rois et la république ne pourroient traiter de paix que d'un mutuel accord; que la maison des Sapiéha seroit rétablie dans ses biens, dignités et honneurs; que l'électeur de Brandebourg seroit qualifié roi de Prusse, à condition qu'il reconnoîtroit lui-même Stanislas pour roi de Pologne.

Auguste n'avoit pas encore absolument

renoncé à l'espérance de rétablir ses affaires. Après avoir fait en Saxe de nouvelles levées d'hommes et d'argent, il se rendit secrètement en Pologne, au mois de décembre, pour pressentir la disposition des esprits, et ranimer, s'il étoit possible, son parti découragé. Il tint, à Grodno, un grand conseil, formé du très petit nombre de ses fidèles amis. Il créa, en leur faveur, un ordre de chevalerie, appelé de *l'Aigle-Blanche*, auquel il donna pour insigne un aigle d'or couronné de diamans, autour duquel on lisoit l'inscription *Pro fide, lege et rege*. Les membres de l'assemblée, qui se qualifioient les représentans de la république, formèrent des décrets, comme s'il eût été en leur pouvoir de les faire exécuter. Ils adressèrent des remercimens à Auguste sur ce qu'il n'avoit pas désespéré du salut de la patrie; et Stanislas, avec ses adhérens, furent déclarés traîtres et rebelles à la république. C'étoit déclarer la république rebelle à la république.

Quelque chose de plus sérieux que ces formalités impuissantes, ce fut la conclusion d'un nouveau traité entre Auguste et le czar. Ce prince s'obligeoit à soutenir son allié de toutes les forces de la Russie, et il fut fidèle à son engagement. Dès le commencement de l'année 1706, il parut

lui-même en Pologne, à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes. La Saxe, épuisée, étoit alors d'une foible ressource pour Auguste; et Stanislas, de son côté, devoit peu compter sur les troupes de la république; en sorte que les deux rivaux ne se dispuoient alors la couronne qu'avec des forces empruntées. Charles XII et le czar étoient les généraux d'armées de Stanislas et d'Auguste; et la Pologne, théâtre de la guerre, en payoit tous les frais.

L'armée moscovite s'étoit divisée en plusieurs corps, qui ne paroisoient attentifs qu'à éviter d'en venir aux mains. Les Suédois les y forçoient les uns après les autres, et les battoient partout. Auguste, dans une de ces rencontres, perdit ses bagages et sa caisse militaire, tandis que Stanislas, d'un autre côté, battoit le général Menzikof, lui enlevoit huit cent mille ducats, et pousoit ses troupes épouvantées au-delà du Borysthène.

Presque dans le même temps, les deux plus habiles généraux des armées ennemies, Schullembourg et Renschild, se rencontrèrent. Schullembourg étoit à la tête de vingt mille hommes, l'élite des troupes saxonnes et moscovites: Renschild n'en commandoit que dix mille. Le combat s'engagea près de Fraventhal. Schullembourg,

de l'aveu de ses ennemis, avoit fait la disposition de ses troupes la mieux entendue; mais il ne fut pas secondé. Dès le premier choc, les Moscovites, saisis d'épouvante, jettent leurs fusils sans tirer, et prennent la fuite sans savoir où ils vont. Renschild, profitant de la circonstance, déploie son armée pour envelopper celle que la peur a déjà vaincue, et il s'en fait un carnage effroyable. Il resta sept mille hommes sur le champ de bataille. Les chemins, une lieue à l'entour, étoient jonchés de morts et de mourans, et tous ceux qui ne purent pas échapper par la fuite furent faits prisonniers. On en compta plus de huit mille, parmi lesquels se trouvèrent trois bataillons français qui dès-lors s'attachèrent au service de Stanislas.

Par le gain de cette bataille, qui se donna le 12 de février 1706, le roi de Pologne acquit sur ses ennemis la supériorité la plus entière. Le czar, qui avoit été obligé de quitter la Pologne pour aller apaiser une révolte commencée au royaume d'Astracan, y apprit bientôt la défaite de ses armées et les nouveaux malheurs de son allié. Auguste n'avoit plus un seul corps de troupes qui osât paroître en campagne. Le comte Sapiéha, lui douzième, désarma une compagnie de cent hommes qu'il intimida, en lui

faisant croire qu'il étoit suivi d'un corps plus considérable. C'est alors que Stanislas et Charles, ne trouvant plus d'ennemis en Pologne, formèrent le dessein d'aller en chercher jusque dans la Saxe. Cette résolution alarma cruellement Auguste, qui en prévint d'abord les funestes suites. Les deux rois, en effet, n'eurent qu'à se montrer dans cet électorat pour s'y trouver les maîtres. La consternation y fut si grande, que les paysans abandonnoient leurs campagnes, et que les bourgeois envoioient les clefs de leurs villes avant qu'on les leur demandât. Les rois furent obligés de faire publier une ordonnance qui enjoignoit à tous les Saxons de rester dans leur domicile ou d'y retourner, avec promesse pour tous ceux qui vaqueroient aux travaux de leur profession de n'être point inquiétés par les gens de guerre.

Les rois alors imposèrent des tributs qui furent levés avec autant d'ordre que s'ils eussent été exigés par le souverain légitime. Les troupes, auxquelles les Saxons fournissoient des vivres en abondance, étoient contenues dans la plus exacte discipline; et aucun soldat ne recevoit sa paie que sur un certificat de bonne conduite, signé de l'hôte chez lequel il étoit logé. En sorte que la Saxe, soumise à deux princes

étrangers, paroissoit jouir de la paix la plus profonde. Le laboureur cultivoit son champ, le marchand vaquoit à son négoce, les tribunaux rendoient la justice, toutes les routes étoient ouvertes, et plus sûres qu'elles ne l'eussent jamais été.

Auguste, sans troupes, sans argent, sans crédit, parmi des sujets qui venoient de le détrôner, et, pour comble d'infortune, dépouillé de ses états héréditaires, prit le parti, le seul qui convenoit à sa fortune, de s'abandonner à la discrétion des rois ses vainqueurs. Il avoit besoin de grandes précautions pour dérober au czar, son fidèle allié, la démarche qu'il se proposoit : il envoya à Charles XII, dans le plus grand secret, deux plénipotentiaires munis de blancs-seings, auxquels il donna pour toute instruction de conclure la paix avec les rois de Suède et de Pologne aux conditions les moins dures qu'il leur seroit possible d'obtenir. Arrivés au camp des Suédois devant Alt-Ranstadt, les envoyés d'Auguste, admis à une audience secrète des deux rois, leur demandèrent la paix au nom de leur maître. Charles, prenant la parole, dit qu'il étoit prêt à l'accorder, mais aux conditions qu'il alloit dicter, dont les principales furent : qu'Auguste renonceroit pour jamais à toutes prétentions à la couronne de

Pologne ; qu'il reconnoîtroit Stanislas pour roi légitime ; qu'il relâcheroit les princes Sobieski, qu'il retenoit encore prisonniers ; qu'il renonceroit à l'alliance des Moscovites ; qu'il lui renverroit tous les prisonniers et les déserteurs suédois, et nommément le sieur Patkul. Quelques représentations que fissent les envoyés d'Auguste, ils ne purent obtenir aucun adoucissement à ces dispositions, qu'ils signèrent.

Sur ces entrefaites, le général Menzikof, après avoir recruté son armée, rentra sur les terres de la république, à la tête de trente mille Moscovites qu'il vint offrir à Auguste, en lui proposant d'attaquer sans délai le petit corps de troupes que les deux rois avoient laissé en Pologne pour la sûreté du royaume. La conjoncture étoit des plus embarrassantes pour Auguste. Il avoit tout à craindre de l'armée moscovite, si elle venoit à découvrir qu'il négociât sa paix avec les deux rois, et tout à craindre des deux rois si, dans le temps même qu'il traitoit de paix avec eux, il attaquoit leur armée. Dans cette position délicate, il se détermina à envoyer au général suédois un homme de confiance, pour lui donner avis de la négociation qu'il avoit entamée avec le roi son maître, et lui conseiller d'éviter la bataille que le général Menzikof vouloit

lui présenter avec des forces infiniment supérieures aux siennes. L'expédient étoit bien imaginé : mais le général suédois regarda comme une feinte le salulaire avis que lui donnoit Auguste; et, loin d'éviter les Moscovites, il les chercha, les attaqua, et eut même quelque avantage sur eux dans le premier choc; mais la nuit étant survenue, sa petite armée fut accablée par le nombre, et lui-même fut fait prisonnier. Auguste qui, depuis si long-temps, avoit fait tant d'efforts impuissans pour battre ses ennemis, remporta sur eux, ce jour-là, une victoire complète malgré lui. Il prit pourtant le parti de se réjouir avec ses alliés d'un événement qui lui redonnoit quelque considération dans le pays où il se trouvoit, et il rentra triomphant dans Varsovie, où il fit chanter un *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu du succès de ses armes. Ce triomphe ne fut pas de longue durée. Ses plénipotentiaires, de retour de Saxe, lui exposèrent, avec douleur, les conditions auxquelles le roi de Suède les avoit obligés de souscrire, l'assurant qu'il se flatteroit en vain d'aucun adoucissement, si toutefois le roi de Suède vouloit encore entendre parler de paix, lorsqu'il apprendroit la nouvelle de la défaite de ses troupes. En effet, Charles, informé de ce qui s'étoit

passé en Pologne, se crut joué par Auguste; et ce prince eut beaucoup de peine à se justifier auprès de lui d'avoir souffert qu'on eût battu son général : en sorte que cet avantage, au lieu d'avancer les affaires du vainqueur, ne servit qu'à les empirer.

Charles, loin de se relâcher des conditions qu'il avoit prescrites, en ajouta de nouvelles, et il fallut qu'Auguste consentît à faire publier lui-même dans toute l'étendue de la république, et dans la Saxe, qu'il renonçoit à la couronne, et qu'il reconnoissoit Stanislas pour seul et légitime roi de Pologne; qu'il lui remit les joyaux et les archives de la couronne; qu'il promît d'interposer en sa faveur ses bons offices auprès du pape. Il fallut enfin qu'il répondît à une lettre que Stanislas lui avoit écrite, pour lui faire part de son avènement au trône de Pologne. Ce dernier article lui parut fort dur, mais il fallut le passer. Les deux rois restoient en Saxe, où ils vivoient avec leur armée aux dépens des sujets d'Auguste, en attendant que ce prince eût exécuté les principaux articles du traité. Celui pour lequel il marquoit le plus de répugnance étoit celui que Charles exigeoit avec le plus de hauteur, et il fallut qu'Auguste se déterminât à écrire la lettre suivante à Stanislas.

« MONSIEUR ET FRÈRE,

« Nous avons jugé qu'il n'étoit pas né-
« cessaire d'entrer dans un commerce parti-
« culier de lettres avec Votre Majesté; ce-
« pendant, pour faire plaisir à Sa Majesté
« suédoise, et afin qu'on ne nous impute
« pas que nous faisons difficulté de satisfaire
« à son désir, nous vous félicitons par celle-
« ci de votre avènement à la couronne, et
« vous souhaitons que vous trouviez dans
« votre patrie des sujets plus fidèles que
« ceux que nous y avons laissés. Tout le
« monde nous fera la justice de croire que
« nous n'avons été payés que d'ingratitude
« pour tous nos bienfaits; et que la plupart
« de nos sujets ne se sont appliqués qu'à
« avancer notre ruine. Nous souhaitons que
« vous ne soyez pas exposé à de pareils mal-
« heurs, vous remettant à la protection de
« Dieu.

« *Votre frère et voisin, AUGUSTE, roi.* »

Le roi de Pologne répondit à cette lettre :

« MONSIEUR ET FRÈRE,

« La correspondance de Votre Majesté
« est une nouvelle obligation que j'ai au
« roi de Suède. Je suis sensible aux com-

« plimens que vous me faites sur mon avènement au trône. J'espère que mes sujets n'auront point lieu de me manquer de fidélité, parce que j'observerai les lois du royaume.

« STANISLAS, *roi de Pologne.* »

Auguste, après la ratification du traité dont nous venons de parler, repassa en Saxe vers la fin de l'année 1706. La première entrevue qu'il eut avec le roi de Suède fut le 17 décembre. Ces deux princes, depuis ce temps-là, se rendirent de fréquentes visites; ils mangèrent ensemble; et l'on eût dit qu'ils agissoient avec une mutuelle confiance, si l'on ne savoit qu'il ne peut y en avoir de véritable entre des princes dont l'un oblige l'autre à descendre du trône. Auguste, l'un des hommes les plus aimables de son siècle, se flattoit encore que sa présence pourroit apporter quelque adoucissement à son sort; mais Charles, qui paroissoit l'écouter avec plaisir, et qui le traitoit avec toutes sortes d'égards, se montra toujours inexorable sur les conditions qu'il lui avoit imposées.

Au commencement de l'année 1707, Auguste, conformément au traité, écrivit lui-même au pape pour lui faire part de son abdication, qu'il fit également publier en

Pologne. Cette nouvelle ne causa que de la surprise au souverain pontife : les Polonais la reçurent avec assez d'indifférence ; mais le czar en fut irrité au-delà de ce qu'on peut imaginer. Il publia des manifestes : il traduisit Auguste dans toutes les cours de l'Europe comme un perfide et un lâche qui , au mépris des engagemens les plus sacrés , trahissoit un allié qui s'épuisait de troupes et d'argent pour le maintenir sur le trône. Mais toutes les autres puissances de l'Europe , occupées alors de la guerre qu'elles faisoient à Louis XIV , ne voyoient les troubles du nord que comme un songe. Les uns plaignoient le czar , les autres Auguste , tous admiroient Charles XII. Mais personne ne songeoit à prendre part à leurs démêlés. Ainsi la France , l'Espagne , l'Allemagne , l'Angleterre , reconnurent Stanislas pour roi de Pologne. Le roi de Prusse , le grand-seigneur et quelques autres princes lui avoient déjà envoyé leurs ambassadeurs.

C'est alors que le czar , faisant sa propre cause de celle qu'abandonnoit Auguste , forma le projet de faire élire un troisième roi. Dans cette vue , ce prince rentre en Pologne à la tête de soixante mille hommes , tandis que Charles et Stanislas sont encore en Saxe. Il convoque des assemblées de la

nation à Léopold et à Lublin. Il y fait déclarer Auguste déchu du trône par son abdication volontaire, et Stanislas par le vice de son élection; et l'on publie l'interrègne. La confusion étoit déjà grande en Pologne, elle devint plus grande encore. Il n'y avoit pas d'apparence, il est vrai, que l'on en vînt à une nouvelle élection; mais on le devoit moins à la modération qu'à l'animosité des partis, qui ne s'accordoient que pour détruire. Le général Levenhaupt, qui commandoit environ vingt mille hommes, ne put empêcher le czar, qui en conduisoit trois fois autant, de causer les plus grands ravages dans la Pologne. Celui-ci s'attaquoit surtout aux partisans de Stanislas. Levenhaupt usoit de représailles contre ses ennemis. On ne voyoit partout que des campagnes désolées, des châteaux embrasés, des villes rançonnées ou livrées au pillage; et les malheureux Polonois, ne sachant plus à qui attribuer les maux qui les accabloient, maudissoient, dans leur désespoir, et ceux qui se donnoient pour leurs protecteurs, et ceux qui se déclaroient leurs ennemis.

A ces nouvelles, Stanislas, pénétré de douleur, conjuroit son allié de quitter la Saxe, où sa présence n'étoit plus nécessaire, pour aller au secours de la Pologne;

mais Charles paroissoit, depuis quelque temps, tout absorbé dans le projet qu'il méditoit d'aller en Russie détrôner le czar. Ce prince, d'ailleurs, l'homme peut-être le plus dur à lui-même qui eût jamais occupé un trône regardoit comme supportables tous les maux qui n'alloient point jusqu'à ôter la vie. Comme on lui disoit que les Polonais ne trouveroient plus dans leurs campagnes dévastées que quelques racines crues pour se nourrir, « Dans le besoin, » répondit-il froidement, je saurois m'en « nourrir comme eux. » Stanislas cependant sut le prendre par l'endroit sensible : « Sire, » lui dit-il un jour, vous ne vous êtes point « proposé, dans mon élévation, de ne faire « qu'un malheureux? — J'ai prétendu, au « contraire, répartit Charles, faire beau- « coup d'heureux. — Et cependant, répli- « qua Stanislas, je me sens aujourd'hui mal- « heureux de tous les maux qui accablent « ma patrie, sans que je puisse la soulager ; « et, si jamais vos bienfaits pouvoient cau- « ser du repentir, je me repentirois d'être « roi. — Convenez pourtant, poursuivit « Charles, toujours plein de son projet, « que ce czar fait une guerre bien injuste à « des gens qui n'ont rien à démêler avec « lui. Allez donc le chasser de la Pologne, « en attendant que j'aille moi-même le

« chasser de ses états (1). » Ce prince partagea alors, avec sa générosité ordinaire, ses trésors avec son allié. Il lui donna une partie de ses troupes ; et, pour les commander, Renschild, le plus habile de ses généraux.

Ce fut le 15 de juillet 1707, que Stanislas partit du camp d'Alt-Ranstadt. A peine parut-il en Pologne, que sa douceur naturelle et son affabilité réunirent en sa faveur presque tous les chefs des partis polonais. Son argent lui attacha l'armée de la couronne ; et la discipline qu'il faisoit observer à ses troupes lui affectionna les habitans des campagnes. Après s'être occupé, pendant quelque temps, à purger le royaume des brigands qui l'infestoient, il alla chercher les armées moscovites, qu'il mena battant depuis Léopold jusqu'à Grodno, ce qui forme une étendue de cent lieues de pays.

Le roi de Suède se détermina enfin à venir rejoindre Stanislas. En traversant la Saxe, il passa devant Dresde, et ne fit point difficulté de se dérober à son armée, et d'aller, sans escorte, saluer le prince qu'il venoit de détrôner, et lui demander à déjeuner, comme il eût fait au roi Sta-

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

nislas. Cette démarche, que les historiens présentent comme un trait de la plus grande témérité, me paroîtroit plutôt annoncer le ressentiment d'une âme dure, qui ne craint point de rappeler à un ennemi malheureux qu'il a subi sa loi. Stanislas, quand on lui parloit de ce trait, l'excusoit, en disant que Charles ne soupçonnoit pas même qu'un ennemi pût lui savoir mauvais gré de la violence dont il auroit usée pour le forcer à devenir juste. Quoi qu'il en soit, le roi de Suède, lorsque son armée étoit devant Dresde, n'avoit pas plus à risquer de se voir arrêter par Auguste, que lorsque de son camp d'Alt-Ranstadt il alloit, presque sans suite, manger chez ce prince.

Le czar, sur l'avis des desseins du roi de Suède, avoit repris la route de ses états. Le prince Menzikof, son général, qu'il avoit laissé sur les confins de la Lithuanie, le suivit bientôt lui-même, dans la crainte de se voir accabler par les forces réunies des deux rois.

Toujours plus sage et plus modéré que son allié, Stanislas mettoit tout en œuvre pour le détourner du projet de passer en Russie. « Que prétendons-nous donc, lui
« disoit-il ? à quoi bon aller chercher si
« loin des ennemis qui s'avouent vaincus
« par la fuite ? La guerre depuis quatre ans

« n'a-t-elle pas fait assez de malheureux ?
« n'avons-nous pas vu couler assez de sang ?
« Vous avez détrôné un roi ; vous en avez
« fait un autre : croyez-moi, sire, restons
« chez nous : vous régnerez avec gloire sur
« vos sujets, tandis que je m'occuperai à
« guérir les plaies de ma malheureuse pa-
« trie.—J'approuve fort, répondit Charles,
« que vous demeuriez en Pologne ; mais
« songez, je vous prie, que vous n'y seriez
« jamais tranquille, ayant pour voisin cet
« injuste czar qui nous a fait la guerre sans
« aucune raison. Ainsi, il faut que j'aïlle
« aussi le détrôner. » Telle étoit sa résolu-
tion, et rien ne put la lui faire changer.
Il se croyoit, du reste, si assuré de la
réussite, qu'en se séparant du roi de Po-
logne, il lui disoit : « Je compte que le
« prince Sobieski sera toujours de nos
« amis : croyez-vous qu'il ne seroit pas un
« bon czar de Moscovie ? »

Stanislas, après le départ de Charles, se
livra tout entier aux fonctions pacifiques
de la royauté, qui ne lui présentèrent pas
de moindres difficultés que les travaux de
la guerre. Il tint des conseils : il assembla
des diètes, où l'on prit les plus sages me-
sures pour la réforme des abus les plus
crians. Le désordre étoit général dans tous
les ordres de l'état. On ne tenoit plus à

aucuns principes : on ne reconnoissoit plus que la justice des armes , et la loi du plus fort. La religion , l'autorité , les lois , tout étoit dans un égal avilissement. La Pologne n'étoit plus qu'un fantôme de république.

Cependant , après avoir sondé la plaie dans toute sa profondeur , le roi ne désespéra pas de la guérir. Il employa , suivant son caractère , les remèdes les plus doux. Il pria , il conjura , il épargna souvent aux esprits violens et séditieux l'embarras des premières démarches vers le repentir. Il fut toujours comme le lien qui sert à rapprocher les partis divisés ; et ses soins , plus que paternels , rappelèrent enfin quelques sentimens d'humanité dans des cœurs que quatre années de guerre civile avoient rendus féroces. Bientôt le cultivateur , qui étoit devenu soldat , retourna à sa charrue , l'artisan dans son atelier , les juges dans leurs tribunaux , les nobles dans leurs terres. En un mot tous les citoyens , déplacés par l'anarchie , se rendirent à leurs légitimes professions ; et la Pologne parut enfin respirer , et crut toucher au terme de ses malheurs. Vaine espérance.

Tandis que Stanislas , secondé par tous les vrais Polonais , travailloit avec ce zèle infatigable à rétablir l'harmonie intérieure , et le faisoit partout avec succès , le palatin

Siniauski continua seul ses brigandages , à la tête d'un parti de déterminés qui se disoient les vengeurs de la liberté. Siniauski étoit un de ces hommes hardis et ambitieux qui compteroient pour rien le renversement de leur patrie , pourvu qu'ils y trouvassent leur propre élévation. Stanislas prodigua les offres, descendit jusqu'aux prières, pour ramener cet esprit séditieux. L'envoyé de France eut avec lui des conférences particulières qui n'aboutirent qu'à décélér de plus en plus ses prétentions ambitieuses. Siniauski portoit ses vues jusque sur le trône , et ne désespéroit pas de devenir ce troisième roi que le czar vouloit faire élire lorsqu'il étoit maître en Pologne. Suivant cette chimère, il offrit ses services au czar contre sa propre patrie. Et le Moscovite , charmé de trouver un homme assez entreprenant pour rallumer la guerre en Pologne , lui envoya une armée de vingt mille hommes , qu'il ne sut que trop bien employer au gré de celui qui les lui confioit.

Cependant Charles XII , après avoir été obligé , par la rigueur de la saison , de séjourner quelque temps devant Slupza, avoit décampé le 13 novembre , pour s'avancer vers les états du czar. Bientôt le bruit de sa marche répandit au loin la terreur. Les troupes moscovites n'attendoient point, pour

fuir, qu'il les eût attaquées ; et, ne prenant conseil que de la crainte, elles s'avançoient à grandes journées vers la capitale, rompant les ponts et dégradant les chemins, pour retarder la marche de leur ennemi. Il est vrai que la disette de vivres, les neiges et les glaces, sous le climat le plus rigoureux, offrent à Charles de plus grandes difficultés à vaincre que tous ses ennemis ; mais il n'en connoît point d'insurmontables. Il traverse les déserts les plus arides, il perce les plus épaisses forêts. Soutenus par sa présence, ses soldats gravissent les montagnes et les rochers, forcent les défilés, passent les rivières à la nage, quand elles ne sont point glacées ; et l'unique moyen qu'ils aient de subsister, est de fouiller les entrailles de la terre pour y découvrir les vivres que les habitans du pays y ont cachés.

Après tous ces obstacles surmontés, Charles rencontra plusieurs corps de Moscovites qu'il tailla en pièces ; et, le 14 de juillet 1708, il se trouva en présence d'une de leurs armées forte d'environ trente mille hommes. Elle étoit avantageusement postée, et retranchée par un marais. Il falloit, pour la joindre, traverser une rivière bordée d'artillerie et de mousqueterie, qui faisoient un feu continuel. Le roi se jette le

premier dans l'eau, à la tête de ses gardes à pied. Son armée le suit, attaque et force les retranchemens, fait un carnage effroyable de l'ennemi, et mène battant les fuyards jusqu'au-delà du Borysthène.

Après cette heureuse expédition, Charles, toujours impatient dans la poursuite de ses projets, s'avance vers l'Ukraine, et mande au général Levenhaupt, qui lui amène un renfort de douze mille hommes avec un convoi de huit mille chariots, qu'il le trouvera dans cette province, où il a résolu de passer l'hiver. Toute l'armée suédoise étoit dans l'étonnement que son roi voulût séjourner parmi la nation inconstante et perfide des Cosaques : mais Charles, par l'entremise de Stanislas, avoit fait un traité secret avec le prince Mazeppa, Polonais de nation. Mazeppa, d'ailleurs, qui n'étoit que gouverneur des Cosaques pour le czar, se flattoit d'en devenir le souverain avec le secours du roi de Suède. Il devoit renforcer l'armée de ce prince de trente mille hommes, lui fournir des vivres et de l'argent autant qu'il en auroit besoin ; et bientôt il se mit en marche pour exécuter ses promesses.

Cependant le czar prenoit tous les jours de l'expérience. La route que tenoit le roi de Suède lui fit soupçonner la trahison de Mazeppa. Sans perdre de temps il partage

en deux corps toutes ses forces rassemblées, et s'avance lui-même, à la tête de quarante mille hommes, à la rencontre du général Levenhaupt, tandis que ses généraux pénètrent dans l'Ukraine, pour observer la conduite de Mazeppa. Ce prince s'avançoit pour faire sa jonction avec les Suédois, à la tête de trente mille hommes qui servoient d'escorte à un riche convoi de vivres et d'argent. Les Moscovites attendent les Cosaques dans un poste avantageux, fondent sur eux à l'improviste, leur taillent en pièces vingt-deux mille hommes, enlèvent leur convoi, et se rendent maîtres de Bathurin, capitale du pays que gouvernoit Mazeppa, et le lieu ordinaire de sa résidence.

Le czar, de son côté, joignit le général Levenhaupt près du bourg de Lesno, sur le chemin de l'Ukraine. Le Suédois, avec sa petite troupe, attaqua le premier l'armée moscovite, et eut sur elle tout l'avantage. Mais le lendemain le czar revint à la charge, et fit des prodiges de valeur. On se battit jusqu'à la nuit. Les troupes suédoises, accablées par le nombre, souffrirent beaucoup. Cependant le czar fit offrir à Levenhaupt une capitulation, qu'il refusa. Le troisième jour on en vint à un nouveau combat; c'étoit le cinquième : les Mosco-

vites y eurent encore l'avantage, et Levenhaupt s'estima heureux d'échapper avec les débris de sa petite armée, qui ne montoit plus qu'à cinq mille hommes.

Le roi de Suède, qui attendoit avec inquiétude des nouvelles de son général et de son allié, les vit enfin arriver l'un et l'autre, mais dans un état à lui causer plus de pitié que de joie. Lui-même avoit essuyé, pendant douze jours de marche, les plus affreux contre-temps. Il se voyoit alors sans argent, sans munitions de guerre, sans provisions de bouche, sans espérance de pouvoir recruter son armée épuisée par tant de combats sanglans, et à la veille d'être attaqué par les deux armées victorieuses des Moscovites. Pour comble de disgrâce, on entroit dans l'hiver, et dans l'hiver mémorable de 1709. C'est au milieu des froids cruels de cette saison que commencèrent les marches, les campemens et les combats. Il se passa successivement plusieurs actions, dont aucune ne fut décisive. Le froid et la misère enlevoient plus de monde à Charles que le fer ennemi. Ses soldats, exténués de fatigues, à demi nus, sans souliers, sans vivres, périssoient d'inanition. Il en vit en un seul jour jusqu'à quinze cents tomber morts sous ses yeux. La rigueur du froid en avoit privé un grand

nombre de l'usage des bras et des jambes. On voyoit des compagnies entières qui avoient perdu les doigts, le nez et les oreilles. Et parmi tous ces contre-temps, Charles ne perdit jamais ni l'envie ni l'espérance de détrôner le czar. A peine la belle saison fut-elle arrivée, qu'il forma le dessein d'assiéger Pultawa, place importante de l'Ukraine, où les Moscovites avoient établi leurs magasins. Toutes les forces de Charles se réduisoient alors à environ trente mille hommes, parmi lesquels on comptoit douze mille tant Cosaques qu'autres barbares; et ces troupes, depuis long-temps, ne subsistoient que par le crédit que le prince Mazeppa conservoit encore dans le pays. Le siège avoit déjà duré plusieurs mois, lorsque le czar vint au secours de la place à la tête de soixante-dix mille combattans. Le 8 juillet 1709, dès quatre heures du matin, les armées se trouvèrent en présence. Charles, qui ne calculoit jamais le nombre de ses ennemis, fit faire la première attaque. Incommodé alors d'un coup de mousquet, qui peu de temps auparavant lui avoit fracassé l'os du talon, il se faisoit porter sur un brancard. Tout l'avantage du premier choc fut pour les Suédois, qui déjà crioient victoire. Mais un corps de réserve, que Charles avoit com-

mandé pour prendre l'ennemi en flanc, s'étant égaré, les Moscovites eurent le temps de se rallier et de revenir à la charge en bon ordre. Le combat recommença. L'artillerie ennemie, servie à propos, écrasait les Suédois, qui n'avoient que quatre canons, et qui manquoient même de poudre pour charger leurs fusils. Charles donnoit ses ordres au milieu du plus grand feu. Les deux chevaux qui portoient son brancard furent tués, son brancard fut mis en pièces, cinq de ses gardes furent tués à ses côtés. Toute son intrépidité, cependant, ne put empêcher la déroute générale de son armée. Les Moscovites, encouragés par le succès, se montrèrent des Suédois en cette rencontre, et les Suédois fuyoient éperdus comme ils voyoient fuir tous les jours les Moscovites. Neuf mille restèrent sur le champ de bataille, et six mille furent faits prisonniers. De ce nombre furent la plupart des officiers-généraux. Tous les bagages et la caisse militaire tombèrent au pouvoir du vainqueur.

Charles, entouré d'ennemis victorieux qui le cherchoient, ne pouvoit pas encore se déterminer à fuir. Le comte Poniatowski, s'étant mis à la tête de quelques cavaliers ramassés au hasard, sauva le monarque à travers mille dangers; et ce ne sera pas le

dernier service essentiel que lui rendra ce seigneur. Le général Levenhaupt, entraîné dans la déroute de l'armée, s'étoit attaché à en recueillir les débris. Le prince Mazeppa avoit aussi échappé au danger. On se retrouva, la nuit du 9 au 10, sur la rive du Borysthène, mais on s'y vit dans le plus pressant embarras. On manquoit de bateaux pour passer le fleuve, et l'armée moscovite s'approchoit à grands pas. Poniatowski se donna tant de mouvemens, qu'il trouva quelques petites barques dans lesquelles il fit passer le roi, Mazeppa et quelques officiers. Trois cents cavaliers tentèrent le passage du fleuve à la nage, et la plupart arrivèrent à l'autre bord. Levenhaupt n'eut d'autre parti à prendre que de se rendre prisonnier avec son armée, qui montoit encore à près de quinze mille hommes. Mais c'étoient des hommes mourant de faim, épuisés de fatigue, et, pour la plupart, manquant d'armes pour se défendre.

Le roi de Suède, humilié, mais sans être abattu, s'avança vers les terres du grand-seigneur avec sa petite escorte, qui manquoit de tout. On avoit à traverser des déserts arides pendant les chaleurs de la mi-juillet. On y auroit péri de soif, si le colonel Poniatowski, à l'aspect d'un saule vert, n'eût soupçonné qu'il devoit y avoir

quelque source à peu de distance, et n'eût fait fouiller dans l'endroit où elle se trouva en effet. Les cavaliers mangeoient leurs chevaux, et continuoient leur route à pied. Charles fut arrêté, sur les frontières de la Turquie, par un pacha qui ne voulut point lui laisser le passage libre qu'il n'eût reçu auparavant les ordres du seraskier ou commandant des troupes de Bender. Ce qui fut cause qu'un parti moscovite, qui avoit passé le Borysthène, lui enleva encore la moitié de sa petite troupe. Le roi de Suède écrivit de Bender au grand-seigneur, pour lui donner avis de ses malheurs, implorer son secours, et le prier surtout de lui donner une armée pour aller détrôner le czar, selon lui, leur ennemi commun. Achmet III régnoit alors en Turquie en la place de son frère Mustapha, détrôné en 1703. Ce prince ordonna que le monarque suédois fût traité honorablement; mais il ne répondit à sa lettre qu'au bout de trois mois.

Il n'est point de mon sujet d'entrer dans tous les détails de ce voyage de Charles, qui fut marqué par des singularités incroyables et de toute espèce. Son but étoit de se procurer une armée. Il tenta toutes les voies, il épuisa toutes les ressources pour l'obtenir du grand-seigneur. Secondé par Poniatowski, il trouva du crédit, il

sema l'or, il intrigua dans le sérail, il déplaça les pachas et les visirs, et se rendit redoutable à tous ceux qui n'entroient point dans ses vues. On lui offrit souvent de le reconduire dans ses états sous escorte honorable; mais il vouloit que la Porte armât contre le czar : et par sa constance et ses importunités, il obtint ce qu'il demandoit. Le grand-visir Battagi-Méhémet, à la tête de cent soixante mille hommes turcs et tartares, alla à la rencontre de l'armée moscovite, la joignit et l'enferma de manière qu'elle ne pouvoit plus lui échapper.

Le czar, dans cette triste conjoncture, essaya de corrompre le visir, et il y réussit par des présens faits à son lieutenant; en sorte qu'au moment où l'on devoit en venir aux mains, on ne songea qu'à traiter de la paix. Et, chose étonnante, sans le comte Poniatowski, cette paix auroit été conclue sans qu'il y eût été fait mention du roi Stanislas, en faveur duquel Charles XII faisoit la guerre. Poniatowski, ne pouvant mieux faire, avoit fait insérer dans le traité que le czar retireroit incessamment ses troupes de la Pologne, et ne feroit plus la guerre à Stanislas. Cependant Charles s'avançoit à toute bride pour se trouver à l'action. Mais quel est son étonnement et son indignation, lorsqu'il apprend que la paix est

conclue ! Il fait sentir au grand-visir tout le mépris qu'il fait de sa personne, et il lui reproche en face sa lâcheté et sa perfidie. De retour à Bender, il y fait bâtir une maison qui ressembloit à une citadelle, déclarant qu'il ne quittera ce séjour que lorsque le grand-seigneur, fidèle à la promesse solennelle qu'il lui a faite, lui aura donné cent mille hommes pour le reconduire en Pologne. Le grand-visir ne négligeoit rien pour se débarrasser de son dangereux hôte ; et il prenoit quelquefois sur lui de lui faire dire qu'il étoit temps qu'il songeât à prendre son parti, et à profiter des offres que lui faisoit le grand-seigneur pour son retour. Mais Charles, au lieu d'écouter ceux qui lui faisoient ces propositions, les menaçoit de les faire pendre s'ils osoient encore lui en faire de semblables. Il réussit encore à faire exiler le grand-visir ; mais celui qui lui succéda n'entra pas mieux dans ses intérêts. Il conseilla même au grand-seigneur de signifier lui-même ses intentions au roi de Suède. En effet, Achmet, en l'assurant de nouveau de toute sa protection, lui dit qu'il alloit lui donner une escorte honorable pour le reconduire dans ses états par la Pologne, comme il le désiroit. Charles représenta au grand-seigneur qu'on le trompoit ; que ses ministres, corrompus par l'ar-

gent du czar, lui faisoient accroire que les Moscovites avoient évacué la Pologne, tandis qu'ils y étoient encore les maîtres; et il conclut par demander pour escorte une armée de cent mille hommes. Achmet envoie sur-le-champ un aga en Pologne, avec ordre de voir par lui-même si les Moscovites y font encore la guerre au roi Stanislas. L'aga, de retour de son voyage, assure le grand-seigneur que le roi de Suède lui avoit dit la vérité. Ce prince, dans le premier mouvement de sa colère, vouloit faire étrangler son grand-visir; mais le favori Ali-Coumourgi obtint sa grâce.

Cependant Achmet fit arrêter et emprisonner l'ambassadeur moscovite, et donna ordre à tous les pachas d'assembler incessamment une armée de deux cent mille combattans pour aller chasser les Moscovites de la Pologne, et ensuite détrôner le czar. Charles fut alors au comble de ses vœux, mais sa joie fut de courte durée. Le favori Coumourgi vouloit la paix, et tous ces grands préparatifs de guerre se terminèrent par un traité de paix favorable en apparence au roi Stanislas, mais qui ne fut au fond qu'une vaine formalité.

Comme le favori Coumourgi et le grand-visir étoient parfaitement d'accord pour accélérer le départ d'un prince qu'ils redou-

toient également, les ordres du grand-seigneur à cet égard furent précis; mais Charles n'en tint nul compte. Il demanda de l'argent pour payer ses dettes: on lui fit donner le double de ce qu'il demandoit, mais on renouvela les ordres de partir. Après les ordres on employa les menaces: Charles demandoit où étoit l'armée qu'on lui avoit promise. Pour vaincre son opiniâtreté, on lui retrancha les vivres: il donna ordre à ses officiers de tenir table ouverte. On lui fit une sommation de se retirer qui ressembloit à une déclaration de guerre: il fit retrancher son camp pour y soutenir un siège: il le soutint en effet avec trois cents Suédois, contre une armée de trente mille hommes. Forcé dans son camp, il se retire dans sa maison, où il soutient un nouveau siège avec ses domestiques, jusqu'à ce que, fait prisonnier, on le conduit dans la ville de Démotica, où on ne lui donne qu'une bourse de 25 écus par jour. Dans l'impuissance de représenter avec cette somme, il prit le parti de se mettre au lit, et il eut la constance d'y rester pendant dix mois, espérant toujours que quelque heureuse révolution à la cour du grand-seigneur le mettroit à la tête des cent mille hommes qu'on lui avoit promis. Cependant Stanislas, que nous avons

laissé en Pologne , ne put plus s'y soutenir long-temps après la défaite de son allié devant Pultawa. Auguste , attentif à profiter des circonstances , ne laissa pas échapper le moment favorable de reparoître en Pologne. Il se fit précéder par un manifeste , dans lequel il protestoit contre le traité d'Alt-Ranstadt. Ses plénipotentiaires avoient , selon lui , abusé des blancs-signés qu'il avoit confiés à leur intelligence et à leur fidélité. Il devoit paroître assez extraordinaire que ce prince ne se fût aperçu de cet abus de confiance de ses ministres qu'après la déroute du roi de Suède. Il lui eût été aisé de s'en plaindre dans le temps qu'il ratifioit lui-même ce traité qu'ils avoient conclu , lorsqu'il écrivit au pape , ou qu'il signifioit à tous les officiers de ses états qu'il avoit renoncé à la couronne de Pologne. Mais on sait assez qu'un traité par lequel un roi est forcé d'abdiquer la couronne , ne peut avoir de solidité qu'autant de temps que dure la foiblesse du prince dépouillé. Auguste néanmoins , ne pouvant se dissimuler à lui-même ce que tout le monde savoit , qu'il existoit un traité solennel qu'il avoit eu le temps de méditer , disoit dans son manifeste : « Nous sommes persuadé
« que tout ce qu'il y a de gens de bon
« sens au monde , ont regardé avec indigna-

« tion une paix si dure et si cruelle , et
 « qu'ils ont mis ce traité au rang des en-
 « gagemens qu'on n'est pas obligé de te-
 « nir.... Oui, nous donnons maintenant à
 « juger à toute la terre, s'il est juste que
 « nous tenions un traité qui a été fait dans
 « le plus triste état de nos affaires; et si
 « ce ne seroit pas même charger notre
 « conscience, que d'être fidèle à un tel
 « traité..... »

Le czar, satisfait de ce manifeste , avoit renouvelé tous ses traités d'alliance avec Auguste, lui avoit donné des troupes, et lui en avoit promis en plus grand nombre. Stanislas n'avoit auprès de lui qu'environ dix mille Suédois, commandés par le général Crassau. Siniauski continuoit à attiser le feu de la révolte. Auguste avoit passé l'Oder à la tête de toutes les forces de son électorat. Le roi de Pologne, dans cette triste situation des affaires, assemble une diète générale : il y rend compte de tout ce qu'il a fait, et de ce qu'il eût voulu faire pour pacifier les troubles intérieurs. Il ose défier les plus malintentionnés de lui reprocher la plus légère infraction de la moindre des lois. « Et si vous jugiez, mes frères, « ajoutoit-il, que le sacrifice de ma cou-
 « ronne pût devenir salutaire à la patrie, je
 « suis prêt à le lui faire. » L'assemblée,

attendrie jusqu'aux larmes, lui jura une fidélité inviolable, et lui fit les plus magnifiques promesses. Mais, comme elle s'entint à des promesses, Stanislas, après avoir tenté inutilement de conclure la paix avec le czar, se vit forcé de passer dans la Poméranie. Le roi de Prusse, qui ne voyoit plus en lui qu'un prince malheureux, ne vouloit pas lui livrer passage par ses états. Mais Stanislas, bravant une défense qui étoit contre le droit des gens, les traversa pour se rendre à Stetin, où il fixa sa demeure.

Auguste, dès qu'il fut le plus fort en Pologne, y retrouva des partisans, et s'y vit bientôt plus maître qu'il ne l'avoit jamais été. La nation assemblée annula tout ce qu'elle avoit fait à son préjudice, et le reconnut de nouveau pour son roi légitime. Stanislas, pour laisser à ses compatriotes la liberté d'agir suivant leurs intérêts, sans craindre de sa part les reproches d'inconstance ou d'infidélité, leur avoit mandé qu'il remettoit entre leurs mains le dépôt de la couronne qu'ils lui avoient confié, désirant qu'ils puissent la placer en ce moment sur une tête plus en état de faire des heureux qu'il ne l'étoit lui-même. Auguste, qui connoissoit assez la droiture de son rival, n'eût pas été éloigné d'en

venir à un accommodement avec lui ,
pourvu qu'il eût été avoué par le roi de
Suède. Stanislas écrivit à son allié , pour lui
faire part de sa résolution , et l'engager à
ne pas y mettre obstacle. Mais Charles ,
malgré sa mauvaise fortune , lui répondit
qu'il se garderoit bien de consentir à la
destruction de son plus bel ouvrage : qu'il
espéroit d'aller bientôt , à la tête de deux
cent mille hommes , rétablir ses affaires en
Pologne , réduire tous ses ennemis , et dé-
trôner le czar : qu'au reste , s'il cessoit d'être
roi , il sauroit bien en faire un autre.

Stanislas , en 1712 , avoit été obligé
de quitter Stetin , et de réunir sa petite
armée à celle que commandoit le général
Steinbock , pour défendre les états de son
trop généreux allié , que leurs ennemis
communs attaquoient de toutes parts. Ce
prince donna des preuves de valeur et de
conduite en plusieurs rencontres , et sur-
tout à Rostock et à Gustrow , où il battit ,
avec des forces inférieures , les Danois , les
Saxons et les Moscovites. Il louoit souvent
Steinbock pour son courage , mais il le
blâmoit plus souvent encore de l'usage qu'il
en faisoit ; et , s'il eût toujours été le
maître , il n'eût pas souffert que ce gé-
néral , usant de représailles , fit la guerre
aux paysans , ravageât les campagnes , et ré-

duisît en cendres la ville entière d'Altona. Stanislas se trouvoit dans la Haute-Poméranie lorsqu'il reçut la réponse de Charles XII. Comme elle n'étoit propre qu'à augmenter ses embarras, il lui députa Smiéielski, pour lui représenter qu'il n'y avoit que son abdication qui pût rendre la tranquillité à la Pologne, et l'exhorter à ne plus songer à le soutenir sur le trône. Smiéielski, arrivé à Bender, entra dans les vues du roi de Suède, jugea que ses projets n'avoient rien de chimérique, et manda à Stanislas qu'il ne doutoit pas que son allié ne fût bientôt en état de le rétablir comme il le lui faisoit espérer. Le roi de Pologne, voyant qu'il n'avançoit rien ni par lettres, ni par députés, forma le dessein d'aller lui-même jusqu'en Turquie solliciter le consentement de Charles pour son abdication. Plein de cette généreuse résolution, il assemble les plus braves officiers de l'armée, il les engage à dresser un mémoire pour le roi leur maître, dans lequel ils l'assurent que l'abdication du roi de Pologne est le seul moyen qu'ils jugent propre à rappeler la paix, dont la conclusion leur paroît plus urgente que jamais, tant pour la Suède que pour la Pologne.

Muni de cette pièce et d'un passe-port, Stanislas, accompagné seulement de deux

officiers, se dérobe la nuit à son armée. Il avoit pris le nom d'un officier français qui avoit le grade de major dans un régiment suédois. Après avoir heureusement traversé les terres où ses ennemis étoient les maîtres, il se crut en sûreté dès qu'il fut chez les Turcs. Arrivé à Jassy, il fut conduit comme étranger chez le commandant, qui l'interrogea sur ses nom et qualités. Stanislas, conformément à son passeport, répondit qu'il étoit au service du roi de Suède. Et, quant au grade qu'il occupoit, il dit au commandant : *Major sum.*

— *Imo maximus es*, répliqua aussitôt l'officier turc qui le reconnut; et dès-lors il le traita en roi, mais en roi prisonnier. Stanislas lui demanda s'il ignoroit qu'il fût l'allié du grand-seigneur, et l'ami de Charles XII? C'est alors que le commandant lui raconta ce qui venoit de se passer à Bender; et comment le roi de Suède, après s'être battu avec ses domestiques contre une armée turque, avoit été fait lui-même prisonnier. Il fallut attendre les ordres de la Porte. Ces ordres arrivèrent bientôt; mais ils portoient que l'on conduisît le roi de Pologne, sous bonne escorte, à Bender, où il resteroit prisonnier sous la garde du pacha sérasquier. Ce pacha, dans le temps précisément qu'arrivè-

rent ces ordres , transféroit Charles XII de Bender dans l'endroit qui lui étoit assigné pour prison. C'est sur la route d'Andrinople qu'on vint lui annoncer que le grand-seigneur le rendoit responsable de la personne du roi de Pologne , qu'il faisoit conduire à Bender. Alors le pacha , laissant Charles entre les mains de son lieutenant , retourna sur ses pas pour s'assurer de Stanislas. Le roi de Suède apprit dans ce moment que le roi de Pologne n'étoit qu'à deux pas de lui , et prisonnier comme lui. Il lui envoya , avec l'agrément du pacha , un de ses officiers , pour l'assurer de son amitié , et lui recommander de ne faire surtout aucun accommodement avec Auguste , auquel il espéroit de faire bientôt exécuter le traité d'Alt-Ranstadt.

Le pacha rencontra Stanislas à quelques milles de Bender. Il le traita , suivant les ordres du grand-seigneur , avec tous les égards dus à son rang ; et ce prince fit son entrée dans Bender , le 1^{er} de mars 1713 , au bruit de toute l'artillerie , monté sur un cheval arabe superbement enharnaché. Après ce cérémonial , on l'interrogea sur les motifs de son voyage , qu'il ne déguisa point. Mais , dans un pays où l'on croit peu à la vertu , on eut peine à se persuader qu'un prince eût entrepris un si long

voyage uniquement pour en engager un autre à consentir qu'il abdiquât la royauté; et l'on proposa, dans le divan, de réléguer le roi de Pologne dans une île de la Grèce, et le roi de Suède dans une des îles de l'Archipel. Plus juste que son conseil, Achmet ordonna que Stanislas fût relâché, puisqu'il se proposoit de quitter la Turquie, et que l'on n'avoit aucunes raisons de lui soupçonner de mauvais desseins. On le traita, depuis ce moment, en tête couronnée. On lui donna des gardes, on lui assigna des bourses, et rien ne lui manqua.

Le comte Poniatowski épuisa alors toutes les ressources de son génie pour se rendre utile à son roi. Il rendit suspect un ambassadeur qu'Auguste avoit envoyé à la Porte : il fit exiler le kan des Tartares et le pacha de Bender : il parvint enfin à engager de nouveau le grand-seigneur à armer contre le czar. Il fut arrêté, dans le divan, que l'on donneroit au roi de Pologne quatre-vingt mille hommes pour le reconduire dans ses états : que ce prince partiroit le premier, et que le roi de Suède le suivroit, à la tête d'une autre armée plus nombreuse encore, dès qu'elle se trouveroit rassemblée.

Suivant ces dispositions, les troupes cantonnées près de Bender partirent le 3 d'août, partagées en deux corps d'environ quarante

mille hommes chacun. Le nouveau kan des Tartares en commandoit un , et le nouveau séraskier de Bender étoit à la tête de l'autre. Stanislas partit lui-même de Bender quatre jours après , pour aller prendre le commandement général de l'armée à Choczin , ville frontière de la Pologne. Ce prince étoit accompagné de plusieurs seigneurs polonais ; il étoit environné d'une nombreuse garde , et tout son équipage annonçoit la magnificence ottomane. Il commençoit à se persuader que le roi de Suède avoit eu raison de ne pas donner les mains à son abdication ; il croyoit toucher au moment où il alloit dissiper ses ennemis , et rétablir le calme dans sa patrie. L'instabilité du divan ne le laissa pas jouir long-temps de cette douce espérance ; et , dès le 13 du même mois , le grand-seigneur , sur les représentations de son conseil , qui avoit été gagné par l'ambassadeur du czar , fit expédier au kan des Tartares et au séraskier de Bender les ordres les plus précis d'empêcher que le roi de Pologne prît le commandement de l'armée , et de le faire reconduire incessamment à Bender. Stanislas n'étoit pas encore arrivé à Choczin , lorsqu'on le somma de rétrograder. Indigné d'une inconséquence qui devenoit une insulte réelle , ce prince hésita un instant s'il ne renouvelleroit pas l'affaire

de Charles à Bender ; mais , rappelé aussitôt par sa modération , il prit le parti de dissimuler , le seul qui convînt à la circonstance. On le conduisit , avec les seigneurs de sa suite , dans le château de Bender. Il craignoit d'abord que le divan , joignant la perfidie à l'inconstance , ne fût dans le dessein de le livrer à ses ennemis ; il fut bientôt rassuré contre cette crainte. Le grand-visir , pour colorer le procédé outrageant qu'on s'étoit permis à l'égard du roi de Pologne , lui fit dire que le grand-seigneur ne l'avoit rappelé à Bender que pour mettre sa personne en sûreté , et sur l'avis qu'il avoit eu d'une conspiration tramée contre lui. On lui nomma le palatin Siniauski et le ministre d'Auguste , Flemming. On lui dit même que les deux généraux turcs étoient accusés de s'être laissés corrompre par argent pour le livrer à ses ennemis dès qu'il auroit été en Pologne.

Stanislas , ne pouvant mieux faire , parut se contenter de ces raisons , et pria le grand-visir d'assurer Sa Hautesse de sa vive reconnoissance pour le soin qu'elle prenoit de sa conservation. A la liberté près , ce prince ne manquoit de rien dans sa prison. Informé , quelque temps après , qu'Auguste recherchoit l'alliance de la Porte , il pria le grand-seigneur de demander à ce prince

que ses amis, qui s'étoient sacrifiés pour le suivre, pussent rentrer en Pologne, et qu'on les remît en possession des biens et dignités qu'ils y avoient laissés. Auguste passa facilement cet article. Il laissa même entrevoir qu'il traiteroit encore volontiers avec Stanislas, et qu'il lui feroit des conditions avantageuses, pourvu que le roi de Suède voulût garantir leur traité. Stanislas ne soupiroit qu'après la paix, et le moment de la faire lui parut plus favorable que jamais. C'est alors qu'il renouvelle ses instances auprès du roi de Suède. Il le prie, il le conjure de céder enfin aux circonstances. Mais Charles, aussi inflexible, aussi absolu dans sa prison que s'il eût été à la tête de ses armées victorieuses, protesta de nouveau à son ami qu'il ne peut consentir à la paix, qu'il n'y consentira jamais qu'après qu'il l'aura rétabli sur son trône, et qu'il aura chassé le czar de ses états. Il l'assura en même temps qu'il pensoit sérieusement à quitter la Turquie, soit que le grand-seigneur lui donnât une armée (car il ne désespéroit pas encore de l'obtenir), soit qu'il ne lui en donnât point.

Stanislas fut obligé de prendre patience, et de passer encore neuf mois dans le château de Bender. Enfin Charles, déterminé par les nouvelles qu'il reçut, que ses enne-

mis désoloient ses plus belles provinces, annonça qu'il vouloit partir. On ne sauroit dire auquel, de Stanislas ou du grand-seigneur, cette résolution causa plus de joie. Le roi de Suède ne put déterminer son allié à l'accompagner dans les nouvelles expéditions qu'il méditoit. « Non, lui dit Stanislas, mon parti est pris, et jamais on ne me verra tirer l'épée pour me faire restituer ma couronne. — Eh bien! je la tirerai pour vous, répondit Charles; et, en attendant que nous rentrions triomphans dans Varsovie, je vous donne ma principauté des Deux-Ponts avec ses revenus. Si vous n'y êtes pas riche, vous y serez le maître; et mes sujets vous traiteront en roi de Pologne. »

Stanislas reçut avec toute la reconnoissance d'un cœur sensible la nouvelle preuve d'affection que lui donnoit son généreux ami. Il quitta Bender à la fin de mai 1714. Il traversa, pour se rendre au lieu de sa destination, la Moldavie, la Transilvanie, la Hongrie, l'Autriche et tout l'Empire. Le comte Poniatowski, toujours fidèle aux deux rois parmi leurs infortunes, avait refusé de rentrer en Pologne, lorsqu'Auguste lui offroit de l'y rétablir dans ses biens et dignités. Il accompagna Stanislas dans son voyage, et le mit en possession de la prin-

cipauté des Deux-Ponts, au nom du roi de Suède, qui l'avoit muni de ses pouvoirs pour cet effet. Les habitans du pays accoururent en foule pour voir ce prince en faveur duquel leur roi avoit tant fait et tant souffert, et leurs vives acclamations lui annoncèrent combien sa présence leur étoit agréable.

C'est alors enfin que Stanislas, après tant d'années d'inquiétudes, d'agitations et de maux, commença à respirer. Il appela aussitôt du fond du Nord sa famille depuis long-temps désolée; et, en retrouvant une épouse et des enfans dignes de lui, il lui parut doux d'avoir été malheureux.

Cependant Charles XII, ayant quitté les états du grand-seigneur, quelques mois après le départ de Stanislas, se rendit à Stralsund, ville de la Poméranie, d'où il adressa des ordres à tous les gouverneurs de ses provinces de lui faire des levées de troupes qui le missent en état de faire tête à tous ses ennemis. Aussitôt il se remet en campagne, il assiége des villes, il donne des batailles; et, quoique la fortune ne lui soit pas toujours favorable, il fait déjà trembler ses ennemis et ceux de Stanislas.

Les choses en étoient là, lorsqu'en 1718 le baron de Gortz, son premier ministre,

lui donna l'idée d'un projet qu'il amenoit à maturité, et dont l'exécution devoit changer la face de l'Europe. Le roi de Suède, suivant ce plan, faisoit la paix avec le czar, et l'un et l'autre s'unissoient à l'Espagne pour remettre le roi Stanislas sur le trône de Pologne, et le prétendant sur celui d'Angleterre. Le czar, alors mécontent d'Auguste, goûta ce projet; et, dans un voyage qu'il fit en France, il proposa au duc d'Orléans, régent du royaume, d'entrer dans cette ligue. Mais ces deux princes avoient alors des vues bien opposées, quoiqu'assez ressemblantes en ce qu'elles avoient de bizarre: car tandis que le czar, pour rétablir Stanislas sur le trône, vouloit en faire descendre ce même Auguste qu'il s'étoit efforcé d'y soutenir pendant dix ans de guerre la plus onéreuse, le duc d'Orléans, de son côté, se lioit avec l'Angleterre, armoit le neveu contre l'oncle, le roi de France contre le roi d'Espagne, ce même prince dont la couronne venoit de coûter des flots de sang à la France, encore épuisée des efforts qu'elle avoit faits pour le soutenir. Il eût été difficile de rétablir le prétendant en Angleterre sans le concours de la France; mais on eût trouvé peu d'obstacles en Pologne au détronement d'Auguste. Depuis

que ce prince étoit rentré dans ses états, la noblesse confédérée n'avoit cessé de lui faire la guerre, de lui reprocher l'infraction des lois, et de regretter Stanislas qui les faisoit observer.

Quelque secrètes que fussent les négociations du baron de Gortz, le ministre d'Auguste, Flemming, les éventa, et résolut d'en prévenir l'effet à quelque prix que ce fût. Peu délicat sur le choix des moyens, il résolut de faire enlever Stanislas comme il avoit fait enlever autrefois les princes Sobieski. Le sieur Laurent Lacroix, Saxon de nation, et capitaine au régiment de Sessan (1), fut celui qu'il choisit pour l'exécution de ce coup de main. Cet aventurier, accompagné d'une douzaine d'hommes aussi déterminés que lui, se rendit aux Deux-Ponts au mois de juin 1716. Il avoit autrefois particulièrement connu un gentilhomme de cette ville, nommé Montauban. Il chercha à renouer connoissance avec lui; et, lorsqu'il crut s'en être fait un

(1) Un écrivain fait de ce régiment un homme, et dit que Sessan étoit le chef de ceux qui attentèrent à la vie du roi de Pologne. Un autre enchérit, et dit que Sessan étoit Français de nation. M. de Voltaire fait aussi un Français de l'assassin saxon. Cette erreur, cependant, et une infinité d'autres, n'empêchent pas que l'historien de Charles XII ne soit encore, de tous les écrivains qui ont parlé de Stanislas, celui qui s'écarte le moins de la vérité.

ami, il lui révéla le mystère de son voyage, et lui dit que sa commission étoit ou d'enlever Stanislas, ou de l'assassiner. Montauban, qui étoit honnête homme, et qui aimoit le roi, eut horreur de cette confidence; et, malgré le serment indiscret qu'il avoit fait à son ami de ne point trahir son secret, il alla sur-le-champ faire au comte Poniatowski toute l'histoire de la conjuration. Les assassins, informés que le 15 août, jour de l'Assomption, le roi devoit aller faire ses dévotions à l'abbaye de Gravelthal, qui est à deux lieues de distance de la ville, choisirent ce jour pour l'exécution de leur attentat. Ils arrêterent qu'ils se tiendroient cachés dans un bois qui avoisine le grand chemin; et qu'au signal donné par Lacroix, tous, sortant de leurs embuscades, fonderoient en même temps sur le carrosse du roi.

Stanislas, qui ne haïssoit personne, avoit peine à croire qu'il eût des ennemis capables d'attenter à sa liberté et à sa vie. Cependant, pour ne rien négliger dans une affaire de cette conséquence, le comte Poniatowski fait distribuer des gardes vers l'endroit désigné par Montauban. Le 15 d'août vers les sept heures du matin, Telemski, capitaine des gardes qui étoient en embuscade, prend la place du roi dans son car-

rosse, et s'avance vers Gravenenthal. Le roi monta à cheval, et suivit le carrosse de loin, accompagné du colonel Poniatowski, du comte de Tarlo et de quelques autres seigneurs de sa cour. La voiture arriva près du bois un peu plus tôt qu'elle n'y étoit attendue. Les assassins, qui n'étoient pas encore réunis, désespérant de pouvoir enlever le roi, se déterminèrent à le tuer, et lâchèrent sur Telemski quelques coups de pistolet qui, heureusement, portèrent à faux. Les gardes du roi s'étant mis aussitôt à la poursuite de ces scélérats, en arrêtèrent trois, leur chef Lacroix, un Conrad Graff, Saxon, et un Duparc, Français, de la province de Normandie. On fit aussitôt le procès à ces misérables, qui furent condamnés à perdre la vie dans les supplices. Mais Stanislas les ayant fait amener en sa présence, leur dit : « Dites-moi, mes amis, quel mal « je vous ai fait ; et si je ne vous en ai fait « aucun, comment avez-vous pu vous ré- « soudre à attenter à ma vie ? Vous avez « mérité de perdre la vôtre, je vous en fais « grâce : recevez-la pour devenir meilleurs. » A ce trait de clémence il en ajouta un de générosité ; et, sur ce qu'on lui dit que celui de la bande qui tenoit la bourse avoit échappé, il fit donner à ceux-ci tout l'argent dont ils avoient besoin pour leur re-

tour. Cette conduite de Stanislas annonçoit autant de grandeur d'âme, que celle de ses ennemis déceloit de noirceur et de lâcheté.

Auguste protesta à la face de toute l'Europe, qu'il détestoit cet attentat; et Stanislas ne le crut jamais capable d'y avoir eu la moindre part. Tous les soupçons tombèrent sur son ministre Flemming. Cependant le roi de Pologne, qui s'étoit déjà concilié l'affection des peuples, parut leur être plus cher encore après cet événement, et il avoit autant de gardes que la ville des Deux-Ponts renfermoit d'habitans. Loin du tumulte des armes, à portée de faire quelques heureux, ce prince laissoit à son allié le soin d'avoir de l'ambition pour lui. Il s'estimoit heureux dans son état de médiocrité, et il l'étoit en effet par sa modération, lorsqu'un nouveau contre-temps mit tout à coup sa constance à de nouvelles épreuves : il perdit cet ami généreux qui lui avoit donné une couronne et une principauté. Toujours ardent à la poursuite de ses ennemis, toujours jaloux des entreprises difficiles, Charles XII, au mois de décembre 1718, s'étoit mis à la tête de ses armées pour aller faire la conquête de la Norwége, et il commandoit en personne le siège de Friderichs-Hall. Le 11 du même mois, sur

les neuf heures du soir, ce héros, frappé d'un coup de canon chargé à cartouches, expira sur la place.

Charles XII sera toujours regardé comme un prince unique dans l'histoire du monde. Ses nombreux ennemis ne lui reprochent aucun vice déshonorant; et la plupart de ses défauts étoient des excès de vertu. Il étoit réglé dans ses mœurs, infatigable dans les travaux, dur à lui-même, sévère pour le maintien de la discipline militaire, et très religieux, quoique dans l'erreur. Deux fois chaque jour, au temps même de ses marches les plus précipitées, ses armées s'arrêtoient pour la prière publique, à laquelle il assistoit avec une piété édifiante. Ses ameublemens, ses habits, sa table, tout ce qui tenoit au service de sa personne, rappeloit la simplicité antique. Jamais on ne lui servoit plus de sept plats, et ses repas ne duroient qu'une demi-heure. Aussi arrivoit-il souvent que ses favoris, au sortir de sa table, alloient achever leur dîner chez le chancelier Grothusen, qui faisoit meilleure chère que son maître. Un jour, à l'âge de dix-huit ans, ayant pris du vin avec excès, il se condamna à n'en plus boire de sa vie, et jamais il n'en but. Il ne fut jamais agresseur, mais il avoit pour principe de poursuivre à outrance ceux qui l'avoient

provoqué. Moins jaloux de la gloire de conquérant que du titre que lui donnoit le grand-seigneur, de *zélateur de la justice*, il combattoit sans autre intérêt que celui de la faire triompher. Les droits du prétendant à la couronne d'Angleterre lui ayant paru légitimes, il n'en fallut pas davantage pour le faire entrer avec chaleur dans le projet de le rétablir, à ses dépens, sur le trône de ses pères. Génie supérieur au commun des hommes, il mesuroit leurs idées et devoit leurs projets. Il réfléchissoit avant de se décider ; mais dès qu'une fois il avoit pris une résolution, rien n'étoit capable de l'en faire changer. Il parut souvent téméraire ou entêté, parce qu'il voyoit au-delà de ceux qui le jugeoient. C'étoit une témérité apparente de vouloir se soutenir sans alliés contre trois puissances formidables : Charles jugea, avec raison, qu'en attaquant ses ennemis les uns après les autres, il pourroit seul se défendre contre tous. C'étoit une témérité apparente de se commettre, n'ayant que huit mille hommes, avec une armée de quatre-vingt mille : mais Charles connoissoit son ennemi et connoissoit ses soldats. Tous les écrivains, sans en excepter son historien, lui reprochent, comme un entêtement qui tenoit de la folie, son séjour opiniâtre en Turquie.

« Quelle apparence , disent-ils , que le grand-seigneur eût voulu exposer cent mille hommes pour aller combattre les ennemis du roi de Suède? » On suppose que le grand-seigneur ne pouvoit agir que suivant ses vrais intérêts ; mais Charles connoissoit assez les hommes pour croire qu'il pourroit engager un prince , et surtout un sultan , dans une démarche contraire à la bonne politique. Et la preuve qu'il voyoit bien , c'est que , par trois fois , cette armée de cent mille hommes s'assembla , et que deux fois elle se mit en marche pour aller combattre les Moscovites ; en sorte que ce fut moins la bonne politique que l'inconstance et l'irrésolution des Turcs qui le privèrent des secours qu'il s'étoit flatté d'obtenir d'eux.

Charles commanda toujours ses armées en personne. Jamais général ne donna ses ordres avec autant de sang-froid qu'il le faisoit au milieu de la mêlée. Hardi , intrépide , et plus brave qu'il ne lui convenoit de l'être , il affrontoit le danger moins en roi qu'en grenadier. Modeste avant le succès , il triomphoit encore après avec modestie.

Il n'eut jamais pour amis que ceux qui l'étoient de la vertu. Zélé pour leurs intérêts jusqu'à l'importunité , il les forçoit , malgré eux , à recevoir ses bienfaits. Il avoit

190 HISTOIRE DE STANISLAS I,
résolu de se sacrifier pour rétablir Stanislas, et Stanislas lui-même ne put le détourner de son dessein. Commode et indulgent dans son domestique, il captivoit les cœurs de tous ceux qui l'approchoient. Il surchargea ses sujets d'impôts, et il sut s'en faire aimer. A l'âge de trente-six ans, Charles avoit rempli la terre du bruit de ses exploits. Il ne respiroit que les sièges et les batailles : il périt dans la tranchée.

Stanislas, plus à portée que personne d'apprécier cet homme extraordinaire, l'excusoit dans ce qu'il avoit d'extrême, et l'admiroit pour ses rares qualités. Il l'aimoit par inclination autant que par reconnoissance : il le pleura comme un de ces amis dont la perte ne se répare point.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

STANISLAS, en perdant son ami, perdoit les moyens de subsister qu'il tenoit de sa libéralité. Proscrit dans sa patrie, privé par une diète de ses biens patrimoniaux, obligé de quitter la principauté des Deux-Ponts, dont le comte palatin Gustave venoit de prendre possession; ce prince, dit un écrivain, se trouva alors dans l'embarras d'un voyageur que la nuit et l'orage ont surpris en même temps. Il faut qu'il avance, et il ne sait quelle route il doit prendre. Dans cette perplexité, la Providence fut son guide, et le conduisit en France. Il supplia Louis xv de lui accorder un asile dans une de ses provinces. Le jeune roi lui répondit que, comme il se trouvoit dans le voisinage de l'Alsace, il pouvoit y choisir telle ville qui lui plairoit le plus, pour y fixer sa demeure; et, prévenant généreusement des besoins qu'on ne lui exposoit pas, il assigna au roi de Pologne les moyens d'une subsistance honorable. Stanislas, ayant résolu de se retirer à Weissembourg, petite ville de la Basse-Alsace, assez agréa-

blement située, partit des Deux-Ponts le 10 de janvier 1720. Le prince Gustave l'accompagna jusque sur les confins de la principauté. Il fut reçu à Strasbourg, et dans les autres villes de l'Alsace, avec tous les égards dus aux têtes couronnées. Arrivé à Weissembourg, il fut complimenté au nom du roi de France, qui lui fit offrir une garde particulière. Stanislas refusa cette nouvelle faveur, et répondit qu'il lui suffisoit d'avoir pour garde la protection du roi et le cœur des Français. La garnison de la place eut ordre de faire le service de sa garde.

Après être sorti des embarras de son déplacement, le nouvel hôte de Weissembourg partagea son loisir entre l'étude et les soins qu'il devoit à sa famille. De toutes ses occupations, la plus chère à son cœur étoit de diriger l'éducation de la princesse Marie sa fille unique (1). Parfait modèle de la famille dont il étoit le chef, il l'instruisoit par des vertus, et la gouvernoit par des exemples. Le plus bel ordre régnoit à sa cour : il régloit son domestique : il dirigeoit l'emploi de ses finances qui étoient bornées. Mais, riche par son économie, avec les revenus d'un particulier,

(1) Une sœur aînée de cette princesse étoit morte aux Deux-Ponts.

il représentoit en souverain. Les étrangers comme les Français, nos officiers surtout, se rendoient en foule à Weissembourg pour le plaisir d'y admirer un roi sans Etats, plus heureux et plus roi par ses vertus, que ne le furent jamais les plus puissans potentats par l'éclat des richesses ou la gloire des conquêtes.

Cependant les ennemis de Stanislas essayèrent encore de troubler le repos de sa retraite. Auguste savoit assez qu'il n'avoit rien à craindre de l'ambition de son rival; mais il redoutoit ses vertus, et l'inconstance des Polonais qui lui reprochoient toujours de vouloir les gouverner en despote. La présence de Stanislas en Pologne eût inquiété ce prince, sa demeure chez l'étranger l'inquiétoit également. Son envoyé à la cour de Versailles demanda, en son nom, que la France cessât de protéger un prince qui étoit son ennemi. « Vous manderez au roi
« votre maître, répondit-on à l'envoyé, que
« la France a toujours été l'asile des rois
« malheureux; qu'elle a promis sa protec-
« tion au roi de Pologne; et qu'elle ne sait
« point rétracter ses bienfaits. »

Quelque temps après, on découvrit une nouvelle conspiration contre la personne de Stanislas. Un aventurier appelé Steinhage, s'étant insinué dans la confiance du

nommé Reichenau, qui avoit des connoissances à la cour de Weissembourg, lui promit une somme de mille ducats, et le grade de capitaine dans les troupes d'un prince qu'il ne nommoit pas, s'il faisoit en sorte que le roi Stanislas fit usage d'une boîte de tabac à fumer qu'il lui remettroit. Reichenau comprit sans peine qu'il s'agissoit d'empoisonner le roi; mais, dissimulant l'horreur qu'il avoit de cette proposition, il s'engagea à faire parvenir la boîte à sa destination, et Steinhage devoit la lui confier incessamment. Mais les remords ou la crainte ayant saisi l'empoisonneur, il disparut tout à coup. Reichenau court aussitôt à Strasbourg, va trouver l'intendant, M. du Harlai, lui raconte ce qu'il sait de la conspiration, et lui dit que la boîte de tabac doit se trouver chez le bailli de Falckenberg. M. du Harlai part sur-le-champ, se rend sur les lieux, trouve le tabac, et veut obliger le bailli à en goûter. Celui-ci s'en défend sur ce qu'il ne fait point usage de tabac à fumer; et, comme on le presse, il dit que son cousin Steinhage lui a adressé cette boîte de Francfort: qu'il ignoroit l'usage qu'il en vouloit faire: que du reste son cousin pouvoit être un empoisonneur, et lui un honnête homme. Quoique Falckenberg ne fût pas en France, M. du Harlai

crut pouvoir prendre sur lui , dans une affaire de cette conséquence , de faire conduire le bailli à Strasbourg ; mais , comme on ne découvrit aucune preuve de complicité avec son cousin , on le relâcha peu de temps après.

Quelques précautions que l'on prît pour laisser ignorer à Stanislas ce nouvel attentat contre sa personne , il en eut connoissance ; et cet acharnement de ses ennemis à sa perte jeta dans son âme des nuages de tristesse que toute sa philosophie ne pouvoit dissiper. L'idée , cependant , de se voir exposé à périr d'une mort violente dans une terre étrangère l'affectoit moins encore que celle de laisser sa famille sans ressources , et sa fille unique sans établissement. Se soumettre à son rival lui paroissoit un moyen sûr de ralentir la rage de ses ennemis. L'ambition , il est vrai , jugeoit la démarche humiliante ; aussi la fierté de Charles XII ne lui avoit-elle jamais permis d'y penser ; mais , dans les circonstances , la raison et la religion sembloient la lui indiquer. Et , au moins , en recouvrant ses biens patrimoniaux , il assuroit le sort des personnes qui lui étoient les plus chères. D'ailleurs , prolonger son séjour en France , c'étoit grossir une dette de reconnaissance qu'il

lui paroissoit impossible de jamais acquiescer, vrai supplice pour un grand cœur.

Plein de ces idées, Stanislas ne songe plus qu'à conclure avec Auguste un accommodement dont le succès ne lui paroît pas équivoque. Il s'adresse, pour cet effet, aux puissances le plus à portée d'interposer pour lui leur médiation. La modestie de ses prétentions, et la générosité des sacrifices qu'il proposoit, les dispensoient de faire en sa faveur de grands efforts de zèle. Mais un bon office coûte toujours trop, quand il faut le rendre à un roi malheureux. La cour de Vienne répondit à Stanislas par des complimens et des promesses, qu'il sut apprécier. Auguste vouloit attendre, pour se décider, l'occasion de le faire avec plus d'avantage. Le czar de Russie s'expliqua nettement, et dit que Stanislas avoit laissé échapper le moment de faire sa paix : qu'il ne falloit plus y penser. La nouvelle reine de Suède plaignoit sincèrement l'ami malheureux de son malheureux frère : elle demandoit pour lui au roi de Pologne plus qu'il ne demandoit lui-même. Mais, dans le triste état de ses propres affaires, c'étoit moins comme médiatrice que cette princesse agissoit que comme suppliante. Elle n'obtint rien ; et Stanislas, au moment de sa

plus grande sensibilité pour ses infortunes actuelles , fut obligé de renoncer à l'espérance même d'un avenir plus consolant.

A ce coup, sa fermeté parut l'abandonner , et sa santé s'altéra. Mais bientôt la religion, plus forte que la philosophie, triompha des sentimens de la nature , et rappela le calme dans son âme. On eût dit que la Providence n'attendoit de Stanislas que ce nouvel acquiescement à ses décrets, pour le venger avec éclat de l'indifférence et de l'injustice des hommes. Au moment même où il se console , en chrétien , d'avoir tout perdu , on vient lui annoncer que sa fille est destinée à devenir reine de France. On lui demande son consentement, on le presse de le donner. Quelle révolution ! Stanislas l'appela toujours *le miracle de la Providence* ; et, en effet , elle n'étoit pas le fruit de l'intrigue : elle mettoit en défaut toute la prudence des sages. Dans le temps que le cardinal de Rohan faisoit au roi de Pologne les premières ouvertures sur les vues de la cour de Versailles, le mariage de Louis xv étoit arrêté avec une infante d'Espagne ; et cette princesse étoit depuis longtemps en France, pour en apprendre la langue et les usages. Or, quelle apparence que l'on rompe des engagemens si solennels ! Quelle apparence que Louis xv fasse

à sa cousine, à une princesse qui étoit digne de lui, l'affront de la renvoyer à son père, après l'avoir fait venir en France ! Quelle apparence qu'il s'expose à une guerre comme inévitable avec l'Espagne ! et tout cela pour donner sa main à la fille d'un prince étranger, fugitif et détrôné. Voilà ce qui paroissoit d'abord plus que chimérique à Stanislas ; et, lorsque le cardinal de Rohan lui eut montré les instructions secrètes qu'il avoit reçues de la cour de Versailles : « M. le cardinal, lui répondit généreusement ce prince, l'idée de l'alliance
 « du roi de France avec ma fille est trop
 « flatteuse pour que je n'y sois pas sensible ;
 « mais, si elle ne peut se réaliser qu'en ar-
 « mant la France contre l'Espagne, je vous
 « déclare que j'y renonce de grand cœur.
 « Je me reprocherois à jamais d'être entré
 « dans ce royaume, si les noces du roi
 « devoient y être célébrées par des ba-
 « tailles (1). » Pour guérir les craintes de Stanislas, il fallut qu'on l'assurât que l'on avoit pris toutes les mesures de prudence pour que l'Espagne ne s'offensât pas d'un nouvel arrangement nécessité par le vœu de la nation. Car le prétexte qu'on alléguoit à Philippe v, et dont ce prince pacifique

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

voulut bien se contenter, fut que la princesse sa fille n'étoit pas encore nubile, et que les peuples murmuroient dans l'impatience de voir naître un nouvel appui du trône. C'est ainsi que Stanislas, né pour les grandeurs qu'il n'ambitionna jamais, consentit à ce que sa fille devînt reine de France, comme il avoit autrefois consenti lui-même à devenir roi de Pologne.

Ce fut au mois d'avril de l'année 1725 que l'infante fut reconduite en Espagne; et le mois suivant, le mariage futur du roi avec la princesse Leckzinski fut rendu public. Cette nouvelle fut un sujet d'étonnement pour l'Europe entière; et chacun en parloit selon qu'il étoit affecté. Il étoit naturel que l'Espagne blamât le choix de Louis xv : en Pologne, les partisans de Stanislas triomphoient en secret; ceux qui l'avoient abandonné ou persécuté laissoient voir le repentir ou le dépit : mais on ne tint nulle part, à cette occasion, tant de discours qu'en France. La cour et la ville, les grands et le peuple, tout le monde politiqueoit sur ce grand événement. Les uns l'attribuoient au régent du royaume, mort depuis deux ans; d'autres, à des vues particulières du duc de Bourbon; quelques uns, à une politique raffinée du roi Stanislas; presque personne à sa véritable, ou

du moins à sa principale cause, que voici : plusieurs seigneurs qui fréquentoient la cour, et qui avoient eu occasion de voir la jeune princesse, s'accordoient à faire l'éloge de ses rares qualités. Louis xv, qui en avoit quelquefois ouï parler, demanda un jour au cardinal de Rohan si les bruits publics, à cet égard, étoient conformes à la vérité. Le prélat, plus à portée que personne de rendre justice au mérite de la jeune princesse, fit au roi un portrait si avantageux de ses vertus, que le jeune monarque voulut avoir aussi le portrait de sa personne. Ainsi se forma son inclination : il s'en ouvrit au duc de Bourbon, alors son premier ministre, qui l'approuva, et le mariage dont nous parlons en fut la suite.

Après que l'affaire eut été négociée secrètement par le cardinal de Rohan, Louis xv envoya au roi Stanislas une ambassade, à la tête de laquelle étoit le duc d'Antin, pour lui faire solennellement la demande de sa fille. Et, comme ce n'étoit qu'affaire de cérémonie, le duc d'Orléans, fils du régent, arriva peu de jours après à Strasbourg, où Stanislas avoit transféré sa cour; et, le 14 du mois d'août, il épousa, au nom du roi de France, la princesse Marie Leckzinski.

Stanislas envisagea ce retour de la fortune avec les yeux d'un philosophe chré-

rien que rien n'éblouit, et qui sait également se contenir dans la prospérité, et se soutenir dans les revers. Au lieu de célébrer, par des joies profanes, le bonheur d'une fille qu'il aimoit uniquement, il ne songea qu'à prémunir sa jeunesse contre les écueils de la cour, et les dangers d'une prospérité inespérée. Au milieu des fêtes brillantes qui se donnoient à Strasbourg avant le départ de la nouvelle reine, ce prince se déroboit souvent à la foule pour aller lui donner dans le secret ses instructions paternelles ; et, afin qu'elle pût les retrouver encore dans le séjour où elle en auroit le plus grand besoin, il les lui rassembla dans un écrit où respire la tendresse paternelle, ouvrage précieux, et le tableau le plus énergique des vertus qui conviennent à une reine de France, et des devoirs qu'elle ne sauroit mépriser sans s'avilir elle-même.

Peu de temps après le mariage de sa fille, le roi Stanislas quitta l'Alsace, pour aller habiter le château de Chambord, d'où il vint ensuite fixer sa résidence à Meudon. Le même ordre qu'il avoit établi dans sa maison à Weissembourg, il l'y maintint lorsque le roi son gendre l'eut mis à portée de représenter avec plus de dignité. Il ne devint plus riche que pour faire un plus

grand nombre d'heureux. Cette noble simplicité qui lui avoit fait tant d'admirateurs dans une province éloignée, ne lui en fit pas moins sous les yeux de la cour et de la capitale. Les princes et les grands du royaume se rendoient en foule au château de Meudon, qu'on appelloit la petite cour, mais que tout le monde préféroit à la grande. Les jeunes époux eux-mêmes, alloient souvent déposer chez Stanislas l'appareil fatigant de la Majesté, pour se livrer à la joie d'un commerce simple et affectueux. Versailles étoit le théâtre de la représentation, Meudon le séjour de la jouissance.

Stanislas avoit déjà fait les réflexions du sage sur la vanité des agitations des hommes et la folie de l'ambition. Il avoit eu le temps de se convaincre que posséder une couronne n'est point avoir trouvé le bonheur. Il avoit perdu le sien au moment où il avoit commencé à régner, et il ne l'avoit recouvré qu'après la perte de sa couronne. Sa fortune alors étoit au-dessus de ses désirs. Depuis plusieurs années il voyoit sa fille, toujours digne de lui, uniquement aimée de son époux, et chérie des peuples, plus encore pour ses vertus que pour sa fécondité. Doublement heureux par le consentement de cette princesse, rien ne lui eût manqué,

si l'instabilité n'étoit de l'essence du bonheur de ce monde. Mais, du sein même de la plus douce jouissance, Stanislas va retomber dans un abîme de maux; et c'est parce qu'il redevient roi, qu'il redevient malheureux.

Au mois de janvier de l'année 1733, le roi de Pologne, Auguste, arriva de Dresde à Varsovie. Déjà indisposé des fatigues de ce voyage, en descendant de sa voiture, il heurta si violemment du pied contre le pavé, que le sang sortit de son orteil. Une fièvre ardente le saisit à l'instant : il se mit au lit : bientôt la plaie se gangrena; et, le 1^{er} de février, il laissa le trône vacant par sa mort. Ce prince, chéri dans ses états héréditaires, fut peu regretté des Polonais, qui ne lui rendirent pas, à bien des égards, la justice qu'il méritoit; car il étoit spirituel, doux, affable, généreux, brave dans les occasions, trop ami du faste, peut-être, mais d'un zèle infatigable pour procurer le bien de ses peuples. Redevable de la couronne de Pologne à l'adresse de Flemming, il le fit son favori; et ce ne fut pas sans sujet qu'on lui reprocha une confiance trop aveugle en ce ministre, qui, à la vérité, le servoit avec zèle, mais qu'on regardoit généralement comme un homme artificieux, fourbe, vindicatif, capable même de ser-

vir par des noirceurs le maître qui les détestoit. Auguste commit une injustice, en faisant irruption dans la Livonie, et cette faute fut le principe de ses désastres, et des chagrins qui empoisonnèrent tous les jours de son règne; Charles XII jura sa perte; et, joignant à la justice de sa cause l'inflexibilité d'une âme forte et altière, il résolut de le détrôner, et il y parvint. Les disgrâces de ce héros reportèrent, il est vrai, Auguste sur son trône; mais il ne s'y maintint qu'à force de ménagemens, en luttant sans cesse ou en composant avec une noblesse ombrageuse, qui craignoit toujours qu'il n'employât les troupes et les revenus de son électorat pour opprimer la liberté polonaise. Rien surtout ne pouvoit guérir la nation de la crainte que ce prince ne voulût rendre la couronne héréditaire dans sa maison; et la suite fera voir que cette crainte n'étoit pas sans fondemens.

Il se tenoit une diète à Varsovie dans le temps qu'Auguste mourut. Le primat, chargé de droit de la régence du royaume, proclama l'interrègne; et il fut arrêté que la diète de convocation s'ouvriroit le 27 avril de la même année 1733. On mit bientôt sur les rangs un grand nombre de candidats. Le roi Stanislas et l'électeur de Saxe, fils du roi défunt, étoient de ce nombre :

celui-ci porté par les puissances voisines, et Stanislas par le vœu général des Polonais. Dans une des séances de la diète, on proposa de donner l'exclusion à tout seigneur polonais qui auroit quelque liaison de parenté ou d'alliance avec une puissance étrangère. Cette proposition, qui ne tendoit qu'à écarter Stanislas du rang des candidats, fut rejetée unanimement; et, dans les dernières séances de la diète, tous les députés, au nombre de près de quatre cents, souscrivirent cette formule de serment : « Nous nous engageons, par la présente « confédération, et jurons, au nom de Dieu « tout-puissant, que nous ne choisirons « pour notre roi qu'un vrai Polonais, né « de père et de mère professant la foi or- « thodoxe, et qui n'ait aucune seigneurie, « province héréditaire, ou armée hors de « notre territoire, excluant du trône tout « autre sujet, quand même il jouiroit du « droit de l'indigénat.... Ainsi Dieu nous « ait en aide. »

Cet engagement de la nation étoit d'autant plus favorable à Stanislas, qu'il donnoit l'exclusion la plus positive à Frédéric-Auguste, son compétiteur le plus apparent.

L'empereur et la czarine (1) n'eurent pas

(1) Le czar étoit mort depuis plusieurs années.

plus tôt connoissance de cette résolution qui contrarioit si directement leurs vues, qu'ils résolurent d'employer la force pour obliger la Pologne à recevoir un roi de leur choix; et bientôt leurs troupes couvrirent les frontières de la république. Le conseil du sénat marqua aux cours de Vienne et de Moscow son inquiétude sur la proximité de leurs armées. On lui répondit que tout souverain étoit maître de cantonner ses troupes où bon lui sembloit dans ses états, et que la république avoit tort de prendre ombrage des mouvemens que pouvoient faire les armées de ses fidèles alliés. Les Polonais, d'après cette réponse, prirent le parti d'implorer le secours des autres puissances de l'Europe. Toutes sentirent la justice de leur cause; mais Louis xv fut le seul qui voulût s'engager à la soutenir. Ce prince, par une lettre datée du 6 juillet, promet à la république de joindre ses forces aux siennes pour réprimer les entreprises de ses voisins, et la maintenir dans la glorieuse prérogative de l'élection libre de ses rois.

L'empereur et la czarine publièrent alors des manifestes. Ils se plainquirent amèrement de ce que la Pologne les traduisoit dans les cours de l'Europe comme les oppresseurs de sa liberté, dans le temps même qu'ils ne s'occupaient que des moyens de lui en

assurer le plus entier exercice ; bien mieux intentionnés, ajoutaient-ils, que la France, qui prétendoit limiter la liberté de ses suffrages à un seul sujet. Ces protestations de zèle et de dévouement ne firent illusion à personne ; et les Polonais, dans les manifestes qu'ils publièrent à leur tour, demandèrent depuis quand il étoit du devoir des voisins de protéger une nation malgré elle, une nation libre et unie dans tous ses membres, une nation surtout qui déclaroit qu'elle n'avoit point d'ennemis, et qu'elle ne pouvoit regarder comme tels que ceux qui, sans son aveu, se constituoient ses protecteurs.

Les faits justifiaient bientôt les craintes des Polonais. Tandis que l'empereur continuoit à remplir la Silésie de ses troupes, la czarine, en protestant toujours de la droiture de ses intentions, introduisoit les siennes sur les terres de la république, où elles vivoient comme en pays de conquête. Un procédé si violent acheva d'aigrir les esprits. Les Polonais en demandèrent justice à tous les souverains de l'Europe, et se mirent en devoir de se la faire rendre eux-mêmes. Le danger de la liberté leur rappela qu'ils étoient frères : les divisions cessèrent : tous les partis se rapprochèrent ; et, ce qu'on ne voyoit plus depuis quarante

ans, on le vit alors : tous les ordres de l'état concourir au même but, et agir de concert. On ordonna de nouvelles levées. L'armée de la couronne se mit en campagne, et toute la noblesse se montra disposée à monter à cheval s'il en étoit besoin.

Les ministres de l'électeur de Saxe tentèrent inutilement de gagner des partisans à leur maître. Ni l'or qu'ils montroient, ni les promesses qu'ils prodiguoient ne séduisirent personne. Le serment fait à la diète de convocation ne permettoit plus qu'on les écoutât. Ils invitèrent à un repas magnifique, qu'ils donnoient à tous les ambassadeurs étrangers, les seigneurs les plus accrédités parmi la noblesse ; mais pas un seul ne se rendit à leur invitation. Sentant que rien ne nuisoit tant aux affaires de l'électeur que le respect des Polonais pour le serment qu'ils avoient fait, ils firent courir dans le public un écrit qui tendoit à prouver la nullité de cet engagement. Cette voie, qui fut jugée la plus odieuse de toutes, ne leur réussit pas mieux. Les colporteurs de l'écrit furent arrêtés ; et, d'après leurs dépositions, qui conduisirent à des preuves convaincantes, la république prit à partie le comte Wakerbarth, ambassadeur de Saxe, et se plaignit hautement à son maître de l'abus que faisoit ce seigneur de son mi-

nistère, pour troubler la tranquillité du royaume.

Enfin le 25 août, jour fixé pour l'ouverture de la diète d'élection, on vit arriver à Varsovie quarante mille nobles Polonais; et le nombre augmentant de jour en jour, se porta jusqu'à cent mille hommes, qui tous paroisoient animés des mêmes sentimens, et déterminés à verser leur sang pour le maintien des lois et de la liberté. Le maréchal de la diète fut élu d'une voix unanime, et n'eut pas besoin d'interposer son autorité pour déconcerter les cabales. Quelques particuliers, gagnés par les agens de l'électeur de Saxe, ayant osé lever des doutes sur la validité du serment qui donnoit l'exclusion aux étrangers, essayèrent la réclamation générale de la diète; et le prince Viesnouiski, justement suspecté d'intelligence avec le parti de la Saxe, en reçut une si vive réprimande, qu'il n'osa plus se montrer dans l'assemblée. On continuoit à procéder avec la même unanimité. Chaque particulier, sans inquiétude pour le candidat qu'il avoit en vue, se croyoit assuré qu'il réuniroit les suffrages le jour de l'élection; et ce candidat unique étoit Stanislas.

Ce qu'on connoissoit de la sagesse et de la modération de ce prince; ce qu'on en

avoit ouï dire depuis sa sortie du royaume ; la marque d'estime singulière que lui avoit donnée le roi de France en épousant sa fille ; tout sembloit inviter les Polonais à le replacer sur le trône dont ils l'avoient autrefois jugé digne. A peine Auguste fut-il mort, que le primat et les seigneurs les plus qualifiés de la nation écrivirent à Stanislas, pour le conjurer de venir dans sa patrie recevoir la couronne que tous les ordres de l'état s'empresseroient de lui donner.

Des invitations si flatteuses le touchèrent, mais sans lui inspirer l'envie de s'y rendre. « Je connois les Polonais, dit-il, je suis sûr qu'ils me nommeront; mais je suis sûr aussi qu'ils ne me soutiendront pas ; » en sorte que je me trouverai bientôt près de mes ennemis et loin de mes amis. » La cour de France, combattant ces craintes, lui promit de voler à son secours, s'il en étoit besoin, et s'efforça de lui prouver qu'il ne pouvoit pas se refuser au besoin de sa patrie. Il en coûta beaucoup à ce prince pour adopter des vues qui contrarioient ses penchans. Mais, ne voulant pas néanmoins qu'on pût lui reprocher d'avoir préféré les douceurs du repos à des travaux utiles, il consentit à recevoir la couronne, si elle lui étoit déferée par le suffrage libre et unanime de la nation.

Cependant de nouveaux courriers arrivoient tous les jours de Pologne pour presser Stanislas d'accélérer son voyage. Mais ce voyage, soit qu'il le fît par terre ou par mer, offroit de grandes difficultés. Une flotte russe croisoit sur la mer Baltique, et l'empereur avoit donné les ordres les plus précis pour faire garder tous les passages, et arrêter Stanislas, s'il passoit sur les terres de l'empire. Pour donner le change à l'ennemi, on fit courir le bruit en France que le roi Stanislas alloit prendre le commandement d'une flotte équipée sur les côtes de Bretagne, et prête à faire voile pour Dantzick. Le 20 du mois d'août, ce prince prit congé publiquement du roi et de la famille royale, se rendit à Sceaux, et ensuite à Berny, chez le cardinal de Bissy. Là, le chevalier de Thiange, qui avoit quelques traits de ressemblance avec le roi Stanislas, se revêtit d'habits convenables, se ceignit d'un cordon bleu, prit la route de Brest, et se fit annoncer partout comme le roi, prenant la précaution de ne voyager que la nuit.

Le 26, à dix heures du soir, tandis que le faux Stanislas s'embarquoit au bruit du canon, le véritable, après avoir endossé un habit de pinchina, et s'être coiffé d'une grosse perruque noire, s'acheminoit mo-

destement vers la Pologne, monté dans une voiture de peu d'apparence, et qui étoit traînée par des chevaux de poste. Le chevalier d'Anselot étoit son seul compagnon de voyage. Il fut convenu entre eux qu'ils joueroient, sur leur route, le rôle de marchands que leurs affaires appeloient à Varsovie. D'Anselot étoit le maître, le roi Stanislas n'étoit que son commis. C'étoit lui qui, à la descente dans les auberges, étoit chargé de faire préparer le repas, de visiter l'équipage, et de payer la dépense.

Quand les voyageurs eurent gagné la première ville de l'empire, ils jugèrent qu'il seroit prudent d'y laisser leur chaise montée à la française. D'Anselot fit l'homme fatigué ; et dit à son hôte que, ne pouvant continuer sa route dans sa méchante voiture, il lui feroit grand plaisir de lui en procurer une qui fût plus supportable. On fit des recherches dans la ville, et l'on trouva une chaise à vendre. Le commis de d'Anselot alla la visiter, et conclut le marché pour son maître.

Après avoir traversé l'Allemagne sans aucun accident, les voyageurs furent arrêtés aux portes de Berlin, parce qu'ils s'y présentèrent accompagnés de plusieurs inconnus qui les avoient joints sur la route.

Les commis de la douane leur firent subir un interrogatoire fort désagréable. Il fallut, pour sortir de leurs mains, que le roi Stanislas leur ouvrit ses portefeuilles, et qu'il leur étalât un tableau généalogique de tous les passeports et factures qui prouvoient qu'il étoit marchand.

Le marquis de Monti, ambassadeur de France en Pologne, avoit donné avis au roi Stanislas qu'il trouveroit à Francfort sur l'Oder, un guide qui le conduiroit en sûreté jusqu'à Varsovie. En effet, le chevalier d'Andelot, à sa descente dans l'auberge indiquée, y trouva le neveu du marquis de Monti, qui le reconnut en présence de l'aubergiste pour le commissionnaire que son oncle avoit chargé d'aller faire des emplettes en France. Il le pressa d'accélérer son retour à Varsovie, où il étoit important, disoit-il, qu'il arrivât avant l'élection du roi de Pologne qui devoit se faire dans peu de jours. D'Andelot représenta qu'il lui seroit très difficile d'arriver pour ce temps-là, s'il ne trouvoit pas une voiture moins fatigante que celle qu'il avoit. Le neveu de l'ambassadeur lui offrit une place dans la sienne. Le commissionnaire se défendit de l'accepter sous le prétexte qu'il ne pouvoit pas laisser son commis, qui lui étoit nécessaire. Comme la voiture étoit à quatre pla-

ces, on accorda la dernière au commis de M. d'Andelot.

Le reste du voyage se fit sans aucun obstacle, et amusa souvent les voyageurs. Comme les affaires de la Pologne étoient le sujet de toutes les conversations, le roi Stanislas n'entendoit parler dans les auberges que du roi Stanislas, et l'on n'en disoit pas de mal. Ce prince arriva à Varsovie la nuit du 8 septembre, descendit chez l'ambassadeur de France, et y garda l'*incognito*. L'élection étoit fixée au 11. Le 10, le roi parut en public. Sa présence répandit une joie universelle dans la ville et dans le champ électoral.

Le lendemain, le primat se rendit au Kolo. Il exhorta la noblesse polonoise à mépriser les menaces des puissances voisines, et à se rappeler qu'étant libre, elle ne devoit consulter, pour l'élection de son roi, que ses lumières et sa conscience. Le maréchal recueillit ensuite les suffrages, et n'en reçut pas un seul qui ne fût pour Stanislas. Il demanda plusieurs fois, suivant l'usage, si personne ne s'opposoit à l'élection du roi Stanislas? L'assemblée répondit à chaque fois par l'acclamation générale: *Vive le roi Stanislas!* Le primat eût pu faire ce même jour la proclamation; mais voyant une unanimité de suffrages telle que

peut-être elle ne s'étoit jamais rencontrée depuis l'établissement de la république, il crut que le lendemain il pourroit la rendre plus parfaite encore, en gagnant le prince Viesnouiski qui, en se retirant de l'assemblée, avoit entraîné avec lui quelques mécontents. Mais rien n'ayant pu ramener ce seigneur, qui avoit pris des engagements contre Stanislas avec l'ambassadeur moscovite, le primat fit la proclamation le 12 du mois, en ces termes : « Comme il a plu au « Roi des rois que tous les suffrages soient « unanimes en faveur de Stanislas Leck- « zinski, je le nomme roi de Pologne et « grand-duc de Lithuanie. » Les acclamations furent aussi générales et aussi vives, que la veille, et tout le reste des cérémonies usitées en pareil cas se fit au milieu des applaudissemens de la noblesse et du peuple.

Le courrier dépêché par le marquis de Monti arriva le 20 à Fontainebleau où étoit alors la cour. A la nouvelle de l'élection de Stanislas, toute la France, devenue Polonoise, signala par des transports de joie l'affection qu'elle portoit à un prince qu'elle regardoit comme Français. On eût dit que la nation faisoit pour elle-même la conquête de la Pologne. Mais bientôt les inquiétudes et les alarmes dissipèrent cette douce ivresse.

Le prince Viesnouiski , ne gardant plus de mesures, attaqua par des écrits violens , l'élection de Stanislas. Séduits par ses déclamations ou par l'or de la Saxe, quelques esprits inquiets se joignirent à lui. Un Lubomirski, assez présomptueux pour se croire plus digne du trône que Stanislas , et irrité de ce que ses concitoyens n'avoient pas même paru songer à lui, se jeta dans le parti des rebelles. Ils étoient alors rassemblés à Prague , près de Varsovie. Leur chef étoit d'autant plus coupable, qu'il tournoit contre la république un corps de troupes qu'elle lui avoit confié pour sa défense ; aussi proposa-t-on à Stanislas de faire marcher contre lui l'armée de la couronne ; mais , toujours ennemi des conseils violens , ce prince , dans le temps même qu'il apprenoit que Viesnouiski pressoit ses partisans de s'engager par serment à ne jamais le reconnoître , dans le temps que des lettres interceptées lui découvroient tout le mystère de ses intelligences avec les Moscovites , lui fit offrir un traitement avantageux pour lui-même , et une amnistie pour tous ceux qui avoient suivi son parti. Touché de ce trait de générosité , un frère de Viesnouiski vint se soumettre à Stanislas. La plus grande partie des troupes révoltées suivit cet exemple : mais leur chef, après avoir fait

rompre un pont sur la Vistule, dans la crainte d'être arrêté dans sa fuite, alla offrir ses services aux ennemis de l'état.

L'armée moscovite, commandée par le général Lascy, s'avançoit vers Varsovie. Les troupes de la couronne n'étoient pas en état de lui faire tête : un secours qu'on attendoit de France n'étoit pas encore arrivé : déjà les cent mille Polonais qui venoient d'élire leur roi s'étoient retirés dans leurs provinces ; et les rassembler, surtout pour la guerre, n'étoit pas une chose facile ; de sorte que Stanislas vit s'accomplir, à la lettre, ce qu'il avoit prévu, ce qu'il avoit même annoncé avant son départ de France : loin de ses amis, il se trouva environné d'ennemis. Toute sa ressource fut en lui-même. Comme ses partisans lui faisoient de grandes promesses, il prit la résolution de s'enfermer dans une place-forte pour en attendre les effets. Dantzick, ville libre, et qui se gouverne par ses lois sous la protection de la Pologne, étoit à portée de recevoir le secours de la France, et en état de soutenir un long siège. Stanislas s'y rendit le 2 octobre, accompagné du primat, du comte Poniatowski, de l'ambassadeur de France et de quelques autres seigneurs de confiance.

Peu de jours après son arrivée; il fit as-

sembler les magistrats. On leur exposa de sa part que la ville étoit menacée d'un siège; et on leur demanda s'ils seroient dans la résolution de le soutenir pour la défense du roi? Les Dantzicois, charmés de la marque de confiance que leur donnoit ce prince, protestèrent qu'ils périroient tous les armes à la main, s'il le falloit, pour soutenir ses droits; et, dès ce jour même, ils voulurent lui prêter serment de fidélité pour tout le temps que dureroit le siège.

Cependant l'armée moscovite s'approchoit de la capitale avec les Polonais qu'elle avoit déterminés, par menaces ou par promesses, à suivre son parti. Comme Varsovie étoit occupée par les partisans du roi de Pologne, le général Lascy jugea à propos de faire faire l'élection du nouveau roi à Prague. Viesnouiski et Lubomirski, les plus distingués d'entre les rebelles, se flattoient encore de l'espérance de pouvoir réunir les suffrages; mais le Moscovite qui, pour l'avancement de ses affaires, les avoit laissés se repaître l'un et l'autre de cette chimère, déclara sans détours, le 5 d'octobre, que l'intention de la czarine et de l'empereur étoit qu'on nommât pour roi l'électeur de Saxe; et l'électeur de Saxe fut nommé. Le 9 du même mois, Stanislas apprit cette nouvelle sans qu'elle lui causât la moindre

émotion. Il se contenta de dire : « Je plains
« fort le bon prince de Saxe : il éprouvera
« tôt ou tard l'infidélité de ceux qui l'ont
« élu. »

Bientôt l'armée ennemie se porta vers Dantzick, comme on l'avoit prévu. Les magistrats, sommés de reconnoître le roi Auguste III, répondirent fièrement qu'ils avoient reconnu le roi qu'avoit élu la nation, et qu'ils étoient prêts à s'ensevelir sous les ruines de leurs murailles plutôt que d'en reconnoître un autre. D'après cette réponse, le général Lascy, qui avoit fait ses dispositions, commença l'attaque de la place. Elle étoit en état de défense, abondamment pourvue de munitions et de vivres. Tous les Dantzicois en état de porter les armes étoient devenus soldats. Quoique la Suède eût adopté la neutralité dans cette guerre d'inclination, néanmoins elle tenoit pour Stanislas. Elle avoit célébré son élection par des médailles et des inscriptions allégoriques qui rappeloient l'affection de leur ancien roi pour ce prince. D'anciens officiers, qui avoient servi sous Charles XII, lui amenèrent fort à propos dans cette circonstance plusieurs compagnies de jeunes gens d'élite, qui lui offrirent de s'enfermer dans la place en qualité de volontaires.

Le siège avoit commencé le 20 de fé-

vrier : on étoit arrivé au mois de mai , que la garnison affectoit la même contenance que le jour de la première attaque , fière d'avoir repoussé l'ennemi avec avantage en plusieurs rencontres. L'armée des assiégés avoit reçu un double renfort , l'un de dix mille Saxons , l'autre d'un pareil nombre de Moscovites conduits par le comte de Munich , qui prit le commandement du siège. Le 9 de mai , le nouveau général attaqua , avec l'élite de ses troupes , le fort d'Agelsberg. Le combat dura sept heures. Les assiégés se défendirent avec une valeur si déterminée que , malgré l'inégalité du nombre , ils culbutèrent l'ennemi , dont ils firent un carnage effroyable. Les Moscovites , de leur aveu , laissèrent quatre mille quarante-huit morts sur la place. Le nombre des blessés , qui étoit double , remplit les hôpitaux des villes circonvoisines. Les assiégés ne perdirent pas cinquante hommes , et n'eurent que quatre-vingts blessés.

Le général Munich prit alors le parti de continuer le bombardement de la ville , commencé dès le 30 avril. Cette manœuvre inquiétoit beaucoup les habitans ; mais , dit un écrivain , la chute des édifices publics et des maisons , le danger d'être écrasés sous leurs ruines , la famine qui commençoit à se faire sentir , le triste spectacle des

morts et de blessés, la terreur des femmes, les cris des enfans, la perspective d'autres malheurs plus terribles encore, rien ne put ébranler la fermeté des Dantzicois, rien ne parut impossible à des hommes soutenus par la présence d'un prince qu'ils aimoient comme leur père. Pendant plus de quatre mois que dura ce siège mémorable, il ne se commit qu'une lâcheté, et ce fut un Polonais qui s'en rendit coupable : le fort important de Welchelmunde, muni pour une vigoureuse résistance, fut livré à la première sommation.

Enfin parut le secours de France, depuis long-temps attendu; mais, quel secours! Le comte de la Motte, qui le commandoit, n'osant tenter la descente, à la vue des nombreux bataillons qui bordoient la rade de Dantzick, fit aussitôt voile vers Copenhague. La France avoit pour ambassadeur à la cour de Danemarck un homme de cœur, le comte de Plélo, qui osa représenter au comte de la Motte qu'il vaudroit mieux que les Français qu'il conduisoit périssent les armes à la main, sans en excepter un seul, que de retourner tous en France avec la honte de n'avoir pas même tenté de secourir le beau-père de leur roi. Au reste, ajouta Plélo, s'il y a du péril à courir, je suis prêt à le partager. On aime mieux lui

laisser la gloire de l'affronter seul. Ce brave officier lève, à la hâte, quelques compagnies de volontaires qu'il joint aux Français, et met à la voile. Le 27 mai il paroît à la vue de Dantzick, et débarque sa petite troupe qui ne montoit qu'à environ seize cents hommes. Jugeant bientôt, par la disposition des ennemis, qu'il ne peut introduire ce secours dans la place qu'en forçant leur camp, il en ordonne l'attaque. En un instant on a arraché les palissades, les fossés sont comblés, et les retranchemens forcés. Alors Plélo s'avance l'épée à la main à la tête des siens, il pousse, presse, renverse tout ce qui s'oppose à son passage. Les Moscovites, épouvantés, croient voir l'ombre de Charles XII, et ne songent qu'à fuir. En moins de deux heures la terre est jonchée de deux mille des leurs, et Plélo n'a pas perdu cinquante hommes. Le général ennemi prend alors le parti de faire battre avec son canon cette troupe intrépide : un coup malheureux renverse le brave Plélo. Privés de leur chef, exposés à tout le feu de l'artillerie ennemie, les officiers désespèrent de pouvoir faire une nouvelle brèche pour sortir du camp, et prennent le parti de se retirer par celle qu'ils ont faite pour y entrer. Les Moscovites, qui eussent pu leur couper le passage, ne songent pas

même à les charger, et leur laissent le temps de se retrancher. Ce ne fut qu'au bout d'un mois, et après une infinité de sorties vigoureuses et d'assauts soutenus, que les Français, réduits à un très petit nombre, et manquant de tout, prirent la résolution de capituler avec l'ennemi.

Les uns accusèrent le comte de la Motte d'avoir laissé échapper l'occasion de pénétrer dans la ville, d'autres rejetèrent toute la faute sur le cardinal de Fleury, qui, par une économie hors de saison, n'envoyoit que quinze cents hommes pour une expédition qui en demandoit dix mille. Car tout le monde convenoit que dix mille Français, tels que ceux que commandoit Plélo, auroient battu les soixante mille hommes qui assiégeoient Dantzick, et reconduit Stanislas triomphant dans Varsovie.

Quoi qu'il en soit, dès que la ville eut perdu jusqu'à l'espérance d'être secourue, Stanislas, ne voulant pas la rendre la victime inutile de son zèle, fut le premier à lui conseiller de songer à son salut; et il consulta lui-même ses amis sur les moyens de pourvoir au sien. Il s'agissoit d'échapper à une armée de soixante mille hommes, qui assiégeoit moins la ville que sa personne; d'échapper à la vigilance d'ennemis si acharnés à sa perte, qu'au moment où

ils apprirent son évasion, ils mirent sa tête à prix. On proposa au roi divers expédiens, qui tous avoient leurs dangers et leurs difficultés. Obligé d'opter, cependant, il se détermina pour celui que lui conseilloit l'ambassadeur de France, de faire sa retraite déguisé en paysan.

Avant de sortir de la ville, il écrivit les lettres suivantes :

A mon cher Primat, et aux Seigneurs polonais.

« La douleur que j'ai de me séparer de
 « vous, mes chers et véritables amis, parle
 « assez pour vous faire comprendre tout
 « ce que je ressens dans ce cruel moment.
 « La résolution forcée que je prends, n'est
 « fondée que sur l'inutilité de mon sacri-
 « fice, comme vous l'avez jugé vous-mêmes.
 « Je vous embrasse tous bien tendrement,
 « en commençant par M. le primat, et je
 « vous conjure par vous-mêmes, et, par
 « conséquent, par ce que j'ai de plus cher,
 « de vous unir plus que jamais pour soute-
 « nir, autant qu'il se peut, les intérêts de
 « la chère patrie qui n'a d'autre appui qu'en
 « vous seuls. Les larmes qui effacent mon
 « écriture m'obligent de finir. Puissiez-vous,
 « du moins, lire au fond de mon cœur les

« sentimens que votre amour pour moi y a
« fait naître, et qu'il y a gravés pour jamais!

« Je suis, de cœur et d'âme,

« STANISLAS, *roi.* »

Avis à ma bonne ville de Dantzick.

« Je pars au moment que je ne puis plus
« rester avec vous, et jouir plus long-temps
« des témoignages d'un amour et d'une
« fidélité sans exemple. J'emporte, avec le
« regret de vos souffrances, la reconnois-
« sance que je vous dois, et dont je m'ac-
« quitterai en tout temps, par tous les
« moyens qui pourront vous en convaincre.
« Je vous souhaite tout le bonheur que
« vous méritez : il soulagera le chagrin que
« j'ai de m'arracher de vos bras.

« Je suis, et serai toujours, et partout,
« votre très affectionné roi,

« STANISLAS. »

Comme il étoit de la plus grande consé-
quence que la sortie du roi fût tenue se-
crète, l'ambassadeur de France ne remit
ses lettres à leurs adresses que le lendemain
de son départ. Il le croyoit alors bien loin,
et il n'étoit encore qu'à un quart de lieue
de la ville, entouré des ennemis qui le
cherchoient. Il faut entendre ce prince,

226 HISTOIRE DE STANISLAS I,
faisant lui-même à la reine sa fille la rela-
tion de ce triste et périlleux voyage.

« Je sens, Madame, que ce n'est pas assez pour vous d'avoir appris ma sortie de Dantzick : un reste d'alarmes vous fait souhaiter de savoir jusqu'aux moindres circonstances de cet événement. Je vais vous satisfaire, et remplir en même temps deux devoirs qu'une juste reconnoissance m'inspire : celui de vous dédommager en quelque sorte de vos peines passées, et celui de rendre à la divine Providence l'honneur que je lui dois. C'est elle en effet qui m'a soutenu au défaut de tout secours.

« Vous la verrez, dans ce récit, me conduire, pour ainsi dire, par la main, veiller sur tous mes pas, régler les sentimens de ceux que l'intérêt avoit fait résoudre à me servir de guides, et qu'un plus grand intérêt, toujours présent à leurs yeux, pouvoit engager à me trahir. Vous la verrez tout aplanir devant moi, jusqu'à me rendre comme invisible à ceux mêmes qui étoient envoyés pour me reconnoître. En un mot, vous la remarquerez, cette Providence, jusque dans les moindres détails que je vais vous faire ; et vous m'aidez à la bénir comme l'unique source de mon bonheur et de votre joie.

« Je ne doute point que bien des gens ne m'aient blâmé, et vous peut-être avec eux, d'avoir attendu si tard à sortir de Dantzick; mais, quand la conscience, l'honneur, la patrie réclament leurs droits, doit-on songer à se précautionner contre les dangers personnels? Pour moi, je pensois alors, et je pense encore, qu'il est du devoir de l'honnête homme de s'oublier en ces momens. D'ailleurs, comme j'attendois de jour à autre de puissans secours, cette espérance me retenoit; et qu'aurois-je fait par une retraite précipitée, qu'ouvrir à l'ennemi les portes d'une ville qui ne soutenoit le siège que par l'extrême affection qu'elle avoit pour moi? Ainsi, tout sentiment de courage et de fermeté à part, il falloit tenir bon jusqu'à l'arrivée du secours; et, à son défaut, ne pas craindre de périr avec tant de braves citoyens, qui s'immoloient pour ma gloire, et avec cette foule de Polonais qui étoient venus partager mon sort, et qui aimoient autant périr que de manquer à la fidélité qu'ils m'avoient jurée.

« Je persistai dans cette résolution jusqu'à l'indigne reddition du fort de Wechselmunde. Sa lâche capitulation obligea la ville de songer, avec mon agrément, à faire la sienne. Je fus le premier à l'y porter; et,

à ce sujet, il arriva une chose assez extraordinaire.

« J'avois nommé le prince Czartorinski, palatin de Russie, et le comte Poniatowski, palatin de Mazovie, pour assister de ma part à toutes les délibérations du magistrat. Le lendemain de la reddition dont je viens de parler, je les chargeai l'un et l'autre de représenter à cette assemblée les raisons que je croyois devoir engager à ne point différer de se rendre. Je leur ordonnai même expressément de dire à ces messieurs, que, les tenant quittes, eux et tous les habitans, des sermens qu'ils m'avoient faits, je consentois de bon cœur qu'ils ne s'occupassent que de leur sûreté; et qu'au reste, pénétré des marques qu'ils m'avoient données de leur zèle, j'en emporterois avec moi le plus tendre souvenir.

« Ce fut le comte Poniatowski qui porta la parole. Il parloit avec affection et de ce ton de persuasion qui lui est propre, lorsqu'un (1) des centumvirs (c'est ainsi qu'ils appellent certains députés du corps de la bourgeoisie) se levant de sa place, s'approche du palatin, et lui dit : Eh ! monsieur, parlez-vous sincèrement ? sont-ce là les vrais sentimens du roi notre maître ? Oui,

(1) Le sieur Hünüber.

lui répondit Poniatowski, c'est de sa propre bouche que je tiens tout ce que j'ai l'honneur d'avancer ici. Mais quoi ! ajouta le centumvir, est-ce le roi lui-même qui nous exhorte à subir la loi du vainqueur ? Le palatin répliquant encore que cela étoit ainsi. O Dieu ! s'écria de nouveau cet homme, notre roi nous quitte donc, et que va-t-il devenir lui-même ? Dans ce même instant, il chancelle, il bégaie, il cesse de parler, et tombe mort sur les genoux de Poniatowski.

« Je fus d'autant plus touché de ce funeste accident, que mon cœur étoit ouvert à la douleur. C'est particulièrement dans un temps d'affliction, qu'on sent plus vivement les malheurs des autres.

« J'ai déjà dit que la ville s'étoit déterminée à capituler. Voyant alors qu'elle alloit changer de maître, et que je n'avois plus lieu de me sacrifier pour elle, je pris le parti d'en sortir. J'y étois fortement sollicité par les seigneurs de mon parti, qui mettoient encore en moi toute l'espérance de leur salut et de celui de la république. Mes ennemis m'y forcèrent eux-mêmes. Ils demandoient, pour premier article, que je fusse remis en leurs mains. Ce n'étoit peut-être pas le moindre des malheurs que je devois en attendre ; mais c'en étoit assez pour

mettre le comble à ceux de ma patrie, à qui il ne restoit plus de ressource qu'en ma liberté.

« C'est en cette occasion, que je reconnus mieux que jamais le zèle de ceux qui me sont attachés. Chacun formoit des projets pour assurer ma retraite. Une dame polonoise (1) sachant l'allemand, et se fiant à un homme qu'elle connoissoit, et qui connoissoit lui-même parfaitement le pays, vouloit partager les risques de mon voyage, se travestir en paysanne, et me faire passer pour son mari.

« On me proposa un autre expédient : c'étoit de me mettre à la tête de cent hommes déterminés, et de percer avec eux au travers des ennemis. Ma peine n'étoit point de trouver des gens propres à une pareille expédition. Il s'en présentoit assez qui tenoient à gloire d'y être employés; mais ce projet, qui flattoit assez mes idées, ne me parut pas aisé dans l'exécution, tant à cause de l'inondation des eaux, qui s'étendoit, d'un côté, jusqu'à trois lieues de pays, qu'à cause des lignes de circonvallation qui bouchoient tous les autres passages, et qu'il eût été impossible de franchir à cheval. Il faut du moins une route

(1) Madame la comtesse de Czapska, palatine de Poméranie.

au courage, et le hasard même n'en offroit point.

« Je m'en tins au moyen que me fournit le marquis de Monti, ambassadeur de France. Ce moyen me parut le plus praticable. Je me rendis chez lui le dimanche 27 juin, sous prétexte d'y passer une nuit tranquille, en m'écartant des bombes qui recommençoient à tomber dans mon quartier; et, à dix heures du soir, déguisé en paysan, je sortis de son hôtel et de la ville.

« Le marquis de Monti, que j'ai eu le temps de connoître, est un des hommes le plus capable de remplir avec gloire le ministère dont la France l'a chargé. Fertile en expédiens et en ressources, il est presque toujours sûr dans le choix de ses moyens. Jamais la présomption ne le porte à la négligence dans ce qui lui paroît aisé, ni la défiance n'abat son courage dans ce qui est difficile. Génie supérieur et simple tout à la fois, il sait, sans user d'artifice, joindre à la candeur qui attire la confiance, toute l'adresse nécessaire à un homme d'état.

« Une des choses, cependant, qui l'embarassa le plus, ce fut une des moindres parties de mon nouvel ajustement. Le dessein de ma retraite, si bien concerté dans tout le reste, faillit à manquer par cela seul; et nous apprîmes, ce qui n'arrive

néanmoins que trop souvent, qu'une bagatelle est quelquefois capable de faire échouer les plus grands projets.

« Un habit usé et tel qu'il convenoit au rôle que j'étois forcé de jouer, une chemise de grosse toile, un bonnet des plus simples, un bâton d'une épine rude et mal polie, enfilé d'un cordon de cuir, étoient déjà prêts; l'on n'attendoit que des bottes, dont je pusse me servir pour me faire mieux ressembler aux paysans de ces cantons, qui sont dans l'usage d'en porter en tout temps. L'ambassadeur, qui n'osoit en employer de neuves, qu'il auroit trouvées aisément, s'occupoit, depuis deux jours, à mesurer de l'œil toutes les jambes des officiers de la garnison qui venoient me faire la cour, et à qui je permettois, durant le siège, de paroître ainsi devant moi. Celles d'un officier français lui parurent à peu près aussi grosses et aussi honnêtement usées qu'il les souhaitoit; mais il n'osoit se résoudre à les demander. Qu'auroit-on pensé de cette envie? et, dans la situation où j'étois, n'auroit-elle pas aidé à découvrir mon dessein? Le ministre prit le parti de faire corrompre, par un de ses gens, le valet de cet officier, qui vola les bottes, et les vendit.

« Une heure avant mon départ, elles

furent apportées; ce vol important, qui avoit mérité la négociation d'un ambassadeur, n'avoit pu s'exécuter plus tôt; mais, prêt à sortir, je ne pus point les mettre. Il fallut, sur nouveaux frais, songer à en avoir d'autres. Le temps pressoit; il étoit neuf heures et demie; je ne pouvois différer de me mettre en route; une sage précaution ne me permettoit de marcher qu'à la faveur de la nuit; et le jour alloit paroître dès les deux heures du matin.

« L'embarras de l'ambassadeur étoit extrême, lorsque, dans le secret et le silence qu'on observoit chez lui, dans le temps qu'il craignoit que les moindres ordres qu'il pourroit donner, ne fussent estimés avoir quelque rapport à ma sortie, il se trouva sous sa main, et je ne sais comment, des bottes d'un de ses domestiques, qu'on eût dit faites exprès pour moi. Cette heureuse aventure le rassura, et je lui reprochai, en badinant, d'avoir si long-temps médité une espèce de crime pour amener de bien loin ce qu'il pouvoit trouver tout naturellement auprès de lui.

« Tout étant prêt de la sorte, je sortis de la maison de l'ambassadeur par un degré dérobé. Je n'eus pas plus tôt descendu quelques marches, que l'idée me venant de le rassurer sur les craintes qu'il avoit à mon

sujet, et d'essuyer les larmes que je lui avois vu répandre, je remontai et frappai à la porte, qu'il avoit refermée sans bruit. Il étoit alors prosterné à terre; et, par des prières ferventes, il demandoit au Seigneur qu'il voulût bien être mon guide dans un voyage aussi dangereux que celui que j'allois entreprendre. Sourd à mes premiers coups, il se lève enfin, et, m'ouvrant la porte : Qu'est-ce donc, sire, me dit-il; malgré tous mes soins, aurois-je oublié quelque chose dont votre majesté eût encore besoin? Oui, monsieur, repris-je d'un air aussi sérieux qu'il me fut possible; une chose très importante et très nécessaire. Vous n'avez pas songé qu'il me falloit mon cordon-bleu; est-il de la bienséance que je néglige de le mettre dans une occasion comme celle-ci? Reprenant aussitôt mon enjouement ordinaire, et un ton plein d'amitié : Je viens, lui dis-je, vous embrasser de nouveau, et vous prier de vous résigner autant que je fais à la Providence, à laquelle je me remets entièrement de mon sort.

« Je redescendis aussitôt, et trouvai à quelques pas de la maison le général Steinflycht qui m'attendoit, déguisé aussi en paysan. J'allai avec lui joindre le major de la place, suédois de naissance, qui s'étoit

engagé à favoriser ma retraite, et qui devoit se trouver à certain endroit du rempart. Il y avoit au bas deux nacelles qui nous servirent à traverser le fossé. Elles étoient gardées par les trois hommes destinés à me conduire dans les états de Prusse, qui, de tous les lieux du voisinage où je pouvois être à l'abri des insultes de mes ennemis, étoient les plus proches et les plus sûrs.

« Le major, sortant du bateau, alla quelques pas avant nous, pour nous faire passer un poste occupé par quelques soldats et un bas officier de la garnison. A peine je l'eus perdu de vue, que je l'entendis parler avec la vivacité et le ton d'un homme en colère. Je courus à ce bruit; et, à portée de distinguer les objets, je vis le bas officier le coucher en joue, et le menacer de tirer sur lui, s'il ne retournoit sur ses pas. Deux fois le major, qui avoit prévu la difficulté du passage, porta la main à un pistolet de poche dont il s'étoit muni à tout événement : il étoit résolu de se défaire de cet homme, qu'il ne pouvoit persuader par ses discours; mais réfléchissant, en homme sage, qu'il n'avanceroit rien par sa mort, et que les soldats, également exacts à la consigne qui étoit donnée par le commandant, ne manqueroient point de venger le

sort de leur officier, il garda quelque temps le silence, et prit enfin le parti de révéler le dessein qui m'amenoit en ce lieu.

« A ces mots, le sergent demande à me voir et à me parler. Je m'avançois durant ce temps; il m'examine de près, et me reconnoissant, quoiqu'à la brune, il me fait une profonde révérence, et ordonne à ses gens de me laisser passer.

« Cette première aventure me fit mal augurer du reste de mon voyage; je ne pouvois croire que mon secret pût longtemps séjourner dans les mains où on l'avoit confié. Je me trompois toutefois; mais la Providence, qui dispoit à son gré de ceux qui devoient contribuer à l'exécution de mon projet, me laissoit en proie à mes craintes, pour me faire mieux connoître dans la suite la force et l'importance de ses secours.

« Je renvoyai le major. Remonté dans la nacelle avec mes gens, nous voguâmes à travers la campagne inondée, dans l'espoir de gagner incessamment la Vistule, et de nous trouver dès la pointe du jour à l'autre bord de ce fleuve, et au-delà des postes des ennemis,

« Mais quel fut mon étonnement, lorsqu'après un quart de lieue de chemin, mes conducteurs me menèrent au pied d'une

méchante cabane située au milieu de ces marais ! Sous prétexte qu'il étoit trop tard pour le passage de la rivière, ils m'annoncèrent qu'il falloit s'arrêter en cet endroit, et y passer le reste de la nuit et tout le jour suivant. J'eus beau leur représenter les risques d'un abri qui étoit à la vue de mes ennemis, et la perte que nous allions faire d'un temps si précieux à ma sûreté. Leur conseil étoit pris. Peut-être pour ne pas manquer de réussir au rôle d'égalité qu'ils devoient jouer en public, afin de mieux cacher mon rang et ma personne, c'étoit alors leur dessein de le répéter tête à tête avec moi. Si cela est, il faut avouer qu'ils s'en tirèrent assez bien, et qu'ils n'abusèrent pas mal de la permission qu'ils avoient d'en user à mon égard comme avec un de leurs semblables.

«Cependant, quel parti avois-je à prendre avec des gens de cette espèce, et que la moindre contradiction pouvoit irriter ? Mon sort étoit entre leurs mains ; je l'y abandonnai. Descendant de ma nacelle, j'entrai dans cette maison d'un air aussi assuré que si ç'avoit été une place de guerre propre à résister à tous les efforts des Russes et des Saxons.

« Cette cabane ne formoit qu'une chambre, où je ne trouvai pas un coin à me re-

poser ; mais je ne cherchois pas le sommeil , et , à dire vrai , je l'aurois cherché en vain. Je m'avisai , pour tromper mes inquiétudes et l'affreux ennui de tout le temps que je devois passer en ce lieu , de faire connoissance avec mon illustre compagnie. Un quatrième s'étoit joint à nous dès les remparts de la ville , quoiqu'on m'eût assuré que mes conducteurs ne devoient être qu'au nombre de trois. J'étois bien aise de démêler ce personnage en même temps que les autres.

« Le premier , qui étoit le chef de la troupe , me parut d'abord une tête démontée , et qui joignoit à beaucoup de suffisance beaucoup de légèreté. Je connus dans la suite que je ne m'étois pas trompé. Vous auriez ri de lui voir affecter très sérieusement un air d'autorité , prendre un ton élevé et décisif , ne point souffrir qu'on raisonnât après lui , regarder la moindre réplique comme une espèce de rebellion.

« Je me serois volontiers amusé de la singularité de ce caractère , qui pouvoit fort bien compatir avec la probité , si je n'avois réfléchi que l'étourderie nuit quelquefois plus que la méchanceté même , et si , à travers sa brusque pétulance , je n'eusse reconnu que c'étoit l'homme de tout le pays le moins capable de me conduire sûrement. On eût

dit, à l'entendre, qu'il ne prétendoit rien moins que d'affronter, à l'aventure, tous les dangers que je pourrois rencontrer. Malheureusement encore il n'étoit informé d'aucun des postes qu'occupoient les ennemis. L'espoir d'une grosse récompense l'avoit engagé à se donner au marquis de Monti pour plus habile en ce point qu'il ne l'étoit; et ce ministre, pour qui l'occasion n'avoit qu'un moment qu'il importoit de saisir, n'en avoit point eu pour l'approfondir et le bien connoître. D'ailleurs le secret demandoit qu'il s'en tint aux premiers hommes que le hasard lui offroit: ceux-ci rejetés, tout autre choix seroit devenu aussi dangereux qu'inutile. La suite a justifié celui que l'ambassadeur avoit fait; et il n'est plus temps de discuter s'il devoit croire le chef de mes conducteurs aussi habile qu'il prétendoit l'être, et ne point faire difficulté de me confier à lui.

« Le surnuméraire m'inquiétoit bien plus encore; je lui demandai qui il étoit. Il n'eut pas la complaisance de me laisser croire que je n'en fusse point connu; et, d'un ton aussi ingénu que respectueux, il me répondit qu'il s'enfuyoit de Dantzick à cause d'une banqueroute qu'il venoit d'y faire. Il ajouta que mes conducteurs lui avoient promis de le mener en Prusse, où

il espéroit être à l'abri des poursuites de ses créanciers.

« Un banqueroutier, dis-je aussitôt en moi-même ! un marchand ruiné, que rien n'engage à mon secret, et qui n'ignore point qu'en me livrant à mes ennemis, il peut recevoir, à une seule fois, non seulement de quoi réparer ses pertes, mais de quoi se mettre dans un état à n'avoir jamais besoin de commerce ni de travail ! Quel compagnon de voyage ai-je là !

« Je n'eus pourtant garde de rien laisser transpirer de mes craintes. Un simple soupçon a souvent fait des traîtres ; et, plus souvent, une apparence de confiance a étouffé des desseins de trahison ; mais cette précaution étoit inutile avec ce bon homme. Son zèle pour moi lui donnoit des sentimens qui auroient dû me rassurer, si j'avois pu les voir dans le fond de son âme.

« Les deux autres étoient ce qu'on appelle en Allemagne des sznapans. Ils étoient mieux instruits que le premier des routes du pays ; mais, si jamais la nature avoit fait germer en eux quelques sentimens d'honneur, il n'étoit pas possible de les démêler à travers la brutalité de leur instinct et la férocité de leurs manières.

« Je passai le reste de la nuit couché sur un banc, et la tête appuyée sur le marchand,

qui étoit le seul à qui il me fût plus aisé de parler, à cause qu'il entendoit le polonais parfaitement.

« Le lundi matin 28, je sortis de la chambre, et je fixai mes regards sur Dantzick qu'on ne cessoit de bombarder. Mes entrailles, depuis long-temps émues sur cette ville infortunée, le furent bien davantage dans le point de vue d'où je la considérais. Voilà donc, disois-je en moi-même, voilà la récompense de sa fidélité. Peut-être, dès ce jour, elle va passer aux mains de mes ennemis, et se racheter des malheurs qu'elle ne peut plus soutenir, par de nouveaux malheurs qui mettront le comble à sa misère.

« Le triste sort des amis que j'y avois laissés, et qu'on alloit forcer, le glaive à la main, de se déclarer contre moi, me pénétra d'une douleur si vive, que je me vis près d'y succomber. En vain je rappelai mes forces, elles m'avoient abandonné. Je n'étois plus cet homme endurci aux chagrins, accoutumé aux disgrâces. Heureusement mes larmes me dérobèrent un objet si sensible; et, revenant un peu à moi, j'élevai les mains au ciel, et le priai de ne me point abandonner dans cet état de langueur et d'affoiblissement, dont je n'étois plus le maître.

« Je rentrais dans la cabane, lorsque tout à coup j'entendis une décharge générale de toutes les batteries du camp et de la flotte des ennemis. Je crus aussitôt que c'étoit en réjouissance de la résolution que la ville avoit prise de se rendre, et qu'elle avoit dû annoncer la veille, ou le même jour, au comte de Munich, général des Moscovites. Mais mon cœur se serra de nouveau. Moins touché de mes propres dangers que des malheurs que ces marques de joie annonçoient à ma patrie, et dont elles étoient comme le signal, je restai quelque temps immobile et presque privé de sentiment. Le général Steinflycht fit tous ses efforts pour me rappeler à moi. Il venoit de préparer un dîner fort peu propre, comme l'on peut juger, à contenter le goût, mais qui auroit pu, du moins, apaiser ma faim, si mes chagrins m'eussent permis de la satisfaire.

« Je dois dire ici ce que j'ai appris depuis peu; c'est que, ce même jour et à la même heure, les seigneurs polonais vinrent chez l'ambassadeur, où ils croyoient que j'avois passé la nuit. Ne me voyant point paroître, ils s'imaginèrent que j'étois malade; car ils savoient que j'étois dans l'habitude de me lever de fort grand matin. L'ambassadeur ne cessoit de leur dire que j'avois commencé

fort tard à reposer. Pour les tromper plus sûrement, il les prioit de faire le moins de bruit qu'ils pourroient dans les appartemens. Il leur parloit de la sorte, lorsqu'il entendit le bruit d'artillerie dont je viens de parler; n'ayant dans l'esprit d'autre idée que celle de ma sortie, il ne douta point que ce signe de réjouissance n'en fût un de la perte de ma liberté; et, par un mouvement dont il ne fut pas le maître, il s'écria : *O Dieu! le roi est donc pris.* Ces mots, qu'il auroit voulu un moment après n'avoir pas prononcés, révélèrent le secret dont il étoit seul dépositaire. Je n'étois cependant qu'à un quart de lieue de la ville, et malheureusement encore sous les yeux, et, pour ainsi dire, sous la main de mes ennemis.

« Je ne puis assez louer la prudence ordinaire de ce ministre, qui, ayant l'art de pénétrer dans les cœurs, avoit pareillement celui de rester toujours lui-même impénétrable; mais ce pourroit être ici une leçon pour les personnes revêtues de son caractère, d'être plus en garde qu'il ne le fut, dans cette occasion, contre la vivacité du tempérament, ou, si l'on veut, contre une pareille irruption de zèle; car dans le fond ce n'étoit que du zèle. De quelque part que vînt cette faute, c'en étoit une

néanmoins. Aussi, peu de momens après, le bruit de ma retraite fut répandu dans toute la ville, et jusque dans le camp des Russes et des Saxons.

« Les Dantzicois furent extrêmement alarmés de cette décharge de mousqueterie. Ceux d'entre eux qui étoient au fait des réjouissances militaires, s'aperçurent bientôt que c'en étoit une; mais ils étoient en petit nombre, et ils n'en savoient pas le sujet. Les uns croyoient que c'étoit à l'occasion d'une victoire remportée, par les Impériaux, sur les Français et leurs alliés en Italie; d'autres, que les Russes avoient coutume de célébrer l'anniversaire de la bataille de Pultawa, arrivée à pareil jour. Quelques uns, que la fête de Saint-Pierre, qui étoit le lendemain, pouvoit y donner lieu, ou que peut-être on annonçoit l'arrivée de l'électeur de Saxe au camp des Moscovites, qui l'attendoient depuis long-temps. La populace pensoit différemment; elle s'imagina que c'étoit un assaut général que les Russes, secondés des Saxons, donnoient à la place. J'ai su qu'à ce moment la consternation fut générale. On ne voyoit que femmes échevelées, jetant des cris affreux dans les rues, et des hommes qui, ne voyant le danger que pour le craindre et se le grossir, ne savoient s'ils devoient faire

un dernier effort pour repousser l'ennemi, ou attendre de le voir, dans les maisons et les places publiques, assouvir sa fureur, et passer tout au fil de l'épée. Le magistrat ne faisoit que de s'assembler pour délibérer sur la réponse aux propositions du comte de Munich. Il fut aussi surpris que le peuple. Il envoya de tous côtés sur les remparts, pour savoir si effectivement les Russes faisoient quelque mouvement. Ce ne fut qu'après la troisième salve que les députés, qui étoient allés au camp, rentrèrent dans l'assemblée et dirent, qu'ayant annoncé au général moscovite leur disposition à reconnoître l'électeur de Saxe, ce général leur avoit répondu que cette nouvelle lui étoit si agréable, qu'il alloit sur l'heure le témoigner par une réjouissance générale de tout son camp.

« L'émotion qu'elle excita dans la ville pouvoit bien sûrement faire excuser la surprise de l'ambassadeur, qui n'étoit pas plus instruit que le magistrat, du motif de ce bruit si extraordinaire.

« Mais quelles craintes ne m'aurait pas causées l'inattention presque inévitable de ce ministre, si je l'avois su dans le temps. Je pouvois l'apprendre presque aussitôt par un sznapan qui aborda à la cabane avec son petit bateau. Il vint remettre au géné-

ral Steinflycht deux langues fumées et un billet fort poli, mais qui ne contenoit que des souhaits heureux pour notre voyage. Ce message, si peu attendu, nous intrigua beaucoup. Le billet étoit anonyme, et nous ne pûmes jamais comprendre de quelle part il venait, ni comment celui qui en étoit chargé avoit pu découvrir le lieu de notre retraite. Nous eûmes beau l'interroger, il s'en retourna maître de son secret; mais il nous laissa de cruelles inquiétudes que le nôtre ne fût découvert.

« Je l'ai déjà dit, et je ne puis, à mon gré, le dire assez : ces sinistres augures, Dieu les permettoit, ou les faisoit naître, pour m'engager à n'attendre que de lui seul l'heureuse sûreté qui faisoit tout le sujet de mes espérances.

« Je passai tout le reste de la journée dans une impatience extrême de la voir finir. La nuit vint enfin, et nous nous embarquâmes de nouveau.

« Notre route fut infiniment plus pénible qu'elle ne l'avoit d'abord été en sortant de Dantzick. Ce n'étoient que roseaux épais qui résistoient au bateau. Ils ne plioient sous lui qu'avec une espèce de sifflement qui, se répandant au loin, pouvoit déceler notre marche. Leur courbure même marquoit notre passage, et nous laissoit crain-

dre que le lendemain on ne vît les traces du chemin que nous aurions fait. Souvent nous fûmes obligés de descendre du bateau, et, enfoncés dans la vase, de le tirer à force de bras pour le transporter dans les endroits où il y avoit plus d'eau.

« Vers le minuit, nous arrivâmes à la chaussée d'une rivière que je crus être la Vistule. Nos conducteurs se mirent aussitôt à tenir conseil entre eux. Le général ni moi n'y fûmes point appelés. Leur résolution fut que leur chef, avec Steinflycht et le banqueroutier, remonteroient à pied la chaussée, tandis que je me rembarquerois avec les deux autres, pour côtoyer cette même chaussée par le marais. Tous ensemble me firent espérer que nous ne tarderions pas à nous rejoindre. Je me conformai à leur arrêt, sans pourtant me fier trop à leurs promesses. Je ne voyois cette séparation qu'avec douleur; et plût à Dieu que j'eusse écouté plus sérieusement je ne sais quel pressentiment qui m'annonçoit que je ne retrouverois plus Steinflycht durant tout le reste de mon voyage.

« L'opinion où j'étois que nous avions enfin gagné la Vistule, m'avoit fait penser jusqu'alors que c'étoit-là l'endroit où nous devions la passer; mais c'étoit le Nering; et quand je l'appris, je me consolai plus

aisément de l'éloignement du général. Je lui sus même gré d'être allé lui-même à la découverte des routes les plus sûres que nous avions à prendre pour arriver enfin à ce fleuve si désiré.

« Je ne laissois pourtant pas de demander souvent à mes gens, où, et en quel temps à peu près nous pourrions le trouver. Le voilà, disoient-ils ; il est devant nous, nous ne saurions le perdre ; nous ne quittons point la chaussée qu'il suit lui-même exactement. Ils la quittoient néanmoins, je ne sais dans quel dessein ; je ne m'en aperçus que lorsqu'il n'étoit plus temps de voyager, et que le point du jour nous avertissoit de nous mettre quelque part hors de la vue de ceux qui avoient intérêt de me découvrir, et peut-être déjà ordre de me suivre.

« Notre embarras fut de trouver un endroit propre à me cacher. Comme mes conducteurs n'ignoroient point que toutes les maisons d'alentour étoient pleines de Russes et de Cosaques, il ne nous restoit qu'à en choisir une dans laquelle on vou-lût, au besoin, se prêter à nos vues, ou par intérêt, ou par amitié.

« Ils se rappelèrent qu'il y avoit dans le voisinage un homme de leur connoissance. Nous abordâmes chez lui ; c'étoit un paysan, dont toute la maison ne valoit guère plus

que la cabane d'où j'étois parti le soir auparavant. Avez-vous ici des Moscovites, lui demandèrent d'abord mes conducteurs? Actuellement, répondit-il, il n'y en a point; mais si vous en avez affaire, il en vient assez souvent durant le jour. Notre parti étoit pris. De tous les maux qui nous environnoient, nous avons jugé celui-ci le moindre. Nous nous y fixâmes, quoiqu'à regret.

« Cependant, pour que je ne fusse point reconnu de cet homme, dont nous ignorions les sentimens, les deux sznapans, sans lui donner le temps de m'envisager et de m'entretenir, comme il auroit fait sans doute, me menèrent au-dessus de la petite chambre, qui faisoit toute l'étendue de cette maison. Ils m'offrirent une botte de paille qui s'y trouva par hasard, et me prièrent de me reposer, pendant qu'ils feroient sentinelle en bas, et iroient même au loin dans la campagne chercher le général, que je ne cessois de demander.

« Il y avoit déjà deux nuits que je n'avois dormi. J'essayai de reposer, et je ne le pus point. Mes bottes pleines d'eau et de fange, la perte de Steinflycht, ce dessein marqué de mes conducteurs de s'éloigner de la route qu'ils étoient convenus de suivre, les dangers que je courois dans le lieu où ils

m'avoient amené; que sais-je? mille idées funestes me rouloient dans l'esprit; elles me privoient du bonheur même que je pouvois espérer de l'accablement de fatigue où j'étois; naturellement il devoit appesantir mes sens, et m'ôter, du moins pour quelque temps, le sentiment de mes peines.

« Je me levai; et, mettant la tête à la lucarne de ce grenier, je vis un officier russe qui se promenoit gravement dans la prairie, et deux soldats qui y faisoient paître des chevaux. Cette vue me saisit. L'air rêveur de cet homme qui sembloit méditer quelque dessein; ces chevaux auprès desquels il revenoit sans cesse, comme s'il eût eu impatience de s'en servir au plus tôt; ces soldats avec leurs armes; leur séjour enfin dans un lieu assez éloigné de leur camp; tout me fit craindre que je ne fusse tombé dans le piège que je prenois tant de soin d'éviter. Il est quelque chose de plus précieux que le courage, et que je faillis à perdre alors, je veux dire l'espérance qui le soutient, et qui souvient l'inspire.

« Ma frayeur fut bien plus grande encore, lorsqu'à cent pas au-delà je vis passer plusieurs Cosaques courant à bride abattue à travers les champs. Ils venoient à ce misérable abri où je m'étois flatté de plus de sûreté que dans tout autre. Ce spectacle si

peu attendu me fit retirer de la fenêtré d'où je les avois aperçus. Je me remis sur ma botte de paille, où j'ene songeai qu'aux moyens d'échapper, s'il étoit possible, aux recherches de cette troupe qui m'environnoit.

« Je croyois voir sur l'heure investir la maison. Ils firent plus; sans s'amuser à la bloquer, ils s'en rendirent les maîtres. Presqu'aussitôt j'entendis monter à mon grenier : c'étoit mon hôtesse qui, députée par mes conducteurs, venoit m'avertir de leur arrivée, et me prier en même temps de ne pas faire de bruit. Ce conseil étoit bon à suivre, et je l'avois déjà prévenu; mais ces Cosaques si dangereux, et qui, je pense, avoient ordre de courir après moi, n'étoient entrés dans cette maison que pour s'y rafraîchir. Ils se firent donner à déjeuner, et leur halte dura plus de deux heures.

« J'entendois de mon galetas tous leurs discours. C'étoient des récits infâmes dont l'un renchérissoit sur l'autre, et dont le moins affreux n'étoit digne que de gens de cette espèce, qui n'ont ni honneur ni religion. Le siège de Dantzick ne fut point oublié, non plus que la plupart de leurs exploits en Pologne, qui me firent autant d'horreur que de pitié.

« Dès qu'ils furent partis, l'hôtesse revint

me trouver. Les voilà dehors, me dit-elle; mais dites-moi qui vous oblige si fort à les éviter? Que n'êtes-vous venu boire et vous amuser avec eux et vos camarades? Qui êtes-vous enfin, et d'où venez-vous? Sûrement vous n'êtes point de ce pays, je le connois à votre langage; et puis, votre physionomie annonce en vous quelque chose qui dément l'habit que vous portez. Parlez, expliquez-vous; je ne veux point vous trahir; et à votre air, qui me touche infiniment, je me sens portée à vous rendre service. A des discours si pressans, je ne savois que répondre. Mon ingénuité naturelle me dénoua vingt fois la langue; mais il m'étoit trop dangereux de la laisser maîtresse de mon sort. J'accordai quelque chose aux soupçons de cette femme, dont aucun n'approchoit de la vérité; je fis semblant d'être tout ce qu'elle voulut. Heureusement elle n'avoit pas assez d'esprit pour sentir toutes les contradictions qu'elle mettoit en avant, et auxquelles je me prêtois par complaisance. Surtout le peu de jour de ce grenier me fut très favorable; elle ne remarqua point mon émotion à chaque mot que je prononçois. Hélas! la vérité se dévoiloit sur mon visage par le seul effort que je faisois pour la cacher.

« Échappé à ses questions, je ne pus

point si aisément échapper à ses craintes. Mais si cela est ainsi, ajouta-t-elle, que vous soyez si brouillé avec les Moscovites, je vous prie de sortir de chez moi. S'ils vous y découvroient, je serois perdue; peut-être en viendroient-ils jusqu'à brûler ma maison. Elle étoit sur le point de me mettre à la porte, si je n'avois trouvé le secret de la persuader qu'elle n'avoit rien à craindre; mais ce ne fut qu'après bien des discours que, se sentant rassurée, elle me laissa enfin en repos.

« Dans la crainte qu'il ne survînt encore des Cosaques ou des Moscovites, je me tins tout le reste du jour sur ma botte de paille. J'étois-là à l'abri de leurs hostilités; mais je n'en étois pas plus tranquille. Obsédé d'une foule de noirs chagrins, je ne pouvois les dissiper. J'avois le courage de les combattre; et, malgré moi, le courage de m'en occuper. Ce n'est presque jamais que le malheur qu'on évalue; il n'est que le plaisir qui ne se calcule pas.

« En vain je chercherois ici à donner une peinture de mon état. Il n'est point d'homme qui, se mettant à ma place, ne trouve aussitôt dans le fond de son cœur, tous les divers sentimens qui s'élevoient dans le mien. J'éprouvai ce genre de tourment, à mon avis, le plus cruel de tous :

c'est de ne pouvoir agir quand on est le plus agité, et d'être forcé d'attendre dans l'inaction tout ce qui peut arriver de plus désolant et de plus funeste.

« Deux réflexions servirent toutefois à me consoler. La première, c'est que Dieu ne m'avoit ôté Steinflycht, le seul homme de qui je pouvois attendre du secours, qu'afin que je ne misse ma confiance qu'en lui seul. La seconde, c'est que je ne pus douter, par une chose que je me rappelai et que je vais dire, que Dieu ne prît un soin tout particulier de moi jusque dans les moindres circonstances de mon voyage.

« L'ambassadeur, à mon départ de Dantzick, m'avoit remis deux cents ducats. Désaccoutumé, depuis bien des années, de porter de l'argent sur moi, je ne pus me faire à ce poids. Dès le premier jour, je priai Steinflycht de m'en décharger. Il rebutoit cette proposition, et me faisant sentir l'importance d'un secours si puissant, il me prioit aussi très sérieusement de ne pas m'en dessaisir. Je goûtois ses discours; et un moment après, sentant l'incommodité de cet or qui ballottoit dans ma poche, je redoublois mes instances, qui m'attiroient toujours de nouveaux refus. Pour terminer ce différend, il fut décidé que Steinflycht prendroit la moitié de cette somme, et que

je garderois l'autre ; et c'est là le bonheur que la Providence m'avoit ménagé, et dont je veux parler. En effet, seul et réduit à moi-même, comme je l'étois alors (car je comptois peu sur mes gens), qu'aurois-je fait, si je n'avois eu de quoi acheter dans le chemin qui me restoit à faire, ou les commodités dont je pouvois avoir besoin pour me le rendre plus supportable, ou le silence des personnes qui pouvoient me le rendre plus assuré ?

« Sur la fin du jour, ennuyé de ma situation, je descendis pour prendre langue de mes conducteurs. Ils savoient, me dirent-ils, que le général Steinflycht n'étoit qu'à un quart de lieue, et qu'il se proposoit de nous rejoindre, dans la nuit, à un endroit de la Vistule dont ils étoient convenus, et où étoit un bateau tout prêt à nous passer ; mais ils doutoient qu'on pût risquer le trajet par le vent qu'il faisoit alors, qui étoit des plus violens, et à l'aide d'un bateau aussi petit et aussi mauvais que celui qu'ils s'étoient procuré. Allons toujours, leur dis-je, je ne vois pas de plus grand danger que de rester plus long-temps où nous sommes.

« Il ne me convenoit plus de me méfier de ces gens qui, ayant bu et mangé avec mes ennemis, avoient préféré mon salut à

leurs intérêts ; et , parmi les fumées même du tabac et d'une bière capable de leur troubler les sens , avoient eu assez de courage et d'honneur pour me garder la fidélité qu'ils m'avoient promise. Ils prirent aussi de bon cœur la résolution que je leur inspirai. A nuit close , nous nous remîmes dans le bateau , que nous laissâmes à un quart de lieue où les inondations finissoient.

« Nous marchâmes plusieurs heures à pied , presque toujours dans des terres molles et bourbeuses , où , enfonçant jusqu'aux genoux , nous avions besoin à tout moment de nous prêter du secours les uns aux autres. Souvent nos efforts ne servoient qu'à nous plonger davantage dans ce terrain fangeux , et à nous mettre dans un plus grand danger de n'en point sortir.

« Nous gagnâmes enfin la chaussée de la Vistule. Un de mes sznapans me pria d'y rester un moment avec son camarade , tandis qu'il iroit voir si le bateau étoit à l'endroit de la rivière où l'on avoit promis de le tenir prêt. Nous fûmes une bonne heure à l'attendre. Il parut enfin , et nous dit que ce bateau n'y étoit plus , et qu'apparemment les Moscovites l'avoient enlevé.

« Il fallut rentrer dans le marais d'où nous sortions. Nous prîmes une autre route ; et après une lieue de chemin , aussi pénible

que celui que nous avions déjà fait, nous choisîmes pour asile une maison où je fus aussitôt reconnu.

« Que vois-je ! s'écria l'hôte, dès qu'il m'eut aperçu. Tu vois un de nos camarades, lui répondirent mes conducteurs ; que trouves-tu dans son air de si extraordinaire ? Vraiment, je ne me trompe point, ajouta cet homme ; c'est le roi Stanislas. Oui, mon ami, lui dis-je aussitôt d'un air ferme et assuré, c'est lui-même ; mais à votre physionomie, je connois que vous êtes trop honnête homme pour me refuser les secours dont je puis avoir besoin dans l'état où je parois à vos yeux.

« Cet aveu simple et naturel eut le succès du monde le plus heureux ; et ce n'est pas par ses suites que je l'approuve ; n'eût-il point réussi, je l'estimerois encore le parti le plus sage que je pouvois prendre en cette occasion. Ce n'étoit point ici cette femme du jour précédent, esprit foible et léger, et dans qui la curiosité me faisoit soupçonner ce qui l'accompagne ordinairement, une démangeaison extrême de parler et de tout redire. Je saisis d'abord mon homme : c'étoit un de ces caractères francs et ingénus ; brusque à la vérité ; mais solide, raisonnable, actif et résolu ; tel enfin qu'il n'auroit pu me pardonner, si je me

fusse avisé de le contredire. Son air libre et décidé m'annonçoit ou un ennemi, peut-être même dangereux, si je lui refusois ma confiance, ou un homme à tout entreprendre, si je la lui donnois avec autant de bonne foi qu'il en montrait lui-même dans ses manières. Je ne dis point ici que, par l'éloge dont j'assaisonnai mon aveu, je le piquai d'honneur, et lui montrai adroitement ce qu'il devoit faire pour me servir en cette occasion.

« Il me promit de me faire passer la Vistule, et il me tint parole. Il sort de chez lui, et plein de zèle, il se hâte d'aller chercher un bateau, et d'examiner de tous les bords de la rivière celui où je pourrois la passer avec moins de danger.

« C'étoit le mercredi 30. Comme il ne m'étoit pas possible de dormir, et que l'expérience m'avoit appris que mes idées n'étoient jamais plus tristes que lorsque j'étois dans un plus grand repos, je voulus les dissiper par la vue de la campagne.

« Quoique, au lieu de ces Cosaques qui, le jour auparavant, m'avoient causé d'assez vives alarmes, je ne visse plus de la fenêtre d'un grenier où je m'étois retiré, que des objets indifférens, ou même agréables, je ne pus point m'en amuser. Ce n'est point par effort qu'on se distrait de ses peines;

et les yeux ne voient rien, quand le cœur ne voit point avec eux.

« Je ne fus pourtant pas long-temps sans prendre intérêt à ce qui s'offroit à ma vue. J'aperçus le chef de mes conducteurs revenant à grands pas vers la maison où j'étois.

« Dès qu'il fut entré, je lui demandai des nouvelles du général Steinflycht. Nous étions la nuit dernière, me dit-il, sur la chaussée de la Vistule, où le rendez-vous étoit donné. Nous vous y attendions avec une impatience extrême, lorsque nous avons aperçu une troupe de Cosaques venant à nous. Ne pouvant leur faire tête, et ne trouvant point à nous cacher, j'ai pris le parti de la fuite, et je crois que le général et le banqueroutier en ont fait autant chacun de son côté. Ah! malheureux, lui dis-je, pourquoi abandonner Steinflycht? N'avoistu pas des prétextes à couvrir ta marche et la sienne? Ses airs empruntés l'auront décelé, et il suffisoit de ta compagnie pour n'être cru qu'un paysan comme toi. Sans doute il est déjà entre les mains des ennemis.

« Ingénieux à me tourmenter, j'appuyai sur cette idée, et je m'en fis le sujet d'un nouveau chagrin. Je le surmontai toutefois, en pensant que, si c'étoit pour moi un malheur d'être abandonné comme je l'étois,

c'en seroit un bien plus grand, si je venois, pour ainsi dire, à me manquer à moi-même, et si je ne me tenois lieu de tous les secours que je pouvais tirer d'ailleurs. Je rappelai ma fermeté, et je crus l'avoir mise au point qu'elle dût me suffire dans quelque événement fâcheux qui pût encore m'arriver.

« Je raisonnois ainsi avec moi-même, lorsque, sur les cinq heures du soir, je vis arriver mon hôte. Il m'annonça qu'il avoit bien trouvé un bateau chez un pêcheur où logeoient deux Moscovites; mais qu'il n'étoit pas d'avis de hasarder sitôt le passage, à cause du grand nombre de Cosaques répandus aux environs, dont les uns gardoient leurs chevaux au pâturage, et les autres battoient la campagne, avec ordre de suivre mes traces, et de m'arrêter partout où ils me trouveroient. Il ajouta que, dans cette vue, ces derniers s'en prenoient indifféremment à tous les passans, les fouilloient, les interrogeoient, en exigeoient des passe-ports, ou des répondans du voisinage, et qu'ils s'attachoient plus particulièrement à examiner ceux qui étoient à peu près de mon âge, de ma taille, de ma figure, sous quelque décoration et en quelque état qu'ils parussent à leurs yeux.

« Heureusement je venois de me rassu-

rer, et de me convaincre que mon courage devoit être désormais mon unique appui. Sans cela, cette triste nouvelle m'auroit abattu au point de m'ôter toute espérance d'échapper à mes malheurs. Je tins conseil avec mes paysans ; et, après bien des réflexions, il fut décidé que je passerois la nuit et le jour suivant dans la maison où j'étois, en continuant la sage précaution de m'y dérober à la vue de quiconque pourroit y aborder.

« Le lendemain jeudi 1^{er} juillet, je rassemblai tous mes gens pour prendre leur avis sur l'importante affaire de ce passage de la Vistule, qui me tenoit si fort au cœur. Nous examinâmes tous les endroits par où l'on pouvoit le tenter avec quelque sûreté. Les sentimens de mes conducteurs étoient plus ou moins hardis, leurs vues plus ou moins sensées, selon qu'une bouteille d'eau-de-vie, qui étoit au milieu d'eux, étoit plus ou moins pleine ; car c'est elle qui présidoit à l'assemblée, et qui en régloit les délibérations. Ce n'étoit, dans les commencemens, que des propos timides. On ne voyoit plus de moyens de passer outre ; l'espoir des grandes récompenses promises dispa-roissoit, et, à leur place, les prisons, les tortures, les gibets, étoient le seul objet qui se présentoit devant les yeux. Une nou-

velle effusion de la liqueur relevoit insensiblement ces courages abattus, et je vis le moment où ils alloient affronter tout le camp des Russes, et me mener, sans rien craindre, à travers le feu de mille batteries de canon. Je mis les choses dans une juste égalité par le soin que j'eus de me saisir de la bouteille, et de proportionner à chacun les doses du courage qui lui étoit inspiré.

« Les esprits étoient à peu près en l'état où je les souhaitois, et il étoit environ six heures du soir, lorsque l'hôte de la maison, plus actif et plus sensé que tous ces donneurs d'avis ensemble, arriva plein de joie. Il m'assura que les Cosaques s'étoient retirés des environs, que le passage étoit libre, et que le bateau étoit prêt sur le bord de la Vistule, à une lieue de l'endroit où nous étions. J'attendis impatiemment que la nuit fût venue, pour me mettre en chemin.

« Je montai à cheval, et mon hôte aussi. Il marchoit devant moi, et me précédoit d'une cinquantaine de pas. Les trois paysans suivoient à pied, et faisoient mon arrière-garde. Ces graves sénateurs du jour précédent étoient devenus mes soldats; et c'étoit là toute l'armée que j'avois à opposer à celle dont la force ne se tournoit plus que contre moi seul. Nous traversâmes des bourbiers très profonds, où mon cheval,

qui étoit mal sur ses jambes, s'abattoit à chaque pas. De tous côtés paroissoient les feux de divers camps volans des ennemis, qui n'étoient pas aussi éloignés que mon hôte l'avoit pensé. La clarté que ces feux répandoient sur ma route, m'étoit favorable; et qui eût dit alors aux Russes que c'étoient eux-mêmes qui m'éclairoient pour m'aider à les éviter.

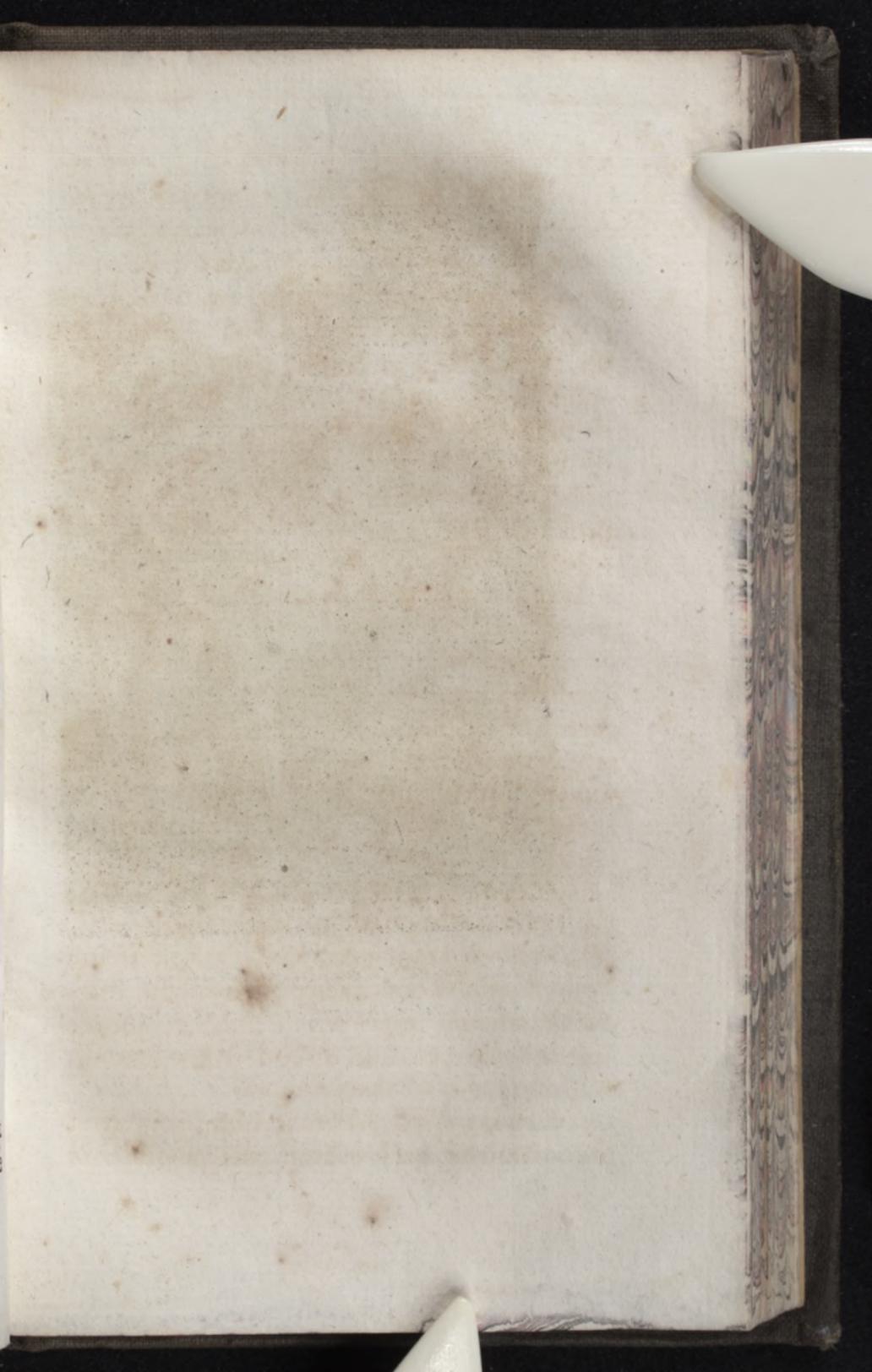
« Nous fûmes obligés de passer tout auprès du village de Keismarg, où ils avoient un poste considérable. C'étoit là qu'ils avoient fait le parc de leur artillerie dès le commencement du siège, et ils en avoient fait depuis l'entrepôt général de toutes leurs munitions de bouche. Nous avions déjà fait une demi-lieue sans rencontrer personne, lorsque mon hôte, revenant sur ses pas, me dit d'arrêter, pendant qu'il iroit encore examiner certain endroit dont il craignoit que le passage ne fût moins libre en ce moment qu'il ne l'avoit d'abord espéré.

« Je n'attendis pas long-temps, il revint, tout alarmé, m'annoncer que tout y étoit plein de nouveaux Cosaques. Il ne leur avoit échappé, qu'en disant qu'au retour de leur armée, où il avoit amené des vivres, il avoit perdu ses chevaux au pâturage, et qu'il les cherchoit avec soin de toutes parts.

« Ce récit mit la consternation dans ma troupe, et, sans mon aveu, on en vint à un conseil, où il fut décidé qu'il falloit incessamment retourner sur ses pas. Vous n'en ferez rien, leur dis-je, et je serai une fois le maître à mon tour. Et quel si grand sujet avons-nous de craindre une poignée de malheureux qui, sans doute, nous craindroient eux-mêmes, si nous osions les approcher ? Croyez-moi, armons-nous de nos gros bâtons qui, avec du courage, nous suffiront pour les forcer dans leur poste, s'ils ne sont pas en plus grand nombre que nous.

« Ce discours ne les ébranla point, et comme je voyois autant de risque à rebrousser qu'à aller en avant : Hé bien, repris-je, si mon projet vous paroît téméraire, substituons la ruse à la violence ; usons du même expédient qui a réussi à notre hôte ; disons, comme lui, que nous cherchons des chevaux égarés. Cette proposition ne les toucha pas plus que la première, et je ne m'en étonnai point ; la peur ne prend conseil que d'elle seule ; et, malheureusement, elle ne se propose d'autre ressource que la fuite qui, loin de la détruire, ne sert d'ordinaire qu'à l'augmenter.

« Faisons mieux, dit mon hôte, qui voyoit avec douleur qu'il n'étoit pas possible de





*Quoi! lâches, leur dis-je
vous voulez donc m'abandonner?*

réchauffer ces cœurs glacés, attendez-moi ici, je vais encore à la découverte. Peut-être à droite ou à gauche trouverai-je un chemin détourné et aussi sûr que nous le souhaitons. Il part. Mes trois conducteurs se couchent aussitôt ventre à terre. Je les considérais dans cet état, et les voyant presque privés de sentiment, je ne pouvois concevoir que l'amour de la vie, qui doit porter à la défendre, soit capable d'ôter les forces qui peuvent servir à la conserver.

« Cependant leur chef, cet homme autrefois si intrépide en apparence, se relève un moment après, et excite ses camarades à s'enfuir avec lui. Ce fut alors que ne pouvant plus retenir mon indignation : Quoi ! lâches, leur dis-je, vous voulez donc m'abandonner ? Mais, mon Dieu, reprochioient-ils tous ensemble et comme de concert, voulez-vous que nous nous exposions à être pendus pour vous ménager une sûreté qui ne dépend point de nous ? Pendus ou non, repris-je avec un emportement affecté, il n'est plus temps de délibérer ; vous vous êtes engagés à m'accompagner, et vous ne me quitterez qu'au moment où je croirai pouvoir me passer de votre indigne présence. Écoutez-moi, et tremblez de la résolution que vous me forcez de prendre. Si vos promesses, si vos sermens,

si la récompense qui vous attend, si le respect que vous me devez, si rien ne peut vous arrêter, j'appelle dans ce même instant les Cosaques; et, s'il me faut périr par votre fuite, j'aime autant périr par mon indiscretion, et me venger en même-temps de votre perfidie.

« Il n'y avoit qu'une pareille fermeté qui pût retenir auprès de moi ces misérables. Je trouvai le remède à un mal qu'on dit être incurable; mais tel est le malheur de ces cœurs bas que tout épouvante, c'est qu'on ne peut calmer en eux une émotion de crainte, que par le sentiment plus vif d'une autre crainte qui achève de les alarmer. C'étoit aussi le seul moyen que j'avois de me dérober aux risques où m'alloit exposer la désertion de ces hommes sans honneur, qui sûrement se seroient rachetés à mes dépens des moindres hasards qu'ils auroient rencontrés dans leur marche.

« Heureusement mon hôte ne tarda pas à revenir. Il m'assura que les Cosaques s'étoient retirés. Je vis dans ce moment mes trois poltrons debout, et leur chef qui, reprenant son air ordinaire, me dit d'un ton d'autant plus effronté qu'il paroissoit plus soumis et plus modeste : Avez-vous pu croire que nous eussions envie de vous quitter? Vous n'ignorez pas vous-même, par tout ce qui s'est déjà passé, combien

nous vous sommes fidèles. Montrez-le donc, lui dis-je, en lui jetant un regard plein de mépris, et qu'on ne parle plus ici de retourner en arrière.

« Je prononçois ces mots en montant à cheval, et je m'aperçus bientôt que ce même chef et ses deux camarades ne me suivoient que de loin, apparemment dans le dessein de me laisser dans le premier danger qui s'offriroit sur ma route.

« Je marchai avec mon hôte une bonne demi-lieue, au bout de laquelle nous rencontrâmes la chaussée, et, peu de temps après, un chariot moscovite qui venoit à nous, et où étoient trois hommes que nous crûmes devoir éviter. Nous nous mîmes derrière une haie épaisse où nous ne fûmes point aperçus. A cent pas de là nous laissâmes nos chevaux, et avançant toujours sur cette même chaussée, nous fîmes un quart de lieue à pied. C'est ici, me dit mon hôte, l'endroit destiné à votre passage : je vous laisse pour un moment, mais accordez-moi une grâce ; cachez-vous dans ces broussailles en attendant que je vous amène le bateau.

« Il ne me laissa pas long-temps dans cette posture où je me déplaisois fort. Je conviens que, dans la crainte d'une surprise, elle m'étoit aussi nécessaire que l'in-

trépidité me l'auroit été dans une rencontre que je n'eusse pu éviter ; mais toutefois elle me parut humiliante : et ce n'a pas été une des moindres peines de mon voyage , que la contrainte où j'étois si souvent de me cacher. Je ne m'en consolais que par l'idée des efforts que je faisais alors pour me vaincre , et qui , par la répugnance que j'éprouvois , supposoient peut-être autant de résolution et de force que le courage le plus décidé. D'ailleurs n'est-ce pas une espèce de courage de n'en point faire paroître où il est inutile , et souvent dangereux d'en montrer ?

« Mes gens entendirent plus tôt que moi le bruit des rames : ils accoururent pour me joindre. Nous nous embarquâmes , et fîmes enfin ce trajet si long-temps désiré , et acheté par tant de périls et de peines.

« Nous étions déjà près d'aborder , lorsque , tirant mon hôte à l'écart , et le remerciant avec une tendre affection de tout ce qu'il avoit fait pour moi , je lui mis dans la main autant de ducats que la mienne étendue avec soin en avoit pu ramasser dans ma poche. C'étoit là la vraie occasion de me soulager du poids de ce reste d'argent qui m'incommodoit sans cesse. Mais , d'ailleurs , je croyois moins faire un plaisir que m'acquitter d'une dette. Cet honnête

paysan , surpris et presque honteux , se retire et cherche à m'échapper. Non , non , lui dis-je , vous avez beau faire , vous recevrez ce présent ; c'est un nouveau service que je vous demande , et que je regarde même comme une des plus grandes preuves de votre attachement pour moi.

« Comme je le pressois plus fortement , et qu'il redoubloit ses efforts pour se dérober à ma reconnoissance , les autres s'imaginèrent que j'avois pris querelle avec lui. Ils accouroient déjà pour m'apaiser. Ce mouvement qu'il aperçut , l'obligea à me dire précipitamment que , si pour me satisfaire il falloit absolument recevoir quelque chose de moi , il vouloit bien accepter deux ducats seulement pour un ressouvenir éternel du bonheur qu'il avoit eu de me voir et de me connoître.

« Ce noble désintéressement me charma d'autant plus que je n'avois pas lieu de l'attendre d'un homme de sa sorte. Il prit deux ducats dans ma main avec des façons et des sentimens que je ne puis exprimer ; et il m'en remercia autant que je l'aurois remercié moi-même , s'il avoit reçu , je ne dis pas le modique présent que j'avois dessein de lui faire , mais toutes les récompenses dont j'aurois voulu payer les services qu'il m'avoit rendus.

« A quelque cent pas au-delà de la Vistule, nous aperçûmes un gros village. Nous y arrivâmes à la pointe du jour. C'étoit le vendredi 2 juillet. Il m'étoit important de ne point tarder à poursuivre ma route. J'appris que les Russes avoient même de ce côté-là des postes avancés, et que souvent les Cosaques venoient faire le dégât aux environs. Je demandai aussitôt des chevaux; mais il ne m'étoit pas possible de m'en procurer sans le secours de mes paysans. Ces lâches coquins s'imaginoient n'avoir plus rien à craindre. Ils ne daignoient pas m'écouter. Ils entrèrent dans une auberge. J'y arrivai un moment après, et je les trouvai qui s'endormoient enfoncés tous les trois dans un méchant lit de plume. Durant ce temps, je fis ce qu'ils auroient dû faire eux-mêmes si j'avois pris, comme eux, le parti de me reposer. Je rôdai autour de cette maison, faisant comme une espèce de patrouille pour n'être pas surpris par mes ennemis.

« Ennuyé toutefois de ces promenades qui me ramenoient sans cesse au même endroit, et plus encore du séjour que je faisois inutilement dans ce lieu, je rentrai dans la chambre, et éveillant doucement un de ces paysans, je fis tant que je lui persuadai de m'aller chercher une voiture,

quelle qu'elle fût, et à quelque prix qu'elle pût être.

« Il revint au bout de deux heures, mais ivre à ne pouvoir se soutenir. Il amenoit cependant avec lui un homme qui vouloit bien louer des chevaux avec un chariot rempli de marchandises, mais à condition que nous remettrions en argent comptant, à quelqu'un du village, le prix des effets qu'il consentoit à nous confier. Il craignoit que les Cosaques, plus voleurs que soldats, ne nous les enlevassent. Dans ce cas, il souhaitoit, ce qui étoit juste, que leur perte ne fût point sur le compte de celui à qui tout l'équipage appartenoit, et à qui il en avoit répondu lui-même.

« N'ayant aucune envie de retourner sur mes pas, et encore moins de temps à perdre, au lieu de remettre l'argent, je m'avisai d'acheter tout ce bagage. Il fut évalué vingt-cinq ducats, que je donnai avec autant d'empressement que si j'avois craint un dédit, où l'on craignoit, au contraire, de ma part un rabais considérable.

« Cependant ce marché, fait à la hâte et par un homme qu'on n'estimoit qu'un paysan fort mal-aisé, excita l'attention des passans. Leur nombre s'accrut en peu de temps. Ils m'examinoint avec soin, lorsque

mon ivrogne, ébloui sans doute par le reste de l'argent qu'il m'avoit vu remettre dans ma poche, commença, d'un air insolent, à faire valoir les services qu'il m'avoit rendus. Il vanta sa fidélité, et même son courage. Il rappela les hasards qu'il avoit courus. Il dit enfin qu'il ne vouloit point être la dupe du sacrifice qu'il m'avoit fait de son loisir, de sa liberté, de sa vie, et que sur l'heure il prétendoit savoir ce qu'il auroit pour sa part de la récompense que je lui devois.

« De tous les dangers que j'avois courus jusqu'alors, c'étoit peut-être ici le plus grand. Cet indigne orateur ne faisoit que balbutier ; mais il parloit à des gens aisés à ébranler, et qui, pour l'ordinaire, sans être capables de vrais sentimens de pitié, ne manquent point de s'émouvoir aux tristes dehors qui les réclament. Je reconnus que les tons plaintifs sont d'infailibles ressorts auprès de la populace, et que les plus grossiers de ces tons sont même toujours les plus propres à lui donner le mouvement qu'on désire. J'eusse pourtant regardé avec indifférence l'attendrissément qu'elle paroisoit accorder au prétendu malheureux, si, la vivacité de celui-ci augmentant à proportion de la compassion qu'il faisoit naî-

tre, je n'eusse appréhendé qu'elle ne menât au point de dévoiler tout le mystère qui lui étoit confié.

« Je craignois surtout que le chef de ma troupe, naturellement insolent, n'appuyât ces injustes remontrances par de nouvelles remontrances de sa façon, et qu'animant son autre camarade, dont la vertu m'étoit également suspecte, ils ne s'élevassent tous contre moi. A quels malheurs ne devois-je pas m'attendre, et qu'eussé-je fait, si mon secret avoit été confié à une foule de paysans qu'aucun motif n'engageoit à épouser mes intérêts? La majesté du trône n'impose guère que par l'éclat dont elle est revêtue, et surtout à des yeux qui n'accordent qu'à ce seul éclat les hommages qui lui sont dus.

« Il en arriva tout autrement. Ce chef fit une action dont je ne le croyois point capable. Il s'éleva contre l'ivrogne; et prenant la parole, de ce ton de maître qu'il affectoit toujours : Tais-toi, misérable, lui dit-il, quel sujet as-tu de te plaindre? N'avons-nous pas partagé tes peines et tes dangers, et nous vois-tu former des prétentions comme les tiennes? Puis s'adressant à tout ce peuple : Ne croyez point à cet homme, ajouta-t-il; c'est la folie dans le vin de se croire en compagnie de rois et de

princes; si vous l'écoutez, je serai bientôt quelque grand personnage, pour qui cependant il n'aura guère plus de respect que s'il ne me croyoit que ce que je suis, aussi pauvre et aussi malheureux qu'il l'est lui-même.

« Ces paroles détournèrent sur l'ivrogne tout le murmure qu'il alloit exciter contre moi. On fit des huées sur lui. Je ne laissai pas de découvrir dans la foule certains regards qui marquoient qu'on n'étoit pas généralement convaincu que je fusse en effet ce que je voulois paroître. Rien n'étoit plus flatteur, je l'avoue. On aime à être démêlé, et l'on s'imagine que c'est moins l'effet de la pénétration des autres, que de ce qu'il y a dans nous qui perce à travers les voiles dont nous désirons le couvrir. Mais ce qui m'eût peut-être fait plaisir en toute autre rencontre, m'embarrassoit fort en celle-ci.

« Je pris le parti de quitter au plus tôt ce village. J'y aurois abandonné ce paysan ivre dont je n'avois plus que faire, si je n'eusse craint qu'en l'état où il étoit, il n'achevât de mettre au jour ce qu'il avoit commencé de développer. Cette trace de lumière, laissée après moi, pouvoit en un moment s'étendre au loin, et devenir un obstacle au reste de mon voyage. Je le fis emballer

dans la voiture, et, pour le garantir des chutes dont il étoit menacé à chaque cahot, je fus obligé de lui servir de barrière et d'appui. Le chef de mes conducteurs se mit devant pour mener les chevaux, et je renvoyai le troisième, en le chargeant d'aller annoncer à l'ambassadeur mon heureux passage de la Vistule.

« Nous partîmes de ce village sans oser demander aucun chemin, afin qu'en cas de poursuite, on ne pût dire quelle route nous aurions prise. Aussi, nous ne savions où nous allions. Je me réglai par conjecture, connoissant un peu par la carte la situation du pays. Comme il s'agissoit de passer le Nogat, je faisais toujours gagner la pointe où il se sépare de la Vistule, en laissant sur la gauche la ville de Marienbourg, où il y avoit garnison des ennemis.

» Nous traversâmes plusieurs villages, occupés par des Saxons et des Moscovites, sans que personne nous dît mot. Quelque besoin que nous eussions de nous y arrêter, nous n'osâmes y mettre pied à terre. Il n'étoit pourtant pas possible de mener nos chevaux plus loin. La chaleur étoit excessive, et, à force d'avoir été pressés, ils étoient déjà rendus.

« Heureusement, à cent pas du chemin, nous découvrîmes une maison abandonnée,

276 HISTOIRE DE STANISLAS I,
où nous nous retirâmes durant près de deux heures pour les laisser pâturer.

« Sur les huit heures du soir, nous arrivâmes au bord d'une rivière. Un cabaret étoit auprès, et à quelques pas dans le sable une vieille nacelle presque ouverte de toutes parts. Quelle bonheur! s'écrièrent mes gens; voici enfin le Nogat, et un bateau que la Providence semble avoir mis exprès sur ses bords pour nous servir à le passer. Cette opinion ne s'accordoit point avec mes idées; mais elle étoit agréable, et je n'osai la contredire. Ils commençoient déjà à faire rouler les ais demi-pourris de ce bateau, lorsqu'un paysan vint à paroître, à qui je demandai si c'étoit là le Nogat. Non vraiment, répondit-il, c'est la Vistule; le Nogat est à une lieue et demie d'ici.

« Cet éclaircissement ne pouvoit venir plus à propos. Nous étions perdus sans ressource, si nous eussions repassé ce fleuve que nous avions eu tant de peine à traverser. Nous entrâmes dans le cabaret, et nous nous dîmes des bouchers de Mariembourg, qui souhaitoient passer le Nogat pour aller au-delà faire des achats de bétail. Ce trajet n'est pas possible, nous répondit l'hôte; tous les bateaux de cette rivière, jusqu'aux plus petits, ont été enlevés par les Russes et conduits à Mariembourg, à cause des

partis polonais qui battent la campagne de l'autre côté.

« Quoi ! toujours des obstacles , me dis-je en moi-même , et dans le temps que j'ai le plus d'espérance de n'en plus trouver ! autant valoit-il échouer dès les premiers pas , et ne point acheter par tant de peines un funeste accident que je ne puis éviter. Cependant le bonheur que j'avois déjà éprouvé ranimoit mon courage , et servoit dans mon cœur de garant à la Providence de celui qu'elle daignoit encore me préparer.

« Je passai la nuit dans la grange sans pouvoir reposer. Dès la pointe du jour , mes sznapans opinèrent qu'il ne nous restoit d'autre moyen de traverser cette rivière , que de gagner le pont de Mariembourg. En vérité , m'écriai-je en leur adressant la parole , je ne vous reconnois plus. Est-ce bien vous qui marquez tant de courage ? Quoi ! vous osez affronter une nombreuse garnison de troupes réglées , vous qui avez pâli aux approches d'une petite troupe de gens sans discipline et qui ne méritent pas même le nom de soldats ! Ignorez-vous que le danger que je suis m'attend en cette ville , et que vous , vous y trouverez sûrement les fers et le gibet que vous craignez ?

« J'aurois cru qu'il n'en falloit pas davantage pour leur faire abandonner un avis si hasardeux. Je me trompai; ils y persisterent, et voulurent m'obliger à m'y rendre, jusqu'à me menacer de me quitter, si je ne le suivais. Étoit-ce folie ou désespoir? Je n'en sais rien, mais ce ne fut qu'à force de prières, et j'ose dire, à force de supplications, qu'ils me laissèrent maître de ma destinée et de la leur.

« Ce que je leur proposois étoit assurément raisonnable. Allons au moins jusques aux bords du Nogat, leur disois-je, et si nous ne trouvons aucun moyen de le passer, nous irons à Marienbourg, quels que soient les motifs qui devoient nous détourner d'une route si périlleuse.

« Nous nous remîmes en chemin par la chaussée, et peu de temps après par des bois et des chemins affreux. Assez loin de notre gîte nous rencontrâmes un village, où je jugeai à propos d'arrêter pour prendre langue. Je fis part de ce dessein à mes conducteurs, qui le désapprouvèrent. Ils trouvoient dangereux de demander le chemin à des paysans de qui naturellement nous n'avions rien à craindre; et un peu auparavant, ils ne voyoient aucun risque à se présenter aux portes d'une ville, dont nos ennemis avoient fait une des plus fortes

places du pays. Aussi me disoient-ils encore dans toute leur bonne foi, qu'il étoit inutile de s'informer des routes, puisqu'ils étoient sûrs qu'il ne nous en restoit d'autres à prendre que celle de Marienbourg.

« Je ne concevois plus ces gens que je m'étois flatté de connoître; mais j'eus recours aux prières qui m'avoient déjà assez bien réussi. Mon ivrogne, dont l'aveugle ardeur n'étoit peut-être qu'un reste des fumées du jour précédent, consentit le premier d'aller aux nouvelles, et entra à ce dessein dans une maison. Il revint me dire que les gens à qui il s'étoit adressé ne parloient que polonais, et qu'il n'avoit pu leur faire entendre ce qu'il souhaitoit. A la bonne heure, lui dis-je, je sais heureusement leur langue; je vous servirai d'interprète avec plaisir.

« Je me disposai en même temps à descendre du chariot; mais c'étoit pour mes gens leur jour de contradiction. Ils s'opposèrent à cette résolution, craignant que je ne me fisse connoître par mon langage. Je me moquai de leur frayeur, et mis malgré eux pied à terre. Je marchois déjà vers cette maison, lorsque, essayant de me barrer le chemin, ils se mirent de front devant moi, et jurèrent qu'ils mourroient plutôt que de me laisser passer outre. Je ne pus tenir à

cet excès d'impudence, et je courus à eux comme dans le dessein de leur marcher sur le corps pour me faire passage. Un moment après, je ris en moi-même de ma vivacité; mais en étois-je le maître dans le premier feu de mon ressentiment? Et au fond, n'étoit-ce pas plutôt un sage emportement de la raison, qu'un aveugle transport de colère? Cet air d'assurance les intimida, et les fit recourir à d'autres menaces. Eh bien, me dirent-ils en s'ouvrant à la hâte devant moi, si tel est votre dessein de nous faire pendre, dès ce moment nous vous quittons. Ah! très volontiers, répartis-je sur-le-champ; allez, partez quand vous voudrez; je vous souhaite un heureux voyage.

« Ce fut dans cette occasion que je sentis plus que je n'avois fait encore, combien j'étois à plaindre d'avoir affaire à des gens de cette espèce, qui ne sont jamais plus insolens, que lorsqu'ils sentent que l'on a intérêt de les ménager et de les craindre. Aussi je ne puis comprendre que, sans y être contraint comme je l'étois, on ose en faire les confidens et les ministres des desseins que l'on sait ne pouvoir réussir que dans le secret et le silence.

« J'entrai dans la maison; et du ton le plus poli que put me permettre mon air villageois, que je n'osois démentir, je dis

à l'hôtesse que je souhaitois aller au-delà du Nogat acheter du bétail, et que je la priois de m'indiquer l'endroit le plus aisé pour ce passage. Vraiment, répondit-elle, vous venez fort à propos, je puis vous épargner la peine d'un trajet, d'ailleurs fort difficile. J'ai du bétail à vous vendre; et, à votre air, je connois que nous nous accommoderons aisément du prix. J'affectai de paroître ravi de ce qu'elle m'apprenoit; mais je répliquai que je ne pouvois prendre qu'à mon retour celui qu'elle m'offroit, parce que j'allois chercher une somme d'argent qui m'étoit due, et dont j'emploierois volontiers une partie au marché qu'elle proposoit. Mais il n'y a pas un seul bateau, reprit-elle; comment ferez-vous? Tout ce que vous voudrez, lui dis-je d'un air ouvert et plein de confiance; j'aime mieux recevoir ce service de vous que de tout autre, et je sens que je ne puis vous déplaire, par la préférence que je vous donne à cet égard; car enfin, ajoutai-je, je connois le pays, il n'est pas possible qu'obligés d'avoir un commerce continuel de l'autre côté de la rivière, vous n'ayez, malgré toutes les précautions des Moscovites, quelque moyen de la passer. Je vois bien, continua-t-elle, que vous êtes un bon homme; tenez, je vais vous donner mon fils, qui

vous menera à un quart de lieue d'ici. Il y a à l'autre bord un pêcheur de ses amis qui garde dans sa maison un petit bateau. A un certain signal cet homme viendra vous prendre, et vous ne sauriez avoir un moyen plus sûr et plus aisé de vous tirer de l'embarras où je vous vois. Je remerciai cette femme dans les termes les plus touchans et les plus tendres de ma langue, et je sortis d'auprès d'elle avec son fils.

« Je fis monter celui-ci dans mon charriot, et je parlois déjà, lorsque mes paysans, qui étoient encore là, et que je n'avois pas fait semblant d'apercevoir, se présentèrent pour y monter aussi. Mon air content, et la vue de ce nouveau conducteur, les avoit comme pétrifiés. Ce n'étoit pas le temps de leur faire des reproches, je devois même encore les ménager. Peut-être étoient-ils plus disposés que jamais à me trahir; un secret ne pèse jamais tant que lorsqu'on est le plus prêt à s'en décharger. Aussi, sans daigner leur parler, je les laissai faire.

« Arrivés au bord du Nogat, le jeune homme donne le signal. A l'instant un pêcheur sort de sa cabane, traîne le long du rivage une petite nacelle, la met à l'eau, et vient à nous. J'y entrai avec un de mes paysans, et je laissai l'autre à l'équipage, qu'on ne pouvoit transporter, en lui or-

donnant d'attendre là son camarade, que j'avois dessein de renvoyer le même jour.

« Je ne fus pas plus tôt à l'autre bord, que je levai les yeux au ciel pour le remercier de m'avoir conduit dans cette espèce de terre promise, où j'étois enfin à l'abri de tout danger.

« A un village près de là, nommé Biata Gora, j'achetai un nouveau chariot avec deux chevaux. Mon plus grand soin fut ensuite de congédier mon paysan. Je le chargeai d'un billet pour l'ambassadeur, qui ne contenoit que deux mots en chiffre, dont j'étois convenu avec ce ministre. Enfin je partis seul, et pris le chemin de Marienwerder, petite ville des états du roi de Prusse.

« Quel n'étoit pas mon contentement d'être délivré de ces brigands qui m'avoient fait compagnie jusqu'alors. Le plaisir que je ressentois d'être hors de la portée des traits de mes ennemis, n'égaloit point celui de ne plus voir à mes côtés ces indignes conducteurs, dont j'avois eu à me garder presque autant que de mes ennemis mêmes.

« Arrivé aux portes de Marienwerder, j'échappai aisément aux questions d'un factionnaire qui me demanda qui j'étois. Je traversai cette ville assis sur mon chariot, et je ris plus d'une fois du triste appareil

de mon équipage. L'entrée que j'y faisois n'étoit point magnifique; mais un vain éclat n'auroit pas augmenté la joie que je ressentois en ce moment. Je portois avec moi la justice de ma cause, l'amour de mes sujets, le repos de ma conscience, et sans doute l'estime même de mes ennemis. Quels plus grands motifs d'oublier mes disgrâces? Ce n'est qu'à ceux qui ont mérité leur infortune, ou qui n'ont pu la soutenir avec courage, qu'il est permis de se la rappeler avec douleur.»

Quel contraste entre Stanislas environné, il y a peu de jours, de tous les grands de la nation, proclamé roi par la brillante assemblée de cent mille nobles Polonais, mis en possession du palais de Varsovie parmi les salves répétées de l'artillerie et les vives acclamations d'un peuple innombrable; et ce même Stanislas, en gros surtout de paysan, traversant à pied les terres bourbeuses et les marais fangeux, couchant dans les granges et les galetas, à la merci des sznapans qui l'escortent, et faisant enfin dans une ville amie une entrée digne de ce triste voyage, monté sur un char boueux dont il est le conducteur.

Ce prince étant descendu dans une auberge, écrivit un billet au gouverneur de

Marienwerder, qui vint sur-le-champ prendre ses ordres. Le roi de Prusse, informé que Stanislas étoit sorti de Dantzick, avoit déjà pris des mesures pour qu'il fût accueilli dans toutes les villes de ses états où il pourroit se présenter. Aussi s'empressa-t-on, dans celle où il se fit connoître, de lui rendre les honneurs qui lui étoient dus, et de lui offrir les secours dont il avoit besoin. Ses vêtemens de bure furent bientôt échangés. Un brillant carrosse fut substitué à son triste équipage. On lui donna des gardes. On lui marqua, par des réjouissances publiques, la part qu'on prenoit à son heureuse délivrance.

Dès que le roi de Prusse sut que Stanislas étoit dans ses états, il l'invita à se rendre à Königsberg, comme le séjour le plus agréable qu'il pût lui offrir. Le roi de Pologne, à son arrivée dans cette capitale; fut complimenté au nom de Frédéric : on le mit en possession du château royal ; on lui offrit des fêtes brillantes : on ne négligea rien, en un mot, de tout ce que l'on crut propre à lui adoucir le sentiment de ses disgrâces et le souvenir de ses maux passés. Bientôt l'affluence des seigneurs polonais échappés à leurs ennemis, rendit la cour de Königsberg plus nombreuse et plus brillante que ne l'étoit celle de Berlin.

C'est ainsi qu'une succession rapide de prospérités flatteuses et de revers éclatans, mettoit à tous les genres d'épreuves la grande âme de Stanislas; et ces étranges vicissitudes de la fortune, qui fixoient sur lui tous les regards de l'Europe, le rendoient d'autant plus intéressant qu'heureux ou malheureux on le voyoit toujours lui-même, supérieur à ses ennemis, supérieur aux couronnes, et d'autant plus digne de celle qu'on lui disputoit, qu'elle étoit le don de l'estime et le prix de ses vertus. Son rival lui-même lui rendra justice un jour : car ces deux princes ne seront pas toujours ennemis. Par une suite de ces événemens extraordinaires, qui doivent varier la vie du roi de Pologne, la fille de ce même Auguste III, par lequel il est aujourd'hui détrôné, est destinée à perpétuer ses descendans ; et cette princesse, mariée au dauphin, l'unique petit-fils de Stanislas, donnera à la France le monarque qui la gouverne aujourd'hui.

Revenons à la ville de Dantzick. On continuoit à la bombarder, le 28 juin, lorsque les députés des magistrats se rendirent à la tente du général Munich, pour lui demander une suspension d'armes, et lui faire part de la résolution que la ville avoit prise de reconnoître Auguste. Cette nouvelle fut

reçue avec d'autant plus de joie chez les ennemis, qu'ils se flattoient de voir bientôt le roi de Pologne entre leurs mains. Mais le général moscovite n'eut pas plus tôt appris que ce prince lui avoit échappé, qu'il rétracta sa parole, et le bombardement recommença avec une nouvelle fureur. En vain les députés allèrent-ils protester au comte de Munich qu'au moment où ils s'étoient rendus dans son camp ils ignoroient encore le départ de Stanislas, auquel, du reste, ils n'avoient pas eu la moindre part. En vain l'ambassadeur de France fit-il la même déclaration par écrit. Outré de rage d'avoir manqué sa proie, Munich ne vouloit rien écouter. Il taxa la ville à une amende de deux millions cinq cent mille livres, si elle ne retrouvoit pas Stanislas. Il mit la moitié de son armée en détachemens, pour battre la campagne et arrêter tous les voyageurs sur toutes les routes, et promit de grandes récompenses à ceux qui lui ameneroient ce prince vif ou mort.

Au défaut du roi de Pologne, le comte de Munich exigea que la ville lui livrât le primat du royaume et l'ambassadeur de France, et ces deux seigneurs prirent le parti d'aller se présenter eux-mêmes à sa tente; mais le fier Moscovite, sans leur tenir compte de cette démarche, et sans

égard pour le caractère dont étoit revêtu le marquis de Monti, les fit conduire l'un et l'autre dans une étroite prison. Plusieurs des domestiques de Stanislas, tous les officiers et les soldats qui avoient eu la garde de la ville le jour de son évacion, furent arrêtés, et subirent de sévères interrogatoires, mais qui ne laissèrent à l'ennemi aucune connoissance du secret qu'il vouloit pénétrer. Tous les seigneurs polonais furent mis en liberté, sous la condition qu'ils reconnoïtroient Auguste pour roi; et la capitulation fut signée le 9 de juillet.

Les amis de Stanislas ne se croyant pas liés, en vertu d'une promesse extorquée par violence, ne sortirent de Dantzick que pour aller grossir la cour de Konigsberg. On y tint des conseils, on y prit des mesures pour réprimer les excès de tous les genres que se permettoient les armées étrangères, toujours sous le prétexte de soutenir les droits de la nation qu'elles opprimoient. Les généraux des armées polonaises tenoient constamment pour leur roi légitime. Le comte de Tarlo, et quelques autres seigneurs, commandoient des camps volans destinés à inquiéter l'ennemi dans ses courses. Le général Steinflycht, qui avoit retrouvé le roi de Pologne à Konigsberg, après avoir échappé comme lui à bien des

dangers, eût été en état de commander une armée : on n'en avoit pas à lui donner : ce brave officier résolut d'en chercher une. Il partit de la Prusse à la tête d'une compagnie de Suédois : il entra dans la Lithuanie et se rendit au pays des Bartniques et des Kurpiques. Ces peuples qui se conduisent par leurs lois, sous la protection des rois de Pologne, habitent des cabanes au pied d'immenses forêts qui confinent à la Lithuanie. Les premiers nourrissent des abeilles : les Kurpiques sont grands chasseurs : ils tuent dans leurs forêts des ours, des buffles, et d'autres bêtes féroces, et vivent du commerce qu'ils font de leurs peaux. Steinflycht leur proposa de s'armer pour la défense du roi qu'ils avoient déjà reconnu. Ils le firent, et en peu de temps ils purgèrent plusieurs palatinats de Lithuanie des ennemis qui s'y étoient cantonnés. Mais ces différens chefs de partis n'avoient pas assez de troupes disciplinées : il leur manquoit surtout un généralissime capable de combiner leurs mouvemens et de diriger leur ardeur ; en sorte que beaucoup de petits avantages, souvent achetés par de grands sacrifices, laissoient toujours à l'ennemi la supériorité.

Stanislas connoissoit assez le remède qu'il eût été expédient d'apporter aux maux actuels, il l'avoit même sous les yeux ; mais le

roi de Prusse qui l'avoit, du reste, si bien accueilli, ne lui ayant pas offert ses troupes, il fut lui-même assez discret pour ne pas vouloir embarrasser son hôte en lui en faisant la demande. Dans l'impuissance de soutenir ses droits par la force des armes, il le faisoit par des manifestes qu'il composoit lui-même : écrits lumineux inspirés par la raison et la modération, et qui eussent porté ses ennemis eux-mêmes à se faire justice, si jamais on se la faisoit aux dépens d'une couronne.

La France, en pressant Stanislas d'accepter le trône que lui offroient ses compatriotes, et en ne le soutenant que par des secours inefficaces, avoit engagé ce prince, sans le vouloir, dans le mauvais pas où il se trouvoit. Il étoit pour elle de l'honneur et du devoir de l'en retirer, et elle en prit bientôt les moyens. Louis xv, après avoir négocié un traité de neutralité avec l'Angleterre et la Hollande, engagea l'Espagne et la Sardaigne à s'unir à lui pour venger les droits du diadème, si indignement violés dans la personne de Stanislas. Ces puissances entrèrent d'autant plus volontiers dans les vues de la France, qu'elles avoient elles-mêmes leurs griefs particuliers contre la cour de Vienne que l'on vouloit attaquer. Il est vrai que l'électeur de Saxe

et la czarine étoient les ennemis les plus apparens du roi de Pologne; mais l'empereur Charles VII s'étoit aussi déclaré contre lui, et il étoit voisin de la France; c'est contre lui que la France dirigea ses principaux efforts; et la guerre lui fut déclarée au mois de décembre 1733.

L'ambassadeur de France à la Porte sollicitoit vivement le grand-seigneur à rompre avec la Russie, et le divan étoit porté d'inclination à seconder ses vues; mais les circonstances actuelles ne lui permettoient pas d'effectuer ses désirs. C'étoit alors précisément que le fameux Thamas-Kouli-Khan (1), après une victoire complète rem-

(1) Thamas-Kouli-Khan, fils d'un berger, Persan de nation, est un des plus illustres scélérats qui aient jamais paru sur la scène du monde. Après être sorti de la maison de son père, auquel il enleva une partie de ses troupeaux, il entra au service d'un gouverneur de province, en qualité de portier. Son maître, qui reconnut en lui un goût décidé pour le service militaire, le mit à la tête d'une compagnie de cavalerie, le fit ensuite chef d'une troupe de mille chevaux, et enfin d'un corps plus considérable. Mais Kouli-Khan, par ses insolences et son ingratitude, mérita que son maître le chassât de sa maison, après lui avoir fait donner une si cruelle bastonnade sur la plante des pieds, que les ongles de ses orteils en tombèrent.

Kouli-Khan rassembla alors une troupe de bandits, se mit à leur tête, et joua, en Perse, un rôle un peu plus odieux encore que celui que Mandrin joua depuis en France: il pilla les campagnes et détroussa les passans sur les grands chemins. Le roi de Perse lui fit

portée sur les Turcs, menaçoit de porter ses armes jusqu'au sein de l'empire ottoman, à la tête des forces de la Perse, dont il s'étoit rendu le tyran. La Porte néanmoins, sans en venir à une déclaration de

offrir son pardon, s'il vouloit mettre fin à ses brigandages, et entrer à son service avec les siens. Kouli-Khan accepte l'offre qui lui est faite par un de ses oncles, se rend chez cet oncle, en apparence pour le remercier de ses bons offices; et la nuit il le poignarde de sa main, pour le punir, disoit-il, des injustices dont il s'étoit autrefois rendu coupable envers lui. Le roi de Perse ferme les yeux sur ce nouveau forfait, reçoit Kouli-Khan, qui bientôt, par sa valeur et ses intrigues, parvient au généralat des armées persanes. Ainsi comblé des bienfaits de son souverain, ce scélérat se révolte contre lui, se saisit de sa personne, le fait jeter dans une prison, se constitue régent du royaume, déclare la guerre aux Turcs, en est battu d'abord, et remporte ensuite sur eux une victoire complète, le 26 de septembre 1733.

Le roi de Perse mourut dans sa prison. Un fils unique de ce prince mourut aussi bientôt après, sans que personne osât mettre au jour ses soupçons sur leur mort. Le régent alors convoque les états du royaume, qui l'élisent roi. Le grand-seigneur le reconnut, pour avoir la paix, et le grand-mogol, pour n'avoir pas la guerre. Ce dernier cependant se trompa. Kouli-Khan, sans autre raison que celle du plus fort, entre dans l'Indostan, y exerce les plus affreux brigandages, et se rend maître de la personne du mogol. Ce prince gardoit, dans le palais de Delhi, plus d'or et d'argent qu'on n'en trouveroit dans le plus puissant royaume de l'Europe. Kouli-Khan s'en empara; il livra ensuite au pillage cette ville opulente, et cent vingt mille de ses malheureux habitans furent égorgés par ses ordres. Ces scènes tragiques se terminèrent par le mariage du fils de Kouli-Khan avec la fille du grand-mogol. Le roi de Perse, en considéra-

guerre, protesta hautement qu'elle ne reconnoîtroit pas d'autre roi de Pologne que Stanislas. Le prince Eugène se flattoit de mettre le grand-visir dans ses intérêts ; mais toutes ses intrigues et ses imputations calomnieuses contre la France et la personne de Stanislas ne servirent qu'à mettre de plus en plus en évidence la mauvaise volonté de la cour de Vienne contre un prince dont le seul crime étoit d'être trop étroitement uni à la maison de Bourbon ; et le visir répondit au ministre de l'empereur que le grand-seigneur soutiendrait de tout son pouvoir la cause de la justice.

Dans la disposition où étoient toutes les puissances à portée d'influer dans cette affaire, ou de garder la neutralité ou de soutenir le roi Stanislas, le prince Eugène, au rapport de son historien, opina constamment, dans le conseil de Vienne, qu'on devoit tout sacrifier pour éviter une guerre dont il prévoyoit le mauvais succès. Mais, son avis n'ayant pas prévalu, l'empereur,

tion de cette alliance, qui donnoit de nouvelles prétentions à son ambition, rendit au mogul le nom d'empereur, mais en le mettant sous la tutelle d'un vice-roi.

Kouli-Khan, devenu roi par des crimes, régna par des crimes, et périt de la digne mort d'un tyran. Il avoit assassiné un de ses oncles, un de ses neveux crut sans doute rendre service au genre humain, en le débarrassant de ce monstre, en l'année 1747.

pour l'en consoler, le fit généralissime de l'armée qu'il résolut d'opposer à la France. Heureusement pour ce grand capitaine, sa réputation étoit faite avant cette guerre, pendant laquelle il n'éprouva qu'une succession rapide de revers affligeans.

Les armées françaises se mirent en campagne sous les ordres des maréchaux de Villars et de Berwick. On crut voir la victoire voler sur les pas de ces deux grands hommes, et l'on ne fut pas trompé. Villars, âgé de quatre-vingt-deux ans, portoit dans un corps usé de fatigues un esprit toujours plein de vigueur. « Je suis de toute mon « armée, disoit-il, celui qui ait le moins à « perdre en perdant ma vie. » Il la perdit en effet, pendant cette guerre, mais dans son lit. Berwick fut emporté d'un boulet de canon, au siège de Philisbourg. La perte de ces deux grands capitaines n'empêcha pas le progrès des armes françaises, tant en Allemagne qu'en Italie. Il n'est pas de mon sujet de suivre les détails de cette guerre. L'empereur, après la perte de plusieurs batailles, dépouillé d'une grande partie de ses états, et à la veille de faire de nouvelles pertes, demanda la paix. Elle lui fut accordée; et les préliminaires en furent signés à Vienne le 31 octobre 1735. Ils portent en substance : Que le roi Stanislas

recouvrera la propriété et la libre disposition de tous ses biens patrimoniaux en Pologne : Qu'il conservera les titres et les honneurs de roi de Pologne : Qu'il sera mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, lesquels, après sa mort, demeureront unis à perpétuité à la couronne de France ; et que les seigneurs Polonais ses amis et ses partisans seront rétablis dans leurs biens et dignités. Stanislas, à ces conditions, renonce à tous ses droits à la couronne de Pologne.

La nouvelle de cette paix fut comme un coup de foudre pour les seigneurs polonais qui formoient la cour de Königsberg. Stanislas tenta inutilement de leur inspirer les sentimens de modération qui le portoient lui-même à sacrifier de nouveau sa couronne au repos de sa patrie : tous étoient désespérés, tous détestoient une paix qui leur enlevoit leur roi. Ce prince, néanmoins, après leur avoir donné toutes les marques de reconnoissance que les circonstances laissoient en son pouvoir, leur fit promettre qu'à leur retour en Pologne ils engageroient ses amis et ses partisans à reconnoître Auguste. Ils le firent en effet ; mais cette invitation de la part de leurs compatriotes fit peu d'impression sur des hommes que, ni les menaces, ni les pro-

messés, ni la perte de leurs biens, ni ce qu'ils avoient eu à souffrir jusqu'alors, n'avoient pas été capables d'ébranler. Tous se récrièrent qu'ils soutiendroient le roi Stanislas. Auguste leur fit savoir qu'il avoit fait sa paix avec ce prince. Ils répondirent fièrement, qu'il ne pourroit y avoir de paix entre l'usurpateur et le roi légitime, qu'autant que le dernier resteroit sur le trône; et Stanislas désespéroit presque de pouvoir obtenir d'eux qu'ils ne combattissent plus pour lui. Il fallut qu'il leur écrivît lui-même à ce sujet. La lettre qu'il leur adresse, unique peut-être en son genre dans l'histoire du monde, mérite de trouver place ici.

« Que je suis mortifié, messieurs, en considérant votre singulier attachement pour ma personne, de me trouver hors d'état de vous marquer l'étendue de ma reconnaissance pour tout ce que vous avez fait et souffert pour moi. Il n'a pas plu au suprême modérateur des entreprises humaines de me fournir l'occasion qui eût comblé mes vœux, et je me sou mets avec humilité et résignation aux jugemens adorables de sa providence qui m'a consolé et soutenu dans toutes les circonstances fâcheuses de ma vie. Voulez-vous suivre l'avis de celui qui ne cessera jamais de vous

aimer : imitez mon exemple, mettez bas les armes. Vous les aviez prises pour la justice, la cause étoit louable : déposez-les maintenant par respect pour les hautes puissances qui vous avoient invités à les prendre, et ne vous exposez pas, par une opiniâtreté qui n'auroit plus de but, au reproche d'avoir voulu perpétuer le trouble parmi vos frères. Réunissez-vous plutôt sincèrement à eux, afin que vous puissiez partager tous ensemble les fruits de la paix que Dieu veut bien accorder à la chère patrie. »

Cette lettre eut son effet. Les partisans de Stanislas reconnurent Auguste, mais ils le firent sans déguiser leurs sentimens; et, usant de la liberté de parler, qui est sans bornes en Pologne, ils mettoient le roi que leur avoient donné les suffrages de la nation, bien au-dessus de celui auquel les soumettoit la force. Il s'élevoit des querelles à ce sujet jusque dans le palais d'Auguste : il se passa même, sous ses yeux et à sa table, une scène fort singulière et bien désagréable pour lui. Le Castellan de Rypin, Melzinski, étoit assis à côté de l'évêque de Posnanie. Le prélat voulut le plaisanter sur ce qu'enfin il revenoit à la table du roi. Melzinski répondit qu'il aimoit mieux y pa-

roître en homme de cœur, après avoir bien combattu contre lui, qu'en lâche courtisan qui avoit trahi sa patrie et favorisé l'entrée des Moscovites en Pologne. L'évêque dit qu'il méprisoit ce propos. « Et moi, répliqua Melzinski en lui donnant un soufflet, « je méprise les lâches et les traîtres. » On se lève de table en tumulte. L'évêque requiert le ministère du maréchal de la cour; celui-ci verbalise contre Melzinski : le roi lui-même, qui ignoroit le fond de la querelle, reproche au Castellan ces voies de fait toujours odieuses et condamnables. « Hé bien, Sire, lui dit Melzinski, c'est « Votre Majesté que je ferai juge : un « homme de cœur peut-il être maître de « ses mouvemens, lorsqu'il est provoqué « par un citoyen perfide qui a vendu sa « patrie, par un évêque de Posnanie qui « a osé appeler les Moscovites contre le « roi que sa nation venoit de se donner, « et qui est cause enfin que Stanislas Leck- « zinski ne règne pas aujourd'hui en Polo- « gne? » Le maréchal de la cour condamna Melzinski à rester un mois aux arrêts, pour l'outrage fait à l'évêque; mais le roi ne songea pas même à se venger des dures vérités que lui avoit fait entendre ce seigneur. Et c'est par cette extrême modération, qu'Au-

guste, naturellement bon, parvint à faire oublier aux Polonais le vice de son élection, tandis que Stanislas préparoit les merveilles d'un règne destiné à faire époque dans l'histoire du monde.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

DEUX fois porté sur le trône et deux fois privé de la couronne, Stanislas, le moins ambitieux des hommes, n'eût plus songé à régner. Mais la Providence, qui le destinoit à devenir le modèle des souverains, lui offrit un troisième trône, celui de la Lorraine. C'est cette heureuse contrée qu'il va faire jouir des fruits de son expérience : c'est en sa faveur qu'il va déployer ses talens et les qualités royales que les circonstances avoient comme enchaînées jusqu'alors ; et le théâtre où nous allons voir ses vertus en action, pour n'être pas aussi vaste que la Pologne, n'en sera pas moins intéressant.

Témoins des merveilles du règne de Stanislas, ses voisins l'admireront ; ses ennemis seront forcés de convenir que jamais prince ne fit plus d'honneur au trône que celui qu'ils eussent voulu en exclure ; et le Polonais, portant envie aux heureux habitans de la Lorraine, se repentira long-temps d'avoir trop peu fait, dans les circonstances, pour affermir la couronne nationale sur une tête si digne de la porter.

Le peuple que le roi de Pologne est chargé de gouverner aura tous ses soins, mais sans les épuiser. Un grand cœur ne prétendit jamais concentrer le bonheur chez lui. L'univers n'est qu'une famille à ses yeux, non ambition l'embrasse tout entière, son pas à la manière des conquérans, pour l'asservir à ses lois, mais avec les vues d'un ministre bienfaisant de la divinité, pour s'appliquer à la rendre heureuse. Bien loin donc de vouloir dérober aux autres nations les utiles secrets de la politique, Stanislas s'empressera de les divulguer : déjà nous en sommes en possession; et si l'on me promettoit du côté des maîtres du monde assez de droiture pour goûter la sagesse de ses conseils, et de la part de leurs ministres assez de force et de vertu pour en faire la base de leur politique, j'oserois promettre, à mon tour, que l'abondance et la paix régneroient désormais sur la terre, et que nous ne verrions partout que des princes chéris régner sur des peuples heureux.

Ce fut au mois de mai de l'année 1736 que le roi de Pologne quitta le château de Königsberg. Il se rendit d'abord à la cour de Berlin, pour remercier le prince qui l'avoit si généreusement accueilli; et bientôt après il prit la route de la France. Il est plus aisé d'imaginer que de décrire la joie

que causa son retour au sein de sa famille, après une absence si longue et si orageuse. Il passa le reste de l'année au château de Meudon, occupé de plans pour le gouvernement de ses nouveaux états. Ses plénipotentiaires se rendirent en Lorraine au commencement de l'année 1737, et ils en prirent possession en son nom. Le prince y arriva lui-même le 3 d'avril, et alla établir sa cour au château de Lunéville.

Le départ des princesses de la maison de Lorraine avoit offert, peu de jours auparavant, le spectacle le plus attendrissant. On les avoit vues traverser le duché au milieu d'un peuple désolé, dont l'affluence retardoit leur marche, et qui annonçoit par des gémissemens et des cris confus, le regret et la douleur de se séparer de ses anciens souverains. Au récit que l'on fit à Stanislas de ce touchant adieu : « Ah ! que
« j'aime ces sentimens, s'écria-t-il ! ils m'an-
« noncent que je vais régner sur un peuple
« sensible et reconnoissant, qui m'aimera
« quand je lui aurai fait du bien ; » et il prit bientôt les moyens de lui en faire. On remarqua que, le jour même de son arrivée en Lorraine, ce prince avoit travaillé avec ses ministres, plus empressé de reconnoître les besoins de ses sujets que de recevoir leurs hommages. La ville de Nancy fit con-

sulter la cour sur le cérémonial qu'elle devoit observer dans la réception de son nouveau souverain, qui réunissoit à la qualité de duc de Lorraine le titre de roi de Pologne. « Qu'on dise aux Lorrains, répond « Stanislas, qu'ils peuvent oublier le roi de « Pologne; et que, pourvu qu'ils m'aient « comme leur père, je me contenterai tous « jours d'être honoré comme leur duc. »

Pendant les premiers mois de son règne il tenoit régulièrement deux conseils tous les jours. Toutes les personnes en place eurent ordre d'adresser à son chancelier leurs observations et leurs vues sur les moyens de prévenir ou de réformer les abus, et de procurer le plus grand bien possible dans les différentes parties qui les concernoient. Ces mémoires étoient examinés par des hommes judicieux et instruits, qui en faisoient leur rapport en présence du roi. Les séances de son conseil duroient quelquefois six heures. Mais le temps lui paroissoit toujours trop court, lorsqu'il s'agissoit de calculer les intérêts de ses peuples. L'étendue des besoins publics étoit la mesure de ses travaux. Les recherches étoient l'objet de ses inquiétudes, les avoir découverts étoit une de ses jouissances, y pourvoir fut toujours sa grande affaire, à laquelle étoient subordonnées toutes celles qui ne regar-

doient que sa personne. On lui proposoit certains arrangemens pour la distribution et l'embellissement du château de Lunéville. « Il n'en est pas temps encore, répondit-il; quand nous aurons mis l'ordre dans les affaires publiques, nous nous amuserons des petits détails du palais. »

Mais ce que le roi de Pologne a fait en Lorraine ressemble si peu à ce que font les autres souverains dans leurs états, que la manière de le raconter, pour être analogue au sujet, doit aussi s'écarter infiniment des méthodes usitées : et le tableau de son règne portera toujours un caractère d'originalité propre à le distinguer de cette foule d'histoires insipides, et comme jetées au même moule. Et que font en effet nos historiens, que reproduire des scènes déjà connues, en changeant les noms des acteurs ? Qui connoît l'histoire de dix souverains, connoît l'histoire de tous : faire des déclarations de guerre et des traités de paix, perdre et gagner des batailles, diminuer et augmenter des charges publiques, changer de systèmes et de ministres, se livrer enfin à une suite d'opérations commandées par les constitutions sages ou vicieuses de leurs états ; voilà la matière historique de leurs règnes. Le règne de Stanislas s'offre sous des rapports bien plus intéressans, et

il ne ressemble qu'à lui même. C'est le règne du vrai sage. Partout on reconnoît le le génie d'un législateur père. Il crée, il invente, il change les formes abusives. Rien ne se fait dans ses états par usage ni par coutume; tout est judicieusement combiné dans sa politique, tout a été soumis au sévère examen de la raison. En un mot, ses vues et ses projets, comme ses opérations, sont les résultats naturels de cette législation paternelle, qui entre elle-même essentiellement dans l'histoire de son règne.

Quoique toutes les constitutions humaines aient essentiellement leurs défauts, l'homme de bien de tous les pays, dit Stanislas, n'en est pas moins attaché à sa patrie, comme un fils bien né aime sa mère malgré les imperfections qu'elle peut avoir. Mais n'y auroit-il pas une forme de gouvernement qui, de sa nature et indépendamment soit du génie des peuples ou de l'influence des climats, mériteroit la préférence sur les autres? Lequel, de l'état monarchique ou du républicain, est le plus propre à assurer le bonheur des sociétés? Grande question en politique, et sur laquelle notre nouvelle école philosophique ne nous laisse pas ignorer son sentiment depuis trente ans. Mais un juge moins suspect en cette matière, et le juge peut-être

le plus compétent qui l'ait jamais traitée, c'est le roi de Pologne. Ce n'est qu'après avoir successivement passé par les conditions de citoyen d'une république libre, de chef estimé de cette même république, et enfin de souverain d'un état monarchique, que ce prince se permet l'examen de la question. Il l'envisage sous ses différens rapports, il balance les avantages et les inconvéniens respectifs des deux formes de gouvernement, et prononce en faveur de la constitution monarchique. Il décide qu'elle est la plus avantageuse, et au souverain qu'elle laisse libre de faire sans opposition tout le bien que peut lui suggérer son cœur, et au sujet qui, dans sa soumission à un monarque que toutes sortes d'intérêts engagent à régner en père, est véritablement plus libre que le citoyen de ces fières républiques qui, dans le temps même qu'il se glorifie d'une indépendance chimérique, est en effet asservi aux caprices de cent tyrans qui se disputent le droit de commander.

Mais, quelles que soient les lois constitutives d'un empire, Stanislas veut qu'elles aient la religion pour base. « La religion, « dit-il, est le plus ferme appui de l'autorité « souveraine. C'est par elle que les rois, « s'estimant les images de Dieu, se font un

« devoir de punir le crime, de protéger
« l'innocence, et de récompenser la vertu.
« C'est par la religion que s'établit dans un
« état cette harmonie heureuse qui fait que
« la juridiction temporelle est toujours prête
« à soutenir les droits de la juridiction spiri-
« tuelle, et que celle-ci, bien loin de vou-
« loir empiéter sur l'autre, s'applique à la
« maintenir dans toutes les prérogatives et
« les honneurs qui lui sont dus. » Mais il
voit avec douleur que cette religion sainte,
que chacun se pique encore d'invoquer
dans sa cause, n'obtient souvent que des
respects extérieurs, et qu'elle sert moins à
diriger la conduite de ceux qui font la loi,
ou de ceux qui la reçoivent, qu'à colorer
les injustices des uns et la corruption des
autres. Le remède à cet abus est entre les
mains du souverain. Il ne suffit pas qu'il
donne lui-même l'exemple d'une religion
sincère et pratique, son intérêt et sa con-
science lui prescrivent encore, comme le
premier de ses devoirs, de s'appliquer à
faire de ses sujets un peuple religieux; et
« plus ses soins auront été efficaces pour
« les rapprocher de la perfection du chris-
« tianisme, plus il aura avancé le grand
« ouvrage de leur bonheur. »

Par une conséquence naturelle de ces principes, Stanislas déclare ennemis de

l'état ceux qui le sont de la religion. Il exhorte surtout les princes chrétiens à étouffer ce cri séditieux d'une tolérance aveugle qui s'élève aujourd'hui de toutes parts (1), et qui ne tendroit à rien moins

(1) Je ne sais ce que produira cette effervescence philosophique; mais on ne peut disconvenir qu'elle ne soit portée parmi nous à un point effrayant. On a commencé par outrager la religion; aujourd'hui nul respect pour les puissances: on les gourmande publiquement dans les académies; en leur insulte dans les livres. Je me rappelle que, dans le temps que le parlement de Paris décrétoit l'abbé Raynal, j'entendois faire l'éloge du sujet dans une académie qui est dans le ressort de ce parlement. Et le même orateur panégyriste se permettoit d'apostropher le roi: il lui dictoit, d'un ton inspiré, ce qu'il devoit faire et défaire. Il se livroit surtout à des déclamations relatives au protestantisme qui, de son aveu, auroit pu le faire punir autrefois comme un séditieux, et détester comme un impie. Eh! de grâce, messieurs les académiciens, laissez au roi et à ses ministres le soin de gouverner l'état; et, sur le chapitre de la révocation de l'édit de Nantes qui vous tient tant au cœur, lisez les sages réflexions du duc de Bourgogne, et cessez enfin de déraisonner.

Mais nos beaux esprits ne paroissent pas disposés à s'arrêter en si beau chemin. Il vient de me tomber entre les mains un certain *Tableau de Paris*. Quelle hardiesse cynique dans les traits de ce tableau! On aura beau dire que son auteur est moins un peintre qu'un barbouilleur, sa touche, pour être plus grossière, n'en est pas moins scandaleuse. Les personnages défigurés sous son pinceau seroient, il est vrai, souvent méconnoissables; mais il a soin de les désigner par leurs noms. Avec quelle indécence le premier ordre de l'état ne figure-t-il pas dans ce Tableau! Quelle affectation de mépris pour le parlement de Paris! Quel rôle que celui de pantomime qu'on y fait jouer au gouvernement français! et ce livre est entre

qu'à introduire au sein de leurs états , avec les plus monstrueuses erreurs de la superstition , tous les excès du fanatisme , toutes ces semences d'inimitiés et de querelles particulières qui , après un temps de fermentation , produisent comme nécessairement les factions , les guerres civiles , et quelquefois les plus tragiques révolutions. Mais , un trait bien frappant de sa prévoyance , c'est que , d'après l'histoire de nos voisins et celle de notre France , il annonça , trente ans avant l'événement , ce dont nous venons d'être témoins : qu'un jour viendrait où l'hérésie , fille du libertinage et de l'impiété , appelleroit les puissances voisines , et se liguerait avec elles pour-opérer la ruine de la Pologne.

Après avoir établi la religion pour base de toute sage administration , il examine en quoi consiste cet art si vanté que nous appelons politique ; et , d'après les notions que nous en avons , il conclut que , dans le gouvernement des états comme dans le commerce ordinaire de la vie , la meilleure politique c'est de n'en avoir aucune ; c'est de ne former de projets que suivant les règles de la plus exacte justice , et de n'employer , pour leur réussite , que les moyens

les mains de tous les Français , et l'auteur nous en promet la continuation !

que la raison prescrit et que la conscience autorise. Il condamne ces prétendus politiques, attentifs à ne jamais dire ce qu'ils pensent, ni paroître ce qu'ils sont; qui ne vont à leurs fins que par des voies obliques, craignant de s'égarer s'ils marchent à découvert. « Rien, dit-il, n'est plus propre à faire échouer la finesse et l'artifice que la candeur et la simplicité. La finesse avilit la politique, comme l'hypocrisie dégrade la dévotion, et toute la dissimulation d'un roi ne doit aller que jusqu'au silence; » aussi plaint-il ces princes qui s'imaginent devoir apprendre à dissimuler pour savoir régner avec plus de gloire, et qui, confondant les vertus avec les vices qui les avoisinent, donnent le nom de prudence à la ruse, de réserve à la fourberie, d'adresse à la fausseté, d'habileté à l'artifice.

Pour mettre de l'ordre dans son plan de gouvernement, le roi de Pologne le divise d'abord en quatre branches, la justice, la police, la finance et la guerre. « L'administration générale d'un état, dit-il, roule essentiellement sur ces quatre chefs principaux, qui, bien ordonnés et dans un rapport exact les uns avec les autres, soutiennent un royaume et lui donnent autant de vigueur et de force que d'éclat et de majesté. » Mais comment le souve-

rain d'un vaste état pourra-t-il embrasser et suivre ces différentes parties? Voici le moyen que lui propose Stanislas de simplifier son administration : Qu'il supprime une foule d'officiers inutiles qui ne font que se croiser dans leurs rapports compliqués, et qu'il substitue à ce peuple d'agens intermédiaires onéreux au fisc, quatre officiers seulement dans chaque province, versés chacun dans une des quatre parties de l'administration générale. Ces quatre ministres provinciaux concerteront toujours leurs opérations pour la plus grande utilité de la province dont ils ont le département. Ils auront un rapport de dépendance immédiat avec quatre ministres généraux qui seront continuellement auprès du souverain, et qui, formant son conseil, pourront lui mettre toutes les semaines sous les yeux le tableau de ses provinces, et prendre, sous ses ordres, les mesures convenables pour remédier promptement aux abus et pourvoir aux besoins.

Le roi de Pologne s'occupoit des moyens de réaliser ce plan dans ses petits états, lorsque la France, à laquelle ils étoient reversibles après sa mort, lui proposa de le décharger de ce que le gouvernement militaire et l'administration des finances avoient d'onéreux, pour ne lui en laisser que la

partie favorable. Bien résolu de ne devenir jamais l'ennemi de son gendre, Stanislas ne fit pas difficulté de traiter avec Louis xv de l'incorporation de ses troupes dans la milice française. Il lui fit également cession du pouvoir d'imposer et de lever les subsides sur les duchés de Lorraine et de Bar; mais en stipulant, pour le bien de ses sujets : Que les officiers publics, présentés par la France, n'exerceroient leurs fonctions que sur sa nomination : qu'ils seroient surveillés dans leur administration; et, qu'en cas de malversation, ils seroient justiciables des cours de Lorraine. D'après ces conventions, Louis xv s'engagea à payer au roi de Pologne une pension de deux millions, somme jugée modique par ceux qui regardent les impositions publiques comme le patrimoine des rois; mais Stanislas s'en contenta; et tout juge compétent en cette matière pensera qu'aujourd'hui même la Lorraine, après qu'on a prélevé sur ses revenus fiscaux le contingent qu'elle doit fournir pour l'entretien des armées, pour la tenue des places, et pour tous les genres de charges publiques, ne donne pas au roi, pour le roi, les deux millions que la France assuroit au roi de Pologne.

Déchargé du soin de la guerre et de la finance, Stanislas suivit avec un zèle infatigable

tigable les autres branches de l'administration publique. Il commença par porter ses regards sur la justice ; le premier objet, selon lui, qui doit fixer l'attention d'un souverain. Remontant en philosophe jusqu'à l'origine des lois, il en découvre la nécessité dans les préjugés et les égaremens d'une raison trop souvent complice des penchans déréglés du cœur. Il lui paroît affligeant que cette raison, qui, de siècle en siècle, étend la sphère de ses connoissances, ne puisse pas encore se conduire elle-même sans le secours des lois, et qu'il faille au contraire en opposer de jour en jour de nouvelles au débordement des vices les plus déshonorans pour l'être raisonnable. Mais ce qu'il juge plus affligeant encore, c'est que trop souvent ces lois elles-mêmes sont impuissantes. Et, quoique dans la main d'un seul elles aient plus de force qu'abandonnées au pouvoir capricieux de la multitude, elles n'en ont pas encore assez cependant pour enchaîner sûrement les passions de l'homme et fixer son inconstance. Le plus sage législateur est celui qui a su prévenir un plus grand nombre d'abus ; mais il n'en est aucun encore qui ait pu se flatter d'avoir donné une consistance immuable à son empire, parce que les états le plus sagement constitués sont soumis eux-mêmes à l'em-

pire destructeur du temps, et que, « pour
« eux comme pour toutes les choses d'ici-
« bas, c'est durer beaucoup que de chan-
« ger peu. »

Ce coup d'œil philosophique sur l'insuffisance des lois humaines, loin de décourager Stanislas, donne un nouveau degré d'activité à son zèle compatissant. Il rappelle l'homme à la loi de la conscience, qui pourroit seule lui tenir lieu de toutes les lois. Il l'invite à prêter l'oreille à cette voix de la nature qui dicte, à tous, les devoirs de la vie sociale, et « qui crie, aux plus puissans
« comme aux plus abjects des hommes,
« qu'ils sont tous membres d'un même
« corps. »

Mais, comme il est des cœurs insensibles aux invitations de la sagesse, Stanislas leur oppose la loi positive: et, si elle n'est pas entre ses mains, ce qu'il souhaiteroit qu'elle fût, l'instrument qui extirpe le vice inhérent à la condition humaine, elle est, du moins, le frein salutaire qui en arrête les dangereux excès. Un des premiers soins de ce prince, à son arrivée en Lorraine, fut d'établir l'ordre dans les tribunaux, de rechercher et de poursuivre les abus toujours renaissans dans l'administration de la justice. C'est surtout en qualité de législateur, qu'il aspireroit au titre flatteur de père, dont les bons

rois sont si jaloux ; et il le mérita en effet par le soin qu'il prit d'établir sur ses peuples des juges animés de son esprit, qui s'appliquoient moins à juger des procès qu'à en tarir la source, et à écarter ce qui pouvoit rompre le lien de fraternité qui doit unir les enfans d'un même père. Pour assurer la sage réforme qu'il introduisoit, il créa un conseil souverain, auquel ses sujets pouvoient appeler des sentences rendues dans les différens tribunaux. Tous les membres qui composoient ce conseil, sujets respectables par leurs lumières et leur intégrité, étoient pensionnés du roi pour rendre gratuitement la justice.

Entre les inconvéniens qui doivent naturellement résulter de la vénalité des charges de judicature, Stanislas en dénonce deux principaux ; l'un, que trop souvent l'ignorance, la faveur et le caprice se mêlent de dicter les arrêts que la justice et la raison devroient seules prononcer : le second, que le magistrat, pour se dédommager de ce que lui a coûté le droit de rendre la justice, peut être tenté de s'arroger celui de la vendre ; car « on a beau dire que la justice ne se vend pas, il en coûte beaucoup, et il faut être bien riche pour l'obtenir. »

Ce n'est pas que ce prince désapprouve que les frais de justice deviennent la pre-

mière punition des plaideurs de mauvaise foi, et le remède salutaire contre la manie des procès; mais ce qu'il désireroit, c'est que ces plaideurs fussent châtiés et non pas écrasés; c'est, surtout, qu'il n'en coûtât pas autant à l'innocence qui soutient son droit, qu'à la cupidité qui le lui conteste; c'est que les délais de la justice ne devinssent pas aussi préjudiciables aux parties que les frais qu'elle leur occasionne; c'est qu'on ne laissât languir dans les fers ni l'innocent qui a droit à sa liberté, ni le coupable qui ne pourroit échapper au supplice que par la corruption de ses juges, et aux dépens de l'ordre et de la sûreté publique. Le roi de Pologne voudroit encore que la condition du plaideur de mauvaise foi ne fût pas, comme elle est parmi nous, plus avantageuse que celle de l'innocent qu'il attaque. En effet, celui qui intente ou qui soutient un procès injuste, peut espérer, surtout s'il a des richesses et du crédit, de gagner sa cause, et peut-être de s'approprier les dépouilles de l'homme de bien; et la seule chose qu'il ait à craindre, pour l'ordinaire, c'est qu'on ne lui accorde pas ce qui ne lui est pas dû. Celui, au contraire, qui est forcé de défendre le bon droit, est exposé d'abord à le voir succomber: il ne gagne rien s'il gagne son procès; et l'on ne songe pas plus

à le dédommager des peines et des inquiétudes que lui a occasionnées la mauvaise foi, que des risques de fortune qu'elle lui a fait courir. Stanislas, pour remédier à cet abus, veut que les interprètes de la loi, après avoir fait triompher le bon droit, prennent à partie l'agresseur de mauvaise foi : qu'ils le poursuivent comme perturbateur du repos public; et que, par des peines proportionnées au degré de malice qu'ils auront reconnu en lui, ils le punissent d'avoir osé se flatter du coupable espoir ou de tromper ses juges ou de les corrompre.

Aucun souverain, aucun législateur connu, ne s'appliqua avec un zèle aussi ingénieux que le roi de Pologne à diminuer le nombre des procès. Le moyen qu'il imagina pour étouffer dès leur naissance ces débats ruineux, est également digne des vues d'un sage et de la tendresse d'un père : ce fut de placer à la porte même du palais de la justice des oracles véridiques toujours prêts à rendre gratuitement à ses sujets les arrêts que la chicane leur eût fait trop longtemps attendre, et payer au poids de l'or. Ce tribunal paternel fut érigé dans la capitale en 1750, sous le nom de chambre des consultations. Il étoit composé d'anciens avocats à la cour souveraine de Nancy,

auxquels les talens et la probité avoient mérité la confiance publique. Le roi assura à ces officiers-consultans deux mille livres d'appointemens, et la jouissance des privilèges des conseillers au bailliage de Nancy.

Quoique ce tribunal doive plus particulièrement ses soins aux pauvres, tous les sujets du roi, néanmoins, ont droit de lui exposer leurs affaires et d'en exiger une consultation gratuite, qui leur est expédiée gratuitement par le secrétaire de la chambre : précieux avantage de cet établissement, mais pas le plus précieux cependant. Le législateur, par une disposition spéciale, statue que tout plaideur qui aura été condamné par sentence d'un tribunal inférieur, ne pourra être admis à poursuivre son procès par appel à la cour souveraine, qu'autant qu'il s'y présentera muni d'un avis en sa faveur de la part des officiers-consultans : tempérament le plus doux, et le plus efficace en même temps, que la sagesse humaine ait jamais imaginé pour empêcher que les sujets d'un état, par entêtement, par ignorance ou mauvaise foi, se ruinent à la poursuite de procès injustes ou déraisonnables. Ce bel établissement ne coûta pas cent mille écus à son instituteur.

Ce prince ne borne pas les devoirs du législateur à la promulgation des lois les

plus utiles à ses peuples : il ne suffit pas même, selon lui, qu'il ait fait un heureux choix des interprètes de ses lois, il faut encore que « sa vigilance les éclaire, que sa « sagesse les récompense ou les punisse, « que son autorité borne leur pouvoir pour « empêcher qu'ils n'en abusent, et leur « nombre parce que la multitude des juges « ne sert qu'à mettre de la confusion dans « les opinions, et à prolonger les affaires. » Les qualités qu'il demande essentiellement dans un juge, ce sont un jugement droit, une parfaite connoissance des lois du pays, l'amour du travail, une âme sensible toujours prête à voler au secours de l'innocence persécutée, et enfin une intégrité à toute épreuve.

Mais comment s'assurer qu'un juge possède la dernière de ces qualités? elle n'est pas apparente : on joue la probité comme les autres vertus, et il sera toujours facile au solliciteur de mauvaise foi, et au juge qui se sera laissé corrompre, d'échapper à la vigilance des lois, parce que des marchés si honteux ne se concluent pas en présence de témoins. Telle est la difficulté vraiment embarrassante que le législateur se propose à lui-même; et il y répond en suggérant un moyen simple et facile dans la pratique, et le seul peut-être qui pourroit, sinon pré-

venir tous les abus de la corruption, au moins en retrancher le plus grand nombre.
 « Je voudrois, dit Stanislas, que celui qui
 « se propose de triompher par la faveur de
 « ses juges, ne pût point en être assuré, quel-
 « ques moyens qu'il prît pour gagner leurs
 « suffrages. Dans ce cas, on trouveroit peu
 « de plaideurs dont un succès douteux n'ar-
 « rêtât les démarches. Pour les mettre dans
 « cette perplexité, on devroit établir que les
 « juges ne donneroient plus leurs opinions
 « de vive voix, comme on le pratique au-
 « jourd'hui, mais par des billets secrets, où
 « ils contreferoient même leur écriture. On
 « jeteroit ces billets dans un scrutin fermé.
 « Le président les rassembleroit, et il for-
 « meroit le jugement, à la pluralité des sen-
 « timens, suivant l'usage ordinaire.

« Par ce moyen, les juges assurés du
 « secret, ne consulteroient que leur con-
 « science et les lois. Du moins, n'étant plus
 « retenus par aucune considération humai-
 « ne, ils pourroient rompre des engage-
 « mens qu'on ne pourroit presque pas les
 « convaincre d'avoir rompus. Eh! en est-il
 « de si lâches, ou de si déterminément mé-
 « chans qui, rendus à eux-mêmes, n'ai-
 « massent mieux trahir leur corrupteur que
 « la justice?

« Toujours est-il certain que, cette mé-

« thode d'opiner une fois introduite, l'in-
« nocence des juges seroit plus à l'abri des
« délicates sollicitations d'un client qui, se
« méfiant de son droit, met les présens à
« la place des raisons qui lui manquent. Et
« quel est le plaideur assez imprudent pour
« exposer ses dons au hasard d'un suffrage
« qui ne peut avoir que son Dieu et son
« juge pour témoins? Voudra-t-il risquer
« de perdre, tout à la fois, et son argent et
« son procès, sans qu'il lui reste, du moins,
« le triste plaisir de pouvoir se plaindre de
« la trahison qu'on lui aura faite? »

Enfin Stanislas, dans le mouvement de sa juste indignation, s'élève avec véhémence contre la perversité de ces juges corrompus, et leur demande : Jusqu'à quand ils épuiseront leurs cliens dans l'attente d'un jugement que le bon droit réclame, et qu'ils ne rendent qu'en faveur de l'injustice qui l'achète? Jusqu'à quand leur justice, variant suivant le rang et la condition, poursuivra les colombes et caressera les vautours?

Dans le plan législatif du roi de Pologne, la police et la justice sont sœurs et se soutiennent l'une par l'autre. La police est occupée à prévenir, par sa vigilance, les désordres que puniroit la loi : elle est comme le bras de la société qui désarme les passions, et qui prête au foible toute sa force

pour le garantir de l'oppression. Les abus qu'elle ne peut réprimer, elle les dénonce à la justice, qui vient à son secours. Aussi active enfin dans son zèle à procurer le bien qu'inébranlable dans sa constance à s'opposer au mal, elle entretient dans un état cette heureuse harmonie qui en lie tous les membres.

A ces avantages, fruits d'une exacte et sage police, Stanislas oppose les excès de l'insubordination qui, ne connoissant de guide que le caprice des passions, n'enfante que la confusion et le désordre; d'où il conclut que dans toute société les chefs comme les membres doivent, par toutes sortes de motifs, concourir au maintien de cet ordre général qui peut seul assurer la tranquillité publique et celle des particuliers.

Pour rendre ces vérités plus sensibles, ce prince fait le portrait d'un peuple qui a trouvé le parfait bonheur dans une police bien ordonnée. Tous les citoyens, par la concorde qui les unit, semblent ne faire qu'une même famille. Les vertus morales et sociales qu'ils cultivent à l'envi, entretiennent parmi eux une confiance réciproque. On ne porte point envie à la prospérité, et l'indigence ne deviendroit un objet de mépris que dans le cas où elle seroit le fruit

de l'inconduite. Le riche est libéral, et le pauvre reconnoissant. Tous les talens utiles sont en honneur chez ce peuple, mais il proscrit les arts frivoles, enfans du luxe et de la mollesse. Si l'on promène ses regards sur les campagnes, on les voit couvertes d'abondantes moissons, et toujours cultivées avec soin. Si l'on entre dans les villes, on est frappé de l'ordre et de la propreté qui y règnent : les maisons des particuliers y sont bâties commodément, mais avec simplicité : les rues en sont larges, les places spacieuses et les édifices publics majestueux. On n'y voit point de ces citoyens fainéans par état, et qui, au défaut d'autre occupation, s'en font une de promener par les rues leur existence désœuvrée. Les malades y trouvent des hôpitaux, et les infirmes des maisons de retraite. Des greniers approvisionnés aux dépens du fisc, pour lequel cependant ils n'ont rien d'onéreux, préparent une ressource aux misérables contre les disettes imprévues. La capitale offre deux édifices remarquables par leur magnificence. L'une est ouverte à des vieillards peu fortunés, qui ont bien mérité de la patrie dans les emplois civils ou dans le service des armées : ces vertueux citoyens, dans leur retraite honorable, sont entretenus aux dépens de l'état, et à d'autant plus

juste titre que l'indigence de leur vieillesse annonce le désintéressement de leurs services passés. Le second de ces édifices est destiné à recevoir la jeunesse que l'on veut préparer aux charges et aux emplois par une éducation plus soignée. Les enfans des pauvres, qui annoncent des talens et qui promettent des vertus, y sont admis comme ceux des riches, avec la seule différence que ceux-ci sont entretenus aux dépens de leurs parens, et les autres aux frais du public.

Mais ce qui perpétue ce bel ordre et le rend inaltérable parmi ce peuple, c'est la religion qu'il professe, et qui lui apprend à craindre plus encore les reproches de sa conscience que les menaces de la loi. Il s'abstient du vice et il pratique la vertu, par la persuasion où il est qu'il y aura, dans une autre vie, des châtimens pour le méchant, comme des récompenses pour le bon. « De cette conviction naît parmi eux
 « l'amour de l'ordre, l'amour de l'ordre
 « inspire la subordination aux lois, la su-
 « bordination aux lois impose des devoirs,
 « l'accomplissement des devoirs fait le mé-
 « rite des bons citoyens, et du mérite des
 « bons citoyens résulte la prospérité de l'é-
 « tat. Le sacerdoce recommande la soumis-
 « sion au prince, le prince et ses ministres

« respectent et protègent la juridiction sacerdotale. Ces liens réciproques unissent
« indivisiblement les intérêts mutuels des
« deux puissances, et assurent le repos de
« la nation. »

Entre les obstacles qui s'opposent à l'établissement de ce bel ordre dans les sociétés, Stanislas assigne particulièrement le désir des richesses dans l'avare qui n'a point de patrie, la passion des plaisirs dans le voluptueux qui ne s'occupe que de lui-même, et l'attrait des distinctions dans l'ambitieux toujours prêt à détruire pour s'élever. Les esclaves de ces passions, par cette tendance naturelle à opprimer leurs concitoyens, sont de vrais fléaux publics qu'on ne sauroit trop s'efforcer de détourner dans un état bien policé.

Un autre désordre plus particulier à notre siècle, et non moins funeste à la société, c'est, au jugement du roi de Pologne, l'abus de l'esprit. L'esprit, ce flambeau divin destiné à éclairer l'homme sur ses intérêts et sur ses devoirs, par la folle présomption de ceux qui l'ont reçu, devient entre leurs mains un dangereux phosphore qui ne sert qu'à les égarer et à les perdre. Ceux qui se piquent d'esprit de nos jours, ont, à la vérité, déposé quelques préjugés : ils ne prétendroient pas à la gloire de philosophes,

en s'occupant, comme les anciens, d'objets puérils : ils connoissent mieux le vrai but de la philosophie : ils savent qu'elle doit être l'interprète de la raison, la règle sûre de la vertu, et la gardienne des mœurs. Ils le savent, ils le publient même en termes sentencieux et imposans ; et néanmoins toute la différence des anciens philosophes d'avec les modernes, c'est que les premiers traitoient sérieusement des questions frivoles, et que ceux-ci traitent avec frivolité les questions les plus sérieuses. Les anciens montroient de la petitesse d'esprit, et ils étoient ridicules ; les modernes décèlent un dérèglement d'esprit dont le cœur est complice, et ils sont dangereux.

Outre ce désordre moral que la philosophie du jour jette dans la société, elle en cause un autre qui n'a pas échappé au regard observateur de Stanislas : ces esprits, que la présomption a jetés dans une sorte de délire, portent aussi la confusion dans l'empire des lettres où ils prétendent régner en despotes, et asservir tous les genres à leur goût dépravé. A-t-on applaudi à ce philosophe comme orateur, il veut qu'on l'admire encore comme géomètre, est-il doué de l'esprit géométrique, il s'attribue le génie poétique ; poète, il se croit inspiré pour sonder les profondeurs de la religion ;

et par cette folle ambition de tout embrasser et d'être tout, il confond tout, et il n'est rien. Peut-être même se verra-t-il classé au-dessous du médiocre dans le genre qui lui étoit propre, et dans lequel il pouvoit se promettre de devenir un modèle pour ses contemporains.

En recherchant la source des désordres qui affectent la société, Stanislas la découvre dans le déplacement des conditions, suite ordinaire d'une éducation vicieuse. Suivant une routine aveugle, on veut, sans étudier les dispositions des jeunes gens, les faire tous courir la même carrière : on s'obstine à vouloir former aux sciences celui qui n'a de talens que pour réussir dans les arts. Les sujets sont bons par eux-mêmes, et ils pourroient servir utilement la patrie dans des professions analogues aux talens que leur a départis la nature ; mais, déplacés par des considérations de famille mal entendues, ils ne seront dans l'ordre social que des êtres monstrueux. Ils offriront aux armées de lâches soldats, aux tribunaux des juges ignorans, à une religion sainte des ministres sans vertus, à toutes les professions des sujets ineptes : de là le désordre et la confusion dans un état.

Pour prévenir ces abus, le roi de Pologne propose d'établir dans chaque province un

grand collège, où des maîtres habiles et expérimentés regarderont comme un de leurs premiers devoirs d'étudier le génie et les inclinations de leurs élèves; d'approfondir leurs dispositions et le degré d'aptitude de chacun d'eux pour réussir dans les professions auxquelles conduisent le genre d'études qu'on leur fait suivre. Après un temps d'épreuves suffisant, et un mûr examen, ces maîtres déclareront aux parens, juges toujours aveugles des talens de leurs enfans, que toutes sortes d'intérêts demandent qu'ils leur ouvrent une carrière plus analogue à leurs dispositions, et qu'ils puissent parcourir avec quelque succès. Par-là on fera refluer dans des professions utiles à la société un nombre de sujets qui auroient été perdus pour elle après un cours d'études infructueux. Et les colléges, déchargés de ces victimes languissantes du dégoût et de l'ennui, que l'autorité paternelle s'obstine à y détenir, deviendront ce qu'ils doivent être, le séjour des joies innocentes, et des écoles d'émulation pour la vertu comme pour les sciences.

Ce que propose ici le roi de Pologne, on le lui vit exécuter dans ses états. Pénétré de l'importance de cultiver dans la jeunesse les talens et les vertus propres à perpétuer le bonheur de ses sujets, il mettoit au rang

des grandes affaires d'état le soin de perfectionner l'éducation publique. Il employa pendant son règne des sommes immenses pour former différens établissemens en faveur de la jeunesse. Il fit reconstruire ou réparer des collèges, il les dota, il y fonda des chaires et des prix annuels. Ceux surtout de Nancy, de Bar, et de Pont-à-Mousson éprouvèrent les généreux effets de sa bienveillance. Il entretenoit à Lunéville une école de gentilshommes lorrains, français ou polonais, qui recevoient sous ses yeux, et d'après les réglemens qu'il avoit tracés de sa main, l'éducation la plus complète. Il fonda des pensions gratuites en faveur de la jeune noblesse des deux sexes. L'indigence seule donne droit de les posséder; et il faut qu'elle soit attestée par les curés et officiers municipaux des lieux.

L'instruction chrétienne des enfans des pauvres ne fut pas oubliée dans ses dispositions bienfaisantes. Il se fit rendre compte des villes de ses états où elle étoit négligée, et il y établit des écoles publiques, dont il confia le soin aux frères des écoles chrétiennes, et aux sœurs de la charité. Il fonda à Nancy et à Lunéville des hôpitaux où les enfans orphelins des deux sexes trouvent, avec la nourriture, tous les avantages d'une éducation analogue à leurs besoins. Ce zèle

protecteur de l'enfance, Stanislas l'étend jusqu'aux personnes qui se dévouent par état à la former aux vertus. Les instituteurs publics offroient à ses yeux une classe de citoyens précieux qu'il honoroit d'une bienveillance proportionnée aux services qu'ils rendoient à ses peuples. Invité à seconder les vues de la France et des autres puissances qui méditoient l'extinction des jésuites dans leurs états, il répondit qu'il faisoit son affaire de surveiller, et de punir, s'il le falloit, les membres de la société qui pourroient le mériter; mais que, bien loin de songer à la détruire, il lui accordoit toute sa protection, comme à un ordre aussi utile au soutien de la religion et des mœurs dans ses états, que nécessaire à l'éducation de la jeunesse.

Ce n'est pas assez pour ce prince de s'être déclaré en tant de manières l'ami de la jeunesse, et d'avoir pourvu à son éducation avec une munificence vraiment royale, il veut avoir part lui-même au noble emploi de la former à la vertu. Il ne dédaigne pas de donner ses avis aux pères de famille. Il les avertit de ne pas prendre le change sur l'objet important de l'éducation de leurs enfans, et de prendre garde surtout de se laisser séduire par ces systèmes spécieux de nos modernes instituteurs, qui tendent

bien moins à former des citoyens vertueux que d'agréables beaux-esprits. Mais, où l'écrivain royal intéresse plus particulièrement, c'est lorsqu'il traite de l'éducation des enfans destinés à devenir les chefs de la société. Le dauphin son petit-fils l'ayant consulté sur la manière d'élever les princes ses enfans, il renferma dans les bornes étroites d'une lettre un vrai traité de l'éducation des princes, le plus complet peut-être, et le plus judicieux qui ait encore paru sur cette importante matière. Enfin, après avoir éclairé ceux qui doivent présider à l'éducation, il donne encore aux jeunes gens qui ont eu l'avantage d'être bien élevés, des avis pleins de sagesse, pour leur apprendre à conserver le trésor des vertus qu'ils ont acquises et qui doivent, en faisant leur bonheur, concourir à celui de la société.

Tant de soins et un zèle si éclairé ne pouvoient rester infructueux ; la bonne éducation que recevoit la jeunesse lorraine fit éclore le germe des talens ; et bientôt de nouveaux encouragemens préparés par le monarque, en accélérèrent le développement. Stanislas commença par fonder dans sa capitale une bibliothèque publique, la première qui eût été ouverte dans la Lorraine. A ce précieux établissement, auquel il consacra une somme de cent cinquante mille livres,

sans y comprendre la dépense des bâtimens, il ajouta une fondation de prix en médailles de la valeur de six cents livres, qui sont décernées tous les ans à ceux des concurrens qui ont le mieux réussi à traiter les sujets proposés sur les sciences et sur les arts. Dès que les talens eurent commencé à prendre l'essor, Stanislas, pour les diriger plus sûrement vers l'utilité publique, créa une académie nationale, la plus digne, si elle continue de remplir les vues de son sage fondateur, d'être proposée pour modèle à toutes les sociétés de ce genre. Une académie qui seroit souverainement utile aux hommes, qui perpétueroit le bonheur d'un état en y maintenant l'harmonie et la paix, ce seroit celle, dit Stanislas, qui réuniroit les sciences, les arts et les vertus, celle où le génie trouveroit des guides pour l'empêcher de s'égarer ou pour le rappeler de ses écarts, celle enfin qui seroit composée d'hommes savans, vertueux et modestes, toujours prêts à se communiquer leurs lumières sans jalousie comme sans ostentation; et ce prince, en parlant à l'académie qu'il vient de fonder, la suppose douée de ces belles qualités. « C'est dans une société
« ainsi choisie, continue-t-il, que toutes les
« sciences sont cultivées par les talens, et
« toutes les vertus accréditées par les exem-

« ples. De façon que le génie, d'accord avec
« le jugement, et l'imagination avec la rai-
« son, disposent l'esprit et le cœur aux
« connoissances les plus sublimes, à la
« morale la plus parfaite; ramènent natu-
« rellement l'homme à l'admiration, à la
« reconnoissance qu'il doit à l'auteur de son
« être, son principe et sa fin; soumettent
« son intelligence à l'authenticité de la ré-
« vélation; subordonnent sa volonté à l'au-
« torité des lois; et rapportent tout à la
« gloire du Créateur. » (1)

C'est ainsi que, joignant la pratique à la spéculation, le roi de Pologne réalisoit en souverain les projets qu'il avoit conçus comme philosophe. Ses écrits ne sont souvent que l'énoncé des mesures qu'il prenoit pour arriver au point le plus parfait dans l'administration de ses états. Toujours agissant, et sentant toujours un nouveau besoin d'agir, il vouloit tout voir et tout régler par lui-même. Ses ministres n'étoient que de fidèles rapporteurs des affaires. Il suivoit

(1) Puissent nos académies se réformer suivant ces beaux principes ! Qu'elles édifient la multitude par la vertu comme elles se piquent de l'éclairer par la science, et l'on ne mettra plus en question s'il ne seroit pas du devoir des princes et de leur intérêt politique de dissoudre ces sociétés, dont plusieurs pourroient être regardées comme des écoles publiques de sédition et de fanatisme.

les plus importantes, sans que les moindres échappassent à son activité, ou surchargeassent son attention (1); et le but unique de

(1) Le roi de Pologne tenoit un journal d'indication de toutes les affaires dont il devoit s'occuper. Plusieurs minutes d'instructions que j'ai trouvées parmi les papiers de ce prince, qui m'ont été communiqués, font voir qu'il s'étoit chargé seul de la correspondance avec la cour de France. Voici ce qu'il mandoit à son résident à Versailles: « Je ne vous écris pas celle-ci de ma main, mon cher Hulin, de peur que mon griffonnage ne vous fasse perdre un mot de la commission dont je vous charge.

« Voici une lettre du nouveau roi de Pologne que je vous envoie en original, vous la présenterez à M. le duc de Praslin, et la retirerez ensuite pour me la renvoyer. J'écris à ce ministre que je m'en rapporte à tout ce que vous lui direz de ma part. Vous lui ferez entendre combien le roi de Pologne désire de renouer la bonne intelligence avec la cour de France. Il me marque beaucoup de confiance, dans l'espérance que je pourrai y coopérer. » Ce prince fait ensuite envisager sa médiation comme un motif plausible pour la France d'oublier les griefs qu'elle a contre la Pologne, et il ajoute: « Je vous prie d'exposer votre commission avec votre prudence ordinaire, et de m'en faire le rapport....

« Le sieur Alliot, mon conseiller aulique, partira pour Versailles. Je le charge d'une lettre pour M. le chancelier de France, et d'un mémoire simple qui renferme les motifs qui ont engagé mes cours à demander que la déclaration du 27 juin n'ait pas lieu. Il priera de ma part M. le chancelier de peser ces motifs, qui me touchent et me paroissent convaincans.

« Il dira que l'article xiv de la Convention du 28 août 1736, au sujet de la cession de la Lorraine, et l'édit de Meudon du 18 janvier 1737, portent que les privilèges de l'Église, de la noblesse et du tiers-état subsisteront. Or, la déclaration du 27 juin dernier y

tant de soins et de travaux étoit d'égaliser son peuple à ce peuple si bien policé, dont il nous a dépeint le bonheur et les vertus.

Mais ce bel ordre que l'on remarquoit dans toute l'étendue de la Lorraine ne se présentoit nulle part sous un aspect plus

donne atteinte, puisqu'elle ôte à mes sujets leurs juges naturels. Elle attaque directement ma souveraineté, puisqu'elle soumet mes sujets à une juridiction étrangère.

« Il demandera enfin que cette déclaration, après les modifications convenables, soit enregistrée dans tous les parlemens de France avant de l'être dans mes états. Je serois étonné que cela souffrit difficulté, puisqu'on me promet la réciprocité.

« M. le prince de Talmont. Le voir de ma part : savoir quand il viendra retirer M. son fils, qui ne peut que perdre son temps actuellement au collège de Pont-à-Mousson.

« M. d'Argenson. Le prier d'accorder à M. de Batinour ce que je lui ai demandé pour lui. C'est un ancien officier attaché à mon service par ordre du roi de France. Cette grâce ne peut tirer à conséquence pour les autres, dont aucun n'est dans le même cas.

« Le sieur Alliot, mon conseiller aulique, partira pour la France. Il demandera à M. le contrôleur-général sa réponse sur M. de Changey. Il saura de lui s'il accepte la somme que je veux ajouter à ma fondation de Saint-Julien ; et dans ce cas il la fera délivrer au trésor royal des fonds de M. Paris-Montmartel, et elle sera remise à son ordre au sieur Coster, banquier à Nancy.

« Il verra M. d'Argenson, et lui demandera la croix de Saint-Louis pour M. Alliot, exempt de mes gardes-du-corps, en lui remettant le mémoire de ses services.

« Il dira à M. de Machaut que j'ai touché 40,615 liv. 15 s. 7 den. sur le produit de la dernière vente extraordinaire des bois faite dans mes états. »

fappant que dans le palais du souverain. Depuis ses grands-officiers jusqu'au dernier de ses valets, tous ceux qui l'approchoient, animés de son esprit, entroient dans ses vues et s'efforçoient de les seconder. Un conseil aulique, composé de sujets intelligens, et formé par les leçons du maître (1), étoit chargé du maintien des réglemens qu'il avoit lui-même établis.

Plusieurs ordonnances que j'ai sous les yeux, toutes minutées de sa main, ont pour objet, les unes la police générale du palais, les autres, la réforme d'abus particuliers qui s'y sont introduits. Tantôt il prescrit aux officiers en chef la manière d'éclairer la conduite de leurs subalternes, tantôt il ordonne que sa dépense sera réglée sur l'état de ses finances, et que les paiemens seront

(1) M. Alliot, le conseiller aulique qui étoit en même temps commissaire-général du palais, m'a raconté que le jour qu'il entra au service du roi de Pologne, ce prince lui fit un exposé verbal de tout ce qu'il auroit à faire. Le lendemain il le fit appeler, et lui dit : « Vous pourriez oublier quelque chose de ce que je vous ai dit hier, et je n'ai pas le temps de vous le redire tous les jours, et je veux de l'ordre dans mon service : voici votre agenda que je viens de dresser ; vous le suivrez de point en point. » Le roi, par le premier article de ce mémoire, recommande au nouvel officier de consulter souvent celui qui l'a précédé dans l'emploi qu'il occupe. Il entre ensuite dans tous les détails qu'embrasse son département, et il lui trace sur chacun les renseignemens les plus précis.

faits avec la plus sévère exactitude. « Je ne
« veux pas, dit-il, qu'on me parle dans un
« mois de ce que je dois pour le mois pré-
« cédent; j'entends que tout soit payé exac-
« tement mois par mois, et que je sois au
« courant. » Paroles qui feroient bien des
heureux en France, et qui répareroient bien
des injustices, si elles étoient prononcées ef-
ficacement par tous ces grands seigneurs
qui s'imaginent qu'il est beau et digne de
leur rang de se laisser voler par tous ceux
qui les entourent, et de ruiner ensuite eux-
mêmes le fournisseur et l'artisan.

On ne voyoit pas à la cour de Lorraine
ce luxe d'officiers introduit depuis un siècle
dans le palais de nos rois. Un prince si sage
eût-il pu croire que le moyen d'être bien servi
eût été de changer de domestique comme
on change d'habits suivant la saison (1).
Tous ses officiers servoient en tout temps;
ils le faisoient avec zèle et affection, et ne
craignoient rien tant que d'encourir la dis-
grâce d'un maître qui savoit les rendre heu-
reux sans les laisser oisifs.

Les gardes-du-corps du roi de Pologne,
au nombre de deux cents seulement, mais

(1) Feu monseigneur le Dauphin, père du roi, disoit agréablement, à ce sujet, que depuis qu'on avoit établi à la cour le service par quartier, on n'y avoit plus que des quarts de valets de chambre, et qu'il aime-
roit beaucoup mieux en avoir un tout d'une pièce.

toujours prêts pour le service, étoient entretenus dans la plus belle ordonnance, et se faisoient surtout remarquer par la beauté de leurs chevaux. Outre ses pages ordinaires, Stanislas entretenoit à son service deux compagnies de cadets-gentilshommes. Connoisseur en musique, il en avoit une complète et composée de sujets qui excelloient dans leur art.

Les bâtimens, les jardins, la vénerie, les écuries, les équipages, les maisons de plaisance, tout annonçoit la magnificence royale, et se présentoit sous le point de vue le plus intéressant. Les appartemens du palais, distribués avec intelligence, étoient meublés avec goût, mais sans luxe. Les étrangers que le roi honoroit d'une estime particulière, trouvoient un logement dans le château. Mais rien n'étoit mieux ordonné que le service des tables. L'ordre général étoit d'y recevoir le clergé et la noblesse, mais avec choix des personnes. On y admettoit encore les hommes avantagement connus dans la république des lettres, et tous ceux qui honoroient une profession honnête par un mérite transcendant. Les étrangers, comme les officiers de la maison, étoient classés selon le rang et les convenances, et le monarque ne dédaignoit pas de se montrer quelquefois lui-même au

milieu des repas, pour inspirer, par sa présence, la gaîté aux convives. Mais cette généreuse facilité attirant à la cour un essaim de parasites incommodes, il fut réglé que les maîtres d'hôtel n'admettroient aux tables aucun étranger que sur un ordre du commissaire général de la bouche.

A certains jours, et dans ces occasions rares qui semblent demander que les rois brillent de tout l'éclat de la majesté, la cour de Lorraine ne le cédoit pas en magnificence à celles des plus puissans potentats. La cour de France elle-même en fut souvent étonnée (1). Louis xv, la reine son épouse, et les enfans de France, firent successivement des voyages à la cour du roi de Pologne, et plusieurs de ces augustes témoins se rappelleront encore aujourd'hui que ce prince, dans ces circonstances si chères à son cœur, savoit se venger avantageusement de l'accueil qu'il recevoit à la cour de Versailles. Pompe extérieure, variété des amusemens, délicatesse des tables, choix de société, charme des petits voyages, liberté de la solitude, tout étoit réuni pour l'agrément de ces fêtes de famille présidées par la tendresse, et célébrées par la reconnoissance. Cependant ni la splendeur, ni sou-

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

vent même la somptuosité du prince ne nuisoient à ses libéralités ordinaires (1), et c'étoit toujours sans cesser d'être le père de ses sujets malheureux, qu'il savoit, dans l'occasion, représenter en roi. Son secret, pour couvrir la médiocrité de ses revenus, c'étoit une constante frugalité, une sage économie de sa part, et la plus exacte probité dans ceux qu'il chargeoit du manie-
ment de ses finances.

Les finances, cette branche si essentielle de l'administration publique, ont fourni de tout temps un vaste champ aux spéculations des esprits systématiques; chacun poursuit sa chimère, et croit tenir la pierre philosophale; chacun, surtout, abonde en heureux expédiens pour remplir les coffres du fisc. Mais c'est au roi de Pologne qu'il étoit réservé de nous apprendre encore, secret bien plus utile, la manière de ne vider ces coffres qu'à propos. Et s'il est permis à quelqu'un d'offrir aux souverains et à leurs ministres ses vues économiques sur la partie des finances, c'est sans doute à un prince qui sera l'admiration de la postérité par la sagesse avec laquelle il sut administrer et en quelque sorte multiplier les siennes.

Sur le pied où sont respectivement les

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

nations de l'Europe, aujourd'hui que tout se traite par argent, et que les guerres même ne sont presque que des affaires de finances, il doit nécessairement arriver, suivant Stanislas, que l'état où l'administration des espèces se fait avec une plus sage économie, acquiert la supériorité sur ceux qui l'avoisinent, et qui négligent de mettre l'ordre dans cette partie.

Sans faire intervenir le généreux motif de l'amour de la patrie, il suffit que nous réfléchissions sur nos propres intérêts, pour découvrir le fondement du droit qu'ont les souverains d'établir des impositions publiques, dont la destination est de garantir et de conserver, avec la patrie, nos biens et nos personnes. Contribuer aux impôts est donc le devoir du peuple : celui du souverain est bien plus étendu. Le roi de Pologne veut qu'il ne perde jamais de vue ces quatre points cardinaux : proportion entre les impositions et les besoins, équité dans la répartition, simplicité dans la perception, économie dans la dépense.

C'est donc après avoir calculé les intérêts de l'état, et non les désirs de la cupidité, qu'un bon roi se détermine à imposer un tribut. « Il se fait une loi, dit Stanislas, de « cette sage destination, et croit que rien « ne lui appartient, ou pour l'entretien de sa

« maison, ou pour ses plaisirs, ou pour ses
 « largesses, que ce qui reste au-delà de ces
 « fonds absolument nécessaires pour le bien
 « et les besoins de son état. » Il veille à ce
 que le pauvre ne supporte pas, comme il
 n'arrive que trop souvent, la charge qui
 doit peser sur le riche; et il trouve comme
 une nouvelle source de revenus publics
 dans le soin qu'il a d'en simplifier la per-
 ception, en supprimant une foule d'officiers
 intermédiaires; « gens, continue ce prince,
 « aussi affamés qu'inutiles, qui ne savent
 « puiser dans les sources que pour les étan-
 « cher; et qui, sous prétexte d'enrichir le
 « souverain, ne le ruinent pas moins par
 « leurs rapines, que ses peuples qu'ils op-
 « priment par leurs vexations. »

Mais le point que le roi de Pologne en-
 visage comme le plus important dans l'ad-
 ministration des deniers publics, c'est leur
 emploi. « Qu'un prince est heureux, s'écrie-
 « t-il, quand il peut se reposer, pour le ma-
 « niement de ses finances, sur un homme
 « aussi sage qu'éclairé, aussi désintéressé
 « que fidèle. Un intendant honnête homme
 « est un trésor plus précieux que ne le sont
 « tous les trésors qu'on lui confie. » Il fait
 voir combien seroit dangereuse l'erreur
 d'un souverain qui s'imagineroit user d'une
 prévoyance utile à ses peuples, en resser-

rant les espèces dans le trésor public; et, d'après le principe qu'il a établi, que l'aisance du peuple fait la vraie richesse du souverain, il conclut que la circulation des espèces la plus sagement combinée produira nécessairement cette aisance, et la facilité de remplir de nouveau les coffres du fisc, quand il en sera besoin. Il compare ingénieusement le souverain au soleil, qui ne pompe les sucs de la terre que pour la rendre plus fertile en les lui renvoyant à propos, et le trésor public à la mer, qui ne reçoit l'eau des fleuves que pour fournir de nouveau à leurs sources.

Une des grandes attentions du roi de Pologne, dans l'emploi des sommes consacrées aux travaux publics, c'étoit d'y chercher le double avantage d'un bien durable pour l'état, et d'un soulagement actuel pour les misérables. Sans se livrer à cette impatience si ordinaire aux grands, de voir la fin d'un ouvrage à peine commencé, il se régloit beaucoup plus sur les besoins du pauvre peuple que sur ses propres goûts, pour multiplier ou supprimer les ateliers publics; et, par de sages combinaisons, c'étoit souvent pendant les froids de l'hiver, et lorsque les particuliers font suspendre leurs travaux, que ses ingénieurs savoient occuper utilement un plus grand nombre d'ouvriers.

« C'est une bonne œuvre, dit ce prince, de
« donner un pain au pauvre qui en manque;
« mais ce peut en être une meilleure encore
« de ne le lui donner qu'au bout de sa jour-
« née : on l'aura soustrait par là à deux
« grands maux, l'oisiveté et la misère. » Ce
fut moins pour le plaisir de décorer sa ca-
pitale que pour celui de soulager les pau-
vres en les occupant, qu'il fit construire,
pendant son règne, ces places et ces édi-
fices majestueux qui rendent la ville de
Nancy l'une des plus belles de l'Europe.
Aussi les peuples, qui redoutent tant un
prince qui donne dans le faste ruineux des
bâtimens, bénissoient celui qui faisoit re-
fluer sur eux le fruit de son économie, en
élevant des édifices utiles, dont la construc-
tion ne faisoit pas hausser les impositions
publiques.

Mais ce n'est pas assez encore pour un
souverain de savoir recueillir et dispenser
ses finances, il doit s'appliquer à en fé-
conder les sources. Stanislas lui recom-
mande de mettre en honneur l'agriculture,
de la faire fleurir comme la source-mère de
toutes les richesses d'un état, et de craindre
par-dessus tout de décourager les labou-
reurs par des charges excessives. Cette classe
d'hommes étoit trop précieuse aux yeux de
ce prince pour n'être pas l'objet de quel-

ques uns de ses établissemens de bienfaisance. Il entretenoit dans ses états un haras gratuit pour leur utilité. Il leur donna un capital de trois cent mille livres dont le produit est réparti entre les plus pauvres d'entre eux qui ont perdu leurs moissons par la grêle, leurs bestiaux par des maladies épidémiques, ou leurs maisons par le feu; et, comme ces accidens ne se reproduisent pas tous les ans, les sommes qui ne sont pas employées une année sont mises en réserve pour les besoins des années suivantes.

Après que le travail et l'industrie du laboureur ont tiré de la terre tous les fruits qu'elle peut produire, le roi de Pologne veut que ces richesses réelles, et les plus précieuses d'une nation, soient soignées et régies avec autant d'économie que les espèces pécuniaires, qui n'en sont que les signes; en sorte que le défaut de prévoyance et d'attention sur cet objet n'attire pas, comme il arrive souvent, ces disettes publiques, dont les peuples ont plus à souffrir que de l'administration la plus vicieuse des deniers de l'état.

Un moyen facile que propose Stanislas pour détourner ce cruel fléau, ce seroit qu'au temps de la récolte on levât dans toutes les campagnes une dîme peu oné-

reuse pour les particuliers, et que les grains qui en proviendroient fussent mis en réserve dans un grenier public. L'approvisionnement augmenteroit pendant les années d'abondance, et ces accroissemens annuels formeroient enfin une quantité de grains suffisante pour qu'on n'eût pas à craindre les rigueurs d'une année de stérilité. Lorsque cette année arriveroit, les greniers seroient ouverts, et les grains répartis gratuitement dans chaque communauté, en proportion de sa mise.

Mais les plus légers sacrifices du moment empêchent presque toujours les hommes de se réunir pour se procurer les plus solides avantages; et, pour qu'un projet utile soit de quelque prix à leurs yeux, il faut que l'inventeur fasse encore les frais de l'exécution. C'est ce que le roi de Pologne fit dans la Lorraine, mais seulement en faveur des pauvres. Il employa une somme de deux cent vingt mille livres pour l'établissement de plusieurs greniers publics (1). Ils sont approvisionnés dans les années d'abondance, aux époques ordinaires de la moindre cherté; et, dans les temps de disette, on distribue le blé aux pauvres à un prix mé-

(1) On m'a assuré que les pauvres de la Lorraine, en perdant leur père, avoient encore perdu leur droit à ce bel établissement.

diocre, qui tient le milieu entre le prix courant et celui de l'achat. Outre le soulagement des pauvres, il résulte encore de cette vente un profit qui sert à enfler les magasins pour les années suivantes.

Le roi de Pologne, en mettant le commerce fort au-dessous de l'agriculture, le regarde néanmoins comme utile et nécessaire même à un état; aussi veut-il que tous les bras inutiles au labourage soient employés dans les ateliers et les manufactures. Mais il n'approuve que ce genre de commerce sage et entendu, par lequel une nation ou une province fait passer à ses voisins le superflu des productions de son sol, ou le fruit d'une laborieuse industrie, pour recevoir en échange ou des espèces ou des objets de consommation propres à entretenir l'aisance publique, sans nourrir le faste et la mollesse des particuliers. Il réprouve absolument ce commerce lointain qu'inventa la soif insatiable de l'or, qui ne se fait qu'aux dépens des mœurs nationales, et qui, bien loin de nous enrichir, nous appauvrit tous les jours par mille besoins nouveaux inconnus à nos pères.

Toujours attentif à envisager les choses sous leurs rapports d'utilité publique, le monarque assigne, dans un même projet, le moyen d'étendre et de faire fleurir le

commerce, et de prévenir encore ces crises dangereuses qui accablent les peuples par des contributions forcées, ou qui l'épuisent lentement par des remboursemens d'emprunts faits au nom de l'état. En posant pour principe, qu'un souverain doit économiser en temps de paix, il lui propose de confier alors le fruit de son économie aux villes commerçantes de ses états, à un intérêt fixé invariablement à un taux modique. Ces villes trouvent un grand avantage à faire circuler cet argent par le commerce : elles en répondent au prince; et, dans les besoins extraordinaires de l'état, elles sont obligées de lui remettre, en tout ou en partie, les capitaux augmentés des intérêts; en sorte qu'au lieu de ces exacteurs odieux qui, dans ces besoins urgens, viennent arracher impitoyablement la substance du pauvre et de la veuve, on verroit, dans ce plan d'économie, les officiers des principales villes d'un royaume rapporter de bonne grâce au trésor public les deniers qui auroient servi à augmenter les fortunes de leurs concitoyens.

Enchérissant encore sur ces vues, et pour étendre ses bienfaits sur les malheureux de toutes les professions, Stanislas fonda dans la chambre du commerce de Nancy une bourse de secours en faveur des

fabricans et négocians qui ont essuyé des pertes assez considérables pour leur ôter les moyens de subsister. On leur prête depuis trois jusqu'à dix mille livres. Au bout de trois ans la somme prêtée rentre dans la bourse, en y apportant un intérêt de deux pour cent, qui est réuni au capital. Cet établissement parut si avantageux à la chambre du commerce, que, par le désir de voir augmenter les fonds d'un secours qui lui étoit assuré, elle sollicita elle-même, comme une nouvelle faveur, la permission de porter à la bourse cinq pour cent d'intérêt, au lieu de deux que demandoit la fondation.

Le prince, pour encourager et faciliter le commerce intérieur de ses états, fit construire des ponts, percer de nouvelles routes, et perfectionner les anciennes. Il ordonna, pour la sûreté publique, que les propriétaires des forêts que traversent les grandes routes, en défricheroient vingt-cinq toises de chaque côté. Il donna la plus grande attention à l'exploitation des salines et des mines de différens métaux qui se trouvent dans la Lorraine. On vit se multiplier, sous son règne, les forges et les fonderies, les verreries, les faïenceries, les papeteries, les fabriques d'étoffes et les manufactures de toutes les espèces. Tandis que ses ingé-

nieurs s'occupoient des moyens de faciliter le transport des denrées et des marchandises, des inspecteurs habiles et industrieux parcouroient ses états pour donner des vues aux artisans sur la perfection des métiers, sur l'apprêt des matières, et tout ce qui pouvoit contribuer à la perfection de chaque branche de commerce. Souvent même ce bon prince, pour seconder les louables efforts de l'industrie naissante, alloit visiter les manufactures nouvellement établies, et les accrédoit dans le public par les éloges qu'il donnoit aux entrepreneurs.

L'architecture fut aussi portée sous le règne de Stanislas à un degré de perfection jusqu'alors inconnu en Lorraine; et la réputation des architectes qui avoient embelli Nancy leur mérita d'être appelés en France pour la direction des bâtimens de Versailles.

Autant le roi de Pologne se plaisoit à encourager les arts utiles, autant il s'appliquoit à décréditer ceux qui ne servent qu'à nourrir le luxe et la mollesse. Il ne protégeoit même que sobrement les arts agréables, et seulement lorsqu'ils étoient exercés par des talens supérieurs: c'est ainsi que la poésie, la peinture et la musique obtinrent de lui quelques regards favorables. Un jeune peintre, persuadé qu'il avoit fait un excel-

lent tableau, obtint la permission de le soumettre au jugement du roi, qui étoit connoisseur. Le morceau n'étoit pas un chef-d'œuvre; les courtisans se mirent à le critiquer avec beaucoup de sévérité. « Pour moi, dit le prince, je pense qu'avec du travail, le pinceau qui a tracé ce portrait peut aller loin. » Et quand l'artiste fut sorti : « Ne voyez-vous donc pas, messieurs, ajouta-t-il, que si nous rebutons ce jeune homme, nous rendons stériles les grandes dispositions qu'il annonce? Aidons toujours les hommes à s'évertuer, et craignons de les perdre en les décourageant. » Utile leçon pour les princes et les grands, qui, d'un mot, peuvent étouffer ou féconder le germe des talens.

Entre les arts utiles, que le roi de Pologne s'appliqua à perfectionner dans ses états, aucun n'y étoit plus négligé que la médecine. Pour quelques sujets instruits qui honoroient leur profession dans les villes principales, on voyoit un nombreux essaim d'avidés charlatans parcourir les villes et les campagnes, de tout temps en possession de tromper le public en lui vendant, au poids de l'or, de vaines espérances pour d'utiles remèdes. Voulant tarir dans sa source un abus si préjudiciable à ses sujets, Stanislas fit succéder la science à l'igno-

rance : il fonda dans sa capitale un collège de médecins auquel il associa la faculté de médecine de la même ville. Les agrégés ordinaires doivent tenir de fréquentes assemblées, travailler de concert à la perfection de leur art, entretenir une correspondance exacte avec les collèges étrangers, donner deux heures de la semaine à des consultations publiques et gratuites en faveur des pauvres malades, faire de fréquentes et sérieuses visites des pharmacies, pour s'assurer de la bonté des drogues qui s'y débitent, et en fixer le prix. Outre les bâtimens et une bibliothèque complète, Stanislas donna à son collège un magnifique jardin des plantes, le premier qui eût été cultivé en Lorraine. C'est ainsi qu'en peu d'années il tira la médecine du discrédit où l'avoient jetée l'ignorance et la mauvaise foi des empiriques.

Cet art conservateur du genre humain lui eût paru beaucoup plus digne des soins et de l'attention d'un souverain que la science meurtrière des combats. La nécessité, cependant, de repousser par la force la violence des méchans, légitimoit à ses yeux cette science funeste, qui fait tout à la fois la honte des nations qui la rendent nécessaire, et la gloire des particuliers qui la professent avec honneur. L'administration

militaire, suivant le roi de Pologne, est essentiellement ou le soutien ou la ruine des autres branches de l'administration publique, et mérite, sous ce point de vue, toute l'attention du souverain. Ce prince avoit été à portée d'étudier à fond cette partie; et son expérience autant que sa philosophie, doivent rendre bien précieuses ses observations et ses vues sur cette importante matière. Lorsque l'Europe entière, au commencement de ce siècle, étoit partagée sur deux théâtres sanglans, et que toutes les puissances de cette partie du globe, ou les ennemies ou les alliées de Louis-le-Grand et de Charles XII, sembloient avoir conjuré l'extinction de l'espèce humaine, Stanislas se trouvoit au foyer de la guerre du nord. Pacifique par raison plus encore que par inclination, il ne fut guerrier que par occasion et par nécessité; il le fut néanmoins. Il fit la guerre par ses généraux, il la fit en personne. Il battit plusieurs fois ses ennemis, et il eut la gloire de n'en être jamais battu lui-même. Compagnon d'armes de Charles XII, et souvent associé à ses travaux, il partagea ses triomphes. Nous le vîmes depuis, seul et sans armée, dans une ville d'emprunt, soutenir contre ses nombreux ennemis un siège opiniâtre et meurtrier, secondé par de simples

bourgeois devenus, sous ses ordres, des soldats intrépides. Patient d'ailleurs, actif, infatigable, prévoyant avant l'action, plein de courage dans le danger, il réunissoit toutes les qualités essentielles du grand capitaine, mais il eût fallu, pour qu'il eût paru tel, qu'il n'eût pas été le collègue de l'Alexandre du nord.

Laissons donc au roi de Suède la gloire d'avoir mieux fait la guerre; celle du roi de Pologne sera d'avoir mieux su comment, et quand il est permis de la faire; car de pompeux manifestes suffiroient-ils pour en donner le droit? « Avant, dit ce prince, de
« condamner les barbares qui n'annoncent
« la guerre que par une subite irruption
« dans les terres de leurs ennemis, je vou-
« drois savoir ce qu'ils pensent de nos élo-
« quens manifestes qui l'annoncent souvent
« sans justice et sans raison... La plupart
« des héros ne sont que des fléaux brillans
« qui désolent la terre. »

Le vœu de Stanislas seroit d'éteindre pour jamais le flambeau de la guerre, et il y parviendroit, si les maîtres du monde, pour le bonheur des nations et pour leur propre repos, pouvoient convenir de ne plus consulter d'autre oracle que lui. Ce prince, en leur apprenant à distinguer la grandeur d'âme de l'ambition qui l'affecte, leur feroit

voir qu'un souverain a bien peu à craindre des entreprises de ses voisins, quand il s'est fait connoître par sa bonne foi et sa modération. Il leur diroit : Qu'il n'y a de guerres légitimes que celles qui sont nécessitées par la violence d'un agresseur ; et que, lors même que le droit n'est point équivoque, il est encore, dans la manière de le soutenir, des règles de modération et d'humanité dont il ne leur est pas permis de s'écarter. Il les forceroit enfin de convenir, s'ils sont de bonne foi, que rien n'est plus mal entendu, ni plus préjudiciable au bonheur et à la tranquillité des nations, que la politique actuelle des puissances de l'Europe ; politique ombrageuse, qui consiste à s'épuiser respectivement, et à écraser les peuples, en temps de paix comme pendant la guerre, pour continuer à entretenir des armées nombreuses, qui semblent toujours dire à l'ennemi qui vient de signer le traité de paix : Voulez-vous recommencer la guerre ?

Cependant, comme on se flatteroit en vain de rappeler tous les souverains à la droite raison, et que la défiance d'un seul suffira toujours pour armer la défiance de tous, Stanislas s'applique, avec sa sagesse ordinaire, à concilier les intérêts des peuples avec les préjugés des chefs qui les gou-

vernent. Il en a trouvé le moyen; le voici. Après une guerre, toutes les troupes qui ne seront pas nécessaires pour le service des villes et le maintien de la police intérieure de l'état, seront licenciées, mais jusqu'à nouvel ordre seulement. Elles reflueront dans les provinces, pour s'y occuper de travaux utiles à la société dans les campagnes, dans les ateliers et les manufactures. La noblesse, si le préjugé national lui interdit le travail et l'industrie, recevra une partie de ses appointemens; et, au premier signal, l'officier et le soldat, comme autrefois à Rome, rejoindront leurs drapeaux.

Dans cette disposition économique, qui, en assurant au souverain autant de troupes qu'il juge à propos d'en tenir sur pied, lui en épargne l'entretien, Stanislas trouve des ressources pour prévenir les désertions et pour affectionner les soldats au service. Il leur accorde un sou par jour au-dessus de leur paie ordinaire; mais cette gratification, qui court également pendant la paix, leur est retenue pour former une somme dont on leur tient un fidèle compte au terme fixé pour leur congé absolu; et, s'ils viennent à mourir pendant leurs années de service, leurs parens deviennent leurs héritiers.

Le roi de Pologne, en se dépouillant, comme nous l'avons vu, du pouvoir de faire la guerre, n'avoit pas renoncé au droit, plus cher à son cœur, de s'établir dans l'occasion le médiateur de la paix; et c'est ce qu'il fit avec un zèle bien digne de lui dans la dernière guerre dont il fut témoin. Touché des maux qui affligeoient l'Europe, il écrivit à toutes les puissances belligérantes pour les conjurer de mettre bas les armes. Il leur donne à conclure qu'elles sont solidairement responsables des suites funestes qu'entraînent leurs divisions; qu'il est de leur intérêt comme de leur gloire, de mettre fin à la guerre et aux calamités publiques. Il finit par leur faire offre de sa capitale pour y travailler au grand ouvrage de la paix. Tel est l'ascendant d'une raison supérieure qui combat pour la justice; elle est le juge respecté des rois comme des sujets. Je vois tous les souverains intéressés dans cette guerre rendre hommage à l'auguste avocat du genre humain, et s'appliquer à lui justifier leur conduite: on croit entendre des enfans qui s'excusent devant leur père; mais ils ne le font qu'en s'accusant réciproquement: comme si, dans la même guerre, les deux partis pouvoient avoir raison de ravager la terre et d'égorger les hommes. Ces semences de paix fruc-

tifièrent, mais trop lentement au gré de Stanislas; car ce ne fut qu'au bout de sept années des plus affreuses calamités que l'on vit enfin cesser cette malheureuse guerre, sans que l'on sût trop encore à quel propos elle avoit commencé, au moins contre la France.

Tels sont les principes et les vues du roi de Pologne sur les parties essentielles du gouvernement; mais il ne suffit pas que les ressorts qui doivent faire mouvoir un empire soient disposés avec sagesse, il faut au corps le mieux organisé une intelligence toujours en action, qui préside à ses mouvemens; aussi Stanislas suppose-t-il encore que le souverain, sentant toute l'importance des principales branches de l'administration publique, n'en confiera la direction qu'aux vrais talens et à la pure vertu, qu'à des hommes qui réuniront au zèle désintéressé du bien public le désir de paroître plutôt les ministres de la bonté du prince que ceux de sa puissance: il suppose que le souverain, après avoir mis le vrai mérite en place, s'appliquera encore à le diriger, qu'il l'encouragera, et l'empêchera de déchoir.

« Il y a dans tous les hommes, dit-il, une
 « tendance naturelle au relâchement; et les
 « hommes publics, plus que les autres,
 « usent, pour ainsi parler, leur courage et

« leur activité à force de lutter contre les
« abus toujours renaissans. Ils ont besoin ,
« par cela seul qu'ils sont hommes , que le
« prince , toujours au milieu d'eux , les ani-
« me de son esprit ; qu'il leur inspire tantôt
« la justice et tantôt la clémence ; qu'il ex-
« cite la lenteur , qu'il tempère le zèle amer ,
« qu'il sache , pour ainsi dire , souffler tout
« à la fois le chaud et le froid ; et , par l'as-
« semblage des vertus royales , devenir lui-
« même le premier modèle de ceux qu'il
« associe au glorieux mais pénible emploi
« de procurer le bonheur des peuples. »

C'est en effet par cet heureux assemblage de vertus que Stanislas mérita de devenir lui-même le modèle des ministres et des rois : l'exemple chez lui précède toujours le précepte : il parloit éloquemment de la justice , la première vertu des rois ; il savoit encore mieux en pratiquer les devoirs. Ce n'étoit pas assez pour lui de respecter les propriétés de ses sujets , il s'étoit fait une loi , dans toutes les affaires d'intérêt qu'il avoit à démêler avec eux , de leur accorder toujours au-delà de ce que leur eût assigné une exacte justice ; aussi n'y avoit-il aucun particulier en Lorraine qui n'aimât mieux avoir à traiter avec son souverain qu'avec son égal. Le seigneur d'une terre qui étoit à la bienséance du roi , lui fit

offrir de la lui vendre : le prince envoya sur les lieux un de ses officiers pour en faire la visite et convenir du prix : celui-ci, avant de conclure, écrivit à son maître : Que la terre lui paroissoit valoir ce qu'on en demandoit ; mais que le propriétaire, qui avoit besoin d'argent comptant, en passeroit par tout ce que l'on voudroit. « Vous jugez bien, répond Stanislas à son intendant, que je n'aurai pas le cœur de profiter de la situation où il se trouve ; ainsi vous pouvez arrêter le prix à la somme qu'il vous demande (1). »

A cet amour de la justice, le roi de Pologne joignoit la fermeté si nécessaire à un souverain pour la faire triompher. Ce seroit donc bien peu connoître ce prince, que de supposer qu'il n'eût eu de volonté que celle de la cour de France, et qu'il n'eût régné que par son impulsion. Il est vrai qu'il cultiva toujours l'amitié du roi son gendre ; et, comme la reversibilité de ses états à la couronne de France avoit été stipulée dans le traité qui l'en mit en possession, il crut devoir se prêter à toutes les sages dispositions qui pouvoient préparer cette réunion, et accoutumer ses sujets à ne se regarder désormais que comme une même famille avec

(1) Cent soixante-quatorze mille livres.

les Français : mais sa correspondance avec la cour de Versailles atteste assez qu'il n'oublia jamais qu'il étoit souverain, et qu'il savoit encore dans l'occasion rappeler à la France qu'il vouloit l'être.

Suivant une de ses maximes favorites, « qu'un roi qui veut le bien de ses sujets « n'a qu'à le vouloir fermement pour le leur « procurer », partout où il vit du bien à faire il l'entreprit et il le fit; partout où il découvrit des abus il les attaqua, et ne cessa de les poursuivre, jusqu'à ce qu'il en eût établi la réforme. Prudent et réservé avant de prendre un parti, aucun obstacle ne pouvoit l'arrêter dès qu'une fois il s'y étoit engagé. « Rien, dit-il, n'est plus pré- « judiciable à l'autorité que de mollir après « un grand éclat de fermeté ». Il avoit de l'indulgence pour la foiblesse; mais l'audace et la mauvaise volonté eussent trouvé en lui le monarque le plus absolu : il leur eût commandé comme à ces âmes vénales dont il se faisoit obéir dans sa fuite de Dantzick, en leur disant : Vous me suivrez, malheurs, jusqu'à ce que je puisse me passer « de votre indigne présence ». Mais la fermeté est une de ces vertus qu'il suffit à un monarque de posséder, pour être dispensé d'en faire des exemples. Ce fut toujours moins par la force de l'autorité que par

celle de la raison, que Stanislas gouverna. Son règne fut celui de la confiance réciproque; et, pendant trente ans qu'il dura, ses sujets, heureux de l'avoir pour père, ne le méritent jamais dans le cas de se souvenir qu'il fût leur souverain.

L'amour des peuples, ce besoin des bons rois, étoit sa passion dominante et le principe vivifiant de toutes ses vertus royales. Il n'y a même, selon lui, que le désir joint à l'espérance de faire le bonheur d'un peuple qu'il aime et dont il est aimé, qui puisse soutenir un roi au milieu des pénibles occupations du trône et des soins inquiétans qui l'assiègent. De là ce zèle courageux et toujours en action; de là ces projets ingénieux de bien public, aussitôt exécutés qu'ils étoient conçus: de là ces beaux établissemens, témoins éloquens de sa généreuse affection pour ses sujets, monumens durables qui, dans la postérité, crieront encore aux rois: « Rendez heureux vos « peuples. »

Le peuple, aux yeux du roi de Pologne, n'est point cette multitude inquiète qui s'empresse et s'agite autour du trône des rois; ce peuple insatiable qui crie toujours, *donnez*, quoique sans cesse il reçoive; ces ennemis domestiques de la gloire des princes, lâches adulateurs qui, au lieu de

lui découvrir l'écueil où le conduira une passion trop ménagée, se disputent la coupable gloire d'en devenir les ministres : le peuple qu'aime Stanislas, et dont il est jaloux d'être aimé, c'est celui qui habite les provinces, c'est ce bon peuple qui s'attendrit au moindre bien que lui fait son roi, et qui lui tient compte encore de celui qu'il voudroit lui faire; c'est cette pauvre noblesse, qui sait mériter les récompenses dans le champ de l'honneur, sans savoir les briguer dans l'antichambre d'un ministre; ce sont les hommes de mérite, les hommes vertueux et modestes répandus dans toutes les conditions; ce sont surtout ces misérables dont les pénibles travaux fertilisent nos campagnes, et qui ne sont si pauvres que parce qu'ils nous font riches. Tel est le peuple dont Stanislas se déclare spécialement le protecteur et le père (1). C'est en sa faveur qu'il déploie une munificence vraiment royale; et c'est en lui faisant du bien qu'il éprouve combien il est doux d'être riche.

Outre les établissemens dont nous avons déjà parlé, le roi de Pologne fonda des gratifications militaires pour procurer à de pauvres officiers les moyens de se mettre en équipages. Ces gratifications sont de

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

cént pistoles , payables en deux années , sur des témoignages authentiques de besoin , de résidence au régiment , et de bonne conduite. Il fonda des pensions viagères de six cents livres en faveur des demoiselles exposées à rester sans établissement , si elles n'offroient pour dot que la noblesse et la vertu. Il en fonda de trois cents livres pour procurer l'entrée du cloître à celles qui seroient appelées à la vie religieuse. Il assura aux pauvres orphelins des deux sexes des gratifications pour faciliter leur établissement au sortir des maisons publiques où il les faisoit élever gratuitement. Il employa une somme de trois cent vingt mille livres pour une fondation d'aumônes secrètes , qui sont distribuées par les curés des lieux à des personnes auxquelles leur naissance ou leur état doit épargner la honte de la mendicité. « Un roi , dit-il , ne doit jamais « s'informer s'il y a des misérables dans ses « états , mais demander où ils sont ; et ne « pas le demander à ses courtisans , qui « n'auroient pas de honte de lui tendre la « main comme les sujets les plus dignes « d'éprouver les effets de sa généreuse com-
« passion. »

La suite de cet ouvrage doit nous offrir encore d'autres monumens de l'amour du roi de Pologne pour ses sujets : « Et ils sont

« si multipliés, dit un témoin oculaire (1),
« qu'ils pourroient faire dire de nous que,
« quelque part que nous allions, nous
« marchons sur des prodiges. » Aussi la re-
connoissance des peuples assura-t-elle au
souverain le surnom de *Bienfaisant*; et
Stanislas, le prince qui figuroit le moins
dans l'Europe par ses forces, y devint le plus
célèbre par ses bienfaits. Tous les souve-
rains (2), ceux qui sentoient le prix de son
administration paternelle comme ceux qui
ne devoient y voir qu'une censure indirecte
de la leur, s'accordoient à lui payer le tribut
d'estime que lui décernoit la renommée.
Mais le plus grand admirateur du roi de
Pologne, et son plus digne émule, c'étoit
le dauphin son petit-fils. Ce prince, que la
France pleure encore, ne se lassoit point
d'étudier ce grand modèle. Il aimoit surtout
à interroger l'expérience de son aïeul sur le
grand art de faire des heureux (3). Et Sta-
nislas lui répondoit : « Mon fils, aimez les
« peuples, et vous tenez mon secret. Ce
« sentiment vous en dira bien plus que je
« ne saurois vous en tracer sur ce chapitre,
« et que ne pourroient même vous en
« apprendre tous les docteurs de la poli-

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

(2) *Ibid.*

(3) Lettre du Dauphin au roi de Pologne.

« tique..... » En effet, c'est le cœur qui fait les rois, et, de quelque prix que soient les belles leçons que Stanislas offre à ceux qui gouvernent, sa gloire dans la postérité sera moins de les avoir instruits, que de n'avoir eu besoin, pour leur tracer le portrait du meilleur des rois, que de consulter son cœur et de transcrire ses actions.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

PARMI les souverains dont les noms sont inscrits avec gloire dans les fastes de l'histoire, il en est beaucoup qui ne durent le lustre et la prospérité de leur règne qu'à d'heureuses circonstances : assez bons pour approuver le bien, ils eussent été trop foibles pour le procureur eux-mêmes. Enté, si je puis ainsi parler, sur des forces étrangères, le prince parut grand, mais l'homme ne l'étoit pas ; et, sans les ressources du prince, on eût ignoré l'homme. Il n'en est pas ainsi du roi de Pologne ; tout ce qu'il est, il le doit à son mérite personnel ; et, s'il n'eût pas régné pour l'instruction des rois, on l'eût encore proposé comme le modèle des hommes, pour les talens de l'esprit, les qualités sociales et les vertus religieuses.

La nature, prodigue de ses dons en sa faveur, sembloit avoir pris plaisir à réunir en lui toutes les grâces extérieures qui attirent la confiance et disposent au respect. Ce prince étoit d'une taille majestueuse, et d'une complexion saine et vigoureuse ; il

avoit tous les traits du visage heureusement proportionnés. Ses yeux annonçoient l'esprit et la douceur, et la franchise de son caractère se peignoit sur une physionomie ouverte et pleine de noblesse.

Esprit vif (1), actif, pénétrant et tout à la fois grand, élevé, simple et facile, il savoit se mettre à la portée de tous, en restant toujours lui-même à sa place. Les traits heureux et fréquens de son imagination vive et enjouée, semblables aux éclairs, en avoient le brillant et la promptitude : on se plaisoit à recueillir ses maximes et ses dits ingénieux.

Génie heureux et inventif (2), il sembloit créer les arts en les faisant produire. Ses talens étoient presque universels; et, dans toutes sortes d'ouvrages, nul autre ne saisissoit mieux ces justes rapports, cette symétrie heureuse, ces grâces simples, ce goût délicat qui attache l'œil du spectateur, et qui, sans forcer la nature, lui donne plus d'élégance et de majesté.

Dans tous ses écrits (3) on aperçoit une suréminence de bon sens et de raison qui fait oublier celui qui parle pour ne s'occuper que de la vérité des objets qu'il

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

expose; et l'on ne peut douter que, simple particulier, il ne se fût immortalisé par le genre de littérature qu'il lui eût plu d'embrasser. Protecteur généreux des sciences, comme souverain, il s'en montra, comme savant, l'apologiste éclairé. Prenant à partie le philosophe de Genève, il le met en contradiction avec lui-même par des raisonnemens aussi pressans que lumineux, et en s'attachant moins à établir l'utilité assez reconnue des sciences qu'à réfuter les sophismes ingénieux du savant ingrat qui les calomnie.

Mais, comme c'est bien moins par les talens de l'esprit et par la force du génie que l'on est homme que par les qualités du cœur, l'histoire du cœur sera toujours la partie la plus intéressante de l'histoire de l'homme, quoiqu'elle soit généralement la plus négligée dans l'histoire des princes. Leurs historiens les croiroient-ils dispensés d'être hommes, ou s'ils craignent de dire quels hommes ils ont été? Quoi qu'il en soit, celui qui écrit l'histoire du prince vertueux a l'avantage de pouvoir parler de lui aussitôt après sa mort; et, comme il ne rapporte que ce qu'il a vu lui-même ou ce qu'il tient de témoins oculaires, il n'a pas à craindre, même en ne racontant que des vertus, que ses contemporains lui repro-

chent de s'ériger en panégyriste lorsqu'il ne doit être qu'historien. C'est l'heureuse position où devoit nécessairement se trouver l'écrivain chargé de transmettre à la postérité les actions du roi de Pologne. Aussi entrerais-je avec confiance dans les détails de sa vie privée les plus propres à nous convaincre qu'en lui l'homme égala le prince, s'il ne fut plus grand encore.

Tout étoit sagement ordonné dans la vie de Stanislas, tout étoit réglé dans l'emploi de son temps. Toujours impatient de remplir les devoirs que la religion et son rang lui imposent, ou ceux qu'il s'étoit prescrits lui-même, jamais il ne les différoit d'un instant, comme s'il n'eût eu que ce moment pour vivre. et s'en occuper (1). Il envioit au sommeil les heures qu'il ne pouvoit lui refuser; et l'homme le premier levé dans le palais du roi, c'étoit toujours le roi lui-même. La première demi-heure qui suivoit son lever, il la consacroit à prier ou à méditer ses devoirs et les vérités du salut. Il s'occupoit ensuite des matières qui devoient se traiter dans ses conseils; il dressoit des notes sur les dépêches qu'il devoit faire pendant la journée, ou bien il

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

concertoit avec quelques personnes de confiance l'exécution des plans qu'il avoit formés. Il assistoit assidument à tous les conseils. Exact à s'y rendre aux heures qu'il avoit fixées, il se seroit reproché d'avoir fait perdre à un homme d'état le moindre instant d'un temps toujours précieux pour lui. Un jour que ses ministres l'avoient fait attendre lui-même pendant près d'une heure, il se contenta, pour tout reproche, de leur dire en riant : « Messieurs, je vous crée « sénateurs polonais, avec le privilége de « venir le soir quand je vous aurai mandés « pour le matin, et le matin lorsque je « n'aurai besoin de vous que le soir. » Dans le conseil, Stanislas écoutoit le rapport de ses ministres, pesoit leurs avis, et décidoit toujours par lui-même.

A certains jours, toutes les affaires réglées et tous les devoirs remplis, il lui reste quelques heures de liberté : elles sont pour lui les momens de la plus douce jouissance. C'est alors que, seul dans son cabinet et tout entier à lui-même, il savoure cette joie délicate et pure de l'esprit que ne goûtèrent jamais, que ne soupçonnent pas même les princes inappliqués, et ces riches voluptueux que leurs penchans grossiers courbent sans cesse vers les plaisirs des sens. Au milieu d'occupations toujours

dignes de l'homme, il n'a point à craindre que l'œil indiscret de la curiosité lui surprenne le secret de son travail; s'il ne médite pas, il s'applique à la lecture, ou il écrit. Le livre qu'il lit, c'est un ouvrage sur la justice et les lois, c'est un traité de la morale évangélique; ce qu'il écrit, ce sont des projets qu'il vient de former pour le soulagement des misérables, ce sont des vues plus générales de bien public, qui feroient le bonheur des nations, si elles étoient adoptées par les princes qui les gouvernent; quelquefois il minute des réfutations victorieuses de ces systèmes nouveaux qu'il voit avec douleur s'accréditer autour de lui, enhardis par la foiblesse ou protégés par la connivence des ministres de l'autorité.

Stanislas, dans son domestique, étoit le maître le plus aimable. Sans avoir les foibles de Henri IV, il en avoit l'enjouement, la bonté d'âme et le cœur tout entier. Ami de l'ordre, il demandoit de l'exactitude dans le service du roi; mais nul particulier ne fut jamais plus commode et moins exigeant que lui pour le service de sa personne. Souvent il prévenoit le lever de ses valets de chambre, et les éveilloit lui-même. Il connoissoit par leurs noms tous les officiers de sa maison, et tous

avoient le droit de s'adresser à lui directement, de lui exposer leurs besoins ou ceux de leurs familles, et il eût été fâché que le dernier d'entre eux se fût retiré de sa présence avec un visage triste. Si quelqu'un se présentait à contre-temps, il commençoit par lui faire remarquer son indiscretion, et finissoit toujours par l'écouter avec bonté. Un palefrenier avoit pénétré jusque dans le cabinet du roi : le prince, occupé alors à minuter une dépêche pour la cour de France, ne l'aperçoit pas; celui-ci tousse long-temps, fait du bruit avec ses gros souliers; le roi croit que c'est son valet de chambre, et continue son travail; mais le palefrenier, croyant avoir assez attendu, lui adresse la parole : « Sire, je suis Jacques. — Et que fait Jacques ici? dit le roi; pourquoi Jacques si matin? Il faut donc que je quitte le roi de France et mes affaires d'état pour écouter maître Jacques? Allons, dis-moi donc ce que tu veux. » Jacques expose au roi que sa femme est accouchée; qu'étant comme lui au service de Sa Majesté, elle ne peut pas nourrir son enfant, et qu'il n'a pas le moyen de payer les mois de nourrice. « Eh bien! lui dit Stanislas, va-t'en trouver Alliot de ma part, dis-lui de te porter sur son état pour cinquante écus de gratifi-

« cation que je te fais pendant trois ans, « pourvu que tu t'acquittes bien de ton « service. » Jacques se retira plus pénétré de reconnoissance envers son bon maître, que ne le furent jamais les grands seigneurs pour les millions que leur prodigent les grands rois au préjudice des peuples.

Tous les officiers du roi de Pologne qui avoient besoin de sa protection, pouvoient la réclamer avec confiance, sûrs de l'obtenir dès que leurs prétentions étoient raisonnables. « Il est bien juste, disoit-il, que « nous accordions, dans l'occasion, quel- « ques minutes de notre temps à des hom- « mes qui passent toute leur vie à notre « service. » Un particulier, qui n'étoit pas inconnu au roi parce qu'il se distinguoit dans sa profession, se trouvoit impliqué dans une mauvaise affaire, sans que toute son innocence pût lui en garantir les suites : il vint se jeter aux pieds du prince, le conjurant de l'aider à sauver son honneur : « Ce n'est point une grâce que je vous ac- « corderai, lui répondit Stanislas, c'est une « justice que je vous dois et que je vous « rendrai volontiers. » Sur-le-champ il écrivit aux juges que, sans prétendre dicter l'arrêt qu'ils devoient prononcer, il leur donnoit avis qu'il doutoit si peu de l'innocence du sujet accusé, qu'il se proposoit de lui don-

ner des lettres de noblesse pour récompenser la probité jointe à des talens distingués. Un jour que le roi de Pologne avoit reçu de la cour de France une réponse favorable à un de ses officiers, pour lequel il avoit sollicité lui-même un emploi : « Je ne puis différer jusqu'à demain, lui écrivit-il sur-le-champ, à vous faire part de la lettre que j'ai reçue de M. de Machaut. Je crois qu'enfin mes vœux seront accomplis, et que je pourrai vous être utile. » Comme ce prince ne laissoit pas de successeur en Lorraine, ses gardes étoient exposés à se trouver sans état après sa mort. Un des officiers, que cette perspective inquiétoit, prit la liberté d'en parler au roi : « Sire, lui dit-il, quand l'affection et la reconnoissance ne nous commanderoient pas de veiller à votre conservation, nous y serions encore portés par un puissant intérêt. — Et quel est donc cet intérêt ? — C'est que nous mourrons tous le même jour que Votre Majesté. — Voilà bien parler, mais avouez pourtant que je fais mieux encore : mes arrangemens sont pris avec le roi mon gendre ; et, fussent mes gardes se réjouir de ma mort, je veux que lorsqu'elle arrivera, ils passent au service d'un plus grand maître que moi. — Au moins, sire, ils n'en auront jamais de meilleur ni de plus généreux. — Hélas ! mon

ami, continue le roi, en appuyant la main sur l'épaule de celui à qui il parloit, je ne fais pas la centième partie de ce que je voudrais faire pour mon pauvre peuple : il y a encore de la misère, je le sais, et je ne puis suffire à tout; cette idée m'afflige. » L'officier ne put entendre ces dernières paroles sans répandre des larmes, et Stanislas en versoit avec lui. O rois de la terre, sentez ce que valent ces larmes, et vous êtes dignes de régner!

Après avoir fait du bien pendant sa vie à tous ceux qui avoient eu l'avantage d'être à son service, ce bon maître leur laissa, en mourant, des gratifications ou des pensions proportionnées au temps et à l'importance de leurs services; aussi tous le pleurèrent comme un père, et le regrettent encore aujourd'hui.

Dans ces heures où les souverains le plus sérieusement occupés doivent, par état, se livrer au public, et souvent au public frivole et désœuvré, le roi de Pologne, naturellement ennemi de cet appareil de majesté qui repousse la confiance en commandant trop de respect, se montroit à ses courtisans sous l'extérieur le plus simple, avec cet air de bonté, ces manières affables, ce ton même de gaieté qui invite les hommes à produire leurs véritables sentimens. At-

tentif alors à témoigner à tous quelques égards, suivant les rangs et les personnes, il en avoit de marqués pour les talens, et de plus marqués encore pour la vertu. Il toléroit les propos ridicules, car les oreilles des rois en entendent aussi; il plaisantoit sur ceux qui n'étoient que frivoles, mais il condamnoit hautement tout ce qui eût pu altérer les vrais principes. Une de ses craintes dans les conversations familières, étoit de laisser apercevoir la supériorité de son génie; et sa plus grande attention, de faire briller l'esprit des autres en faisant disparaître le sien à propos. Quoiqu'il se proposât toujours d'instruire en conversant, il le faisoit avec tant de délicatesse et des ménagemens si ingénieux, que personne ne soupçonnoit son but, lors même qu'il l'avoit atteint; en sorte que, souvent, le prélat et l'homme d'épée, le magistrat et le ministre se flattoient de lui avoir suggéré des vues, tandis que le roi s'applaudissoit de son côté de leur avoir fait goûter d'utiles leçons en leur demandant des conseils.

Ce prince possédoit éminemment l'art difficile, mais utile pour un roi jaloux de la confiance des peuples, de savoir descendre avec dignité jusqu'à la dernière classe de ses sujets. Quand il paroissoit en public, c'étoit toujours avec cette popula-

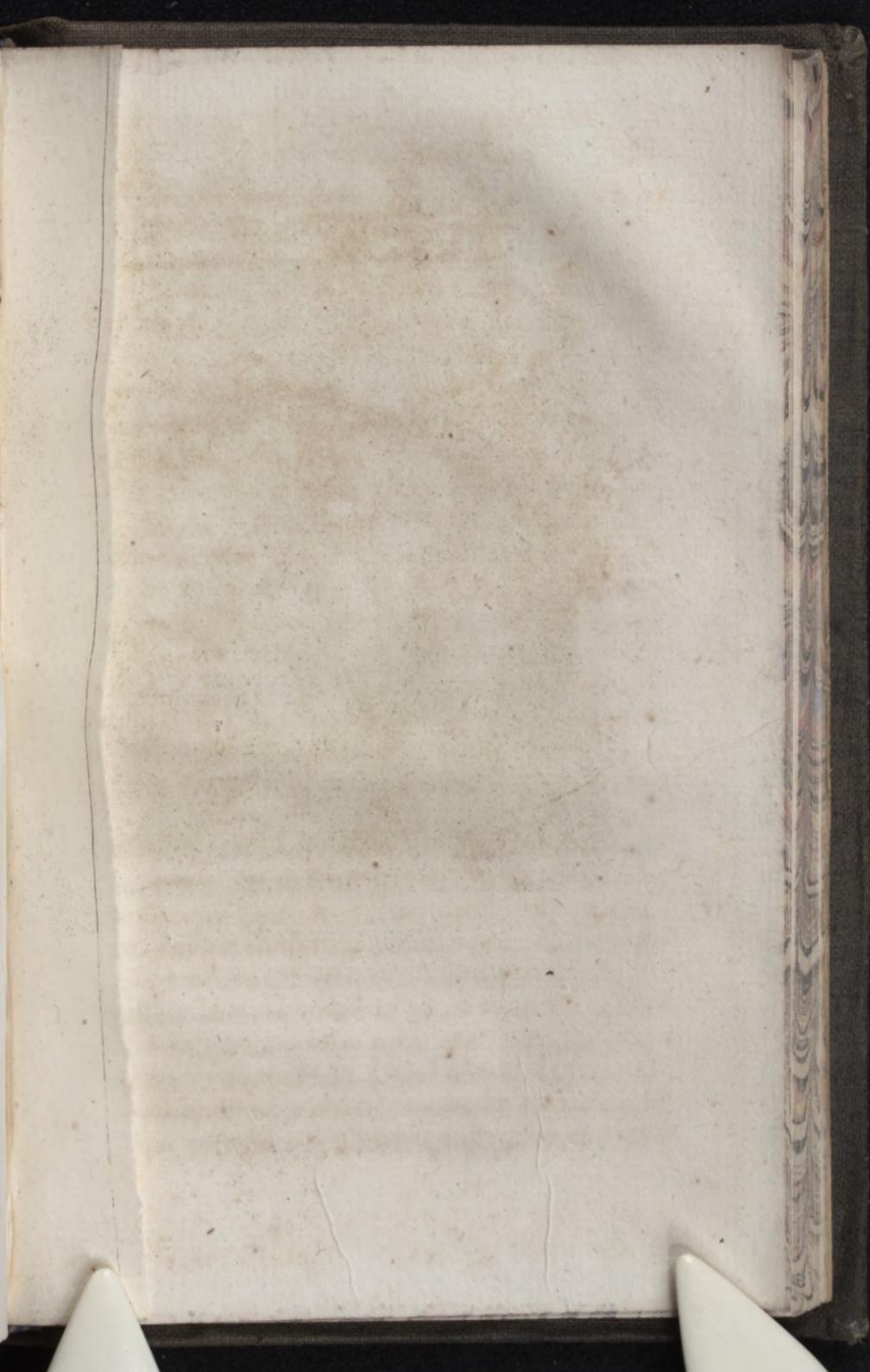
rité séduisante qui subjugué les cœurs, et qui plaisoit d'autant plus aux Lorrains, qu'elle leur rappeloit le souvenir de Léopold, le plus aimé de leurs ducs (1). Stanislas, dans ses voyages ou dans les promenades qu'il faisoit à pied, se plaisoit, comme Henri IV, à adresser la parole aux particuliers qu'il rencontroit; et il ne craignoit pas d'avilir la majesté en entretenant quelquefois de leur profession le laboureur

(1) Léopold étoit un de ces princes humains et populaires dont la mémoire est long-temps en vénération chez les peuples qu'ils ont gouvernés. S'il fit moins de bien que Stanislas à la Lorraine, il eut la gloire d'y réparer de plus grands maux *. Le duc Charles V son père, s'étant déclaré contre Louis XIV en faveur de la maison d'Autriche, s'étoit vu dépouiller de ses états. La Lorraine, traitée depuis long-temps par les Français en pays de conquête, n'offrit à Léopold, à son avènement au trône, que des malheureux à secourir et des ruines à réparer. Cette triste situation affligea l'âme sensible du prince, mais sans le décourager. A ses ordres, le laboureur et l'artisan, devenus soldats sous le règne précédent, reprirent leurs anciennes professions, les ateliers et les manufactures se repeuplèrent d'ouvriers, les arts et les sciences reçurent des encouragemens, la noblesse rentra dans ses terres. De son côté, le souverain bornoit sa dépense, modéroit les impositions, et partageoit ses revenus avec les officiers ruinés à la guerre. Bientôt la Lorraine prit une face nouvelle; et, par le talent qu'eut Léopold de ménager ses puissans voisins, il fit succéder la paix et l'abondance à tous les désordres de l'anarchie. « Je quitterois demain ma couronne, disoit-il, si je ne « pouvois faire des heureux. »

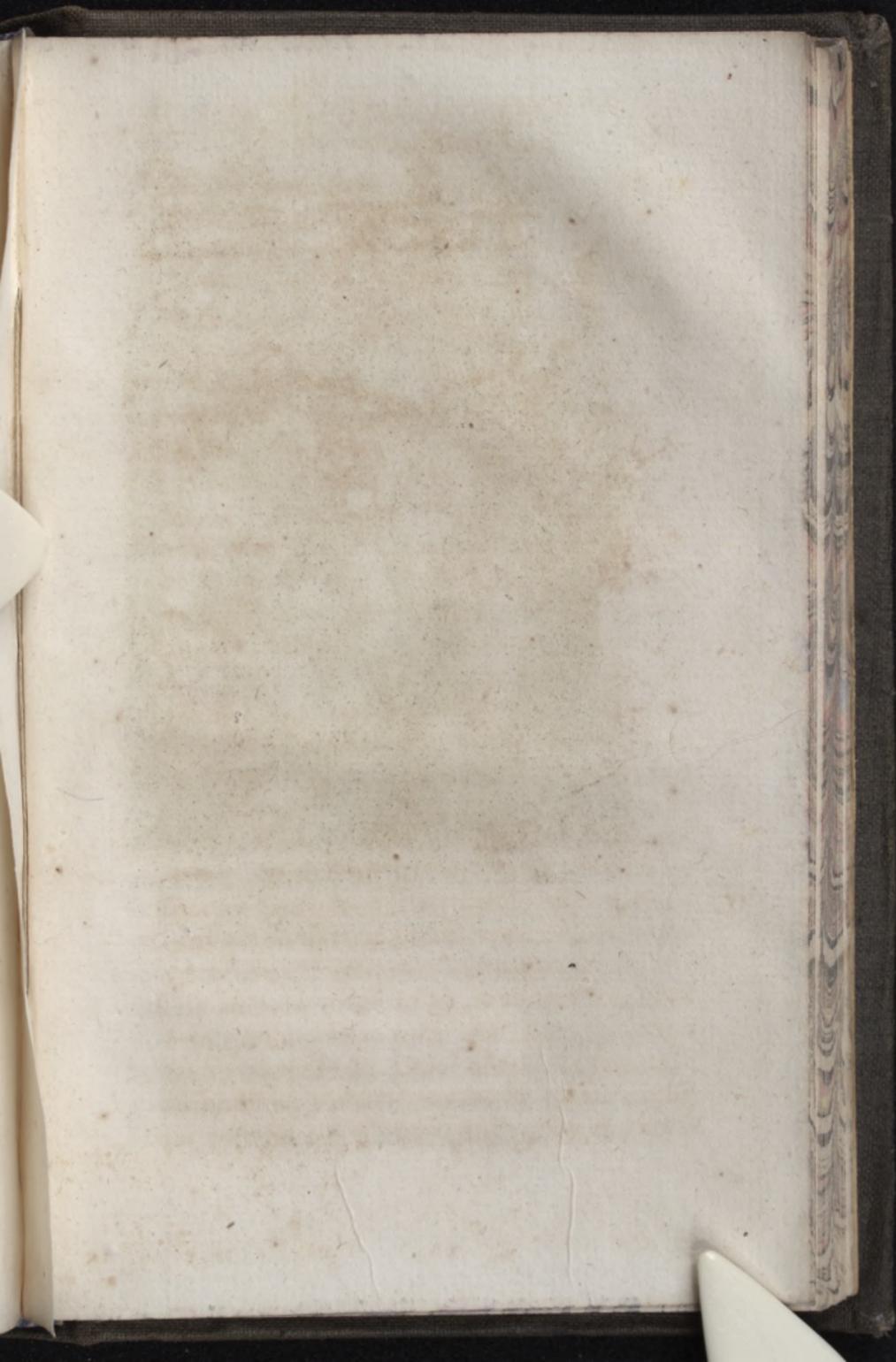
* Mss. du chevalier de Solignac.

et l'artisan. L'ouvrier, qui, aux yeux du vulgaire et à ses propres yeux mêmes, n'est qu'un ouvrier, devenoit un homme dès que Stanislas lui avoit parlé. Les sentimens s'éveilloient en lui, il s'apercevoit de l'utilité de son existence dans la société, et se sentoit des forces qu'il n'avoit pas encore soupçonnées. Un jour que le roi de Pologne visitoit les matériaux que l'on préparoit pour la construction d'une aile de son château, ayant à sa suite les officiers de la garnison de Nancy, un jeune homme, à la vue d'une multitude d'ouvriers courbés sur les pierres qu'ils tailloient, dit assez haut pour être entendu du roi et des ouvriers : « Voilà bien des bûches qui marte-
« lent des pierres. — Vous vous trompez
« beaucoup, monsieur le chevalier, dit le
« roi avec vivacité; tous les hommes sont
« des hommes, et ceux que vous voyez
« sont des hommes estimables, puisqu'ils
« nous sont utiles. » S'avançant en même
temps au milieu de l'atelier, il demande à
ses courtisans si, parmi cette multitude de
pierres qui paroisoient toutes se ressem-
bler, ils pourroient distinguer celles qui
avoient été taillées de la même main. Tous
répondirent qu'il leur paroisoit impossible
de le faire. Le roi commanda aux ouvriers
de reconnoître chacun leur ouvrage; ils le

reconnurent sans peine. « Avouons, mes-
« sieurs, continua Stanislas, que voilà déjà
« un bel instinct pour des bûches; mais
« peut-être leur trouverons-nous quelque
« chose de plus encore » : il prit un compas,
et se mit à comparer les proportions de
quelques pierres qui devoient se rappro-
cher dans l'édifice. S'il louoit l'ouvrage,
l'ouvrier avoit soin de se faire connoître
par une profonde révérence; s'il parloit de
maladresse, personne ne remuoit. Tandis
que le roi suivoit l'atelier, un maître-com-
pagnon qui vouloit que l'on pensât à lui,
dit qu'il avoit tracé la coupe des pierres,
et que ses camarades n'avoient que le mé-
rite du coup de ciseau. Ceux-ci, piqués du
propos, prétendirent que ce n'étoit pas chose
si difficile que de marquer la coupe des
pierres d'après le dessin d'un bon architecte,
et qu'ils le feroient eux-mêmes quand on
voudroit. « Eh bien! mon ami, dit le roi,
« en jetant un porte-crayon d'argent à celui
« qui paroissoit en parler avec le plus de
« confiance, trace-moi sur ce bloc la coupe
« d'une pierre angulaire pareille à celle qui
« est à côté, et ce beau porte-crayon est à
« toi. » L'ouvrier la traça avec la plus grande
précision. « Voyez vous, dit Stanislas, en se
« tournant vers ses courtisans, je voudrois
« avec des crayons faire de ces bûches au-



reconnurent sans peine. « Avouons, mes-
« sieurs, continua Stanislas, que voilà déjà
« un bel instinct pour des bûches; mais
« peut-être leur trouverons-nous quelque
« chose de plus encore » : il prit un compas,
et se mit à comparer les proportions de
quelques pierres qui devoient se rappro-
cher dans l'édifice. S'il louoit l'ouvrage
l'ouvrier avoit soin de se faire connoître
par une profonde révérence; s'il parloit de
maladresse, personne ne remuoit. Tandis
que le roi suivoit l'atelier, un maître-com-
pagnon qui vouloit que l'on pensât à lui
dit qu'il avoit tracé la coupe des pierres
et que ses camarades n'avoient que le mé-
rite du coup de ciseau. Ceux-ci, piqués du
propos, prétendirent que ce n'étoit pas chose
si difficile que de marquer la coupe des
pierres d'après le dessin d'un bon architecte
et qu'ils le feroient eux-mêmes quand on
voudroit. « Eh bien! mon ami, dit le roi
« en jetant un porte-crayon d'argent à celui
« qui paroissoit en parler avec le plus de
« confiance, trace-moi sur ce bloc la coupe
« d'une pierre angulaire pareille à celle qui
« est à côté, et ce beau porte-crayon est à
« toi. » L'ouvrier la traça avec la plus grande
précision. « Voyez vous, dit Stanislas, en se
« tournant vers ses courtisans, je voudrois
« avec des crayons faire de ces bûches au-





*Le Prince les voyant en belle humeur,
s'assied auprès d'eux sur une pierre;*

« tant d'architectes. » Au retour de sa promenade il trouva les ouvriers rassemblés, mangeant un morceau de pain bis et buvant de l'eau, il ordonna à un de ses officiers de leur faire apporter du vin, ce qui fut fait sur-le-champ. Le prince les voyant en belle humeur, s'assied auprès d'eux sur une pierre; et, pour rendre complète la leçon dont paroisoient avoir besoin les jeunes officiers de sa suite, il établit un parallèle entre les gens de guerre et les tailleurs de pierres; faisant juges ces derniers, auxquels il a soin de préparer l'avantage par la manière de leur présenter les questions. Bientôt ces hommes, si grossiers en apparence, trouvèrent au fond de la bouteille les raisons les plus favorables à leur cause: les maçons, qui bâtissent les maisons des villes et leurs fortifications, furent des hommes essentiels et les garans de la sûreté publique et particulière; mais quel métier que celui du guerrier qui détruit les ouvrages du Créateur, comparé à la profession du maçon qui les embellit! Le soldat, après avoir été mis au-dessous de l'ouvrier, fut mis en parallèle avec son ouvrage, et jugé de moindre valeur encore, puisqu'on expose des milliers de soldats à perdre la vie pour garantir une muraille, ouvrage du maçon. On n'avoit parlé que des soldats: « Et de

« ces messieurs les officiers, reprit le roi,
« qu'en dirons-nous? car ils mettent leur
« art destructeur du genre humain bien
« au-dessus du noble métier d'un tailleur
« de pierres. — Sire, répond humblement
« un, des assistans, ces braves messieurs ne
« sont pas sans doute aussi cruels sur la
« brèche que les bourreaux de soldats qu'ils
« y envoient. » Le roi rioit encore de l'épi-
gramme avec ceux qu'elle attaquoit, lors-
qu'un petit homme, tout contrefait et caché
dans la foule, venant à l'appui de son ca-
marade, ajouta, du ton de voix le plus
niais : « Et puis, sire, quand d'aventure
« ces messieurs auroient fait faire par-ci
« par-là quelques enterremens à la guerre,
« combien de baptêmes ne font-ils pas faire
« à Nancy? — Sauve qui peut, messieurs,
« s'écria le roi en se retirant; nous avons
« fait parler les *bûches*, voici qu'elles mor-
« dent cruellement. » C'est à ceux qui sa-
vent apprécier de pareils traits par la mo-
ralité qu'ils renferment, à juger si toute
leur simplicité les rend indignes de figurer
dans l'histoire; mais on n'est plus surpris
de voir le développement des talens et le pro-
grès rapide des arts parmi les sujets d'un
prince qui possède si bien lui-même le ta-
lent d'inspirer aux moindres des hommes,
avec une louable confiance en leurs forces,

l'estime de la profession qu'ils exercent et le désir de s'y distinguer.

Les plaisirs du roi de Pologne étoient aussi innocens que ses occupations étoient sérieuses; ses délassemens ordinaires étoient la promenade, la conversation avec des personnes choisies, et quelquefois la chasse. Il ne jouoit que le jeu des échecs, et il y trouvoit peu d'antagonistes de sa force. Il s'étoit fait un amusement de la mécanique, qu'il possédoit parfaitement. Il manioit aussi le pastel, mais il se connoissoit mieux en peinture qu'il n'y réunissoit. Il avoit le goût délicat et sûr en musique, et il en étoit grand amateur. La musique de Versailles, quoique composée de sujets du premier mérite, lui paroissoit lâche, et, à bien des égards, inférieure à celle de Lunéville. Louis xv lui ayant demandé si les musiciens lorrains recevoient de plus gros appointemens que les Français : « Pas du tout, » répondit Stanislas; mais ici vous payez vos musiciens pour ce qu'ils savent, au lieu que moi je paie les miens pour ce qu'ils font. » Un indiscret faisoit un jour remarquer au prince la somme qu'il employoit pour se procurer ce plaisir, le seul qui lui coûtât : « Je l'ai calculé comme vous, répondit le roi; mais vous savez que je préfère l'harmonie d'un concert à

« la somptuosité d'un repas ; et s'il faut di-
 « minuer quelque chose de ma dépense,
 « j'aime mieux retrancher un plat de ma
 « table, qu'un instrument de ma musique. »
 Comme le réformateur avoit bouche à cour,
 il ne jugea pas à propos d'insister sur l'avis.

Le goût du prince devient bientôt celui
 de ses courtisans. On ne connoissoit que les
 plaisirs innocens à la cour de Lorraine, et
 le ton d'aisance et de gaieté qui y régnoit
 en faisoit un séjour délicieux, toujours re-
 gretté de ceux qui en avoient une fois goûté
 les charmes.

En s'occupant sans cesse du bonheur de
 ceux qui l'environnoient, Stanislas méritoit
 d'être heureux lui-même, et personne en
 effet ne le fut plus que lui dans ses rapports
 domestiques les plus intimes. Père, époux (1),
 aïeul ou bisaïeul, il n'eût pu dire lui-même
 sous lequel de ces noms il étoit plus ten-
 drement aimé ; et les trois générations dont
 il étoit chef ne lui offroient que des sujets
 dignes de lui. Ce prince faisoit tous les ans
 un voyage à Versailles, où sa seule présence,

(1) Catherine Opalinski, la digne épouse du roi de
 Pologne, sut, comme lui, se montrer supérieure aux
 vicissitudes de la fortune, et trouver son bonheur dans
 la vertu. Son premier soin étoit de plaire à son époux,
 et sa plus douce occupation de soulager les misérables.
 Elle mourut avant le roi, qui consacra par des monu-
 mens religieux la tendresse qu'il avoit pour elle.

tant est grand l'ascendant de la vertu, produisoit une sorte de révolution, et sembloit enchaîner l'activité de toutes ces passions rivales qui fermentent et se combattent au sein des grandes cours. Son séjour en France eût été long, s'il eût été fixé par le vœu de sa famille et celui de son cœur; mais, au bout de trois semaines, le devoir commandant au sentiment le reconduisoit dans ses états. Chacun eût voulu pouvoir l'y suivre : le dauphin surtout étoit inconsolable de ne pouvoir prolonger les entretiens secrets qu'il avoit tous les jours avec lui sur les moyens de préparer le bonheur des peuples. Les traités des politiques ne lui paroisoient pas comparables aux leçons qu'il recevoit de ce grand maître, et qu'il s'appliquoit à retracer dans sa conduite. Aussi Stanislas se flattoit-il de l'espérance de se survivre à lui-même dans ce digne rejeton : il jouissoit déjà, par anticipation, de tout le bien que pourroit faire un jour ce prince dans le gouvernement d'un grand royaume. Douce illusion, mais illusion pourtant ! Le petit-fils mourut avant l'aïeul; et le roi de Pologne, ce prince que nous avons vu si courageux dans le péril et si constant dans les revers, sentit, en apprenant sa mort, ce qu'il n'avoit jamais éprouvé, et s'écria, dans l'excès de son accablement :

« La perte réitérée d'une couronne n'a fait
 « qu'effleurer mon cœur, celle de mon cher
 « dauphin l'anéantit. »

Si quelque chose put tempérer la douleur de Stanislas, ce fut l'espérance que les enfans du dauphin seroient un jour les héritiers des vertus de leur père. « Mes frères
 « et moi, lui écrivoit le duc de Berry dans
 « cette triste circonstance, mes frères et
 « moi sommes pénétrés de la douleur la
 « plus profonde, et elle nous est commune
 « avec Votre Majesté... Nous vous prions
 « d'être persuadé que vous trouverez tou-
 « jours en nous les mêmes sentimens d'a-
 « mour, d'attachement et d'admiration
 « qu'avoit pour vous le tendre et digne
 « père que nous venons de perdre. » Toutes
 les lettres que le roi de Pologne recevoit de sa famille étoient, comme celle-ci, l'expression de sentimens également honorables et pour le prince qui les inspiroit, et pour les cœurs qui les manifestoit.

Tandis que Stanislas paroissoit se livrer tout entier à sa famille et à son domestique, il ne cessoit d'avoir les yeux ouverts sur ses sujets, suivant sa maxime, « qu'un roi
 « doit aimer sa famille, et vivre pour ses
 « peuples. » Dans l'ordre de ses bienfaits, la classe des misérables étoit, comme nous l'avons vu, celle des privilégiés; et, parmi

les misérables, sa charité ingénieuse savoit distinguer encore, par des soulagemens plus efficaces, ceux dont la misère étoit aggravée par d'autres maux; le soin des pauvres malades, par exemple, passoit avant celui des pauvres. Il se fit rendre compte de l'état des hôpitaux, et il prit des mesures aussi sages pour l'administration des biens que pour le service des malades. Partout où ces établissemens ne suffisoient pas, il y suppléa : « Je ne veux pas, disoit-il, qu'il y ait un genre de maladie dont mes pauvres sujets ne puissent se faire traiter gratuitement. » Et en effet, par ses soins, et moyennant une somme de cinq à six cent mille livres, il procura cet avantage à la Lorraine. Des religieux hospitaliers, versés dans la chirurgie et la pharmacie, doivent faire des visites exactes, et distribuer gratuitement des remèdes aux prisonniers et aux pauvres malades de la capitale, ainsi qu'aux habitans des campagnes. Les plus habiles médecins, dans les maladies épidémiques, doivent s'assembler pour consulter sur les moyens d'y apporter remède, et donner gratuitement leurs soins aux pauvres qui en sont attaqués. Les pauvres, qui auroient besoin de prendre les eaux, jusqu'au nombre de soixante par an, trouvent à Plombières un lit, la nourriture et le traite-

ment gratuits. Lunéville offre les mêmes avantages à ceux qui sont incommodés de la pierre : des chirurgiens expérimentés leur en font l'extraction et les pansent gratuitement jusqu'à parfaite guérison. En faveur des malades qui ne demandent pas à être admis dans les hôpitaux, Stanislas fonda des distributions gratuites de bouillon. Ce sont des sœurs de la Charité qui le portent aux malades ; et le fondateur n'exclut du droit au bienfait que les personnes décriées pour leurs débauches, ou celles qui seroient attaquées des maladies qui en sont les suites, auxquelles il laisse néanmoins la ressource des hôpitaux publics.

Quoique les prisons ne soient pas construites pour la commodité de leurs habitans, le-roi de Pologne jugea digne de sa charité de pourvoir à ce que les malheureux qui y sont détenus, ne souffrissent pas, outre la peine de la captivité à laquelle seule ils sont condamnés, celle de l'infection et des maladies qui en sont les suites. Il employa, pour en procurer la salubrité, environ deux cent mille livres : « Trop heureux, disoit-il, si je pouvois à ce prix
« faire germer le remords avec la recon-
« noissance, dans ces lieux habités par le
« crime. »

Voulant offrir à des familles honnêtes,

mais peu fortunées, le moyen de se débarrasser d'un sujet vicieux et capable de déshonorer son nom, il fit aux Frères des écoles chrétiennes des dons en terres et édifices, qui les mettent en état de recevoir tous les pensionnaires de force qui leur sont adressés, moyennant la somme de trois cents livres pour leur pension et leur entretien annuel.

Outre tant d'établissements et toutes ses charités de fondation, Stanislas répandoit encore bien des aumônes particulières qui ne seront jamais connues, mais qu'il est permis de soupçonner, d'après les mémoires qui m'ont été communiqués. Je lis sur un billet écrit de la main du prince : « Bonjour, « mon cher Alliot, porte-toi bien ; je pars : « envoie-moi le tableau des aumônes que « j'ai résolu de distribuer dans les villes par « où je passerai, comme tu l'as dressé. » Je vois une somme de cent vingt mille livres donnée à la prière de la reine de France aux pauvres de la ville de Paris, et des sommes bien plus considérables encore employées pour la subsistance des jésuites français qui, à l'époque de la dissolution de la société en France, refluèrent en Lorraine. Les supérieurs des maisons de leur institut reçurent ordre du roi de recevoir tous les sujets qui se présenteroient chez eux, de

pourvoir à leurs besoins, et de procurer un viatique à ceux qui ne jugeroient pas à propos de se fixer en Lorraine. Le roi de Pologne se chargea de toute la dépense, qui fut grande; et il en eût supporté seul tout le poids, si le roi de France lui-même, la reine, la famille royale, et le dauphin surtout, ne lui eussent fait passer des secours abondans. Dans cette circonstance, une de ces âmes de fer, telle que, malheureusement, il s'en trouve toujours dans le palais des rois, osa déférer à Louis xv, comme une sorte d'entreprise contre son autorité, cette charité compatissante avec laquelle Stanislas accueilloit dans leur malheur ces infortunés proscrits : « Vous ne « savez donc pas une chose, répondit le « prince au courtisan : le roi de Pologne « a fait bien pis encore, il m'a engagé « moi-même à leur faire du bien et à les « plaindre. »

On est frappé d'admiration quand on se représente les secours innombrables et de tous les genres, que la charité de Stanislas offre à tous les malheureux; mais ce qu'il méditoit en leur faveur a de quoi jeter dans l'étonnement : « Il avoit conçu, dit un écri- « vain digne de foi (1), et m'avoit confié

(1) Mandem. de l'évêque de Toul.

« l'immense projet de fonder dans toutes
« les paroisses de la campagne les mêmes
« établissemens de charité qu'il a faits dans
« toutes les villes de ses états en faveur des
« pauvres et des malades : projet plus vaste
« que ses ressources ; mais ses ressources
« s'étendoient et se multiplioient en quelque
« sorte, pour se prêter à la grandeur de ses
« vues et aux profusions de sa charité. On
« ne peut en effet se rappeler sans étonne-
« ment la médiocrité de la source qui four-
« nissoit à tant de bienfaits. — Oui, à les
« compter, à les apprécier ces bienfaits,
« dit un autre témoin (1), on eût cru notre
« roi le plus riche potentat de l'Europe ; et,
« à calculer ses revenus, on les eût cru
« devoir suffire à peine à l'entretien de sa
« maison. » J'aime à rappeler ici ce que je
tiens des officiers même qui avoient le ma-
niement de ses finances, que ses revenus
n'étoient que de deux millions. C'est ce
qu'auront peine à imaginer ces riches
abîmés dans le luxe, ou dépouillés par leurs
intendans ; mais je dirai plus encore : bien
loin que Stanislas, comme le répandoient
les bruits publics, tirât rien de la France
au-delà des deux millions qu'il s'étoit ré-
servés, il comptoit plusieurs Français parmi

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

ses pensionnaires; et, ce qui paroît plus extraordinaire encore, c'est que la reine de France elle-même en augmentoit le nombre. Cette princesse l'ayant engagé à contribuer à un établissement, qui se formoit à Paris sous ses auspices pour l'instruction chrétienne des enfans des pauvres, il adressa ce commandement à l'intendant de sa maison: « J'ai résolu, mon cher Alliot, « de donner douze mille livres tous les ans « à la reine de France, cent pistoles par « mois, portez cet article sur l'état; mais « comme le premier paiement ne commen- « cera qu'au mois de juillet, des cent pis- « toles de juin vous donnerez cinq cents li- « vres au pauvre N. pour l'aider à s'équiper « pour la campagne, et vous remettrez « à M. le primat cinq cents livres qu'il « a avancées pour une aumône que j'ai « faite ici. »

C'étoit sans ostentation et sans le moindre retour de complaisance, que le roi de Pologne dispensoit tous ces bienfaits. Il répandoit ses aumônes avec l'empressement et la modestie de l'homme de cœur qui paie ses dettes; aussi le moyen de lui plaire n'étoit-il pas de lui exagérer le bien qu'il avoit fait, mais de lui en proposer encore qu'il pût faire. Un seigneur, qui avoit quelquefois eu part lui-même aux li-

béralités du prince, lui disoit un jour qu'il ne manqueroit plus à tant de beaux établissemens qu'il avoit faits en faveur des pauvres, que celui de quelques centaines de carrosses à leur usage. Il vouloit faire un compliment; mais le roi, moins sensible à ce que le propos présentoit de flatteur pour lui qu'à ce qu'il avoit de peu charitable pour les pauvres, répondit en suivant l'ironie: « Non, non, M. le comte, je n'ai déjà
« que trop d'importunités à essuyer de la
« part des mendians en carrosses, je me
« garderai bien d'en augmenter le nombre;
« mais aussi je désirerai toujours que les
« plus misérables de mes sujets ne soient
« pas réduits à marcher pieds nus. »

C'est par ces sentimens qu'un roi règne sur les cœurs; et quand même il n'auroit pas le bonheur de pouvoir les mettre en action comme faisoit le roi de Pologne, il deviendroit encore, comme Henri IV, l'idole de sa nation par les seuls efforts qu'il feroit pour la rendre heureuse.

Cependant Stanislas, après avoir réalisé en Lorraine plus que tous les projets qu'ont coutume de former les rois que l'on cite pour modèles, ne borne pas encore là ses soins paternels: il eût cru n'avoir rempli que la moindre partie de ses devoirs, si, après avoir pourvu aux besoins physiques

de ses peuples, il eût négligé de s'occuper de leur bonheur moral. Il eut toujours pour but de faire d'eux, tout-à-la-fois, et des sujets heureux, et des hommes vertueux. De là ces recherches profondes qu'il fit toute sa vie sur les maux de l'âme et les passions qui la tyrannisent ; de là cette application constante à étudier les mystères de notre nature. Il la suit, il l'observe, il l'anatomise, pour ainsi dire, il descend jusqu'à la source profonde de ses misères ; et la plaie qu'il a sondée en vrai philosophe, il s'applique à la guérir en médecin charitable.

Et d'abord, il montre à l'homme que l'homme lui-même est le premier artisan des maux dont il se plaint. Il lui apprend que c'est au-dedans de lui-même qu'il doit chercher le bonheur qui le fuit. Que chacun, selon lui, au lieu de porter au loin son zèle réformateur, l'exerce sur ses propres défauts, et bientôt la réforme générale se trouvera faite. Car pourquoi les sociétés qui, dans l'ordre de la Providence, devraient faire le plus doux charme de la vie, y répandent-elles au contraire les chagrins et l'amertume, si ce n'est parce que chacun s'y produit avec toutes ses imperfections ? On devrait y porter la politesse, la douceur et la modestie. On se plairoit mutuellement par ces vertus, on ne peut que

se molester et s'aigrir par les défauts contraires.

Autre source des misères de l'homme, au jugement de Stanislas, l'inconstance, et souvent l'injustice de ses désirs : à peine en a-t-il satisfait un, que, peu satisfait de lui-même, il en conçoit de nouveaux. Personne ne veut apprendre à se contenter, personne ne sait jouir en paix de ce qu'il a, ni attendre en repos ce que la Providence lui réserve. Nous nous hâtons d'arracher dans sa verdure le fruit qui peut-être nous eût été offert dans sa maturité. On intrigue, on s'inquiète, on s'agite; et, quoique souvent ce ne soient que des chimères que nous poursuivons, nous n'en sommes pas moins ardens à écarter ceux qui les poursuivent avec nous. On se choque, on se heurte, on se déchire, on achète mille chagrins cuisans au prix de son repos. En modérant ses désirs et en les rectifiant, on eût trouvé au-dedans de soi-même le bonheur qu'on a follement cherché où il n'étoit pas. Le seul désir naturel que Stanislas permette à l'homme d'écouter, c'est celui d'aspirer à la reconnoissance de la postérité par des actions louables. Ce désir n'altère point la paix de l'âme qui l'a conçu, et loin de troubler l'ordre de la société, il y fait naître l'émulation des vertus. Mais un

désir bien plus digne de l'homme et plus satisfaisant pour un grand cœur, c'est celui du héros chrétien qui, par ses pures vertus, ambitionne de vivre dans la véritable immortalité.

Ce n'est cependant point aux passions que ce prince veut que l'on attribue les désordres de la société, dont on a coutume de les accuser. Les passions, au contraire, produiroient le plus grand bien dans l'ordre moral, si elles étoient sagement tempérées; et si l'homme, au lieu de céder à leur fougue, s'appliquoit à les maîtriser lui-même, et à en diriger l'énergie vers des objets louables. Il regarde les plus sublimes vertus et les excès les plus condamnables comme les effets des mêmes passions. Le bon usage ou l'abus en fait le mérite ou le crime; et l'homme courageux, qui a triomphé des passions qui commençoient déjà à l'égarer, a, selon lui, un avantage sur le sujet qu'elles n'ont jamais détourné des sentiers du devoir, c'est qu'ayant gémi sous leur joug oppresseur, il sera plus soigneux à conserver l'empire qu'il doit aux efforts de sa vertu.

L'aveuglement de l'homme sur ce qui pourroit le rendre heureux est tel, au jugement du roi de Pologne, que, bien loin de s'appliquer à la recherche de ce

qui feroit son bonheur, il semble prendre plaisir à s'écarter des voies qui lui sont indiquées pour le trouver. S'il paroît le chercher, c'est toujours où il n'est pas, et l'illusion est générale. Les grands, les favoris des rois et les rois eux-mêmes, que l'on croit communément au comble du bonheur, en sont, pour l'ordinaire, plus éloignés que le vulgaire qui leur porte envie. Mais la plus dangereuse de toutes les erreurs, c'est qu'après que l'on s'est si grossièrement mépris sur la voie qui conduit au bonheur, on essaie encore de se consoler de ne l'avoir point trouvé, en le supposant dépendant des êtres chimériques de fortune et de hasard, au lieu de suivre des yeux de l'esprit cette main puissante de la Providence attentive à le dispenser à qui sait le mériter.

Ce triste tableau des misères humaines parle au cœur de Stanislas; et l'homme malheureux, pour l'être par sa faute, ne lui paroît que plus digne de ses soins compatissans. Il l'invite à prêter l'oreille aux leçons de la sagesse, qui auront la vertu de charmer ses maux. Il l'avertit de prendre garde, s'il en est temps encore, de ne pas se condamner lui-même à une suite de dangers inévitables par le choix inconsidéré d'un état de vie. S'il est dans l'infortune, il l'engage à se soutenir par l'espérance. S'il

est foible, il veut qu'il cherche un appui à sa foiblesse dans l'amour de ses semblables. S'il aime les plaisirs, il lui en montre les douceurs dans l'accomplissement des devoirs de la morale. Enfin, s'il est riche et puissant, et surtout s'il est roi, il lui montre d'un côté, dans le pouvoir habituel de faire des heureux, une source intarissable de plaisirs toujours purs; et de l'autre, le crime et la honte qu'il y auroit de laisser souffrir et languir dans ses semblables l'humanité qu'il pourroit soulager.

Mais, sachant apprécier les moyens qu'il indique de se procurer le bonheur, le roi de Pologne juge lui-même qu'ils seroient inefficaces s'ils n'étoient consacrés par des motifs surnaturels, en sorte que les agrémens personnels, les talens de l'esprit, les qualités du cœur, et toutes les vertus sociales qui peuvent rendre un homme aimable aux autres, ne sauroient seules rendre cet homme content de lui-même. Qu'on lui accorde encore les dons de la fortune et l'éclat de la gloire, les plaisirs des sens, avec la santé pour en jouir, et des amis pour les partager, tout cela ne sauroit constituer le vrai bonheur. La vertu seule, et la vraie vertu, a le privilége exclusif de faire des heureux; et, comme il n'est personne qui ne puisse pratiquer la vertu, il

n'est aucune condition qui ne puisse prétendre au bonheur le plus complet que la créature puisse se promettre ici bas. Mais, de peur qu'on ne donne dans l'illusion de ces commodes docteurs du jour, pour qui tout est vertu dans l'homme, excepté la vertu même, Stanislas nous déclare que le parfait bonheur ne sauroit être que le fruit des vraies vertus, et qu'il n'y a de vraies vertus que celles qu'avoue la vraie religion.

Ce prince n'est pas surpris que cette religion sainte et divine obtienne tous les jours les sacrifices les plus généreux : il n'est pas surpris que l'âme vertueuse, pleine du sentiment de sa grandeur, libre des agitations du remords, tout occupée de sa haute destinée, sache souffrir avec constance, et mourir avec joie; mais que des philosophes païens se soient condamnés à tous les sacrifices de la vertu sans motifs surnaturels, étoit-ce folie, étoit-ce sagesse? Stanislas n'oseroit le décider.

Après avoir introduit l'homme dans la route du vrai bonheur, le roi de Pologne le prémunit contre les dangers et les obstacles qu'il doit y rencontrer. « Ceux, dit-il, « sont d'ordinaire ceux qui l'évitent le moins. « Pour nuire plus sûrement aux personnes

« vertueuses, qu'on n'aime point, on leur
 « impute ou un excès de vertu, ou les dé-
 « fauts qui avoisinent le plus les vertus qui
 « font leur mérite. Faudra-t-il donc cesser
 « d'être vertueux, pour n'être point exposé
 « aux traits de l'envie? Quel malheur ne
 « seroit-ce pas, si le soleil cessoit d'éclairer,
 « pour ne pas éblouir des yeux foibles? »
 Les ennemis de la vertu sont les mêmes,
 selon lui, que ceux de la religion, et ils
 sont en grand nombre. L'athée, s'il existe,
 est un fou qu'il lui paroît expédient de
 renfermer avec ses semblables : le déiste
 est un méchant qui mérite des châtimens ;
 l'hypocrite, plus coupable que l'athée,
 est moins dangereux que le déiste : l'homme
 sensuel, sans se déclarer ouvertement
 contre la religion, voudroit la rendre com-
 plice du désordre de ses passions : l'indiffé-
 rent se plaît à l'ignorer, dans la crainte que
 trop de lumières ne lui découvrent trop de
 devoirs qui lui pèsent. Quant aux faux sages
 de nos jours, Stanislas les qualifie « de vé-
 « ritables ignorans qui, sans se connoître
 « eux-mêmes, se prétendent extraordinai-
 « rement suscités pour éclairer les autres ;
 « de ridicules présomptueux qui outragent
 « la raison en se donnant pour ses plus fi-
 « dèles interprètes ; des imbéciles, enfin,
 « qui triomphent follement, et qui affectent

« la sécurité, parce qu'ils détournent les
« yeux de dessus l'abîme où ils vont se
« précipiter. »

Ni le nombre ni la confiance des ennemis de la religion ne sauroient intimider son généreux défenseur, et c'est dans le temps même que l'incrédulité s'applaudit de ses succès, et que les dieux de la terre, par connivence ou par foiblesse, semblent respecter eux-mêmes l'idole du jour, c'est alors que, seul au nom de tous, Stanislas l'attaque et la combat, mettant bien au-dessus de la gloire des conquérans celle de faire triompher la vertu, et d'affermir parmi ses peuples l'empire ébranlé de la religion.

Ce n'est pas, au reste, en ennemi de leurs personnes, mais seulement de leurs erreurs, que ce prince attaque les incrédules de son siècle. Le vœu de son cœur, et la seule gloire qu'il ambitionne, c'est de les enchaîner au char de la vertu. Après leur avoir parlé de Dieu, il parle à Dieu pour eux, et avec quel zèle ! Ce n'est point un roi de la terre, c'est la piété d'un saint évêque que l'on croit entendre parler dans la prière qu'il adresse pour eux au Père des lumières : « Dieu tout-puissant, j'espère de
« votre grâce que mon ouvrage fera quel-
« que impression sur les incrédules de nos
« jours. Je ne les ai combattus qu'avec les

« armes de la raison; elles m'ont paru plus
 « propres à les ramener à vos lois; mais
 « s'ils refusent de s'y soumettre, je consens
 « volontiers, comme saint Paul, de devenir
 « anathème pour eux, et de m'offrir tous
 « les jours en holocauste pour réparer l'in-
 « jure qu'ils font à votre sainte religion, et
 « pour vous engager à ne pas permettre
 « les tristes progrès qu'ils s'efforcent d'as-
 « surer à leurs affreuses erreurs. Engagé de
 « les aimer, quoique vos ennemis, puis-je
 « mieux accomplir à leur égard le précepte
 « de la charité, qu'en implorant pour eux
 « votre miséricorde, et qu'en vous suppliant
 « de les remettre dans la voie du salut? Il
 « n'en est point qui ait entièrement étouffé
 « dans son cœur les sentimens d'une édu-
 « cation chrétienne. Malgré tous leurs ef-
 « forts, vous régnez dans leur conscience
 « comme leur juge; n'y régnez plus désor-
 « mais qu'en sauveur. Faites-leur sentir que
 « leur âme est une émanation de votre
 « souffle divin, et qu'immortelle par son
 « origine, elle est faite pour vous louer éter-
 « nellement dans le ciel. »

Religieux dans ses écrits comme dans ses
 discours, le roi de Pologne l'étoit encore
 plus dans sa conduite. Il l'avoit été dès sa
 jeunesse, il le fut constamment dans tous
 les âges et dans toutes les circonstances de

la vie (1). Aucun prince connu ne parla de la religion avec tant de dignité, aucun particulier n'en parut jamais plus pénétré; on eût dit qu'il ne croyoit pas seulement les mystères de la foi, mais qu'il les voyoit (2). « Où la religion parle, disoit-il, la raison « n'a droit que d'écouter. » La simplicité de sa foi en égaloit la vivacité. « J'admire « plus la religion, disoit-il encore, dans « les petites pratiques de piété qu'elle inspire aux gens d'esprit, que dans les grandes choses qu'elle fait entreprendre au « commun des hommes. »

Parmi les embarras du trône et ce torrent d'occupations indispensables pour un prince qui veut tout voir par lui-même, Stanislas savoit se ménager le temps dont il avoit besoin pour consulter le Dieu qui inspire aux rois la sagesse et le conseil, et il ne donnoit pas moins de deux heures chaque jour à ses exercices de piété (3). Toutes les heures du jour comme tous les endroits du monde lui paroisoient propres à la prière. Il trouvoit son oratoire partout où il voyoit son Dieu. Il prioit seul dans ses appartemens comme en public dans sa chapelle, en se promenant dans ses jar-

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

(2) Mandem. de l'évêque de Toul.

(3) *Ibid.*

404 HISTOIRE DE STANISLAS I,
dins comme dans sa voiture lorsqu'il voya-
geoit. (1)

Ce prince composa pour son usage, et rassembla dans un même volume manuscrit différentes prières par lesquelles il se proposoit de nourrir sa piété. « Selon que le
« temps me permettra, dit-il, de pro-
« longer mon oraison, je jetterai un coup-
« d'œil le matin sur les affaires que j'aurai
« à traiter pendant la journée. Je réfléchirai
« sur ce que j'aurai à faire, et plus encore
« sur ce que j'aurai à éviter, et je fortifierai
« mes résolutions par les prières suivantes...

« Le soir, pour me préparer une heureuse
« nuit, j'aurai soin de me tourner vers Dieu,
« de lui marquer ma reconnoissance, de lui
« demander ses lumières pour reconnoître
« mes fautes, d'en faire tous les jours la
« recherche par un examen, quelque court
« qu'il soit, de lui en demander le pardon,
« et de former la résolution de les éviter
« avec le secours de sa grâce. »

Les différentes prières contenues dans l'ouvrage du monarque ont pour objet sa propre sanctification et le salut de ses peuples, la manière d'offrir à Dieu, et d'attribuer également à sa Providence les revers et la prospérité, la guerre et la paix, les

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

maladies et la santé. Ces prières sont écrites la plupart en latin, quelques-unes en français, d'autres en polonais. Tout y respire une piété tendre et éclairée, et chaque page de ce précieux recueil porte l'empreinte du fréquent usage qu'en faisoit son religieux auteur.

Animé du même esprit qui inspira les auteurs sacrés, Stanislas aimoit à se pénétrer des grands sentimens exprimés avec tant de majesté dans les livres saints. Il les lisoit avec délices, et après qu'il les eut long-temps médités, il employa pendant vingt ans une partie de son loisir à en faire une traduction libre en vers polonais. (1)

La présence du roi de Pologne dans nos temples, mieux que les inscriptions qu'on lit sur leur frontispice, avertissoit le peuple de se tenir dans un saint tremblement au pied du sanctuaire. Ce religieux prince ne laissoit passer aucun jour sans entendre la messe; et les dimanches et fêtes sa piété le portoit à y assister deux fois. Depuis le moment de la consécration jusqu'à la communion du prêtre, on le voyoit la face collée contre terre, et souvent les yeux baignés de larmes, s'offrant ainsi pour ses peuples, et s'efforçant de réparer,

(1) Cet ouvrage a été imprimé à Nancy.

par cet appareil de l'humiliation la plus profonde, l'impiété des profanations et le scandale des irrévérences. (1)

Au pied du tribunal, où les rois viennent avec leurs sujets implorer la clémence du même juge, Stanislas paroissoit toujours pénétré d'une religieuse frayeur, et l'on eût dit, à en juger par sa douleur, qu'il portoit avec ses propres fautes tout le poids des péchés de son peuple. Avant que de s'accuser au ministre de la réconciliation, il s'étoit jugé lui-même dans toute la sévérité de la morale évangélique, et les règles qu'il s'étoit prescrites à cet égard seront regardées sans doute comme l'abrégé le plus complet des devoirs sur lesquels tous les rois de la terre doivent songer qu'ils seront un jour jugés.

Toutes les fois qu'il participoit aux saints mystères, et il faisoit ses délices d'y participer souvent, ces mêmes sentimens de crainte et d'humilité se produisoient d'une manière plus sensible encore, quoique tempérés par l'amour et la confiance.

Entre les vertus religieuses qui annoncent l'éminente piété de ce prince, on distinguoit surtout son zèle reconnoissant pour les bienfaits de Dieu. Outre une infinité de

(1) Mandem. de l'évêque de Toul.

monumens qui l'attesteront à jamais dans ses états, je le vois consacré dans son Manuel de Piété par un office particulier d'actions de grâces qu'il composa lui-même en l'honneur de la Providence. « La puissance
« de Dieu, dit-il, me jette dans l'étonne-
« ment, et je l'adore; son immensité m'a-
« néantit, et je tremble; son amoureuse
« Providence parle à mon cœur, et je me
« complais à en publier les merveilles. » Il avoit béni la Providence parmi les étonnantes vicissitudes d'une vie long-temps orageuse; dans les jours de sa prospérité, il la bénissoit avec un nouveau zèle, de ce qu'elle l'avoit conduit comme par la main jusqu'au port désiré. Partout où l'homme ingrat ne voit que la main de l'homme, sa reconnoissance lui montrait la providence d'un Dieu. Il n'étoit si jaloux d'enchaîner par ses bienfaits les cœurs de ses sujets, que pour les conduire plus sûrement à la reconnoissance envers leur souverain bienfaiteur. « Que les beaux esprits
« de nos jours me paroissent inconséquens,
« et qu'ils sont ignorans! écrivoit-il à l'é-
« vêque de Toul. Admirateurs enthousiastes
« d'un cœur sensible et humain, ils confon-
« dent le vil instrument avec la main puis-
« sante et invisible qui le fait mouvoir. Le
« soleil les éclaire, c'est le soleil qu'ils ado-

« rent : Paul et Barnabé sont leurs bienfaiteurs, Paul et Barnabé deviennent Mercure et Jupiter, c'est à eux qu'ils sacrifient..... » Pour repousser cette flatterie sacrilège qui défie les grands, et à laquelle l'exposoit plus qu'aucun roi de la terre les profusions de sa bienfaisance, il conçut le dessein bien digne de sa piété de combattre ce culte idolâtre prostitué à la bienfaisance humaine par un culte religieux, et de montrer à un peuple ignorant, comme autrefois les apôtres de la Lycaonie, l'autel sur lequel doit brûler l'encens de sa reconnaissance. « Non, continue ce prince, en « proposant au même évêque d'établir dans « ses états une fête en l'honneur de l'amour « bienfaisant du Sauveur du monde ; non, « il n'est point de culte plus utile et plus « nécessaire même, dans un siècle comme « le nôtre, où la foi ne fut jamais plus « combattue par la présomption et l'ignorance. (1) » L'évêque seconda les pieux désirs du monarque, la fête fut établie ; et le clergé de France, dans une de ses assemblées générales, reconnut solennellement l'utilité du culte religieux que le roi de Pologne venoit d'offrir à la piété de ses peuples.

(1) Mandem. de l'évêque de Toul.

Ce n'étoit point à ses propres mérites que Stanislas attribuoit les faveurs de la Providence, mais à la protection spéciale de la mère de Dieu, qu'il honora toute sa vie d'une dévotion particulière. Il fit choix, pour lieu de sa sépulture, de l'église d'un des faubourgs de sa capitale, célèbre depuis long-temps sous l'invocation de *Notre-Dame de bon secours*. Comme elle tomboit de vétusté, il la fit reconstruire et décorer avec magnificence. Il s'y rendoit, de son château de Lunéville, pour sanctifier par la participation aux saints mystères tous les jours consacrés par l'Église au culte de la sainte Vierge. Il y passoit en exercices de piété la plus grande partie de ces jours de solennité; se sentant excité, disoit-il, à prier pendant sa vie dans le lieu où l'on devoit prier pour lui après sa mort. Pour éloigner jusqu'aux représentations, par lesquelles on eût pu essayer de le détourner d'une pratique religieuse qu'il avoit jugée propre à nourrir sa piété, il avoit fait pour toute sa vie le vœu de ces voyages de dévotion, et jusqu'à sa mort il y fut fidèle, comptant pour rien la distance de quatre lieues, la rigueur des saisons, et les infirmités inséparables de son grand âge.

Les mortifications, les austérités mêmes de la vie chrétienne ne pèsent, au juge-

ment de ce prince, que sur les chrétiens lâches qui ne sont occupés que du soin de s'y soustraire. « Ennemis d'autant plus dangereux de la religion, dit-il, qu'ils la représentent aux autres telle qu'elle leur paroît à eux-mêmes, comme un fantôme effrayant par ses rigueurs. » Les lois du jeûne et de l'abstinence n'étoient pas seulement des lois sacrées pour lui, il enchérissoit encore sur le précepte (1). Les veilles des jours où il devoit s'approcher des saints mystères, tous les vendredis de l'année, et souvent les samedis, étoient pour lui des jours de jeûne. Pendant le carême, fidèle observateur de l'ancienne discipline de l'Église, il ne faisoit qu'un repas, sans se permettre la collation; et les vendredis il s'interdisoit l'usage du poisson et des œufs. Depuis son dîner du jeudi de la semaine sainte jusqu'au samedi suivant à midi, il se refusoit toute espèce de nourriture, même le pain et l'eau (2); et cet intervalle, spécialement consacré à la mémoire de la passion du Sauveur du monde, il l'employoit, autant que le lui permettoient ses affaires, à la prière, à la visite des églises et des maisons de charité, et à répandre des aumônes. Neuf jours entiers de

(1) M. Alliot.

(2) *Idem.*

jeûne et d'abstinence lui servoient, chaque année, de préparation à la fête de Noël. En un mot, l'austérité de sa vie retraçoit à notre siècle ce que l'histoire nous apprend de la ferveur des premiers fidèles (1); et ce qu'il avoit pratiqué dès sa jeunesse et dans la vigueur de l'âge, il le trouvoit praticable encore dans sa dernière vieillesse. Ce ne fut que par soumission à l'autorité sainte qu'il respectoit dans son pasteur, qu'il consentit, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, non pas à s'écarter du précepte, mais à modérer les rigueurs qu'il y ajoutoit.

Il est sans doute des sacrifices bien plus pénibles à la nature que la pratique de la mortification des sens : étouffer le ressentiment, oublier les injures, pardonner les outrages, sont des devoirs imposés à tous les hommes; Stanislas les pratiquoit dans toute leur étendue, sachant bien que la plus grande facilité qu'ont les rois de s'y soustraire ne sauroit leur en donner le droit. Il ne parloit de ses ennemis qu'avec une retenue qui paroissoit tenir du respect, et ne souffroit pas qu'on en parlât mal en sa présence. On le vit, dans les occasions, s'appliquer à pallier leurs torts, en imputant

(1) Mandem. de l'évêque de Toul.

aux préjugés, à la foiblesse humaine, à des conseils étrangers, des traits de leur conduite à son égard, également inexcusables aux yeux de la religion et de l'humanité. Ce n'étoit pas même assez pour le roi de Pologne d'accomplir un précepte qui paroît aux âmes vulgaires l'héroïsme de la vertu; le conseil évangélique de faire du bien à ses ennemis, de les accueillir dans le malheur, et de les combler de bienfaits, n'étonna jamais sa grande âme. Je n'en citerai qu'un trait entre mille: qu'on se rappelle les circonstances et les suites de la seconde élection de ce prince. A peine est-il placé sur le trône par les suffrages unanimes d'un peuple libre, que l'injustice s'arme pour l'en faire descendre, et l'injustice prévaut; et, comme si ce n'en étoit point assez que la violence lui eût arraché la couronne, on veut, ce semble, étouffer jusqu'aux vertus qui ont su la mériter. Des armées formidables assiègent la personne du roi de Pologne; sa tête est mise à prix, et il ne la sauve que comme par miracle. Cependant la fortune a changé de face: fugitif autrefois devant Frédéric-Auguste triomphant et assis sur son trône, Stanislas heureux à son tour, et le plus heureux des souverains de l'Europe, est témoin des disgrâces humiliantes et des désastres de son ancien en-

nemi. Auguste est dépouillé de son électorat. Ses ennemis, partout triomphans, ont forcé ses villes, désolent ses provinces, tiennent une partie de sa famille en captivité, tandis que lui-même, errant et sans asile dans ses états héréditaires, a tout à craindre pour sa liberté et pour celle de ses enfans qui ne l'ont pas encore perdue. Quelle jouissance c'eût été pour une âme vindicative que cette étrange révolution dans la fortune d'un rival ! Mais quel triomphe bien plus noble elle offrit à la générosité du héros chrétien ! Auguste, dans la triste situation de ses affaires, se rappelle un ennemi dont il a autrefois admiré les vertus : il n'ignore pas combien il est difficile qu'un prince pardonne sincèrement à qui lui a enlevé sa couronne ; mais il a reconnu dans Stanislas une grandeur d'âme qui sort de l'ordre commun ; et c'est à ce prince, comme au plus généreux de ses amis, qu'il adresse ses enfans. Les enfans d'Auguste à la cour de Stanislas !... Les enfans d'Auguste assis à la table de Stanislas !... La scène touchante ! Le théâtre en offre-t-il de pareille ? Et ne croit-on pas voir les fils de Jacob à la cour de Joseph ? En effet, si Stanislas rappelle à ses jeunes hôtes l'histoire des injustices et des violences commises autrefois contre lui, ce n'est point pour leur en

faire des reproches, mais pour leur dire :
« Rassurez-vous, rien ne s'est fait que par
« l'ordre de Dieu : je découvre en tout
« cela le doigt de la Providence qui m'a
« éloigné de ma patrie pour que je me
« trouvasse à portée de vous accueillir dans
« le malheur, et rien n'est si doux pour
« mon cœur, que de pouvoir en ce moment
« me venger sur vous par des bienfaits. En
« attendant le jour où vous pourrez embras-
« ser votre père, je vous en servirai moi-
« même. Vous ne serez point étrangers
« dans mon palais : vous y partagerez ma
« fortune ; et, s'il se trouvoit dans mes pe-
« tits états quelques établissemens dignes
« de vous, parlez, je m'estimerai heureux
« de pouvoir vous les procurer. » Ainsi
parla Stanislas aux enfans d'Auguste ; et l'on
sait que la princesse Christine, touchée de
ces offres généreuses, renonça à sa patrie
pour se fixer dans la Lorraine. Je ne puis
m'empêcher de le demander ici : Quel con-
quérant environné de ses armées victo-
rieuses, quel potentat brillant de tout l'éclat
du diadème, fut jamais si grand que l'est
le roi de Pologne consolant par ses bienfaits
les enfans malheureux d'un prince qui lui
a ravi sa couronne ! La philosophie peut
bien exalter la noblesse de ces procédés,
mais il n'y a qu'une religion sainte et di-

vine qui ait droit de les commander aux cœurs qu'elle a soumis à son empire.

Le même esprit de religion qui portoit Stanislas aux plus grandes choses, présidoit également à toutes les actions de sa vie. A la tête de tous les écrits minutés de sa main, de ceux qui traitent de la politique et de la morale comme de ceux qui ont pour objet ses établissemens ou la police du palais, je lis la consécration religieuse, à *la plus grande gloire de Dieu*. Il ne croyoit pas indigne de la majesté royale de donner lui-même ses soins, comme les plus grands des rois d'Israël, au culte de la maison de Dieu : « Je recommande à mon conseil au-
« lique, dit-il dans une ordonnance, de
« s'occuper d'abord de la chapelle où, Dieu
« merci, les offices se célèbrent avec dignité.
« Il faut savoir des aumôniers, des sacris-
« tains et des autres officiers, s'il ne leur
« manque rien de ce qui seroit nécessaire
« pour la décence du lieu, ou qui pourroit
« contribuer à exciter la dévotion du peu-
« ple. »

Grand et libéral en tout, ce prince aimoit particulièrement à l'être lorsqu'il s'agissoit de rétablir ou de décorer les lieux saints (1). Outre la somme de plus de quatre

(1) Mandem. de l'évêque de Toul.

cent mille livres qu'il employa pour procurer à de pauvres paroisses des vases sacrés ou des ornemens nécessaires au service des autels, deux églises paroissiales érigées dans la forêt d'Arnay, celles de la Marche en Bassigny et de Saint-Nicolas de Commercy, celles de la paroisse de Lunéville et des Carmes de la même ville, celles des Capucins de la Malgrange et de Sainte-Croix, celles des religieux de Saint-Remy et de Notre-Dame du faubourg de Nancy, toutes rétablies à ses frais, seront des monumens durables de sa pieuse magnificence. La dernière de ces églises lui coûta seule de trois à quatre cent mille livres.

Stanislas eût désiré que tous ceux qui l'approchoient eussent été pénétrés du zèle religieux qui l'animoit : et comme la plus petite vertu, suivant une de ses maximes, est préférable aux plus grands talens, les premières qualités qu'il exigeoit dans les sujets qui entroient à son service, c'étoit une religion sincère et des mœurs intègres, comme aussi le premier salaire qu'il leur payoit étoit celui de l'instruction sur les devoirs du christianisme. Il ne dédaigne pas de descendre lui-même à cet égard dans tous les détails d'une vigilance paternelle. « Il faut, dit-il dans un commandement adressé à un de ses con-

« seillers auliques (1), il faut vous concerter
« avec M. de Lamberty, pour procurer à
« mes gardes-du-corps un aumônier parti-
« culier qui leur dise tous les jours la messe,
« qui leur fasse la prière du soir, et de
« temps en temps des instructions. Je veux
« qu'il ait aussi inspection sur leurs mœurs,
« pour prévenir les désordres.

« Il sera bon que vous preniez des me-
« sures pour que la livrée, les gens des
« cuisines et des écuries se choisissent un
« couvent de la ville où ils s'assembleront
« une fois par mois. On instituera pour eux,
« ce jour-là, une messe, un salut du Saint-
« Sacrement, et une exhortation, en forme
« de catéchisme, sur les devoirs de la reli-
« gion et de leur état. Il faudra prendre des
« arrangemens pour que leur chapelain soit
« toujours le même. Ce religieux pourra
« par là s'insinuer dans leur confiance, et
« et les diriger avec plus de fruit.»

On vit quelquefois néanmoins à la cour
du roi de Pologne certains sujets peu di-
gnes de sa confiance, et ce prince les con-
noissoit; mais il trouvoit dans sa religion
même des motifs de ne pas les éloigner. On
lui représentoit un jour que Voltaire faisoit
l'hypocrite à sa cour (2) : « C'est lui-même

(1) M. Alliot.

(2) *Idem.*

« et non pas moi , répondit-il , qu'il fait
 « dupe du rôle qu'il joue : son hypocrisie
 « du moins est un hommage qu'il rend à
 « la vertu. Et ne vaut-il pas mieux que
 « nous le voyions hypocrite ici que scan-
 « daleux ailleurs ? » C'est ainsi qu'il se pro-
 posoit ou d'enchaîner par ses bienfaits les
 dangereux talens de cet écrivain, ou de
 leur donner une direction contraire. Vol-
 taire, en voyant de si près tant de vertus
 sublimes, ne put s'empêcher de leur rendre
 l'hommage le plus éclatant. « J'ai trouvé,
 « s'écrie-t-il, le vrai sage qui se prépare
 « la gloire des saints en faisant le bonheur
 « des hommes. » Mais le vrai sage se vit en-
 fin obligé de congédier le faux philoso-
 phe (1) qui commençoit à répandre à sa
 cour le poison de ses dangereuses maximes.

Les soins particuliers que prenoit le mo-
 narque d'écarter les scandales de son palais,
 et d'y établir le règne de la piété, ne ralen-

(1) Ce ne fut pas une petite affaire que d'obliger
 Voltaire à sortir du château de Lunéville. En vain le
 roi lui marqua-t-il toute la froideur qui annonce une
 disgrâce, le philosophe feignit de ne point entendre
 ce langage. Le prince demanda à l'intendant de son
 palais s'il ne pourroit pas lui suggérer quelque expé-
 dient qui le débarrassât d'un hôte si tenace. Sire, ré-
 pondit l'officier, *hoc genus daemoniorum non ejicitur nisi*
in oratione et jejunio : ce qui signifioit, dans son sens,
 que pour se débarrasser de pareilles pestes, il falloit
 encore, après qu'on les avoit priées de se retirer, les

tissoient en rien l'activité du zèle qu'il avoit voué au bien spirituel de ses peuples. Aux preuves multipliées que nous en avons déjà données, il faut ajouter encore celles que nous offrent plusieurs établissemens et fondations plus spécialement consacrés à la sanctification des âmes. Il fonda dans sa capitale un nombreux collège d'ouvriers évangéliques, destinés à aller ranimer la piété des fidèles dans les différens endroits de ses états où la prudence des premiers pasteurs aura jugé leur ministère plus nécessaire. Ils doivent donner douze missions chaque année. Ils sont accompagnés, dans leurs courses évangéliques, par des frères de la charité qui visitent les pauvres malades, et leur donnent gratuitement tous les remèdes dont ils peuvent avoir besoin. Les missionnaires ont aussi la disposition d'une somme de douze mille livres, qu'ils distribuent en aumônes aux plus pauvres

faire jeûner. Le roi chargea celui qui lui donnoit ce conseil de l'exécuter lui-même. Les ordres furent en effet donnés avec tant de précision, que Voltaire, ne trouvant plus un morceau de pain dans le château, prit le parti d'écrire ce billet à celui seul qui eût pu pourvoir à ses besoins : « Quand Virgile étoit à la cour d'Auguste, *Aliottus* se faisoit un plaisir de ne le laisser manquer de rien. » Mais le nouveau Mécène s'étant montré insensible à la petite flatterie du moderne Virgile, celui-ci se vit forcé d'abandonner enfin la cour de Stanislas.

habitans des paroisses qu'ils visitent. La réunion que le roi fit d'un bénéfice à la maison des missionnaires, le déchargea d'une partie des frais de l'établissement, pour lequel néanmoins il déboursa près de sept cent mille livres. Il employa, pour la même œuvre, en faveur de la Pologne, une somme de quatre cent vingt mille livres ; « déterminé, dit-il dans le titre de la « fondation, par l'amour que je conserve « pour ma patrie, et par le désir que j'ai « que ces saintes missions attirent sur elle « la prospérité et les bénédictions du Sei- « gneur. »

Un autre établissement, trop avantageux à la religion pour avoir échappé au zèle attentif de Stanislas, ce fut celui d'une fondation de plusieurs pensions de retraite en faveur des curés ou des vicaires qui, hors d'état, par leur âge ou leurs infirmités, de remplir avec fruit les fonctions augustes de leur ministère, les continueroient néanmoins pour subsister, au préjudice et quelquefois au scandale des peuples (1). Le fon-

(1) Le roi de Pologne nous fait sentir ici un abus dont la religion et l'humanité réclament également la réforme, et de tous les abus peut-être celui dont la réforme offriroit le moins de difficultés pour l'Église de France. Nos soldats, après un temps de service, trouvent une retraite, et les ministres essentiels de la religion n'en ont pas : des curés plus qu'octogénaires

dateur laisse à l'évêque du lieu le choix des sujets qui doivent jouir de ces pensions.

Je n'entrerai point dans les détails d'une infinité d'autres fondations religieuses, qui consistent en prières publiques, en aumônes, et en offrande du saint sacrifice. Les diverses fins que se propose le monarque dans ces pieuses institutions, sont également dignes de sa religion : c'est, par exemple, d'obtenir du ciel que l'esprit de piété repose à jamais sur ses descendans : c'est de rendre grâces à Dieu de ses bienfaits et d'en solliciter de nouveaux : c'est d'obtenir de la divine miséricorde la conversion des pécheurs, et l'éloignement des fléaux que leurs crimes pourroient attirer sur les peuples. (1)

Autre sujet de fondations pieuses, dont

se voient sans nulle ressource ; car la liberté de résigner avec pension n'est véritablement, pour un résignant à portion congrue, que le pouvoir de faire deux malheureux au lieu d'un : voilà l'abus. Me seroit-il permis d'indiquer le remède que j'y trouverois ? Il est facile. Le voici : Qu'on affecte à chaque diocèse un de ces riches bénéfices, qui cependant ne l'est pas encore assez pour nourrir le faste et l'indolence de ce jeune ecclésiastique, dont tout le mérite est dans son nom ou dans des lettres de grand-vicaire pour un diocèse qu'il n'a jamais vu, et ce seul bénéfice suffira pour sustenter la vieillesse respectable de vingt prêtres qui auront blanchi dans l'exercice des fonctions les plus pénibles du ministère.

(1) M. Alliot.

je ne calculerai non plus ni le nombre ni la dépense. Un spectacle affligeant a parlé au cœur de Stanislas, sa foi lui a découvert une multitude de malheureux qui réclament son assistance, captifs dans une terre étrangère qui dévore ses habitans ; il s'empresse de les soulager : et il veut qu'à perpétuité les prières, les aumônes, les sacrifices d'expiation demandent miséricorde pour les membres de l'Église souffrante. Il ne se souvient pas seulement de ceux que la piété filiale, la tendresse paternelle ou l'amour conjugal doivent lui rendre plus chers, sa charité embrasse toute la génération avec laquelle il a eu des rapports, quoique d'une manière plus spéciale, les officiers et les domestiques de sa maison, les soldats qui ont été tués à son service, ses ennemis et ses persécuteurs, toutes les âmes enfin qui ont le plus pressant besoin des secours de la religion ; et, tous les jours, la victime du salut doit être immolée sur plusieurs autels pour fléchir la justice divine en leur faveur ; tous les jours douze pauvres vieillards, après avoir levé les mains au ciel avec le prêtre pour la même fin, reçoivent une rétribution ; et, à certains jours de l'année, le nombre des pauvres vieillards qui doivent prier pendant le sacrifice est porté jusqu'à cent, qui tous, suivant les ter-

mes de la fondation, doivent recevoir chacun « vingt sous, deux livres de pain blanc, et « une chopine de bon vin vieux. (1) »

Après s'être ainsi livré avec toute la générosité d'un cœur sensible et religieux à la recherche et au soulagement des misères humaines dans l'ordre physique et moral, Stanislas demandoit un jour à son conseil, quel usage il pourroit faire, en faveur de ses peuples, d'une somme qui restoit encore dans ses coffres. (2) « Sire, lui répondent les ministres ordinaires de sa « bienfaisance, pour juger de ce qui vous « resteroit à faire, il faut que nous nous « rappelions ce que vous avez déjà fait : vous « vous êtes établi le patron des membres « indigens de la noblesse et du clergé, le « père des orphelins, le gardien de la vertu « exposée, le tuteur de la jeunesse, et « l'appui de la vieillesse. Vous avez appro- « visionné des greniers pour le pauvre « peuple; vous avez préparé des secours « aux victimes secrètes de la honte, des « ressources dans leurs revers au laboureur « et au marchand, un asile assuré à tous « les infirmes, et des hôpitaux à tous les « malades; vous avez pourvu à ce qu'il « n'en coutât rien à l'ignorant pour se faire

(1) M. Alliot.

(2) Mss. du chevalier de Solignac.

« instruire, ni au pauvre pour obtenir la
« justice; vous avez fait des heureux dans
« votre palais, vous en avez fait au-dehors;
« et votre main bienfaisante a été chercher
« le malheureux jusqu'au fond des cachots.
« Protecteur généreux de la religion, vous
« avez érigé des autels, décoré les lieux
« saints, relevé les monastères, doté la vir-
« ginité: vous avez établi des instructions
« chrétiennes pour la sanctification des vi-
« vants, et des prières pour le repos des
« morts. Que pourrions-nous ajouter à tout
« cela? Vous avez, selon nous, sire, préparé
« tous les genres de ressources pour tous
« les genres de misères, vous avez embrassé
« tous les cas que l'on peut prévoir.—Vous
« me donnez une idée, reprend le roi, nous
« avons préparé des ressources pour les cas
« que l'on prévoit, préparons-en aussi pour
« les cas imprévus; voici ma pensée: Qu'un
« pauvre artisan, par exemple, tombe ma-
« lade, il aura bien la ressource des hôpi-
« taux; mais, s'il est père d'enfans en bas
« âge, que deviendront ces petits malheu-
« reux pendant l'absence de celui seul qui
« pouvoit les nourrir? Ce pauvre paysan
« vient de perdre les bœufs avec lesquels il
« labouroit son petit champ, celui-ci la
« vache qui nourrissoit sa famille, cet autre
« le cheval avec lequel il exerçoit son petit

« négoce : voilà des malheureux découragés
« pour jamais, et réduits peut-être à la
« honte de la mendicité, si l'on ne vient à
« leur secours : en nous chargeant de ré-
« parer les pertes qu'ils ont faites, nous
« leur rendons la vie. » Les ministres ne
purent qu'applaudir à l'ingénieuse charité
du monarque qui, dès le jour même, réa-
lisa la fondation dite *des cas imprévus*. Il
déclare expressément que les sommes an-
nuelles que produiront les capitaux qu'il
abandonne pour cette œuvre, sans jamais
être converties en pensions, seront distri-
buées aux misérables, en forme de secours
passagers pour des accidens imprévus.

Rien ne manqueroit au tableau des im-
menses charités du roi de Pologne, s'il
nous eût été possible d'interroger plusieurs
vertueux ecclésiastiques, ministres ordi-
naires de ses aumônes manuelles, mais qui
sont morts avant leur maître, ou qui lui
ont peu survécu. Quelle nouvelle source de
bonnes œuvres ! que de traits touchans !
que de beaux secrets perdus pour les cœurs
sensibles ! Mais ceux que toute la modestie
de leur auteur n'a pu dérober à l'histoire,
suffiront toujours pour lui assurer, avec la
tendre reconnoissance de ses peuples, la
vénération de la postérité.

« Pourquoi donc, me disoit, les larmes

« aux yeux, un des anciens officiers de
« Stanislas; pourquoi faut-il que ces princes
« religieux et bienfaisans, images de la di-
« vine bonté sur la terre, n'en soient pas
« des images immortelles. » Le vœu partoît
d'un bon cœur, mais il ne me parut pas
sage : son accomplissement nous priveroit
du beau spectacle qui, en couronnant les
vertus de ces grandes âmes, nous en dé-
montre tout l'héroïsme, et les marques du
sceau distinctif de la vérité; car « le monde,
« c'est Stanislas lui-même qui parle, le
« monde est plein de fausses vertus, de ver-
« tus forcées et hypocrites. La crainte du
« blâme, le charme des applaudissemens,
« mille préjugés impérieux, qui avoisinent
« trop le vice pour enfanter des vertus, sont
« les mobiles de la plupart des actions d'é-
« clat que nous préconisons; et il n'est que
« trop vrai de dire que bien des gens, au
« lieu de pratiquer les vertus, se contentent
« de les représenter. En spectacle à ses con-
« temporains, on a la vanité de vouloir leur
« paroître au moins ce qu'il seroit beau
« que l'on fût. Et ce guerrier joue la bra-
« voure, ce magistrat le zèle de la justice,
« ce souverain l'amour des peuples, ce mi-
« nistre de la religion le désir du salut des
« âmes. Mais, le fantôme du monde est-il
« prêt à disparoître, ces vertus théâtrales

« disparoissent avec lui, le prétendu héros
« redevient homme, et, souvent, pour ne
« montrer de l'homme que ses plus grandes
« foiblesses. Que de soins et de peines pour
« se couvrir du masque des vraies vertus !
« En eût-il plus coûté pour s'en approprier
« tout le mérite ? Et quelle ne seroit pas la
« confiance de cet homme qui se désespère
« au moment où il voit que la scène du
« monde va finir, s'il eût été aux yeux du
« ciel ce qu'il feignoit d'être devant les
« hommes, sincèrement vertueux ? » (1)

De si beaux sentimens, fruits précieux des pures vertus, ne pouvoient manquer de répandre le calme et la sérénité sur les derniers momens de la vie du roi de Pologne : aussi est-il vrai de dire que, tout grand qu'il fût d'ailleurs, il ne le parut jamais autant que lorsqu'il fut aux prises avec la mort, et quelle mort ! Il étoit de la destinée de ce prince que ce dernier acte de sa vie fût marqué, comme les autres, d'un caractère extraordinaire : c'est au bout d'une carrière tissée d'actions louables, et jugée digne de toutes les récompenses de la vertu, qu'un funeste accident va lui faire rencontrer un supplice pareil à celui que la justice humaine a coutume de décerner

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

contre les fameux coupables. Mais , après avoir été la proie des flammes dévorantes , et lente victime encore de leurs mortelles atteintes , il bénira , comme au plus beau jour de ses prospérités , cette Providence paternelle qui n'offre de combats à ses enfans que pour leur ménager des couronnes.

Au commencement de l'année 1766 , le roi de Pologne , dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge , n'avoit rien perdu de cette vivacité d'esprit (1) , de cette facilité de mœurs , de cette heureuse sérénité , de ce caractère de bonté , qui lui soumettoient tous les cœurs. Il jouissoit encore d'une santé parfaite , et sembloit n'avoir de la vieillesse que la prudence et les vertus qui la rendent respectable.

Ce prince , depuis six semaines , cherchoit à se consoler par la religion de la perte qu'il venoit de faire du Dauphin , la plus sensible , comme nous l'avons déjà remarqué , qui eût jamais affligé son cœur. Tous les jours il faisoit célébrer la messe pour le repos de son âme. Le 3 de février il fit faire pour lui , dans sa capitale , un service solennel auquel il voulut assister (2). La rigueur de la saison l'ayant obligé de

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

(2) Pendant l'oraison funèbre que prononça le

coucher à Nancy, il partit le jour suivant pour Lunéville, où il n'arriva que le soir.

Le voyage de la veille n'empêcha pas Stanislas de se lever le lendemain 5 de fort grand matin, suivant sa coutume. Après avoir satisfait à ses exercices ordinaires de piété, et passé une demi-heure à fumer une pipe, ce dont une longue habitude lui avoit fait un besoin, il s'approcha de sa cheminée pour voir à une pendule l'heure qu'il étoit. Sa robe de chambre, dans l'attitude où il se trouvoit, flotta par un bout dans la flamme; et comme elle étoit d'une étoffe légère, doublée d'une ouate très fine, elle prit feu, et jeta de la fumée que le roi crut d'abord ne venir que de la cheminée; mais bientôt, averti par ses yeux, il sonne ses valets de chambre qui ne se trouvent pas à leur poste, et songe en même temps à se garantir du danger; mais, en se baissant pour éteindre la flamme qui le gagne, il perd l'équilibre, tombe dans le feu, se blesse dans sa chute sur la pointe d'un chenet, et se trouve appuyé de la main gauche sur les charbons ardents. Dans cette affreuse position, il n'a ni la force de se relever ni celle d'appeler à son secours. Il souffrit pendant quelques instans des douleurs horribles, mais dont

P. Élizée, le roi pleura de nouveau son cher Dauphin, et les Lorrains le pleurèrent avec lui.

430 HISTOIRE DE STANISLAS I,
l'excès même lui fit bientôt perdre le sentiment.

Cependant la fumée de ses habits, jointe à celle qu'exhaloit son bras qui se consumoit lentement sur la braise, vint frapper l'odorat du garde-du-corps qui faisoit son service à la porte de l'appartement. Il s'approche de la garde-robe où se tenoient ordinairement les valets de chambre, ils ne s'y trouvent point : son inquiétude augmente, il fait du bruit, il appelle, personne ne répond. Cependant une odeur désagréable se fait sentir à la porte de l'appartement, le garde soupçonne quelque accident tragique, mais sa consigne lui défend d'entrer chez le roi (1); il redouble ses cris jusqu'à ce qu'enfin arrive un valet de garde-robe. Il entre

(1) Étranges inconvéniens des étiquettes de cour, et de la chatouilleuse délicatesse de ceux qui servent les grands. Chacun, dans le palais d'un roi, a son office marqué; et si le monarque tombe dans le feu, c'est apparemment à son valet de chambre de quartier qu'il appartient exclusivement de le retirer. Pour moi, je croirois bonnement qu'il est plus que permis à tout sujet fidèle de se constituer et le valet de chambre de son roi et son capitaine des gardes, toutes les fois qu'il s'agira de le sauver d'un danger. Et, dût ce sujet affectionné s'exposer au ressentiment d'un homme en faveur, auquel il fait sentir un tort en le suppléant dans l'exercice de sa charge; eût-il même à craindre de se voir malicieusement reprocher comme un attentat la noble action que lui auroit conseillée son cœur, une conscience irréprochable a droit de tout braver quand elle s'acquitte du plus sacré de ses devoirs.

seul dans la chambre, et voit son maître dans le feu. Il faisoit d'inutiles efforts pour l'en tirer, lorsque survint fort à propos un premier valet de chambre : ces deux officiers (1), non sans beaucoup de peine, parviennent à relever le roi, qui, dès qu'il fut debout, reprit ses sens pour se voir la proie d'un feu dévorant. Il s'efforce d'étouffer lui-même la flamme, tandis que les officiers coupent, arrachent, déchirent ses vêtemens qui étoient consumés, jusqu'à une chemisette de flanelle qu'il portoit immédiatement sur la chair. Il avoit les doigts de la main gauche calcinés ; et, du même côté, un plaie qui, depuis la joue, s'étendoit jusqu'au genou. (2)

(1) On ne sauroit trop louer le courage avec lequel le premier valet de chambre Syster et le valet de garde-robe Perrein bravèrent les ardeurs du feu qu'ils eurent à essuyer en dépouillant le roi de ses vêtemens enflammés.

(2) Les circonstances de ce tragique événement m'ont été rapportées par plusieurs officiers du roi de Pologne présens à sa cour lorsqu'il arriva. Il est vrai que le chevalier de Solignac, qui s'y trouvoit également, raconte la chose différemment ; mais son récit, s'il est vrai, paroît peu vraisemblable. « La robe de chambre du roi, dit-il, flotta par un bout dans les flammes, et jeta de la fumée que le prince s'imagina venir de la cheminée.... Il appela ses valets de chambre, qui n'étoient alors qu'au nombre de deux dans sa garde-robe.... » Mais deux hommes, sans compter le roi, devoient bien suffire, ce me semble, pour éteindre le bout d'une robe qui ne jetoit que de la

Pendant tout le temps qu'il fallut pour trouver les médecins et chirurgiens, pour préparer et appliquer le premier appareil, le prince souffroit tout ce que l'on peut imaginer, mais avec cette fermeté d'âme, et surtout cette douce tranquillité que la religion seule peut donner. Loin de se répandre en reproches contre ceux de ses officiers qui auroient pu en mériter, il les excusoit avec bonté, il les consolait, il les remercioit du zèle avec lequel ils l'avoient secouru, et de leur empressement actuel à le soulager.

Au premier bruit qui se répandit de ce funeste accident, le peuple alarmé accourut en foule et remplit les cours du château, demandant à grands cris qu'on l'informât de ce qu'il avoit à craindre ou à espérer pour une tête qui lui étoit si

fumée. L'historien ajoute : « La porte que les valets de chambre ouvrirent pour aller au roi étant vis-à-vis, l'air enflamma tout d'un coup ses vêtemens ; en sorte que la flamme passoit d'une coudée au-dessus de sa tête. » N'est-ce pas chercher à couvrir une invraisemblance par une autre ? Pour que la flamme eût fait tant de progrès, il eût fallu ou que les valets de chambre, après avoir ouvert la porte, se fussent avancés à pas de tortue pour aller au secours de leur maître, ou que la chambre du roi eût été aussi longue que la galerie de Versailles. Et comment, d'ailleurs, dans ce récit, expliquer des circonstances bien certaines, la blessure du prince au côté, et sa main calcinée ?

chère? Les jours suivans, et tant que dura la maladie du roi, les avenues de Lunéville étoient couvertes au loin d'une multitude de voyageurs de tous les états, que l'affection et l'inquiétude y attiroient de la capitale et des autres villes de la Lorraine.

Mais, ce qu'il y avoit de plus touchant dans ce spectacle, c'étoit de voir l'empressement des paysans qui venoient en troupes des campagnes les plus éloignées, pour apprendre par eux-mêmes des nouvelles de leur bon roi. Comme les auberges de la ville ne suffisoient pas à la multitude des étrangers, on n'y admettoit que ceux qui s'annonçoient comme en état d'y faire de la dépense; les pauvres et les paysans en étoient exclus; et, au milieu de la saison la plus rigoureuse, on les voyoit assis en foule autour du château, consumant dans la tristesse les petites provisions dont ils s'étoient munis pour leur voyage. Le roi ayant un jour demandé ce que c'étoit que le bruit qui lui paroissoit venir des cours du château, on lui en fit connoître la cause, et sur-le-champ il dicta ce billet :
« Je suis touché, mon cher Alliot, de l'é-
« tat de détresse où j'apprends que sont
« ces pauvres gens qui viennent tous les
« jours de fort loin pour savoir de mes nou-

« velles, et qui ne trouvent pas même où se
« reposer dans la ville : pourquoi ne m'en
« avez-vous rien dit? Prenez donc des me-
« sures pour leur faire distribuer du pain,
« et même du vin, parce qu'il fait bien
« froid, avec l'argent nécessaire aux plus
« pauvres pour regagner leur pays : tâchez
« aussi de leur faire entendre qu'ils ne doi-
« vent pas tant s'alarmer. »

Cependant ces démonstrations de zèle si affectueuses et si vives pénétoient l'âme sensible de Stanislas : « Voyez, disoit-il, « combien ce bon peuple m'est encore atta-
« ché, actuellement qu'il n'a plus rien à
« craindre ni à espérer de moi. » Car il ne comptoit pas sur sa guérison, quoique les médecins ne parussent pas en désespérer. Il s'occupait encore, parmi les douleurs continuelles qu'il enduroit, de quelques dispositions en faveur des pauvres. Il fit déposer en lieu de sûreté tous les titres qui doivent leur assurer la jouissance de ses bienfaits. Quelqu'un, à cette occasion, lui rappeloit, comme un motif de confiance, son immense charité envers les misérables. « Eh quoi, re-
« prit-il avec vivacité, voudriez-vous donc
« me faire un si grand mérite devant Dieu
« de n'avoir pas frustré ses enfans d'un pa-
« trimoine qu'il ne m'avoit confié que pour
« le leur distribuer? »

Peu de temps après ce cruel accident, Stanislas, songeant que la nouvelle qu'en porteroit la renommée à la cour de France y causeroit les plus grandes inquiétudes, dicta lui-même une lettre pour la reine sa fille. Comme cette princesse, à l'occasion du voyage dont nous avons parlé, lui avoit recommandé de prendre des précautions pour n'avoir pas froid. « Vous auriez bien « dû, lui répondoit-il, me recommander « plutôt de n'avoir pas si chaud; » et il lui raconte son accident. Cependant ni ce ton de gaieté du malade, ni la confiance que marquoient ses médecins, ne purent rassurer entièrement des cœurs dont il étoit uniquement chéri. Des courriers extraordinaires se croisoient tous les jours sur le chemin de Versailles à Lunéville, pour aller chercher et rapporter de ses nouvelles; et il eût été difficile de dire lequel des membres de son auguste famille craignoit plus pour ses jours. Dans cette perplexité, une des princesses ses petites-filles lui écrivoit (1): « Pardonnez-moi, mon cher papa, « mais je ne puis m'empêcher de vous dé- « pêcher un courrier, tant pour vous mar- « quer ma joie de ce que l'accident qui « vous est arrivé n'a pas été plus considé-

(1) Madame Adélaïde de France.

« rable, que pour vous demander des nou-
« velles de votre état actuel, et les rece-
« voir plus promptement.... Je prie Dieu
« qu'il vous conserve, mon cher papa, pour
« le bonheur de tout le monde, et pour le
« mien en particulier. » La reine qui, depuis la perte qu'elle avoit faite du Dauphin son fils, n'avoit pas encore essuyé ses larmes, fut la première à soupçonner qu'elle perdrait encore le roi son père, et elle ne se trompa point. Cette vertueuse princesse, malgré tout l'ascendant de la religion, qui ne détruit point les sentimens de la nature, ne put soutenir ce nouveau coup; et nous la vîmes s'éteindre, pour ainsi dire, victime tout à la fois et de sa piété filiale et de sa tendresse maternelle.

Cependant, Stanislas étoit depuis huit jours en proie aux douleurs les plus aiguës, sans goûter un seul instant de repos. La nuit même, qu'il passoit dans l'insomnie, étoit pour lui plus cruelle encore que le jour. La religion étoit le seul adoucissement qu'il trouvât à ses maux, et il n'en cherchoit point d'autre. Il demandoit souvent que ceux qui le servoient s'éloignassent, pour se trouver plus libre de converser avec son Dieu, et de savourer, pour ainsi dire, la joie de souffrir pour son amour. Dans un de ces momens de médi-

tation profonde, on l'entendit s'écrier tout à coup : « O mon Dieu, quelle foiblesse, « quelle foiblesse ! » Un de ses officiers vint lui demander s'il se trouvoit mal. « Point « du tout, lui dit-il, je pense à l'état d'un « homme souffrant et mourant comme je « suis, qui ne pourroit pas s'appuyer sur la « religion ; mais, par la grâce de Dieu, elle « m'a secouru dans toutes les traverses de « ma vie, et j'espère qu'elle me soutiendra « encore dans ce dernier passage. »

Plein de bontés, et d'attentions même, pour les officiers qui l'approchoient, et qui, par zèle pour sa personne, eussent voulu le servir tous ensemble et le jour et la nuit, il leur assigna lui-même les heures de leur service, pour le leur rendre moins fatigant.

Au milieu des crises les plus violentes, qu'il essuyoit ordinairement pendant la nuit, les accens de sa douleur étoient des actes de résignation et de ferventes prières. Rarement il souffroit qu'on éveillât les médecins et chirurgiens qui couchoient dans sa chambre. « Ils ne pourroient, disoit-il, « que m'exhorter à la patience ; je tâcherai « de m'y exhorter moi-même. » Une nuit que son chirurgien ronfloit à ses côtés d'une manière fort désagréable, un de ses officiers vouloit l'éveiller. « Et pourquoi donc ? dit « le roi ; il est dans l'ordre que cet homme,

« qui a bien soupé et qui se porte bien ,
 « dorme et ronfle ainsi, et que moi je veille
 « et je souffre. » (1)

La religion n'inspiroit pas seulement la patience à ce prince, elle le rappeloit souvent à cette aimable gaîté qui faisoit le fond de son caractère. « J'ai quelquefois
 « vu le feu d'assez près, disoit-il un jour,
 « mais je ne me serois pas attendu à en
 « essayer une si chaude à mon âge. » (2)

L'image de la mort ne parut jamais lui causer la moindre frayeur. Il la vit s'approcher avec tout le calme qu'inspire une conscience irréprochable. Quelqu'un ayant voulu le flatter de l'espérance de sa guérison :
 « C'est ainsi, lui dit le roi, que dès le temps
 « de David la flatterie cajoloit les grands du
 « monde, et leur disoit : vous êtes des im-
 « mortels. Et, depuis ce temps-là, la mort,
 « sans s'arrêter d'un seul pas en leur pré-
 « sence, les confond à leur tour avec les
 « pauvres enfans d'Adam. » Ce prince, au comble des prospérités humaines, avoit écrit : « Il m'est doux d'espérer que je ne
 « vivrai pas toujours. » Il répétoit, pour s'encourager aux souffrances dans ces derniers momens : « J'espère que je ne vivrai
 « plus long-temps. » Il aimoit à se rappeler

(1) M. Alliot.

(2) Mss. du chevalier de Solignac.

les circonstances touchantes de la maladie et de la mort de son petit-fils. « Pourrois-je
« regretter la vie , disoit-il , après avoir vu
« mon cher Dauphin la quitter , à la fleur de
« l'âge , avec des transports de joie ? » (1)

Le bon usage qu'avoit fait Stanislas de ce qu'il avoit eu à souffrir dans diverses circonstances de sa vie , et de ce qu'il souffroit alors , lui inspiroit plus de confiance que la multitude de ses bonnes œuvres , qu'il sembloit alors compter pour rien. Un jour qu'il s'entretenoit avec un vertueux ecclésiastique : « Je me suis rappelé , lui dit-il ,
« un verset de l'Écriture qui m'a paru si
« analogue aux circonstances de ma vie ,
« que je ne me lasse point de le répéter :
« *Transivimus per ignem et aquam , et*
« *eduxisti nos in refrigerio* : après avoir
« passé par le feu et par l'eau , j'espère que
« le Seigneur m'introduira dans le séjour
« du rafraîchissement. » Celui à qui le roi s'adressoit , croyant qu'il ne vouloit parler que de son dernier accident , lui dit que malheureusement l'eau étoit venu un peu trop tard pour éteindre le feu : « vous ne prenez
« que la moitié de mon sens , reprit le
« prince ; j'ai passé par l'eau des marais de
« Dantzick , je passe actuellement par le

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

« feu; voilà deux situations de ma vie bien
 « cruelles, qui me font espérer que Dieu,
 « dans sa miséricorde, m'accordera le
 « rafraîchissement dans une vie plus heu-
 « reuse. » (1)

C'est par ces sentimens de confiance et de résignation dans ses souffrances, que Stanislas se dispoisoit à recevoir les derniers sacremens. Suivant sa pratique ordinaire de communier aux fêtes de la sainte Vierge, il l'avoit fait le 2 de février, trois jours avant son accident. En remplissant ce devoir de religion pour la dernière fois, il montra cette douce paix, cette vivacité de foi, et tous ces tendres sentimens de confiance et d'amour dont il étoit pénétré toutes les fois qu'il participoit aux saints mystères.

Tout occupé de la pensée et des saints désirs de la mort, il en faisoit le sujet ordinaire de ses entretiens avec les personnes qui l'approchoient. Il régla lui-même tout ce qui concernoit sa sépulture comme il eût ordonné les préparatifs d'un voyage ordinaire. Après avoir déjà recommandé à celui de ses grands officiers (2) que ce soin regardoit, de mettre la plus grande simplicité dans ses obsèques, il se rappela un

(1) Mss. du chevalier de Solignac.

(2) Le duc Offolinski.

soir qu'il avoit oublié de lui faire une observation essentielle à cet égard ; et , craignant de ne plus le revoir le lendemain , il dicta ce billet pour lui : « Je ne saurois ab-
 « solument , mon cher duc , vaincre la ré-
 « pugnance que j'ai à laisser embaumer
 « mon corps. C'est un usage tiré des payens.
 « Il me paroît contraire à l'esprit du chris-
 « tianisme de tailler un cadavre. Cela ne
 « seroit bon qu'à instruire les médecins , ce
 « ce qui n'est ici nullement nécessaire. Je
 « me souviens que ma chère défunte me
 « prioit souvent de défendre qu'on l'ouvrît :
 « j'ai à me reprocher que sa volonté n'ait
 « pas été suivie ; on pourroit s'autoriser de
 « cet exemple pour en faire de même de
 « mon corps , quand il aura plu au Seigneur
 « d'en séparer l'âme : je ne puis que le dé-
 « fendre , et je le fais autant qu'il est en
 « moi. Je vous embrasse , mon cher duc ;
 « je vous prie de goûter mes raisons , et vous
 « souhaite une meilleure nuit que celle que
 « je vais passer. »

Pendant dix-huit jours que dura cette maladie , je dirois volontiers ce martyr du roi de Pologne , ce prince , sans montrer la moindre foiblesse , sans démentir d'un seul instant son caractère , parut toujours lui-même en tout. Ses dernières paroles étoient encore l'expression du bon sens et du génie ;

ses derniers vœux furent des vœux pour ses peuples; et ses derniers soupirs des soupirs d'amour pour son Dieu.

C'étoit ainsi, sans doute, c'étoit au milieu des consolations de la religion que devoit mourir un prince chrétien qui avoit si courageusement protégé cette religion, et plus efficacement encore par ses grands exemples que par la force de ses écrits et la sagesse de ses lois : mais c'étoit aussi parmi les gémissemens d'un peuple désolé que devoit mourir un roi père et pasteur de ses sujets. On la prévoyoit cette mort, et depuis plusieurs jours on la savoit inévitable; mais la mort d'un si bon roi est un de ces événemens auxquels son peuple n'est jamais préparé.

Au son des cloches qui fit connoître le danger plus éminent du monarque, le marchand quitte sa boutique, l'artisan son travail, chacun interrompt ses affaires; et les riches et les pauvres confondus se précipitent en foule dans l'église paroissiale du château. Le curé se présente, pour annoncer aux fidèles qu'on va prier pour le père de la patrie; il veut parler, la voix lui manque; la douleur le suffoque, il éclate en soupirs : on lui répond par des soupirs, et les prières pour le prince ne sont que de longs gémissemens.

Ce fut le 23 de février que le roi de Pologne expira d'une mort douce et paisible, à la suite d'un sommeil de défaillance, dans lequel il étoit tombé depuis la veille.

A cette nouvelle, qui se répandit en un instant, des cris confus de désespoir s'élevèrent de tous les quartiers de la ville. Deux heures après, la capitale les répéta; et bientôt ils retentirent dans toute la Lorraine. A ces premiers transports de douleur succède un silence d'accablement plus expressif encore : de tristes réflexions ont fait passer dans tous les cœurs un sentiment secret de terreur et d'effroi; et, de même que dans les événemens tragiques et les fléaux subits, on voit le peuple irrésolu sortir de ses maisons, comme pour se rassurer par son nombre; mais le nombre consterné ne fait qu'ajouter au trouble dont chacun est agité. Le sentiment du présent accable; de sombres idées sur l'avenir désespèrent; un étranger demanderoit si l'état est bouleversé. Le spectacle a surtout de quoi frapper dans les villes de Nancy et de Lunéville : l'excès de sa douleur a, ce semble, privé du jugement et de la raison cette multitude inquiète qui remplit les rues et les places publiques. On se salue sans se connoître, on s'arrête sans se parler; on

marche, on revient sur ses pas, sans terme et sans dessein : on ne veut que nourrir sa douleur. On s'arrête devant les édifices que Stanislas a fait élever pour l'utilité publique, on lève les mains au ciel, et l'on pleure; on pleure en montrant les maisons de charité qu'il a dotées; on pleure à la vue des hospices qu'il a ouverts à toutes les classes de ses sujets malheureux; on va pleurer au pied des autels que sa piété a consacrés à la religion; l'on ne rentre chez soi que pour donner un plus libre cours à ses larmes; et l'espace de dix-huit ans révolus n'a pas encore consolé la Lorraine de la perte de son bon roi.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER LIVRE.

TABLE. —

ÉPÎTRE dédicatoire.....	Page	v
Note des Éditeurs.....		vij
Livre premier.....		i
Livre second.....		79
Livre troisième.....		124
Livre quatrième.....		191
Livre cinquième.....		300
Livre sixième.....		367

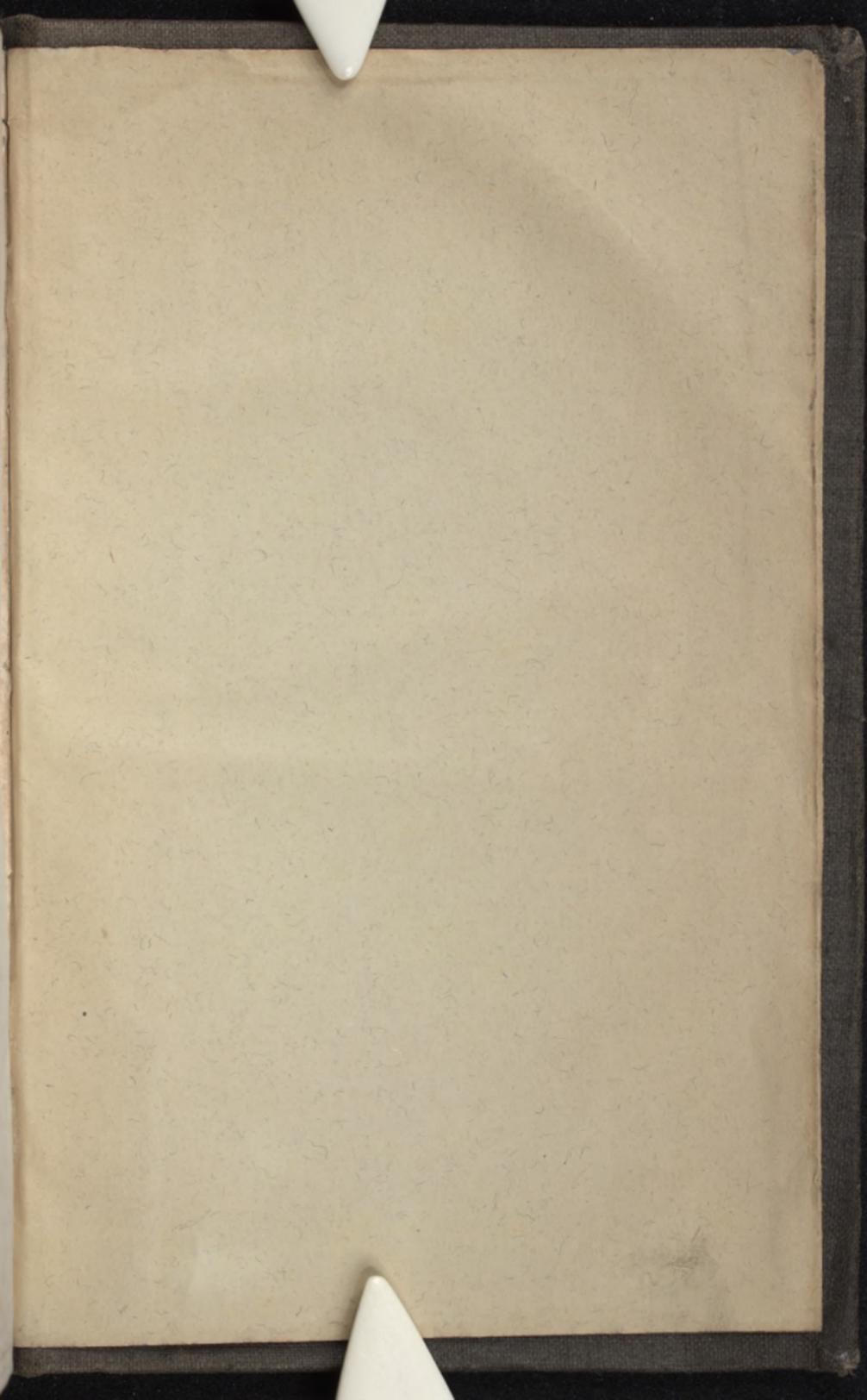
FIN DE LA TABLE.

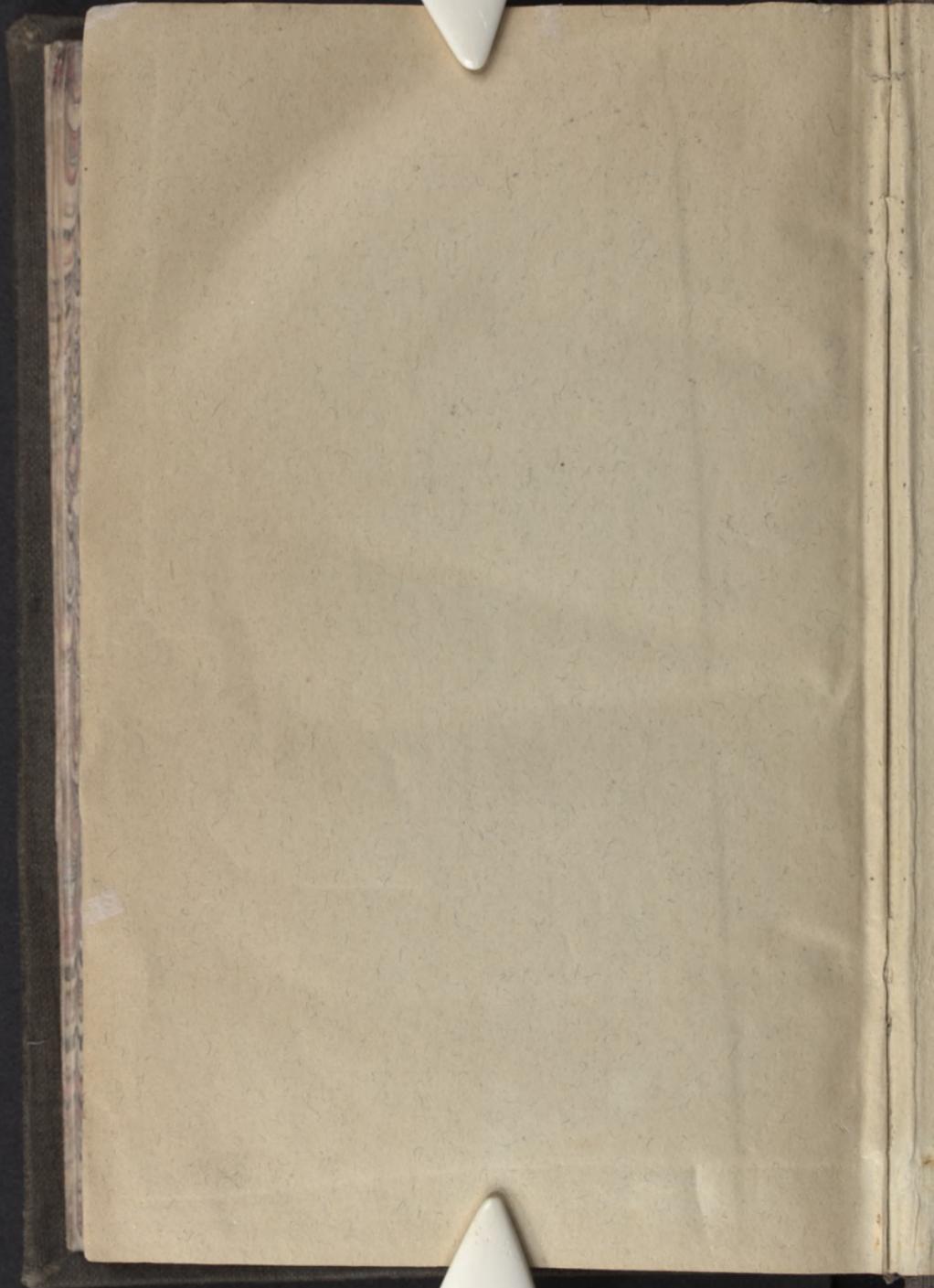


Biblioteka Główna UMK



300051140196





18.5.60
G. 30/6
R
55.70

80

316185

Biblioteka Główna UMK



300051140196

ST
40

CAILLOT
HISTOIRE
DE
STANISLAS IER,
ROI DE POLOGNE